Quatre-vingtième année. — N° 166. Le Numéro : 7 francs. Jeudi 15 et Vendredi 16 Juillet 1948.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS	LOIS ET DÉCRETS			Débats de l'Assemblée nationale	Débats du Conseil de la République	Débats de l'Assemblée de l'Union française	Avis et Rapports du Conseil économique	ÉDITION COMPLÈTE		
Compte Chèque postal : 130.97, Paris	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS
Métropole et France d'outre-mer	2.000	1.100	600	300	250	200	150	3.000	1.650	900
Etranger	3.200	1.700	900	700	530	400	290	5.230	2.765	1.460

L'Edition des **LOIS ET DÉCRETS** comprend : les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires, avis, communications, informations et les annonces. Les tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

L'Edition des **DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE** comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée nationale, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des **DÉBATS DU CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE** comprend le compte rendu *in extenso* des séances du Conseil de la République, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des **DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE** comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée de l'Union française et la table annuelle.

L'Edition des **AVIS ET RAPPORTS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE** comprend les avis et rapports du Conseil économique et la table annuelle.

L'Edition **COMPLÈTE** comprend : en outre de l'Édition des Lois et Décrets et des Editions des Débats de l'Assemblée nationale, du Conseil de la République et de l'Assemblée de l'Union française, des Avis et Rapports du Conseil économique, les Documents parlementaires et administratifs publiés en annexes. Toutes les Tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

PRIÈRE DE JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE aux renouvellements et réclamations

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION
QUAI VOLTAIRE, N° 31, PARIS-7e

POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE AJOUTER 12 FRANCS

SOMMAIRE

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

Présidence du conseil.

Arrêté portant acceptation de démission (Conseil économique) (p. 6915).

POSTES, TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES

Décret n° 48-1128 du 12 juillet 1948 fixant le taux mensuel des vacations des spécialistes chargés d'études ou de travaux au laboratoire national de radioélectricité (p. 6915).

Arrêté du 8 juillet 1948 portant fixation du salaire des gérants des établissements secondaires postaux, télégraphiques et téléphoniques et des auxiliaires temporaires chargés des fonctions de « correspondants postaux » de la poste automobile rurale (p. 6915).

Arrêtés portant promotions, mutations, réintégration et admissions à la retraite (services extérieurs) (p. 6917).

Ministère de la justice.

Décret du 13 juillet 1948 portant nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur (p. 6917).

Décrets du 15 juillet 1948 portant nominations dans la magistrature et rectificatif (p. 6917).

Arrêtés du 7 juillet 1948 fixant les émoluments dus pour la reconstitution des registres de l'état civil dont un ou deux exemplaires ont été détruits par suite d'un sinistre ou faits de guerre (p. 6917).

Arrêté du 7 juillet 1948 complétant la liste des registres de l'état civil à reconstituer (p. 6918).

Liste des candidats admis au concours ouvert pour le recrutement des greffiers en Algérie (p. 6918).

Ministère des affaires étrangères.

Procès-verbal d'échange de ratifications sur l'accord culturel entre la France et les Pays-Bas signé à Paris le 19 novembre 1946 (p. 6918).

Ministère de l'intérieur.

Décret du 10 juillet 1948 approuvant les modifications apportées aux statuts d'une association reconnue d'utilité publique (p. 6918).

Médaille d'honneur des sapeurs-pompiers (p. 6919) (*suite*).

Ministère des forces armées.

Citations à l'ordre de l'armée de mer (p. 6945).

Décret du 12 juillet 1948 portant modification au décret du 26 novembre 1937 relatif à l'organisation du corps des équipages de la flotte (p. 6945).

Décret du 12 juillet 1948 portant autorisation de port de la médaille des évadés (p. 6945).

Décrets du 12 juillet 1948 portant promotions, nominations, réintégrations, régularisation de situation, radiations des cadres et acceptations de démission (armée de terre, de mer et de l'air, active et réserve) (p. 6945).

Arrêté portant nomination d'un régisseur d'avances (p. 6949).

Arrêté portant nomination d'un examinateur temporaire des élèves à l'école polytechnique (p. 6949).

Affectations d'officiers (armée active) (p. 6949).

Tableau d'avancement et *décision* portant nominations (ouvriers militaires tailleurs et cordonniers des troupes coloniales) (p. 6951).

Liste des candidats devant se présenter aux épreuves orales à Paris pour leur admission à l'école navale (p. 6951).

Liste des candidats devant se présenter aux épreuves orales à Paris pour leur admission à l'école des élèves ingénieurs mécaniciens (p. 6952).

Liste, par ordre de mérite, des candidats élèves officiers de réserve de la classe 1947/2 admis à la suite de l'examen probatoire dans les écoles d'application (rectificatif) (p. 6952).

Croix des services militaires volontaires (rectificatif) (p. 6952).

Ministère des finances et des affaires économiques.

Décret n° 48-1129 du 15 juillet 1948 portant création d'une commission nationale d'identification des entreprises industrielles, artisanales et commerciales (p. 6952).

Arrêté nommant un membre du cabinet du secrétaire d'Etat au budget (p. 6953).

Arrêté portant prorogation de certains groupements d'importation et de répartition (rectificatif) (p. 6953).

Ministère de l'industrie et du commerce.

Décret n° 48-1130 du 13 juillet 1948 tendant à faire bénéficier la société Naef frères de la dérogation exceptionnelle prévue par le troisième alinéa de l'article 26 de la loi du 16 octobre 1919 (p. 6953).

Arrêtés portant admissions à la retraite (administration centrale et service des instruments de mesure) (p. 6953).

Ministère de l'agriculture.

Décret n° 48-1131 du 12 juillet 1948 fixant les modalités de rémunération des agents appelés à participer à l'enquête agricole de l'année 1948 (p. 6953).

Arrêté du 8 juillet 1948 annulant l'arrêté du 30 mars 1948 portant cessation d'activité de négociant en plants de pommes de terre (p. 6954).

Arrêté portant nomination des membres du conseil national agricole (section répartition) (p. 6954).

RAVITAILLEMENT

Arrêté du 12 juillet 1948 prorogeant la validité des cartes provisoires d'acheteur de bétail délivrées aux professionnels du bétail et de viandes du département de la Seine (p. 6954).

Ministère de l'éducation nationale.

Décret n° 48-1132 du 12 juillet 1948 modifiant le décret du 15 mars 1936 relatif au diplôme du Gouvernement de géomètre expert foncier (p. 6954).

Décrets du 12 juillet 1948 relatifs à l'acceptation de dons et legs (p. 6956).

Arrêté du 5 juillet 1948 relatif à la création dans le département de la Gironde d'un certificat d'aptitude professionnelle de monteur frigoriste (p. 6956).

Arrêté portant création de certificats d'aptitude professionnelle de coiffeur (rectificatif) (p. 6956).

Arrêté fixant les conditions d'admission dans les écoles nationales d'ingénieurs des arts et métiers (rectificatif) (p. 6956).

Arrêtés portant promotion, nomination, radiation des cadres et modifiant de précédents arrêtés (administration centrale et direction des bibliothèques de France) (p. 6956).

Ministère de la France d'outre-mer.

Décret n° 48-1133 du 12 juillet 1948 tendant à allouer un complément d'indemnité de zone aux personnels servant en Côte française des Somalis (p. 6957).

Décret du 13 juillet 1948 annulant une délibération du conseil général du Sénégal (p. 6957).

Décret du 13 juillet 1948 mettant un professeur de l'enseignement supérieur en position de mission (p. 6957).

Décret du 15 juillet 1948 portant reclassement (magistrature d'outre-mer) (p. 6957).

Arrêté du 8 juillet 1948 portant ouverture d'un concours pour le recrutement de rédacteurs de 1re classe avant trois ans d'administration générale des colonies autres que l'Indochine (p. 6957).

Arrêtés et *décision* portant inscriptions au tableau d'avancement, promotions, nominations, reclassement, attribution de rappels d'ancienneté, rétablissement de situation administrative, affectations, intégration, détachements, mise en position de congé et en disponibilité, acceptation de démission, licenciement, conférant l'honorariat et rapportant les dispositions de précédents arrêtés:

Administration centrale (p. 6957).
Administration coloniale (p. 6957).
Administration générale des colonies (p. 6957).
Administrateurs des colonies (p. 6957).
Agriculture aux colonies (p. 6957).
Infirmières coloniales (p. 6958).
Services coloniaux des ports (p. 6958).
Service de la météorologie des colonies (p. 6958).
Transmissions coloniales (p. 6958).
Travaux météorologiques (p. 6958).
Travaux publics des colonies (p. 6958).

Liste des conducteurs des travaux d'agriculture autorisés à se présenter au concours professionnel pour l'accession au stage du cycle d'enseignement de l'école supérieure d'application d'agriculture tropicale (p. 6958).

Médaille d'honneur des épidémies (p. 6958).

Ministère des travaux publics, des transports et du tourisme.

Décret n° 48-1131 du 12 juillet 1948 portant règlement d'administration publique pris en exécution de l'article 85 de la loi du 13 décembre 1926 et relatif au délaissement forfaitaire des marins blessés ou malades (p. 6960).

Décret du 12 juillet 1948 prorogeant le délai imparti pour l'expropriation des terrains nécessaires à l'exécution des travaux d'amélioration du canal de Neuffossé (p. 6962).

Décret du 12 juillet 1948 déclarant d'utilité publique les travaux de régularisation et d'amélioration de la rigole de l'étang Aumée (Loire-Inférieure) (p. 6962).

Ministère du travail et de la sécurité sociale.

Décret du 10 juillet 1948 portant promotions dans l'ordre du Mérite social (p. 6962).

Arrêtés du 9 juillet 1948 autorisant le fonctionnement de caisses de retraites et d'allocations (p. 6962).

Arrêtés du 9 juillet 1948 approuvant la fusion de sociétés mutualistes et rectificatif (p. 6962).

Arrêté portant nominations (directions régionales de la sécurité sociale) (rectificatif) (p. 6963).

Ministère de la santé publique et de la population.

Décrets du 10 juillet 1948 portant promotions et nominations dans l'ordre de la Santé publique (p. 6963).

Ministère de la reconstruction et de l'urbanisme.

Arrêtés déclarant d'utilité publique et d'urgence la création de zones de compensation en vue de faciliter les opérations de remembrement dans diverses communes (p. 6967).

Arrêtés portant approbations, prise en considération et revisions de projets de reconstruction et d'aménagement (p. 6968).

Arrêtés relatifs à l'homologation des coefficients d'adaptation du bordereau général des prix forfaitaires des immeubles bâtis dans divers départements (p. 6968).

Arrêté relatif aux mesures exceptionnelles et temporaires en vue de remédier à la crise du logement dans la commune de Capbreton (Landes) (rectificatif) (p. 6968).

Arrêtés portant nominations de régisseurs d'avances et rapportant un précédent arrêté (p. 6968).

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

Assemblée nationale. — Ordre du jour. — Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution. — Convocation de commission. — Réunions de commissions (p. 6968).

Conseil de la République. — Ordre du jour. — Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution. — Convocations de commissions. — Réunions de commissions (p. 6969).

INFORMATIONS RELATIVES A L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

Ordre du jour. — Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution. — Convocations de commissions (p. 6970).

AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

MINISTÈRE DES FORCES ARMÉES

Avis relatif au recrutement des ingénieurs militaires des travaux de l'air parmi les chefs de travaux de l'air et les agents techniques de l'aéronautique (p. 6971).

Avis relatif au recrutement des ingénieurs militaires de l'air parmi les ingénieurs militaires des travaux de l'air (p. 6971).

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Avis aux importateurs de vins en provenance du Portugal (p. 6971).

Avis aux importateurs de citrons en provenance d'Espagne (p. 6971).

Avis aux importateurs de poissons frais et congelés et de moules en provenance de Hollande, de Norvège et des Pays-Bas (pp. 6971 et 6972).

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Décision G 145, du 7 juillet 1948, du répartiteur chef de la section textile de l'office central de répartition des produits industriels modifiant le code textile (p. 6972).

Décision G. 146, du 7 juillet 1948, du répartiteur chef de la section textile de l'office central de répartition des produits industriels portant suppression de la collecte des laines de mégisserie (p. 6972).

Décision G. 147, du 7 juillet 1948, du répartiteur chef de la section textile de l'office central de répartition des produits industriels relative au régime de vente des vêtements de protection huilés, des moleskines et tissus enduits, du linoléum du bâtiment (p. 6973).

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

RAVITAILLEMENT

Avis aux importateurs de moules en provenance des Pays-Bas (p. 6972).

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Avis de vacance d'emplois à l'école nationale supérieure des beaux-arts (p. 6973).

MINISTÈRE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Avis relatif à une délibération du grand conseil de l'Afrique occidentale française, en date du 24 janvier 1948, et à son rectificatif du 27 mai 1948 suspendant pour une nouvelle période de six mois la perception des droits de douane d'entrée en Afrique occidentale française, du 21 avril 1948 au 20 octobre 1948 (p. 6973).

Situation de la Banque de France et de ses succursales (p. 6974).

Annonces (p. 6975).

DÉBATS PARLEMENTAIRES

(PUBLICATIONS SPÉCIALES VENDUES SÉPARÉMENT)

N° 84 A. N.

Assemblée nationale. — Compte rendu *in extenso* des débats du jeudi 15 juillet 1948. — Questions écrites. — Réponses des ministres aux questions écrites (p. 4591).

PRIX : 3 F

N° 55 C. R.

Conseil de la République. — Compte rendu *in extenso* des débats du jeudi 15 juillet 1948. — Questions écrites. — Réponses des ministres aux questions écrites (p. 1911).

PRIX : 3 F

DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE

(PUBLICATION SPÉCIALE VENDUE SÉPARÉMENT)

N° 41

Compte rendu in extenso des débats du jeudi 15 juillet 1948 (p. 721).

PRIX : 3 F

DÉCRETS, ARRÊTÉS & CIRCULAIRES

PRÉSIDENCE DU CONSEIL

Conseil économique.

Par arrêté en date du 15 juillet 1948, la démission de M. Yves Tirel, secrétaire d'administration au Conseil économique, est acceptée à compter du 1er juin 1948.

POSTES, TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES

Décret n° 48-1128 du 12 juillet 1948 fixant le taux mensuel des vacations des spécialistes chargés d'études ou de travaux au laboratoire national de radioélectricité.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du secrétaire d'Etat aux postes, télégraphes et téléphones, du ministre des finances et des affaires économiques,

Vu le décret du 13 août 1931 fixant la rémunération du personnel scientifique et technique du laboratoire national de radioélectricité;

Vu le décret du 30 janvier 1935 relatif au laboratoire national de radioélectricité;

Vu l'arrêté du 30 janvier 1945;

Vu le décret n° 48-45 du 9 janvier 1948;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — Le taux mensuel maximum des vacations pouvant être payées à des spécialistes qualifiés chargés d'études ou de travaux spéciaux au laboratoire national de radioélectricité est porté à 22.800 F.

Art. 2. — Le ministre des finances et des affaires économiques et le secrétaire d'Etat aux postes, télégraphes et téléphones sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui prendra effet du 1er janvier 1948 et sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 12 juillet 1948.

SCHUMAN.

Par le président du conseil des ministres:

Le secrétaire d'Etat aux postes, télégraphes et téléphones,
EUGÈNE THOMAS.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
RENÉ MAYER.

Le secrétaire d'Etat au budget,
MAURICE BOURGÈS-MAUNOURY.

Le secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique et de la réforme administrative,
JEAN BIONDI.

Fixation du salaire des gérants des établissements secondaires postaux, télégraphiques et téléphoniques et des auxiliaires temporaires chargés des fonctions de « correspondants postaux » de la poste automobile rurale.

Le ministre des finances et des affaires économiques et le secrétaire d'Etat aux postes, télégraphes et téléphones,

Sur le rapport du secrétaire général des postes, télégraphes et téléphones,

Arrêtent:

Art. 1er. — Il est alloué aux gérants des recettes auxiliaires et des agences postales, ainsi qu'aux auxiliaires temporaires chargés des fonctions de correspondants postaux, une rémunération forfaitaire annuelle fixée ainsi qu'il suit:

Gérants des recettes auxiliaires urbaines	12.600 F.
Gérants des recettes auxiliaires rurales et des agences postales	8.100
Correspondants postaux	6.300

Art. 2. — Indépendamment de la remise sur la vente des figurines, les gérants des recettes auxiliaires et des agences postales, ainsi que les correspondants postaux, reçoivent, en outre:

1° Une rétribution calculée d'après le nombre des opérations postales effectuées et sur la base des taux indiqués ci-après:

NATURE DES OPÉRATIONS	REMISES — Par objet déposé isolément ou en cas de dépôt simultané de dix objets au plus. Gérants. Recettes auxiliaires.	Gérants. Agences postales.	Correspondants postaux.	REMISES — Par objet, en cas de dépôt de plus de dix objets à la fois. Gérants. Recettes auxiliaires.	Gérants. Agences postales.	Correspondants postaux.
	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.
Réception au guichet:						
Objets recommandés ou avec valeur déclarée, y compris les valeurs à recouvrer et colis postaux à expédier	1 70	1 70	1 70	0 70	0 70	0 70
Cotisations de la sécurité sociale, par feuille de cotisation	0 90	0 90	0 90	0 90	0 90	0 90
Emission des mandats	1 70	1 70	1 70	1 20	1 20	1 20
Payement des mandats	1 30	1 30	1 30	0 70	0 70	0 70
Payement des rentes, des coupons de rente, des pensions, des traitements de la Légion d'honneur, de la médaille militaire et des obligations des postes, télégraphes et téléphones	»	(1) 1 20	»	»	»	»
Recouvrement par valeur ou objet contre remboursement inscrit au registre n° 1189 *ter*	»	1 70	»	»	»	»
Commissions commerciales:						
Par colis, jusqu'à 10 kg	»	»	1 30	»	»	»
Par colis de plus de 10 kg	»	»	1 70	»	»	»
Opérations de la caisse nationale d'épargne, des chèques postaux et des articles d'argent, y compris le recouvrement des valeurs pour lesquelles les gérants jouent le rôle d'intermédiaires	»	1 30	1 30	»	»	»
Expédition par poste des télégrammes	»	»	1 30	»	»	»

(1) Opérations spéciales aux agences postales d'Alsace et de Lorraine du régime général.

Dans le cas où le nombre de ces opérations n'atteint pas 300 par mois, il est alloué aux gérants et correspondants postaux un *minimum de remises mensuelles dit « minimum de garantie »*, fixé sur les bases suivantes:

Jusqu'à 50 opérations par mois.....	85 F.
De 51 à 100 opérations par mois.....	170
De 101 à 200 opérations par mois.....	340
De 201 à 300 opérations par mois.....	510

Au-dessus de 300 opérations, les remises sont calculées d'après les taux unitaires indiqués ci-dessus, sans que leur montant total puisse être inférieur à 510 F par mois;

2° Les allocations spéciales suivantes:

a) Dépêches formées ou reçues par les agences postales et les correspondants postaux:

Pour chaque livraison et chaque réception de dépêches, quel que soit le nombre des dépêches dans chacune de ces opérations, par an: 420 F;

b) Relations des recettes auxiliaires avec le bureau d'attache: pour chaque passage quotidien du facteur apportant ou emportant une dépêche de ou pour le bureau d'attache, par an: 420 F;

c) Travaux de départ, d'arrivée et de redditions des comptes effectués par les gérants d'agences postales et les correspondants postaux: allocation horaire équivalente à celle perçue par les facteurs auxiliaires temporaires du service de la distribution à l'échelon de début;

d) Frais de régie:

Gérants d'agences postales, par an.. 1.360 F
Correspondants postaux, par an..... 1.020

Art. 3. — Les remises télégraphiques et téléphoniques allouées aux receveurs distributeurs et aux gérants des bureaux secondaires sont fixées ainsi qu'il suit:

1° *Remises télégraphiques.*

NATURE DES OPÉRATIONS	BUREAUX gérés par un receveur distributeur.	BUREAUX MUNICIPAUX gérés par une personne étrangère à l'administration, cabines téléphoniques, agences postales, recettes auxiliaires rurales, bureaux de navigation, postes militaires.	RECETTES auxiliaires urbaines.	POSTES électro-sémaphoriques
	francs.	francs.	francs.	francs.
a) Par télégramme de départ ou d'arrivée:				
Transmis ou reçu par appareil Morse ou Sounder.....	2 »	5 »	5 »	5 »
Transmis ou reçu par téléphone.....	1 70	4 20	4 20	4 20
b) Par télégramme de départ porté par facteur (cas d'affluence exceptionnelle des télégrammes).....	»	»	2 »	»
c) Par télégramme de transit (1) reçu ou transmis par appareil Morse ou Sounder ou par téléphone.....	1 70	4 20	»	4 20
d) Par télégramme sémaphorique:				
1° Transmission maritime.....	»	»	»	12 60
2° Transmission électrique (départ ou arrivée):				
Transmis ou reçu par Morse ou Sounder.....	»	»	»	5 »
Transmis ou reçu par téléphone.....	»	»	»	4 20
e) Par message à signaler à un navire en mer ou à un aéronef ou reçu d'un navire en mer ou d'un aéronef.....	»	»	»	12 60
f) Par avis de vue ou télégramme de vue (échanges de signaux de reconnaissance et transmission électrique).....	»	»	»	5 »

(1) On entend par télégramme de transit un télégramme qui donne lieu à une opération de réception suivie d'une opération de transmission.

2° *Remises téléphoniques.*

NATURE DES OPÉRATIONS	RECEVEURS-DISTRIBUTEURS	GÉRANTS des bureaux secondaires
	francs.	francs.
a) Par communication locale dans les réseaux de plus de 500 abonnés.....	1 20	1 20
b) Par communication locale dans les réseaux comportant au plus 500 abonnés et par communication interurbaine de départ, d'arrivée et de transit.....	1 70	2 50

Art. 4. — Toutes dispositions contraires au présent arrêté sont et demeurent abrogées.

Art. 5. — Les dispositions prévues au présent arrêté porteront effet à compter du 1er janvier 1948.

Art. 6. — Le secrétaire général des postes, télégraphes et téléphones et le directeur du budget au ministère des finances et des affaires économiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 8 juillet 1948.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
Pour le secrétaire d'Etat au budget et par délégation:
Le directeur du cabinet,
CLAUDE GRUSON.

Le secrétaire d'Etat aux postes, télégraphes et téléphones,
EUGÈNE THOMAS.

Services extérieurs.

Par arrêtés du 8 juillet 1948:

Ont été admis à faire valoir leurs droits à la retraite:

A compter du 25 septembre 1948: M. Baillbe, directeur des services extérieurs à Marseille.

A compter du 11 novembre 1948: M. Massol, chef de centre de classe exceptionnelle à Bordeaux-chèques postaux.

A compter du 29 novembre 1948: M. Le Gall, chef de centre hors classe à Paris-98.

A compter du 18 septembre 1948: M. Bonnot, inspecteur à Bourg.

A compter du 8 septembre 1948: M. Escaich, inspecteur à Toulouse.

A compter du 27 octobre 1948: M. Goguelat, inspecteur à Clermont-Ferrand, services télégraphiques et téléphoniques.

A compter du 12 octobre 1948: M. Leygonie, inspecteur à Paris-services télégraphiques et téléphoniques.

A compter du 11 octobre 1948: M. Beaumont, receveur de 2e classe à Civray (Vienne).

A compter du 21 novembre 1948: M. Divoy, receveur de 2e classe, faisant fonctions de receveur de 1re classe à Paris-110.

A compter du 13 janvier 1949: M. Chabanis, receveur de 2e classe à Vendôme.

A compter du 7 septembre 1948: M. Darcoize, receveur de 2e classe à Batna (Constantine)

A compter du 27 novembre 1948: M. Husson, receveur de 2e classe à Chateaulin (Finistère).

A compter du 7 octobre 1948: M. Massicot, receveur de 2e classe à Drancy.

Ont été nommés sur place et titularisés dans le grade correspondant:

Chef de centre de 1re classe: M. Izambart, chef de centre de 2e classe à Brive-télégraphes et téléphones.

Chef de centre de 2e classe: M. Fanlon, chef de centre de 3e classe à Bordeaux-Aquitaine.

Ont été mutés, les receveurs de 2e classe désignés ci-après:

A Nice-Garibaldi: M. Flouron, de Prades (Pyrénées-Orientales).

A Paris-102: M. Macabiou, de Bezons (Seine-et-Oise).

A Bobigny (Seine): M. Cendres de Sézanne (Marne).

A été réintégré, à partir du 21 juin 1948, en qualité de receveur de 2e classe à Mauriac (Cantal), M. Deleuze, précédemment en congé de longue durée.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Décret du 13 juillet 1948 portant nomination dans la Légion d'honneur.

Par décret en date du 13 juillet 1948, pris sur le rapport du président du conseil des ministres et du garde des sceaux, ministre de la justice, vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur en date du 30 juin 1948 portant que la nomination faite aux termes du présent décret n'a rien de contraire aux lois, décrets et règlements en vigueur, est nommé dans l'ordre national de la Légion d'honneur, à titre militaire (avec traitement):

Au grade de chevalier.

M. Asope (Christian), surveillant principal des services pénitentiaires coloniaux; 23 ans 4 jours de services effectifs, dont 11 ans 11 mois, 26 jours en mer ou aux colonies. Campagnes: 12.

Décret du 15 juillet 1948 portant nominations de magistrats.

Par décret en date du 15 juillet 1948, sont *nommés au grade de juge de 2e classe* et maintenus dans leurs fonctions actuelles:

(A compter du 1er juin 1948.)

MM.

Barat, juge de 3e classe au tribunal de première instance de Melun.

Bertholon, juge d'instruction de 3e classe au tribunal de première instance de Meaux.

Heyden, juge d'instruction de 3e classe au tribunal de première instance de Mantes.

Magnan, juge d'instruction de 3e classe au tribunal de première instance de Saintes.

Ransac, juge de 3e classe au tribunal de première instance de Mont-de-Marsan.

Verdant, juge d'instruction de 3e classe au tribunal de première instance d'Autun.

(A compter du 1er juillet 1948.)

MM.

Frouin, juge de 3e classe au tribunal de première instance de Jonzac.

Scherrer, juge de 3e classe au tribunal de première instance d'Arbois.

Décret du 15 juillet 1948 portant nominations dans la magistrature.

Par décret en date du 15 juillet 1948, sont nommés au grade de substitut du procureur de la République de 2e classe et maintenus dans leurs fonctions actuelles:

(A compter du 1er juin 1948.)

MM.

D'Aubert, substitut du procureur de la République de 3e classe près le tribunal de première instance de Saint-Malo.

Bronner, substitut du procureur de la République de 3e classe, mis à la disposition du commissariat des affaires allemandes et autrichiennes.

Cruvellie, substitut du procureur de la République de 3e classe près le tribunal de première instance de Cahors.

Fourcade, substitut du procureur de la République de 3e classe près le tribunal de première instance de Guéret.

Joucla, substitut du procureur de la République de 3e classe près le tribunal de première instance de Libourne.

Malbec, substitut du procureur de la République de 3e classe près le tribunal de première instance d'Auch.

Mefort, substitut du procureur de la République de 3e classe près le tribunal de première instance de Laval.

Savinaud, substitut du procureur de la République de 3e classe près le tribunal de première instance de Troyes.

(A compter du 1er juillet 1948.)

MM.

Flise, substitut du procureur de la République de 3e classe près le tribunal de première instance de Charleville.

Marie-Cardine, substitut du procureur de la République de 3e classe près le tribunal de première instance de Laon.

Soude, substitut du procureur de la République de 3e classe près le tribunal de première instance de Dieppe.

Décret du 15 juillet 1948 portant nominations dans la magistrature.

Par décret en date du 15 juillet 1948, sont *nommés juges suppléants rétribués pour exercer* leurs fonctions dans les ressorts des cours d'appel de:

Douai. — Mlle Aucourt (Denise-Marie), avocat stagiaire.

Riom. — M. Dufayet (Camille-Antoine-Roger), avocat stagiaire.

Aix. — M. Filip (Pierre-Justin-Charles-Marie), avocat stagiaire.

Orléans. — Mlle Pradain (Nicole-Paulette-Monique), avocat stagiaire.

Besançon. — M. Vagne (Jean-Marie-Ernest-Joseph), avocat stagiaire.

Montpellier. — Mme de Maulde, née Mazard (Françoise-Anne-Marie-Suzanne), avocat stagiaire, docteur en droit.

Rouen. — M. Devouassoud (Jacques-François-Léon), avocat stagiaire.

Aix. — Mlle Bruneau (Suzanne-Paulette-Marcelle), avocat stagiaire.

Rouen. — M. Barthelemy (Paul-Louis-Jean), avocat stagiaire.

Nîmes. — M. Beteille (Raoul-Henri-René), avocat stagiaire.

Orléans. — M. Toubol (Raymond-Matho-Esther), avocat stagiaire.

Caen. — M. Couzin (Paul-Jean-Marie), avocat stagiaire.

Angers. — M. Bois (Louis-Stanislas-Pierre), avocat stagiaire.

Montpellier. — M. Grenet (Jean-Louis-Daniel-Georges), avocat stagiaire.

Colmar. — M. Adele (Aymon-Eugène), avocat stagiaire.

Caen. — M. Bigeon (René-Louis), avocat stagiaire.

Rennes. — M. Cochonneau (Joseph-Aristide-Emilien), avocat stagiaire.

Caen. — M. Monboisset (Jean-Jacques), avocat stagiaire.

Nancy. — M. Paulot (Jacques-Joseph-André), avocat stagiaire.

Rennes. — M. Porcheron (Jacques-Henri-Emile), avocat stagiaire.

Douai. — M. Voog (Pierre), avocat stagiaire.

Décrets portant nominations dans la magistrature.

Rectificatif au *Journal officiel* du 7 juillet 1948: page 6596, 2e colonne, 16e ligne, au lieu de: « Par décret en date du 5 juin », lire: « Par décret en date du 5 juillet »; 22e ligne, au lieu de: « Décret du 5 juin », lire: « Décret du 5 juillet »; 3e colonne, 27e ligne, au lieu de: « Cour d'appel d'Alger », lire: « Cour d'appel d'Angers »; 28e ligne, au lieu de: « Mme Nicolitch », lire: « Mme Nikolitch »; 56e ligne, au lieu de: « M. Cossec », lire: « M. Cossec ».

Emoluments dus pour la reconstitution des registres de l'état civil dont un exemplaire a été détruit par suite d'un sinistre ou faits de guerre.

Le garde des sceaux, ministre de la justice, et le ministre des finances et des affaires économiques,

Vu la loi du 1er juin 1918;

Vu l'ordonnance du 9 août 1944 portant rétablissement de la légalité républicaine sur le territoire de la France métropolitaine, et notamment son article 5;

Vu la loi validée du 1er décembre 1940 modifiant l'article 9 de la loi du 18 octobre 1919;

Vu l'arrêté validé du 10 février 1942, modifié par l'arrêté du 10 avril 1947,

Arrêtent:

Article unique. — Les articles 1er et 2 de l'arrêté du 10 février 1942, modifié par l'arrêté du 10 avril 1947, sont à nouveau modifié ainsi qu'il suit:

« *Art.* 1er. — Les émoluments dus pour la copie des registres de l'état civil dont les doubles ont été détruits par suite d'un sinistre ou de faits de guerre sont fixés, dans le ressort de chaque cour d'appel, par le procureur général, dans la limite des maxima ci-après:

« 15 F par acte de naissance, de reconnaissance ou de décès;

« 22 F par acte de mariage ou de transcription de jugement.

« *Art.* 2. — Il est alloué, en outre, au greffier en chef du tribunal de première instance, chargé de collationner la copie et d'en certifier l'exactitude, un émolument fixé dans les mêmes conditions, et dans la limite de 4 F par acte de naissance, de reconnaissance ou de décès, et de 8 F par acte de mariage ou de transcription de jugement. »

Fait à Paris, le 7 juillet 1948.

Le garde des sceaux, ministre de la justice,
ANDRÉ MARIE.

Le ministre des finances
et des affaires économiques,

Pour le secrétaire d'Etat et par délégation:
Le directeur du cabinet,
CLAUDE GRUSON.

Emoluments dus pour la reconstitution des registres de l'état civil dont les deux exemplaires ont été détruits par suite d'un sinistre ou de faits de guerre.

Le garde des sceaux, ministre de la justice, et le ministre des finances et des affaires économiques,

Vu la loi du 15 décembre 1923 relative à la reconstitution des actes et archives détruits dans les départements par suite des événements de guerre,

Vu le décret du 30 octobre 1925 portant règlement d'administration publique pour l'application de ladite loi;

Vu l'arrêté du 30 octobre 1925 instituant les commissions chargées de reconstituer les actes de l'état civil dont les deux exemplaires ont été détruits ou qui n'ont pas été régulièrement dressés par suite de la guerre;

Vu l'arrêté du 24 janvier 1946 fixant la rétribution des secrétaires des commissions de reconstitution des actes de l'état civil;

Vu l'arrêté du 12 février 1947, modifié par l'arrêté du 22 juillet 1947, fixant la liste des registres de l'état civil à reconstituer dans le ressort de chaque cour d'appel, et notamment les membres des commissions de reconstitution;

Vu l'arrêté du 9 août 1947 portant nomination des secrétaires des commissions de reconstitution des actes de l'état civil,

Arrêtent:

Art. 1er. — La rétribution des secrétaires des commissions de reconstitution des actes de l'état civil instituées par l'arrêté du 30 octobre 1925 est fixée, dans le ressort de chaque cour d'appel, par le procureur général dans la limite des maxima ci-après:

15 F par acte reconstitué de naissance, de reconnaissance ou de décès.

22 F par acte reconstitué de mariage ou de transcription de jugement.

Art. 2. — Il est alloué, en outre, au secrétaire chargé de collationner l'acte reconstitué et d'en vérifier la conformité avec les documents ayant servi à la reconstitution, un émolument fixé dans les mêmes conditions, et dans la limite de 4 F par acte de naissance, de reconnaissance ou de décès, et de 8 F par acte de mariage ou de transcription de jugement.

Fait à Paris, le 7 juillet 1948.

Le garde des sceaux, ministre de la justice,
ANDRÉ MARIE.

Le ministre des finances
et des affaires économiques,

Pour le secrétaire d'Etat et par délégation:
Le directeur du cabinet,
CLAUDE GRUSON.

Complément à la liste des registres de l'état civil à reconstituer.

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu la loi du 15 décembre 1923 relative à la reconstitution des actes et archives détruits dans les départements par suite des événements de guerre, modifiée par la loi provisoirement applicable du 6 février 1941;

Vu l'article 5, alinéa second du décret du 30 octobre 1925 portant règlement d'administration publique pour l'application de ladite loi;

Vu l'arrêté du 12 février 1947 fixant la liste des registres de l'état civil à reconstituer dans le ressort de chaque cour d'appel, et notamment les membres des commissions de reconstitution;

Vu les arrêtés des 22 juillet 1947, 22 décembre 1947, 23 mars 1948 et 8 avril 1948, modifiant l'arrêté du 12 février 1947 précité;

Vu l'arrêté du 9 août 1947, nommant les secrétaires des commissions de reconstitution des actes de l'état civil, modifié par les arrêtés des 22 décembre 1947, 23 mars 1948 et 8 avril 1948 précités,

Arrête:

Art. 1er. — La liste des registres de l'état civil à reconstituer, publiée au tableau A annexé aux arrêtés des 12 février 1947, 22 juillet 1947, 22 décembre 1947, 23 mars 1948 et 8 avril 1948, est complétée ainsi qu'il suit:

COMMUNE	NATURE DES ACTES DÉTRUITS	ANNÉE
	Cour d'appel de Bourges.	
	DÉPARTEMENT DE LA NIÈVRE	
	Arrondissement de Nevers.	
	Canton de Decize.	
Druy-Parigny..	Actes de naissance, mariage, décès....	1er janvier 1941 au 9 décembre 1941.

Art. 2. — La liste des membres des commissions de reconstitution des actes de l'état civil, publiée au tableau B annexé aux arrêtés des 12 février 1947, 22 juillet 1947, 22 décembre 1947, 23 mars 1948 et 8 avril 1948, est complétée ainsi qu'il suit:

COUR D'APPEL DE BOURGES

Département de la Nièvre.

Commission de l'arrondissement de Nevers (5 membres).

MM. Aujollet (Jean-Raymond), juge de paix du canton de Decize, président.
Valentin (François), maire de Druy-Parigny.
Baillais (André), curé de Druy-Parigny.
Duval (Jacques), conseiller municipal à Druy-Parigny
Maillault (René), conseiller municipal à Druy-Parigny.

Art. 3. — L'arrêté du 9 août 1947, nommant les secrétaires des commissions de reconstitution des actes de l'état civil, modifié par les arrêtés des 22 décembre 1947, 23 mars 1948 et 8 avril 1948 précités, est complété ainsi qu'il suit:

COUR D'APPEL DE BOURGES

Département de la Nièvre.

Commission de l'arrondissement de Nevers.

M. Lafferrayrie (Robert), instituteur, secrétaire de la mairie de Druy-Parigny.

Fait à Paris, le 7 juillet 1948.

ANDRÉ MARIE.

Liste des candidats admis au concours ouvert pour le recrutement des greffiers en Algérie.

La commission d'examen siégeant à Alger a arrêté ainsi qu'il suit la liste des candidats admis au concours ouvert les 23 et 24 juin 1948 pour le recrutement de greffiers en Algérie:

MM.
1 Picavet (Albert).
2 Ouazan (Lucien).
3 Simon (Lucien).
4 Medjaher (Djilali).
5 Podevin (Claude).
6 Maghmouli (Mohammed).
7 Mingalon (André).
8 Snanedj (Henri).
9 Vannière (Lucien).
10 Puig (Michel).
11 Baali (Ahmed).
12 Halimi (Lucien).

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Procès-verbal d'échange de ratifications sur l'accord culturel entre la France et les Pays-Bas signé à Paris le 19 novembre 1946.

Le procès-verbal d'échange de ratifications sur l'accord culturel entre la France et les Pays-Bas signé à Paris le 19 novembre 1946 a été fait à Paris, le 7 juillet 1948, à douze heures trente.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Décret du 10 juillet 1948 approuvant les modifications apportées aux statuts d'une association reconnue d'utilité publique.

Par décret en date du 10 juillet 1948, ont été approuvées les modifications apportées à ses statuts par l'association reconnue d'utilité publique dite Société de l'histoire de l'art français, dont le siège est à Paris.

Médaille d'honneur des sapeurs-pompiers (*suite*).

ARDENNES

Médaille d'or.

M. Dave (Léon), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Coulommes.

Médaille de vermeil.

MM.
Brimont (Fernand), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Villers-devant-le-Thour.
Laygue (Alfred), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Vireux-Molhain.
Robail (Ovide), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Dom-le-Mesnil.
Simon (Antoine), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Saulces-Champenoises.
Tisserand (Victor), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Vendresse.

Médaille d'argent.

MM.
Affard (Marcel), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Herpy-l'Arlésienne.
Aubin (Léon), caporal, corps de sapeurs-pompiers d'Avaux.
Angely (Jacques), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Vouziers.
Bienaimé (Charles), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Apremont-sur-Aire.
Blavier (Henri), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Vendresse.
Bouchet (Fernand), sergent fourrier, corps de sapeurs-pompiers de Grivy-Loisy.
Bouchez (Pierre), sous-lieutenant, chef du corps de sapeurs-pompiers d'Avaux.
Brislert (André), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Villers-devant-le-Thour.
Caurette (André), caporal clairon, corps de sapeurs-pompiers d'Avaux.
Charneux (Marceau), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Poix-Terron.
Charlogne (Léon), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Laurent.
Cheyere (Emile), sapeur clairon, corps de sapeurs-pompiers de Herpy.
Collard (Georges), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de la Ferté.
Dechamps (Marcel), lieutenant honoraire, corps de sapeurs-pompiers d'Avaux.
Defforges (Robert), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Machault.
Deleau (Alfred), adjudant, corps de sapeurs-pompiers de Chaumont-Porcien.
Delhalle (Léon), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Revin.
Deville (Marcel), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Poix-Terron.
Didier (Albert), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Verpel.
Doublet (Jules), sergent, corps de sapeurs-pompiers de la Ferté.
Drère (Louis), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Sedan.
Dufour (Séraphin), sapeur, corps de sapeurs-pompiers des Quatre-Champs.
Faucheux (Robert), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Poix-Terron.
Flammand (Victor), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Secheval.
Flotentin (Georges), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Verpel.
Fricoteau (Maurice), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Grivy-Loisy.
Gales (Georges), caporal-mécanicien, corps de sapeurs-pompiers de Machault.
Gillet (Gaston), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de la Ferté.
Gornard (Elie), sergent clairon, corps de sapeurs-pompiers de Rimogne.
Grandjean (Marcel), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Vouziers.
Guillard (Jean), caporal, corps de sapeurs-pompiers de la Ferté.
Herbin (Augustin), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Villers-devant-le-Thour.
Hodier (Charles), caporal, corps de sapeurs-pompiers de la Ferté.
Hureaux (Eugène), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Poix-Terron.
Jacquet (René), adjudant, corps de sapeurs-pompiers de Machault.
Jolin (Victor), caporal porte-lance, corps de sapeurs-pompiers de Dom-le-Mesnil.
Lallement (Joseph), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Verpel.
Langlais (André), sergent-major, corps de sapeurs-pompiers de Signy-l'Abbaye.
Lefèvre (Henri), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Villers-devant-le-Thour.
Lemoine (Marc), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Grivy-Loisy.
Lenaerts (Henri), caporal, corps de sapeurs-pompiers d'Apremont-sur-Aire.
Lenoble (Gaston) sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de la Sabotterie.
Lepage (Jean), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de la Ferté.
Lizot (Robert), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers d'Eteignières.
Maingault (Raoul), adjudant, corps de sapeurs-pompiers d'Avaux.
Martin (Georges), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Sedan.
Mercier (Marcel), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Vendresse.
Miquel (Jules), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Vendresse.
Neveux (Charles), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Vendresse.
Pierot (Charles), caporal), corps de sapeurs-pompiers de Machault.
Piot (Marcel), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Villers-devant-le-Thour.
Potier (Rémi), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de la Sabotterie.
Rémy (David), sapeur clairon, corps de sapeurs-pompiers de Verpel.
Richelet (Jean), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Grivy-Loisy.
Ronsin (Cyrille), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Viel-Saint-Rémy.
Robert (André), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Apremont-sur-Aire.
Saucourt (Marc), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de la Sabotterie.
Saucourt (Yves), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de la Sabotterie.
Sauvage (Paul), sergent, corps de sapeurs-pompiers d'Avaux.
Simon (Marc), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Machault.
Simon (Marius), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de la Sabotterie.
Thomas (Octave), capitaine, corps de sapeurs-pompiers de Poix-Terron.
Verraux (Louis), sapeur tambour, corps de sapeurs-pompiers de Rimogne.
Vialette (Pierre), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Poix-Terron.

AUBE

Médaille d'or.

MM.
Darce (Edouard), sapeur clairon, corps de sapeurs-pompiers de Bercenay-en-Othe.
Jacquinot (André), sergent fourrier, corps de sapeurs-pompiers de Villery.
Leconte (Claude), lieutenant honoraire, corps de sapeurs-pompiers de Chaource.
Parisot (Octave), sous-lieutenant honoraire, corps de sapeurs-pompiers de Chaource.
Petitjean (Edouard), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Rémy-sous-Barbuise.
Villain (Fernand), sergent fourrier, corps de sapeurs-pompiers des Croûtes.

Médaille de vermeil.

MM.
Berthoux (Alphonse), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Plaines-Saint-Lange.
Carré (Alfred), sergent honoraire, corps de sapeurs-pompiers de Macey.
Clément (Maurice), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Bligny.
Dermy (Jules), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Bréviandes.
Dosières (René), sergent tambour, corps de sapeurs-pompiers de Pargues.
Drège (Maxime), lieutenant honoraire, corps de sapeurs-pompiers de Macey.
Granche (Palmyre), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Germain.
Millard (Lucien), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Germain.
Régnier (André), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Savières.
Ribault (René), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Bligny.
Taupin (Fernand), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Précy-Notre-Dame.
Taupin (Léon), sous-lieutenant honoraire, corps de sapeurs-pompiers de Précy-Notre-Dame.
Trumet (Germain), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Assenay.
Viard (Fernand), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers d'Avirey-Lingey.
Warenne (Félicien), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Montangon.

Médaille d'argent.

MM.
Adam (Henri), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Lyé.
André (Louis), clairon, corps de sapeurs-pompiers de la Villeneuve-au-Chêne.
Arcelin (Gustave), sergent, corps de sapeurs pompiers de Cunfin.
Audige (Gaston), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Chessy-les-Prés.
Bailly (Gaston), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Bayel.
Rabat (Roland), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Aubin.
Barbier (Lucien), sergent, corps de sapeurs pompiers de Pont-sur-Seine.
Baudry (Joseph), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Villenauxe-la-Grande.
Bauley (Maurice), sapeur, corps de sapeurs pompiers de Vanlay.
Bavay (Auguste), caporal, corps de sapeurs-pompiers d'Avant-les-Marcilly.
Bellot (Ariste), sergent major, corps de sapeurs-pompiers de Pargues.
Berlot (Raymond), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Chamoy.
Bernard (Edmond), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Rémy-sous-Barbuise.
Bernard (Georges), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Laine-aux-Bois.
Bertrand (Louis), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Courteron.
Bessac (Roger), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Brienne-le-Château.
Boillot (Georges, sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Bar-sur-Seine.
Bonnel (Louis), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Bar-sur-Seine.
Boucherat (André), sapeur clairon, corps de sapeurs-pompiers de Chessy-les-Prés.
Boulin (Edmond), clairon, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Rémy-sous-Barbuise.
Bourcier (Marcel), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Lesmont.
Boutiot (Jules), caporal fourrier, corps de sapeurs-pompiers de la Villeneuve-au-Chêne.
Bouverot (Marcel), caporal fourrier, corps de sapeurs-pompiers de Cussangy.
Brandon (Gaston), clairon, corps de sapeurs-pompiers de Balignicourt.

Brandon (Lucien), clairon, corps de sapeurs-pompiers de Balignicourt.
Breiet (Marcel), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Breviandes.
Breugnot (Gabriel), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Ville-sous-Laferté.
Caillot (Julien), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Jean-de-Bonneval.
Cappe (Georges), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Balignicourt.
Carra (Paul), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Souligny.
Celce (Emile), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Loches-sur-Ource.
Chapput (Marius), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Balignicourt.
Chaulet (Louis), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Bernon.
Chollot (Germain), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Courteron.
Choppin (Camille), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers d'Arrembecourt.
Claire (Marcel), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Balignicourt.
Clemendot (Albert), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Jean-de-Bonneval.
Clemendot (Lucien), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Villery.
Clementine (Marceau), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers d'Estissac.
Cligny (Camille), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Bar-sur-Seine.
Cligny (Jules), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Bar-sur-Seine.
Collat (Régis), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Aubin.
Collet (Armand), sergent fourrier, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Aubin.
Colson (Paul), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Lupien.
Colson (Robert), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Laines-aux-Bois.
Corniot (Bernard), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Piney.
Cottel (Marcel), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Bouilly.
Courlot (Paul), corps de sapeurs-pompiers de Cunfin.
Crossette (Georges), caporal, corps de sapeurs-pompiers de la Villeneuve-au-Chêne.
Darvogne (Maurice), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de la Villeneuve-au-Chêne.
Defert (Louis), sergent corps de sapeurs-pompiers de Chaource.
Delacroix (Robert), caporal, corps de sapeurs-pompiers d'Aix-en-Othe.
Denuilly (Georges), caporal clairon, corps de sapeurs-pompiers de Cunfin.
Derson (Télémaque), sergent, corps de sapeurs-pompiers de la Saulsotte.
Desquest (René), sergent, corps de sapeurs-pompiers d'Aix-en-Othe.
Devanlay (Raoul), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Vaudes.
Devivier (Henri), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Pars-les-Chavanges.
Dite (Marcel), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Oulph.
Dossot (Adrien), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Bréviandes.
Doue (Olivier), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Lye.
Doussot (Georges), sapeur-tambour, corps de sapeurs-pompiers de Lusigny-sous-Barse.
Dubois (Olivier), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Savières.
Dubreuil (Armand), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Courteron.
Dubreuil (Léon), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Gye-sur-Seine.
Dubreuil (Lucien), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Courteron.
Dufraigne (Jean), sergent fourrier, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Nicolas-la-Chapelle.
Enfert (René), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Aubin.
Fandart (Abel), caporal-fourrier, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Mesmin.
Faytre (Marius), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Lupien.
Feste (Henri), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Macey.
Fevre (Camille), sergent-major, corps de sapeurs-pompiers de Macey.
Fevre (Prosper), sergent fourrier, corps de sapeurs-pompiers de Pargues.
Fevre (Roger), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Macey.
François (Louis), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de la Saulsotte.
Fuhrer (Maurice), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Phal.
Gatouillat (Charles), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Quincey.
Gatouillat (Léon), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Messon.
Girardot (Marcel), clairon, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Etienne-sous-Barbuise.
Godin (Jules), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Chaource.
Gouet (Marcel), brigadier, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Aubin.
Gradot (Julien), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Soulaines.
Grandremy (Maurice), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Bligny.
Guerard (Fernand), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Chaource.
Guichard (Charles), caporal, corps de sapeurs-pompiers de la Villeneuve-au-Chêne.
Guyot (Georges), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Rémy-sous-Barbuise.
Herard (Lucien), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Pars-lès-Romilly.
Huard (Emile), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Chennegy.
Hugel (Eugène), sapeur tambour, corps de sapeurs-pompiers de Landreville
Hugot (André), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Coursan-en-Othe.
Hugot (Fernand), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Pouange.
Huot (Marcel), sergent, corps de sapeurs-pompiers d'Amance.
Hutin (Louis), caporal clairon, corps de sapeurs-pompiers de Bouilly.
Izabel (Gabriel), sapeur clairon, corps de sapeurs-pompiers de Pars-lès-Chavanges.
Jacquier (Marcel), clairon, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Rémy-sous-Barbuise.
Jamard (Emile), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Chessy-les-Prés.
Jaquinet (Camille), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Chaource.
Jeanson (Marcel), caporal, corps de sapeurs-pompiers d'Arrembecourt.
Jorry (Gaston), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Vanlay.
Lacuile (Pierre), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Chervey.
Lahaye (Gabriel), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Villenauxe-la-Grande.
Lalende (Marcel), clairon, corps de sapeurs-pompiers de Bligny.
Laliat (Georges), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Aix-en-Othe.
Larmarange (Gabriel), caporal, corps de sapeurs-pompiers d'Amance.
Lassere (Charles), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Planty.
Laurent (Gabriel), clairon, corps de sapeurs-pompiers de Souligny-les-Etangs.
Lauxerrois (Charles), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Aubin.
Leclerc (André), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Lagesse.
Ledhuy (René), caporal fourrier, corps de sapeurs-pompiers de Torcy-le-Petit.
Léger (Marie), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Aubin.
Lecue (René), caporal honoraire, corps de sapeurs-pompiers de Pont-sur-Seine.
Lenfume (Roger), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Laines-aux-Bois.
Lenoir (Henri), caporal clairon, corps de sapeurs-pompiers de Coursan-en-Othe.
Lenoir (Jules), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Bar-sur-Seine.
Levêque (Albert), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Mesnil-Lettre.
Levêque (Roger), caporal clairon, corps de sapeurs-pompiers de Piney.
Livin (René), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Marcilly-le-Hayer.
Lochey (Pierre), caporal fourrier, corps de sapeurs-pompiers de Courteron.
Loison (Pierre), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Bréviandes.
Luxin (Jules), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Thieffrain.
Magnier (Clément), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Estissac.
Mallet (Georges), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Montangon.
Martin (Alphonse), sergent major, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Lupien.
Martin (Georges), caporal honoraire, corps de sapeurs-pompiers de Chaource.
Martin (Lucien), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Chaource.
Massin (Emile), clairon, corps de sapeurs-pompiers de Bessy
Merat (André), sapeur clairon, corps de sapeurs-pompiers de Pars-lès-Chavanges.
Meurant (Ferdinand), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Bréviandes.
Michaut (Marcel), clairon, corps de sapeurs-pompiers de Bréviandes.
Millard (Charles), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Brienne-le-Château.
Mocquery (Maurice), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Macey.
Mouy (Paul), clairon, corps de sapeurs-pompiers de Joncreuil.
Noble (Georges), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Bagneux-la-Fosse.
Nodin (Marcel), caporal clairon, corps de sapeurs-pompiers de Chaource
Nosley (Emile), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Bouilly.
Ortillon (Théophile), tambour, corps de sapeurs-pompiers d'Arrembecourt.
Oudin (Mary), clairon, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Jean-de-Bonneval.
Papillon (Emile), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Macey.
Pauvre (Lucien), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Laines-aux-Bois.
Payn (Raymond), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Jean-de-Bonneval.
Person (Emmanuel), caporal, corps de sapeurs pompiers de Chaource.
Petit (Louis), sergent-major, corps de sapeurs-pompiers de Thieffrain.
Philippe (Roger), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Pargues.
Picard (Henri), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Aubin.
Pinsot (Louis), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Chamoy.
Piot (Gustave), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Pargues
Placet (Roger), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Plaines-Saint-Lange.
Pontallier (Robert), caporal, corps de sapeurs-pompiers d'Aix-en-Othe.
Quintin (Bernard), caporal clairon, corps de sapeurs-pompiers de Lusigny-sur-Barse
Raoult (Daniel), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers d'Assenay.
Richer (Lucien), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Pouy-sur-Vannes.
Rigault (Pierre), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Marcilly-le-Hayer.
Rilliot (Maurice), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Laines-aux-Bois.
Roger (Raymond), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Vanlay.
Rousseau (Marceau), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Aix-en-Othe.

Royer (Lucien), clairon, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Etienne-sous-Barbuise.
Royer (Marcel), clairon, corps de sapeurs-pompiers de Bernon.
Royer (Maurice), clairon, corps de sapeurs-pompiers de Pargues.
Ruelle (Alix), sapeur honoraire, corps de sapeurs-pompiers de Macey.
Schmitt (Victor), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Chennegy.
Schönbächler (Léon), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Macey.
Schönbächler (Victor), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Macey.
Sébille (Roger), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Luyères.
Séguin (Raymond), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de la Motte-Villy.
Sevestre (Pierre), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Aubin.
Soufflet (Pierre), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Macey.
Streiff (Marcel), clairon, corps de sapeurs-pompiers de Coursan-en-Othe.
Supplice (Roger), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Arrembécourt.
Théolissat (Fernand), adjudant, corps de sapeurs-pompiers de Bar-sur-Seine.
Thillerot (Emile), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Thieffrain.
Thiney (Camille), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Bernon.
Thiney (Maurice), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Vanlay.
Thomas (Georges), caporal fourrier, corps de sapeurs-pompiers de Bessy.
Thomas (Paul), caporal, corps de sapeurs-pompiers d'Estissac.
Thomassin (André), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Gye-sur-Seine.
Thomassin (Arthur), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Torcy-le-Petit.
Tirran (Julien), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Bessy.
Tisserant (André), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Dosches.
Toussaint (Robert), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Germain.
Urbain (Georges), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Bayel.
Vicherat (Geoffroy), tambour), corps de sapeurs-pompiers de Bouilly.
Vallon (André), sergent, corps de sapeurs-pompiers d'Arrembecourt.
Velut (Georges), sapeur honoraire, corps de sapeurs-pompiers de Macey.
Viardot (Charles), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Lagesse.
Villain (Henri), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Aubin.
Vot (Marcel), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Bernon.

AUDE

Médaille de vermeil.

M. Biau (Adrien), sapeur tambour, corps de sapeurs-pompiers de Montréal.

Médaille d'argent.

M. Rey (Elie), sergent-major, corps de sapeurs-pompiers de Montréal.

AVEYRON

Médaille de vermeil.

M. Coudere (Louis), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Naucelle.

Médaille d'argent.

M. Stouvenel (Paul), caporal, corps de sapeurs-pompiers d'Espalion.

BOUCHES-DU-RHONE

Médaille d'or.

M. Fage (Jean-Marie), adjudant, corps de sapeurs-pompiers de Port-Saint-Louis-du-Rhône.

Médaille de vermeil.

M. Demonteau (Henri), commandant honoraire, corps de sapeurs-pompiers de Salon.

Médaille d'argent.

MM.
Augarde (Iréné), sergent mécanicien, corps de sapeur-pompiers d'Aix-en-Provence.
Barbier (Justin), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Martin-de-Crau.
Bouze (Adrien), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Aix-en-Provence.
Deluc (Maurice), sergent, corps de sapeurs-pompiers d'Aix-en-Provence.
Forte (Antoine), caporal, corps de sapeurs-pompiers des Milles.
Galeron (Claude), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Etienne-du-Grès.
Galeron (Jean-Marie), adjudant, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Etienne-du-Grès.
Galeron (Marius), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Etienne-du-Grès.
Gillio (Henri), sapeur clairon, corps de sapeurs-pompiers d'Aix-en-Provence.
Isnard (Henri), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Martin-de-Crau.
Michel (Louis), adjudant, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Martin-de-Crau.
Olivier (Emile), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Aix-en-Provence.
Richaud (Albert), sapeur mécanicien, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Martin-de-Crau.

CALVADOS

Médaille d'or.

MM.
Biard (Eugène), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Trévières.
Brindost (Victor), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Gatien-des-Bois.
Houssaye (Eugène), caporal clairon, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Gatien-des-Bois.
James (Louis), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers d'Hermanville.
Maugard (Alphonse), caporal tambour, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Gatien-des-Bois.

Médaille de vermeil.

MM.
Bance (Joseph), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Bonnebosq.
Brion (Emile), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de l'Hôtellerie.
Lavallée (Emile), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Denis-de-Mère.
Lecomte (Jules), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Bonnebosq.
Morand (François), l'eutenant, corps de sapeurs-pompiers de la Hoguette.

Médaille d'argent.

MM.
Aubin (Théodore), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Sylvain.
Delaunay (Léopold), sergent fourrier, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Contest.
Deslandes (Léonce), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Sylvain.
Dolley (Joseph), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Cormolain.
Duplessis (Alfred), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Beaumont-en-Auge.
Enault (Maurice), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Courseulles-sur-Mer.
Groult (Joseph), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Bonneville-la-Louvet.
Lebaron (Alfred), sergent fourrier, corps de sapeurs-pompiers de Thury-Harcourt.
Lechartier (Eugène), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Sainte-Honorine-du-Fay.
Lecoq (Auguste), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Bonneville-la-Louvet.
Lecroisey (Alexandre), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers d'Ambile.
Ledard (André), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Courseulles sur-Mer.
Lemarchand (Anésiphe), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Contest.
Leroy (Georges), caporal, corps de sapeurs-pompiers d'Hermanville.
Lesage (Célestin), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Courseulles-sur-Mer.
Marie (André), sapeur lancier, corps de sapeurs-pompiers d'Ouistreham.
Mauger (Cyrille), adjudant, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Contest.
Mouchel (Eugène), caporal fourrier, corps de sapeurs-pompiers de l'Hôtellerie.
Passard (Lucien), sergent, corps de sapeurs-pompiers de l'Hôtellerie.
Pasqué (Francis), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Bonnebosq.
Plouvier (Paul), sergent fourrier, corps de sapeurs-pompiers de Trouville-sur-Mer.
Toutain (Jules), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de l'Hôtellerie.
Verrier (Robert), sergent fourrier, corps de sapeurs-pompiers de Bonnebosq.
Vincent (Louis), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Trouville-sur-Mer.

CANTAL

Médaille d'or.

M. Niocel (Eugène), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Valuejols.

Médaille de vermeil.

M. Pautard (Eugène), adjudant honoraire, corps de sapeurs-pompiers de Murat.

Médaille d'argent.

MM.
Barthélemy (Vital), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Coren.
Barthomeuf (Joseph), sergent major, corps de sapeurs-pompiers de Coren.
Brun (Jean), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Coren.
Delair (Armand), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Coren.
Delorme (Jacques), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Coren.
Dumas (Emmanuel), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Coren.
Hurgon (Philippe), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Ferrières-Saint-Mary.
Ginhac (Antonin), sergent-chef, corps de sapeurs-pompiers de Paulhac.
Guillaume (Pierre), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Riom-ès-Montagnes.
Leger (Antoine), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Pradiers.
Lhours (Louis), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Paulhac.
Malguid (Roger), sergent, corps de sapeurs-pompiers d'Ydes.
Maury (Pierre), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Riom-ès-Montagnes.
Meiniel (Julien), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Saturnin.
Meyniel (Jean), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Coren.
Monier (François), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Saturnin.
Oleron (Casimir), caporal-chef, corps de sapeurs-pompiers de Paulhac.
Pentecoste (Jacques), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Pradiers.
Querel (Jean), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Massiac.
Rispal (Pierre), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Riom-ès-Montagnes.

Salesse (Pierre), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Ydes.
Vayron (Jacques), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Rézentières (à titre posthume).
Venières (Casimir), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Rézentières.

CHARENTE

Médaille d'argent.

MM.
Belly (Roger), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Cognac.
Bonnin (James), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Cognac.
Brumeau (Henri), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Jarnac.
Fort (Anselme), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Jarnac.
Godinaud (Jean), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Cognac.
Guillemin (Albert), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Jarnac.
Joüi (Armand), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Jarnac.

CHARENTE-MARITIME

Médaille de vermeil.

M. Tisseraud (Maximin), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Gémozac.

Médaille d'argent.

MM.
Archelaüs (René), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Royan.
Auge (Albert), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Bords.
Bernardeau (Camille), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Courçon.
Bonnouvrier (Louis), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Puyravault.
Bouquet (Charles), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Porchaire.
Bouche (Gaston), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Châtelaillon.
Bourgeade (Magloire), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Georges-du-Bois.
Callaud (René), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Bords.
Carré (Fernand), caporal, corps de sapeurs-pompiers du Bois-Plage-en-Ré.
Chaigneau (Alix), caporal fourrier, corps de sapeurs-pompiers de la Grève-sur-Mignon.
Coudrin (René), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Courçon-d'Aunis.
Coupeau (Pierre), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Aigrefeuille.
Dupeux (Marius), sapeur, corps de sapeurs-pompiers du Bois-Plage-en-Ré.
François (Ulysse), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Bords.
Gaudin (Fernand), adjudant, corps de sapeurs-pompiers de Royan.
Girodos (Emile), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Georges-du-Bois.
Grandon (Marcel), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Bords.
Hurtaud (Georges), sapeur, corps de sapeurs-pompiers du Bois-Plage-en-Ré.
Laval (Louis), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Rochefort.
Maitre (Casimir), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Rochefort.
Marchadier (Pierre), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Rochefort.
Massat (Camille), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Rochefort.
Mignot (Georges), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Chambon.
Moizeau (Emmanuel), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Bourgneuf.
Moumon (Marius), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Marennes.
Renaudeau (Yves), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Puyravault.
Roberceau (Urbain), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Marsilly.
Robert (Adolphe), caporal, corps de sapeurs-pompiers de la Rochelle.
Roux (André), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Fort-sur-Gironde.
Simon (Yvan), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Bords.
Tessier (Ernest), sapeur mécanicien, corps de sapeurs-pompiers de Châtelaillon.
Vitry (Henri), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Rochefort.
You (Fernand), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Marsilly.

CHER

Médaille d'or.

M. Vinet (Eugène), capitaine, corps de sapeurs-pompiers d'Henrichemont.

Médaille de vermeil.

M. Virot (Jean), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Veaugues.

Médaille d'argent.

MM.
Augeral (Emile), caporal, corps de sapeurs-pompiers d'Henrichemont.
Babout (Gaston), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Quincy.
Barachet (Jules), sapeur-tambour, corps de sapeurs-pompiers de Primelles.
Barbarant (Lucien), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Primelles.
Bedu (Alexandre), sergent, corps de sapeurs-pompiers d'Henrichemont.
Bisson (Achille), caporal fourrier, corps de sapeurs-pompiers de Primelles.
Bisson (Gustave), sapeur-tambour, corps de sapeurs-pompiers de Primelles.
Bouquet (Louis), adjudant, corps de sapeurs-pompiers d'Henrichemont.
Boury (Charles), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Sens-Beaujeu.
Chagnon (André), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Primelles.
Chertier (André), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Levet.
Chigot (Eugène), caporal, corps de sapeurs-pompiers d'Henrichemont.
Cognet (Raymond), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers du Châtelet.
Devallière (Jean), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Levet.
Gattelet (Georges), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Levet.
Gault (Camille), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Brinon-sus-Sauldre.
Gautron (François), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Leret.
Girardin (Lucien), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Henrichemont.
Guillemain (Jules), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Levet.
Jacquet (Achille), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Henrichemont.
Jovit (Abel), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Quincy.
Julien (Emile), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Farges-en-Septaine.
Lavilatte (Joseph), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Henrichemont.
Marchais (Albert), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Quincy.
Marjon (Emile), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Quincy.
Migeon (Camille), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Farges-en-Septaine.
Morin (Lucien), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Quincy.
Paulin (Jules), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Levet.
Perrot (Eugène), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers d'Henrichemont.
Pezard (René), sergent, corps de sapeurs-pompiers d'Henrichemont.
Pipet (Fernand), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Quincy.
Robert (Albert, sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Primelles.
Sadet (Théotime), sergent, corps de sapeurs-pompiers de la Chapelle-d'Angillon.
Séron (Auguste), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Levet.
Surget (Jules), adjudant, corps de sapeurs-pompiers de Levet.
Surtel (Gilbert), caporal fourrier, corps de sapeurs-pompiers de Quincy.
Tallent (Célestin), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Henrichemont.
Tenot (Albéric), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Quincy.
Vernet (Gustave), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Levet.

CORREZE

Médaille de vermeil.

M. Audubert (Urbain), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Baulieu-sur-Dordogne.

Médaille d'argent.

MM.
Clegnac (François), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Egletons.
Delavest (Antoine), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Angel.
Ducloux (Baptiste), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Uzerche.
Feyssac (Léon), sergent, sorps de sapeurs-pompiers de Saint-Angel.
Lavaud (Joseph), capitaine, corps de sapeurs-pompiers d'Uzerche.
Papon (Pierre), sergent, corps de sapeurs-pompiers d'Uzerche.
Presset (Marcel), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Tulle.
Rabier (Louis), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Brive.
Riboulet (Jean-Louis), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Brive.
Rouchy (Louis), caporal clairon, corps de sapeurs-pompiers d'Egletons.
Salesse (Pierre), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Uzerche.
Serre (Jacques), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Angel.
Soustre (Germain), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Neuvic.
Terrade (Pierre), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Tulle.
Viallat (Baptiste), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Angel.

COTE-D'OR

Médaille d'or.

MM.
Aillet (Alphonse), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Neuilly-les-Dijon.
Bogreau (Louis), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Venarey-les-Landes.
Courcambeck (Jean-Baptiste), capitaine honoraire, corps de sapeurs-pompiers d'Athée.
Curot (Eugène), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers d'Arceau.
Dupont (Pierre), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Quincey.
Lerat (Armand), sergent fourrier, corps de sapeurs-pompiers d'Etevaux.
Remond (Georges), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Venarey-les-Laumes.

Médaille de vermeil.

MM.
Callabre (Paul), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Venarey-les-Laumes.
Cornesse (Albéric), caporal, corps de sapeurs-pompiers d'Aisy-sur-Thil.
Sordet (Maurice), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Tailly.
Tardy (Laurent), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Quincey.

Thomas (Marcel), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Santenay-les-Bains.
Tournier (Edmond), sergent, corps de sapeurs-pompiers d'Arceau.

Médaille d'argent.

MM.
Baptiste (René), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saulieu.
Baudement (Justin), tambour, corps de sapeurs-pompiers de Perrigny-les-Dijon.
Belin (Ludovic), sergent fourrier, corps de sapeurs-pompiers de Villeneuve-sous-Charigny.
Belorgey (Adolphe), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Tailly.
Belorgey (Lucien), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Tailly.
Benoit (Pierre), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Nolay.
Blouzet (Henri), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Tailly.
Boz (Albert), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Tailly.
Bottard (Camille), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Vitteaux.
Bouhin (René), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Velars-sur-Ouche.
Bretin (François), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Quincey.
Breuil (Charles), sergent fourrier, corps de sapeurs-pompiers de Sombernon.
Buffy (Victor), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Lucenay-le-Duc.
Camp (Henri), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Athée.
Capliez (Amédée), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Pluvet.
Chargrasse (Edouard), sapeur clairon, corps de sapeurs-pompiers de Villeneuve-sous-Charigny.
Charlot (Henri), sergent fourrier, corps de sapeurs-pompiers de Corberon.
Chateau (François), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Villy-le-Moutier.
Chene (Henri), sapeur clairon, corps de sapeurs-pompiers d'Is-sur-Tille.
Contant (Etienne), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Flavigny-sur-Ozerain.
Cornet (Fernand), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Chazeuil.
Cornet (Julien), tambour, corps de sapeurs-pompiers d'Aiserey.
Cornet (Marius), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Chazeuil.
Cortot (Henri), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Venarey-les-Laumes.
Courtillarat (Auguste), sergent-chef, corps de sapeurs-pompiers de Nolay.
Delorme (Léopold), sergent-chef, corps de sapeurs-pompiers de Fontenelle.
Diot (Joseph), adjudant, corps de sapeurs-pompiers de Montigny-sur-Aube.
Drillien (Lazare), sergent fourrier, corps de sapeurs-pompiers de Villy-le-Moutier.
Dubois (Julien), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Varois et Chaignot.
Durot (Pierre), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Nolay.
Fanet (Georges), caporal, corps de sapeurs-pompiers d'Athée.
Fèvre (Emile), sergent, corps de sapeurs pompiers de Quincey.
Forquet (Albert), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Fontenelle.
Frèrejacques (Léon), caporal mécanicien, corps de sapeurs-pompiers d'Is-sur-Tille.
Gallefosse (Georges), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Autricourt.
Gay (François), caporal tambour, corps de sapeurs-pompiers de Quincey.
Germain (Eugène), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Sombernon.
Gomiot (André), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Quincey.
Gomiot (Raymond), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Quincey.
Goubart (Paul), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Aisy-sous-Thil.
Hoclet (Ernest), adjudant, corps de sapeurs-pompiers de Saulieu.
Jacotot (Edmond), caporal, corps de sapeurs-pompiers d'Arceau.
Jacotot (Paul), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Arceau.
Jacqueson (Joseph), caporal-chef, corps de sapeurs-pompiers de Nolay.
Jondot (Albert), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Bellenot-sous-Pouilly.
Landriot (Maurice), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Quincey.
Laurent (Charles), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Villy-le-Moutier.
Lecomte (Paul), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Autricourt.
Lépine (Henri), caporal, corps de sapeurs-pompiers d'Aisy-sous-Thil.
Loisier (René), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Flavigny-sur-Ozerain.
Lucot (Basilide), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers d'Autricourt.
Magnière (Marcel), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Chazeuil.
Mairet (Georges), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Flavigny-sur-Ozerain.
Mairet (Marius), sergent, corps de sapeurs-pompiers d'Ahuy.
Marceaux (Valentin), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Villy-le-Moutier.
Marsat (Paul), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Nolay.
Masson (Emile), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Varois-et-Chaignot.
Mathis (Henri), sergent, corps de sapeurs-pompiers d'Aisy-sous-Thil.
Maucourant (Marcel), sergent, corps de sapeurs-pompiers d'Aisy-sous-Thil.
Mercey (Jean), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Bellenot-sous-Pouilly.
Meugnot (Hilaire), sapeur tambour, corps de sapeurs-pompiers de Flavigny-sur-Ozerain
Meugnot (Narcisse), sapeur clairon, corps de sapeurs-pompiers de Flavigny-sur-Ozerain
Meuriot (Henri), adjudant, corps de sapeurs-pompiers de Nolay.
Meuriot (Joseph), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Villeneuve-sous-Charigny.
Mutin (Emile), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Sombernon.
Nicolle (Gabriel), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Pagny-le-Château.
Niquet (Louis), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Villy-le-Moutier.
Paggi (Edmond), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Ahuy.
Perchet (Louis), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Chazeuil.
Petitboulanger (Lucien), sergent, corps de sapeurs-pompiers d'Ahuy.
Picard (Georges), sergent-major, corps de sapeurs-pompiers de Nuits-Saint-Georges.
Poillot (François), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Quincey.
Poisot (Marcel), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Bellenot-sous-Pouilly.
Poulet (Eugène), sergent fourrier, corps de sapeurs-pompiers de Quincey.
Prin (André), clairon, corps de sapeurs-pompiers de Villy-le-Moutier.
Renaut (Gaston), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Sombernon.
Sauvain (Armand), sapeur clairon, corps de sapeurs-pompiers de Perrigny-lès-Dijon.
Signard (Hippolyte), sous-officier mécanicien, corps de sapeurs-pompiers d'Is-sur-Tille.
Tainturier (Antoine), sergent-fourrier, corps de sapeurs-pompiers de Bellenot-sous-Pouilly.
Tardy (Laurent), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Quincey.
Tavian (Jules), caporal), corps de sapeurs-pompiers d'Is-sur-Tille.
Troussard (Abel), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Tailly.
Usclade (Michel), sergent, corps de sapeurs-pompiers d'Arceau.
Vadot (Georges), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Athée.
Venegoni (Robert), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Montigny-sur-Aube.
Verpeaux (Pierre), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Bellenot-sous-Pouilly.

COTES-DU-NORD

Médaille d'or.

M. Cordon (Jean-Baptiste), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers d'Erquy.

Médaille d'argent.

MM.
Allain (Félix), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Guingamp.
Baud (Pierre), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Plemet.
Botrel (Théophile), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Bourbriac.
Brisorgueil (Henri), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Trémorel.
Cadec (Louis), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Plemet.
Cardin (Auguste), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Pleneuf.
Cloarec (Francisque), sergent-chef, corps de sapeurs-pompiers de Begard
Dagorne (Joseph), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Erquy.
Fleury (Bernard), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Guingamp.
Gour (Mathurin), adjudant, corps de sapeurs-pompiers de Pléneuf.
Guérin (Alexandre), caporal, corps de sapeurs-pompiers d'Erquy.
Lassalle (Mathurin), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Pléneuf.
Lebourdais (Jules), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Dinan.
Legrand (Lucien), caporal fourrier, corps de sapeurs-pompiers de Pléneuf.
Le Huerou (Jean), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Lannion.
Lelay (Jean), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Pleudihen.
Moreau (François), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Pleudihen.
Rochard (Jean-Marie), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Plemet.
Rouinvy (Théophile), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Esquy.
Rousselle (Albert), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de la Chèze.
Simon (Eugène), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Plemet.
Simon (Jean-Marie), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Plemet.
Simon (Joseph), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Binic.
Trehorel (Marie-Ange), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Pléneuf.

CREUSE

Médaille d'argent.

MM.
Chevalier (André), caporal, corps de sapeurs-pompiers d'Aubusson.
Hygonnet (Jean), adjudant, corps de sapeurs-pompiers de Gouzon.
Jullien (Alexandre), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Vallières.
Lefort (Alfred), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Vallières.
Olibert (Jean), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Vallières.

DORDOGNE

Médaille d'argent.

MM.
Avril (Jean), caporal, corps de sapeurs-pompiers de la Coquille.
Bagnaud (Bernard), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Terrasson
Lamonnerie (Alphonse), sergent, corps de sapeurs-pompiers de la Coquille.
Salvete (Georges), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Terrasson.
Verlhac (Marcelin), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Terrasson.

DOUBS

Médaille d'or.

M. Gutsche (Robert), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Montbéliard.

Médaille de vermeil.

MM.
Beudier (Frédéric), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Valentigney.
Cassel (Marcel), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Voujeaucourt.
Chenevez (Edouard), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Villers-sous-Chalamont.
Ferrand (Albert), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Fesches-le-Châtel.
Galliot (Georges), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Hippolyte.
Geyh (Louis), chef du service d'incendie, corps de saepurs-pompiers d'Hérimoncourt.
Humbert (Louis), chef du service d'incendie, corps de sapeurs-pompiers de Valentigney.
Mina (Ernest), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Pont-de-Roide.
Peugeot (Jules), chef du service d'incendie, corps de sapeurs-pompiers de Valentigney.
Pierre (Paul), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Valentigney.
Poisot (Edouard), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Pont-de-Roide.
Poix (Constant), sergent-major, corps de sapeurs-pompiers de Jougne.
Receveur (Eugène), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Hippolyte.
Roffet (Charles), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Pont-de-Roide.
Studler (Paul), chef du service d'incendie, corps de sapeurs-pompiers de Valentigney.

Médaille d'argent.

MM.
Abrecht (Adolphe), caporal mécanicien, corps de sapeurs-pompiers de Fesches-le-Châtel.
Abrecht (Christian), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Fesches-le-Châtel.
Arbelet (Henri), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Torpes.
Bardy (Célestin), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Torpes.
Barthelet (Paul), sergent-major, corps de sapeurs-pompiers de Frasne.
Barthelet (Raymond), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Frasne.
Baumer (Lucien), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Besançon.
Belin (Marcel), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saône.
Blanchot (Marius), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Torpes.
Boudry (Auguste), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Noironte.
Boudry (Paul), sergent-fourrier, corps de sapeurs-pompiers de Noironte.
Boudry (Urbain), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Noironte.
Bourque (Joseph), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Beure.
Bringard (Pierre), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Mandeure.
Cahuet (Charles), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Noironte.
Cordier (Maurice), sous-officier, corps de sapeurs-pompiers de Bians-lès-Usiers.
Cottet (Emile), sapeur mécanicien, corps de sapeurs-pompiers de Fesches-le-Châtel.
David (Louis), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Torpes.
Demougeot (Louis), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Besançon.
Denisot (Albert), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Pirey.
Devaux (Roger), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Besançon.
Drezet (Paul), sapeur-clairon, corps de sapeurs-pompiers de Bians-lès-Usiers.
Dromard (Léon), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Recologne.
Eme (Auguste), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Jougne.
Faivre (Alfred), sergent, corps de sapeurs-pompiers d'Audincourt.
Fumey (Louis), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Bians-lès-Usiers.
Gamez (Henri), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Jougne.
Grenon (René), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Jougne.
Gresset (Casimir), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Jougne.
Gresset (Louis), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Jougne.
Grillon (Henri), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Hérimoncourt.
Gruber (Charles), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Torpes.
Gruhier (Emile), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Fesches-le-Châtel.
Guyon (Pierre), sapeur clairon, corps de sapeurs-pompiers de Frasne.
Guyonvernier (Jean), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Beure.
Holliger (Henri), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Montbéliard.
Hudelot (Lucien), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Beure.
Huelin (Alfred), caporal clairon, corps de sapeurs-pompiers de Fesches-le-Châtel.
Huot (Louis), sergent-chef, corps de sapeurs-pompiers de Recologne.
Jeannel (Georges), sergent fourrier, corps de sapeurs-pompiers de Voujeaucourt.
Lachaux (Joseph), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Noironte.
Lepeule (Jean-Louis), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Frasne.
Lhomme (Louis), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Besançon.
Mairey (Louis), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Torpes.
Maisonneuve (Albert), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Besançon.
Marchino (Jean), sapeur, corps de sapeurs pompiers de Voujeaucourt.
Martin (Francis), sergent fourrier, corps de sapeurs-pompiers de Pirey.
Minary (Julien), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Noironte.
Minary (Victor), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Noironte.
Montrichard (Célestin), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Trépot.
Morel (Henri), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Fesches-le-Châtel.
Noé (Lucien), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Beure.
Noël (Louis), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Noironte.
Paicheur (André), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Valentigney.
Parriaux (Alfred), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Jougne.
Parriaux (Charles), adjudant, corps de sapeurs-pompiers de Jougne.
Parriaux (René), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Jougne.
Pauset (Henri), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Beure.
Petit (Henri), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Besançon.
Pobelle (Albert), sapeur clairon, corps de sapeurs-pompiers de Bians-les-Usiers.
Pobelle (Raymond), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Bians-les-Usiers.
Poillet (Albert), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Montbéliard.
Poly (Robert), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Hérimoncourt.
Pourchot (Louis), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Baume-les-Dames.
Raval (Adrien), sapeur tambour, corps de sapeurs-pompiers de Fesches-le-Château.
Riard (Maurice), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Beure.
Roch (Edmond), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Valentigney.
Rossel (Pierre), capitaine, corps de sapeurs-pompiers de Montbéliard.
Roy (Honoré), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Noironte.
Ruer (René), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Besançon.
Saillet (Jules), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Hippolyte.
Salomon (Dulcide), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Torpes.
Schirer (Jules), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Beure.
Sirugue (Aurèle), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Bians-les-Usiers
Toubin (Georges), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Bians-les-Usiers.
Toubin (Léon), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Bians-les-Usiers.
Vernier (Maurice), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Hippolyte.
Verney (Marcel), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Mandeure.
Vincent (Auguste), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Noironte.
Vuillaume (Marcel), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Bians-les-Usiers.
Wilbret (Eugène), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Voujeaucourt.

DROME

Médaille de vermeil.

MM.
Dideron (Henri), capitaine, corps de sapeurs-pompiers de Grand-Serre.
Roussin (Pierre), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Dieulefit.

Médaille d'argent.

MM.
Besson (Paul), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Montélier.
Borel (François), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Dieulefit.
Bouvier (Maurice), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers d'Allex.
Breylon (Paul), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Beaumont-Monteux.
Brochier (Paul), sapeur, corps de sapeurs pompiers d'Allex.
Chauvin (Marius), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Allex.
Clément (Henri), sapeur, corps de sapeurs pompiers de Chabeuil.
Clot (Gabriel), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Chabeuil.
Collonge (Henri), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Grand-Serre.
Damier (Paul), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Beaumont-Monteux.
Dury (Alexis), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Dieulefit.
Fouard (Joseph), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Montélier.
Grangeon (André), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Aouste-sur-Sye.
Isnard (Gustave), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Dieulefit.
Lantheaume (Fernand), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Chabeuil.
Marron (Joseph), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Chabeuil.

Moulin (Auguste), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Montélier.
Pages (Célestin), caporal, corps de sapeurs-pompiers d'Allex.
Payan (Paul), adjudant-chef, corps de sapeurs-pompiers de Dieulefit.
Pensu (Germain), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Allex.
Pinet (Louis), caporal tambour, corps de sapeurs-pompiers d'Aouste-sur-Sye.
Planchon (Henri), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers d'Aouste-sur-Sye.
Reymond (Emile), sergent-major, corps de sapeurs-pompiers de Chabeuil.
Roussin (Charles), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Dieulefit.
Roux (Henri), caporal clairon, corps de sapeurs-pompiers d'Aouste-sur-Sye.
Vervoix (Louis), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Grand-Serre.

EURE

Médaille d'or.

MM.

Bigards (Albert), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Tilleul-Othon.
Besson (Emile), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Maclou.
Dufour (Louis), lieutenant, corps de sapeus-pompiers de Hebecourt.
Hervieu (Eugène), sergent-major, corps de sapeurs-pompiers de Tilleul-Othon.
Isard (Henri), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Pierre-d'Autils.
Jouen (Charles), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Beaumont-le-Roger.
Lefrançois (Gabriel), sapeur clairon, corps de sapeurs-pompiers de Bourneville.
Petit (Georges), caporal clairon, corps de sapeurs-pompiers de Tilly.
Postel (Victorien), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Pierre d'Autils.

Médaille de vermeil.

MM.

Barbatte (Raphaël, sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Tilleul-Othon.
Beaumesnil (René), sergent-major, corps de sapeurs-pompiers de la-Ferrière-sur-Risle.
Devienne (Narcisse), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Muids.
Duval (Auguste), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Pierre-d'Autils.
Lecordier (Alexandre), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Maclou.
Ledoux (René), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Tilleul-Othon.
Mérimée (Achille), adjudant, corps de sapeurs-pompiers de Sainte-Opportune-du-Bosc.

Médaille d'argent.

MM.

Baivel (Camille), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Brionne.
Barbatte (Henri), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Tilleul-Othon.
Bard (Louis), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Sainte-Opportune-du-Bosc.
Belhoste (Marius), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers d'Hacqueville.
Berthelin (Joseph), caporal clairon, corps de sapeurs-pompiers du Gros-Theil.
Besnier (Raymond), sergent-major, corps de sapeurs-pompiers de Notre-Dame-de-l'Isle.
Bichery (Paul), caporal, corps de sapeurs-pompiers de la Haye-Malherbe.
Biville (Alfred), sergent, corps de sapeurs-pompiers de la Forêt-la-Folie.
Boillée (Fernand), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Bray.
Bonaventure (Georges), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Goupillières.
Bossière (Emile), sapeur, corps de sapeurs-pompiers du Tilleul-Othon.
Boulanger (Augustin), adjudant, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Ouen-de-Thouberville.
Bourdet (Raymond), sergent-major, corps de sapeurs-pompiers de la Neuville-du-Bosc.
Bourrée (Henri), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Hondouville.
Brunet (Maurice), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Pierre-d'Autils.
Chenot (Abel), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers du Tilleul-Othon.
Cheron (Raymond), sergent, corps de sapeurs-pompiers de la Ferrière-sur-Risle.
Chevallier (Marcel), sapeur clairon, corps de sapeurs-pompiers du Gros-Theil.
Coipel (Henri), caporal, corps de sapeurs-pompiers de la Neuve-Lyre.
Couillard (Charles), caporal, corps de sapeurs-pompiers de la Guéroulde.
Delamare (Marcel), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de la Ferrière-sur-Risle.
Delapierre (Maurice), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Pierre-d'Autils.
Dubourg (René), caporal clairon, corps de sapeurs pompiers d'Incarville.
Duclos (Gustave), caporal clairon, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Maclou.
Duval (Aristide), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Pierre-d'Autils.
Driancourt (Robert), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Tourny.
Faury (Adrien), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de la Bonneville.
Ferrand (Roger), sergent, corps de sapeurs-pompiers du Gros-Theil.
Flament (Eugène), caporal-chef, corps de sapeurs-pompiers de Boissey-le-Châtel.
Flicher (Désir), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Rouge-Perriers.
Foubert (Marcel), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Goupillières.
Foullard (Guillaume), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Tourny.
Gaillard (Raymond), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Gamaches.
Gille (Augustin), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Routot.
Girard (Auguste), sapeur clairon, corps de sapeurs-pompiers de Rouge-Perriers.
Goujon (Georges), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Notre-Dame-de-l'Isle.
Grard (Félix), sergent fourrier, corps de sapeurs-pompiers du Tilleul-Othon.
Grard (Léon), sergent-major, corps de sapeurs-pompiers de Goupillières.
Grichois (Pierre), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Mesnil-sur-l'Estrée.
Guay (Georges), sergent-major, corps de sapeurs-pompiers de la Neuville-du-Bosc.
Guenin (Germain), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de la Guéroulde.
Guyomard (François), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de la Forêt-la-Folie.
Hard (Alphonse), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Goupillières.
Houlière (Adrien), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Pont-Saint-Pierre.
Huan (Auguste), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Notre-Dame-de-l'Isle.
Huan (Raymond), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Notre-Dame-de-l'Isle.
Ibert (Louis), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Ouen-de-Thouberville.
Jumel (Maurice), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Pierre-d'Autils.
Kulhaneck (Kléber), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Rouge-Perriers.
Labbé (Maurice), adjudant, corps de sapeurs-pompiers d'Epaignes.
Lair (Marcel), caporal, corps de sapeurs-pompiers de la Guéroulde.
Leblanc (Fernand), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Maclou.
Lebourg (Pierre), caporal tambour, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Maclou.
Lecaude (Maurice), caporal, corps de sapeurs-pompiers d'Incarville.
Ledoux (Albert), sapeur, corps de sapeurs-pompiers du Tilleul-Othon.
Lemercier (Maurice), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Notre-Dame-de-l'Isle.
Lemonnier (Eugène), sapeur, corps des sapeurs-pompiers de Vernon.
Lhermeroult (Julien), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Rouge-Perriers.
Lode (Delphin), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Pierre-d'Autils.
Maugard (Marcel), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers d'Epaignes.
Michel (Emile), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de la Gueroulde.
Michel (René), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de la Gueroulde.
Moulin (Eugène), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Tourny.
Nuper (Paul), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Boissey-le-Châtel.
Paulet (Paulin), adjudant, corps de sapeurs-pompiers de Tourny.
Perrée (Esprit), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Routot.
Petit (Edouard), sergent honoraire, corps de sapeurs-pompiers d'Epaignes.
Philippe (René), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Rouge-Perriers.
Piquet (Fernand), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Breuilpont.
Pouliquen (Jean-Marie), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Pressagny-l'Orgueilleux.
Prive (Lucien), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Boisemont.
Quillet (Fernand), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Pierre-d'Autils.
Renard (René), sapeur, corps de sapeurs-pompiers du Tilleul-Othon.
Saliou (François), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Hennezis.
Sergent (Rémy), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Pont-de-l'Arche.
Simon (Marcel), sergent, corps de sapeurs-pompiers de la Gueroulde.
Sommier (Gauthier), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Pierre-d'Autils.
Thierry (Marcel), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Lieurey.
Thomas (Robert), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de la Neuville-du-Bosc.
Trotignon (Julien), caporal, corps de sapeurs-pompiers d'Hondouville.
Vallée (Marie), caporal, corps de sapeurs-pompiers de la Haye-Malherbe.
Villaume (Marcel), caporal clairon, corps de sapeurs-pompiers de Chambray.

EURE-ET-LOIR

Médaille d'or.

MM.

Berthelot (Lucien), sapeur clairon, corps de sapeurs-pompiers d'Ecrosnes.
Chesneau (Jules), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Garnay.
Dazard (Marcel), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Christophe.

Médaille de vermeil.

MM.

Barban (Georges), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Epernon.
Barbet (Marius), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Fresnay-l'Evêque.
Clavelou (Alcide), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Garancières-en-Beauce.
Clément (Augustin), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Bonneval.
Decourty (Charles), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Fresnay-l'Evêque.
Delangle (Albert), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Garancières-en-Beauce.
Dis (Joseph), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Germignonville.
Doulin (Clément), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Villeau.
Dupont (Louis), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Marville-les-Bois.

Gohon (Albert), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Bouville.
Goisblin (Marcel), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Bouglainval.
Grandon (Albert), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers d'Escorpain.
Guinebert (Louis), adjudant, corps de sapeurs-pompiers de Bonneval.
Hamelin (Omer), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Berchères-la-Maingot.
Heurdier (Gaston), caporal-fourrier, corps de sapeurs-pompiers de Villeau.
Jumeau (Edouard), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Gamay.
Lalande (Henri), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Berchères-la-Maingot.
Langlois (Louis), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Luce.
Langlois (Marcel), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Luce.
Lauzeray (Constant), caporal, corps de sapeurs-pompiers d'Escorpain.
Leduc (Alcide), caporal clairon, corps de sapeurs-pompiers de Berchères-la-Maingot.
Petit (Camille), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Faverolles.
Tassin (Eugène), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Tréon.

Médaille d'argent.

MM.

Ambroise (Eugène), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Orrouer.
Augustin (Omer), clairon, corps de sapeurs-pompiers de Reclainville.
Aye (Henri), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Luplante.
Baranton (Charles), caporal, corps de sapeurs-pompiers d'Aunay-sous-Auneau.
Belnou (Just), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Villiers-Saint-Orien.
Bernadet (Albert), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Garancières-en-Beauce.
Bidault (Faustin), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Villiers-Saint-Orien.
Bonneau (Henri), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Boissy-les-Perche.
Bourdin (Léonce), caporal, corps de sapeurs-pompiers d'Orgères-en-Beauce.
Branjonneau (Marcel), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Bazoches-les-Hautes.
Bretocq (André), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Faverolles.
Breton (Fernand), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Guilleville.
Buisson (Cyrille), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Denonville.
Carreau (Maurice), sergent fourrier à Fesnay-l'Evêque.
Chenard (Joseph), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Morancez.
Clouet (Didier), sergent-fourrier, corps de sapeurs-pompiers de Boissy-les-Perche.
Coudray (Francis), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Mainvilliers.
Dantu (Raoul), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Boissy-les-Perche.
Darien (Venant), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Aunay-sous-Auneau.
Dauvilliers (Robert), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Bouglainval.
Drouet (Pierre), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Tréon.
Dufour (Gaston), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Germignonville.
Dunas (Léonce), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Chartainvilliers.
Evain (Ernest), caporal, corps de sapeurs-pompiers d'Orrouer.
Fainel (Ernest), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Combres.
Fillon (Gaston), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Cormainville.
Fillon (Gilbert), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Villeau.
Fourmont (Maurice), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Pezy.
Fourmont (Paul), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Pezy.
François (Joseph), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Denonville.
Galineau (Charles), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Garancières-en-Beauce.
Gaurier (Victorien), sergent-fourrier, corps de sapeurs-pompiers de Cormainville.
Gely (Emile), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Denonville.
Genty (Albert), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Moriers.
Genty (Emile), caporal à Neuvy-en-Beauce.
Girard (Emmanuel), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Barjouville.
Griard (Marcel), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Epernon.
Guillaumin (Emile), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Moriers.
Guillot (Georges), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Villeau.
Hamard (Pierre), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Tréon.
Hardy (Maurice), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Villiers-Saint-Orien.
Hateau (Adolphe), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Bonneval.
Hateau (Octave), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Bonneval.
Hemery (Edouard), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Moriers.
Hery (Louis), sapeur clairon, corps de sapeurs-pompiers d'Houville-la-Branche.
Hoyau (André), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Aulnay-sous-Auneau.
Hubert (Ernest), sergent fourrier, corps de sapeurs-pompiers d'Aulnay-sous-Auneau.
Hurel (Maurice), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Dreux.
Hygneau (Paul), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Chartainvilliers.
Lahaye (Henri), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Chaudon.
Lahaye (Lucien), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Chaudon.
Laine (Paul), sergent-chef, corps de sapeurs-pompiers de Luce.
Laplanche (Raoul), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Santilly.
Larue (Désiré), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Chartainvilliers.
Laufray (Gaston), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Neuvy-en-Beauce.
Lecerf (Ernest), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Luce.
Le Clainche (Alexis), sapeur tambour, corps de sapeurs-pompiers de Luplante.
Legros (Clovis), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Aunay-sous-Auneau.
Lehoux (René), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Germignonville.
Liot (Albin), caporal clairon, corps de sapeurs-pompiers de Denonville.
Liot (Henri), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Denonville.
Lochon (Fernand), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Chartainvilliers.
Loison (Maurice), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Morancez.
Maillard (Georges), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Laurent-la-Gatine.
Manceau (Ernest), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Bouglainval.
Marchand (Henri), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Germignonville.
Massard (René), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Orrouer.
Menant (Gilbert), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Villeau.
Millochau (Marie), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Houville-la-Branche.
Moreau (Eugène), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Luperce.
Mottay (Maurice), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Boissy-les-Perche.
Neveu (Abel), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Dancy.
Nollet (Désiré), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Friaize.
Ozanne (Fernand), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Dreux.
Pencreach (François), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Garancières-en-Bauce.
Picard (Paul), sapeur clairon, corps de sapeurs-pompiers de Bonneval.
Peyrot (Jean), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Dreux.
Poulle (Georges), sergent fourrier, corps de sapeurs-pompiers de Réclainville.
Roncier (André), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Bonneval.
Rouillon (Marcel), caporal clairon à Houville-la-Branche.
Rousseau (André), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Chartainvilliers.
Sainsot (Maurice), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Pézy.
Salmon (Lucien), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Villeau.
Seguin (René), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Garancières-en-Beauce.
Seguin (Robert), tambour, corps de sapeurs-pompiers de Garancières-en-Beauce.
Sergent (Paul), tambour, corps de sapeurs-pompiers de Neuvy-en-Beauce.
Sureau (Maurice), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Neuvy-en-Beauce.
Taragon (Mathieu), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Bazoches-les-Hautes.
Taupin (Paul), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Mévoisins.
Tourlourat (Marie), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Bazoches-les-Hautes.
Vassort (Frédéric), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Moriers.
Vatrin (Roger), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Boissy-les-Perches.
Vauzelle (Rémy), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Neuvy-en-Beauce.

FINISTERE

Médaille d'argent.

MM.

Bodennec (Louis), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Plabennec.
Cam (Alphonse), sergent-major, corps de sapeurs-pompiers de Douarnenez.
Cariou (Jean), sapeur clairon, corps de sapeurs-pompiers de Loctudy.
Coadic (Yves), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Thurien.
Gloannec (François), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Quimperlé.
Guégan (Paul), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Quimperlé.
Guillou (François), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Thurien.
Herledan (Joseph), caporal clairon, corps de sapeurs-pompiers de Pont-Aven.
Heulan (Louis), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Douarnenez.
Landrein (Yves), sergent fourrier, corps de sapeurs-pompiers de Pont-Aven.
Le Cam (Yves), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Pont-Aven.
Le Gac (Jean-Marie), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Pont-Aven.
Perhirin (Pierre), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Douarnenez.
Peron (Claude), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Lesneven.
Thomas (Jean), sapeur clairon, corps de sapeurs-pompiers de Douarnenez.
Trepos (Guillaume), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Douarnenez.

GARD

Médaille d'or.

M. Martin (Auguste), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Nimes.

GERS

Médaille d'argent.

MM.
Bascou (Gabriel), sergent, corps de sapeurs-pompiers de l'Isle-Jourdain.
Doulieu (Frédéric), sergent-chef, corps de sapeurs-pompiers de Plaisance.
Dubarry (Urbain), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Clar.
Lussau (Roger), sergent-chef, corps de sapeurs-pompiers de Plaisance.
Faure (Florentin), sergent, corps de sapeurs-pompiers de l'Isle-Jourdain.
Hautehache (François), chef de corps, corps de sapeurs-pompiers de Bretagne-d'Armagnac.
Salles dit Sala (Joseph), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Plaisance.
Tourisseau (Moïse), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Clar.

GIRONDE

Médaille de vermeil.

MM.
Broustaut (Lucien), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Gujan-Mestras.
Labrousse (Paul), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Macaire.

Médaille d'argent.

MM.
Antoine (André), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Macaire.
Barbe (Paul), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Cadillac-sur-Garonne.
Castets (Edmond), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Cadillac-sur-Garonne.
Cousiney (Jules), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Macaire.
Deligey (Bertrand), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Gujan-Mestras.
Désert (Jean), sergent-chef, corps de sapeurs-pompiers de Verdelais.
Destanque (Jean), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Maixant.
Ducos (Paul), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Cadillac-sur-Garonne.
Dutin (Henri), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Cadillac-sur-Garonne.
Dutrey (Lucien), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Gujan-Mestras.
Gauyacq (Emile), sergent-chef professionnel, corps de sapeurs-pompiers de Bordeaux.
Labraise (Jean), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Maixant.
Lavigne (Jean), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Verdelais.
Légise (Pierre), adjudant, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Maixant.
Lussac (Jean), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Maixant.
Merle (Pierre), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Macaire.
Milaud (Jean), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Cadillac-sur-Garonne.
Miramont (Alban), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Verdelais.
Sauvage (Jean), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Cadillac-sur-Garonne.

HERAULT

Médaille d'argent.

MM.
Barthes (Fortuné), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Riols.
Belot (Victorin), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Riols.
Brémond (Auguste), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Montpellier.
Broues (Antoine), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Lunel.
Clavel (Lucien), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Cournonterral.
Durand (Jean), sergent honoraire, corps de sapeurs-pompiers de Pézenas.
Escassut (Louis), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Lunel.
Mezy (Claude), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Lunel.
Nayraval (Antoine), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Lunel.
Reboussin (Barthélemy), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Lunel.
Sarguet (François), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Lunel.
Valentin (Alcidor), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Cournonterral.
Wagner (Fernand), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Lunel.

ILLE-ET-VILAINE

Médaille d'or.

M. Charpentier (Auguste), lieutenant honoraire, corps de sapeurs-pompiers de Retiers.

Médaille de vermeil.

M. Jambu (Théophile), sergent fourrier, corps de sapeurs-pompiers de Corps-Nuds.

Médaille d'argent.

MM.
Alain (François), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Châtillon-sur-Seiche.
Apert (Marcel), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Fougères.
Bardoux (Alfred), caporal-chef clairon, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Meen-le-Grand.
Beauce (Ernest), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Corps-Nuds.
Bertonnière (Arsène), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Malo.
Besneux (Emile), sous-lieutenant, corps de sapurs-pompiers de Gennes-sur-Seiche.
Boudin (Paul), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Antrainsur-Couesnon.
Boué (André), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Corps-Nuds.
Bouillaux (Francis), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Domagne.
Burban (Jean-Marie), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Doi-de-Bretagne.
Carissan (Pierre), sergent, corps de sapeurs-pompirs de Saint-Meen-le-Grand.
Carnet (Lucien), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Montours.
Cœuru (Emile), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Malo.
Courtigne (Julien), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Retiers.
Crocq (Louis), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Domagne.
Daufin (Théodore), sergent-major, corps de sapeurs-pompiers de Gahard.
Dauphin (Armand), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Corps-Nuds.
Descier (Ernest), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Corps-Nuds.
Despas (Joseph), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers du Ferré.
Dube (François), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Meen-le-Grand.
Dubois (Urbain), sapeur, corps de sapeurs pompiers de Gahard.
Fouillard (Louis), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Fougères.
Frereux (Victor), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Domagne.
Garçon (Eugène), médecin capitaine, corps de sapeurs-pompiers de Vitré.
Garnier (Auguste), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Malo.
Gouin (Amand), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de la Guerche-de-Bretagne.
Gruel (Jules), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Châtillon-sur-Seiche.
Guillet (Ernest), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Domagne.
Halna (Léopold), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Malo.
Hamond (Ludovic), sergent, corps de sapeurs-pompiers de la Bouëxière.
Hayere (Ambroise), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Georges-de-Reintembault.
Heuze (Pierre), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Antrain-sur-Couesnon.
Jamois (Prosper), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Retiers.
Jarry (Jules), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Melesse.
Jorre (Louis), caporal, corps de sapeurs-pompiers d'Antrain-sur-Couesnon.
Labbé (Joseph-F.), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Montours.
Labbé (Joseph-R.), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Montours.
Lacire (Célestin), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Corps-Nuds.
Lebrun (Jean-Marie), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Retiers.
Lefeuvre (Eugène), caporal clairon, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Meen-le-Grand.
Legras (Francis), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Meen-le-Grand.
Lesne (Marie-Ange), sous-lieutenant corps de sapeurs-pompiers de Saint-Meen-le-Grand.
Lodin (Louis), sergent, corps de sapeurs-pompiers d'Antrain-sur-Couesnon.
Malhaire (Emmanuel), sergent, corps de sapeurs-pompiers de la Bouëxière.
Mazurais (Joseph), sergent, corps de sapeurs-pompiers de la Guerche-de-Bretagne.
Priac (Joseph), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Corps-Nuds.
Régnier (Théodore), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Corps-Nuds.
Ridard (Jean), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Gahard.
Rouault (Louis), tambour, corps de sapeurs-pompiers de Domagne.
Roussel (Abel), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Aubin-d'Aubigné.
Sancier (Pierre), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Retiers.
Savinel (François), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Gennes-sur-Seiche.
Tortellier (Victor), clairon, corps de sapeurs-pompiers de Retiers.
Tutrel (Joseph), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Roz-sur-Couesnon.

INDRE

Médaille d'or.

MM.
Aufrère (François), lieutenant honoraire, corps de sapeurs-pompiers d'Ambrault.
Bonneau (Armand), sergent, corps de sapeurs-pompiers d'Ardentes.
Devilliers (Louis), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Reuilly.
Gaillard (Jean-Baptiste), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Maur.

Médaille de vermeil.

MM.
Gaillard (Félix), caporal, corps de sapeurs-pompiers d'Ambrault.
Lajeanne (Eugène), sergent, corps de sapeurs-pompiers d'Ambrault.
Moreau (Armand), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Eguzon.

Médaille d'argent.

MM.
Auclair (Anatole), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Ambrault.
Berthommier (Henri), sergent, corps de sapeurs-pompiers de le Blanc.
Billot (Gaston), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Ardentes.

Boissier (Julien), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Lye.
Bonjoux (Maxime), sous-l'eutenant, corps de sapeurs-pompiers de Condé.
Bougnoux (Jules), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Thizay.
Bourbon (Jean), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers d'Ambrault.
Bourcet (Paul), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Lange.
Breuillaud (Julien), sergent-major corps de sapeurs-pompiers d'Ambrault.
Brion (Maurice), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Gehée.
Bruneau (Henri), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de la Champenoise.
Chauveau (Edmond), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Luçay-le-Mâle.
Chauveau (Fernand), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Condé.
Chesne (Henri), capitaine honoraire, corps de sapeurs-pompiers de Reuilly.
Chivert (Maurice), caporal, corps de sapeurs-pompiers de le Blanc.
Delomenie (François), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de la Champenoise.
Deloup (Louis), caporal fourrier, corps de sapeurs-pompiers d'Ambrault.
Dion (Albert), caporal, corps de sapeurs-pompiers du Blanc.
Gavaud (Charles), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Pellevoisin.
Guillemain (Camille), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Thevet-Saint-Julien.
Jusserand (Albert), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Ambrault.
Marchand (Gaston), adjudant, corps de sapeurs-pompiers du Blanc.
Masson (Daniel), sapeur comptable, corps de sapeurs-pompiers à Thevet-Saint-Julien.
Nerrant (Félix), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Reuilly.
Nonet (Eugène), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Villiers.
Pillet (Lucien), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Montierchaume.
Poitrenaud (Edmond), sergent, corps de sapeurs-pompiers d'Eguzon.
Privat (Armand), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de la Champenoise.
Saulnier (René), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Condé.
Thomas (Désiré), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Niherne.

INDRE-ET-LOIRE

Medaille d'or.

MM.

Fleury (Gustave), sergent, sorps de sapeurs-pompiers de Pernay.
Loy (Auguste), sergent, corps de sapeurs-pompiers d'Azay-le-Rideau.
Navet (François), lieutenant honoraire, corps de sapeurs-pompiers de la Riche.

Médaille de vermeil.

M. Coty (Louis), adjudant, corps de sapeurs-pompiers de Langeais.

Médaille d'argent.

MM.

Boiron (Hubert), sergent fourrier, corps de sapeurs-pompiers de Druye.
Bodin (Georges), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Druye.
Cador (Gustave), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Semblançay.
Cosnard (Maurice), caporal-chef, corps de sapeurs-pompiers de Neuille-le-Lierre.
Coubard (André), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Beaumont-en-Véron.
Courtin (Georges), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Restigné.
Delouzillière (Louis), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Druye.
Durand (Jean), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Druye.
Galle (Pierre), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Druye.
Gauthier (Edmond), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Neuillé-le-Lierre.
Georget (Lucien), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Cussay.
Guet (Léon), caporal fourrier, corps de sapeurs-pompiers de Chançay.
Jahan (Jean-Baptiste), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Cussay.
Lapinte (Louis), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Reugny.
Lefay (Maurice), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Restigné.
Martin (Victor), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Chançay.
Moquard (Marceau), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Restigné.
Mordelet (Georges), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Chançay.
Moreau (Maurice), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Druye.
Morisseau (Albert), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Neuillé-le-Lierre.
Moreau (Albert), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Restigné.
Noc (Eugène), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Chançay.
Pasquier (Edmond), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Restigné.
Papin (Albert), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Beaumont-en-Véron.
Toublanc (Marcel), adjudant-chef, corps de sapeurs-pompiers de Neuillé-le-Lierre.
Venault (Joseph), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Tournon-Saint-Pierre.

ISERE

Médaille d'or.

M. Galvin (Frédéric), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Corps.

Médaille d'argent.

MM.

Achard (Paul), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Villard-Bonnot.
Amarguin (Alexandre), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Villefontaine.
Amarguin (Joseph), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Villefontaine.
Annequin (Joseph), sergent-chef, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Geoire-en-Valdaine.
Avenier (Alexandre), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Brie-et-Angonnes.
Avenier (Fernand), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Brie-et-Angonnes.
Aymoz (Jean), corps de sapeurs-pompiers de Brie-et-Angonnes.
Bidaud (Antonin), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Villefontaine.
Bizet (Jean-Baptiste), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Brie-et-Angonnes.
Bonnet (Jean), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Villefontaine.
Bonniot (Nestor), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Brie-et-Angonnes.
Bossy (Marcel), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Villefontaine.
Boujard (Marcel), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Grenoble.
Bourgeat (Justin), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Villard-Bonnot.
Bout (Henri), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Crolles.
Bouvat-Martin (Emile), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Bevenais.
Bouzon (Francisque), caporal fourrier, corps de sapeurs-pompiers de Ruy.
Bressieux (Louis), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Brie-et-Angonnes.
Bressieux (Marius), caporal, corps de sapeurs-pompiers d'Izeaux.
Brossard (Pierre), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Valencin.
Brun (Xavier), sous-lieuetnant, corps de sapeurs-pompiers de Brezins.
Brun-Buisson (Hector), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Izeaux.
Burlet (Adrien), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Chapareillan.
Busso (Raoul), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Grenoble.
Carrel (Marius), sapeur, corps de sapeurs pompiers de Paladru.
Chabert (Edile), caporal), corps de sapeurs pompiers de Brie-et-Angonnes.
Chalvin (Georges), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Villard-Bonnot.
Chambard (Frédéric), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d Izeaux.
Chambard (Victor), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Izeaux.
Chapuis (Henri), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Brie-et-Angonnes.
Charvet (Albert), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Crolles.
Chatel (Alfred), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Domène.
Chevalier (Georges), sapeur, corps de sapeurs pompiers de Voreppe.
Chey (Joseph), lieutenant, corps de sapeurs pompiers de Villard-Bonnot.
Clavel (Joanny), sapeur, corps de sapeurs pompiers de Paladru.
Clerc (Louis), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Brezins.
Cleyet-Marrel (Pierre), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Geoire-en-Valdaine
Coindet (Joseph), sapeur, corps de sapeurs pompiers de Bevenais.
Collin (Emile), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Bevenais.
Collin (Jean-Pierre), sapeur, corps de sapeurs pompiers de Bevenais.
Collin (Joseph), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Bevenais.
Collomb (Louis), sapeur, corps de sapeurs pompiers de Chapareillan.
Combaz (Julien), caporal fourrier, corps de sapeurs-pompiers de Chapareillan.
Cotte (François), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Chavanoz.
Coquet (Albert), sergent, corps de sapeurs pompiers de Domène.
Delphin-Poulat (Lucien), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Geoire-en-Valdaine.
Deveaud (Jean), capitaine honoraire, corps de sapeurs-pompiers de Valencin.
Dubois-Pagnon (Henri), adjudant, corps de sapeurs-pompiers de Brie-et-Angonnes.
Dunoyer (Louis), sapeur, corps de sapeurs pompiers de Brie-et-Angonnes.
Dupont (Joseph), sapeur, corps de sapeurs pompiers d'Izeaux.
Dupuis (Eugène), sapeur, corps de sapeurs pompiers de Brie-et-Angonnes.
Eustache (Octave), sapeur, corps de sapeurs pompiers de Grenoble.
Favre-Giraud (Elisée), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Paladru.
Fayard (Félix), sergent, corps de sapeurs pompiers de Villard-Bonnot.
Fayen (Charles), sapeur, corps de sapeurs pompiers de Domène.
Fayolle (Marius), sapeur, corps de sapeurs pompiers de Saint-Geoire-en-Valdaine.
Ferrand (Antonin), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Marcel-Bel-Accueil
Filibert (Elisée), sapeur, corps de sapeurs pompiers de Paladru.
Fillet (Alexandre), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Villard-de-Lans.
Finet (Albert), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Brie-et-Angonnes.

(1er Supplément.)

Foullu dit L'Ange (Louis), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Izeaux.
Franchino (François), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Domène.
Gaillard (Séraphin), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Geoire-en-Valdaine.
Garboud-Billot (Paul), capitaine, corps de sapeurs-pompiers de Bevenais.
Gatel (Georges), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Brezins.
Gavet (Joseph), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Brie-et-Angonnes.
Genon-Duverger (Joseph), caporal, corps de sapeurs-pompiers d'Izeaux.
Gerin (Alexandre), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Brie-et-Angonnes.
Gerin (Gabriel), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Brie-et-Angonnes.
Gerin (Léon), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Brie-et-Angonnes.
Girard (Victor), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Villard-Bonnot.
Giraud (Léonce), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Brie-et-Angonnes.
Guillaud (Joseph), sergent, corps de sapeurs pompiers de Bevenais.
Gultin-Lombard (Marius), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Paladru.
Humbert (Pierre), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Izeaux.
Jacquet (Alfred), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Paladru.
Janin (Jean), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Paladru.
Janin (Jean-Marie), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Paladru.
Josserand (Marcel), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Grenoble.
Julien (Marcel), sergent major, corps de sapeurs-pompiers d'Izeaux.
Lacombe (Camille), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Villard-Bonnot.
Lasceaux (Léonard), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Villard-Bonnot.
Lac-Papat (Alphonse), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Brezins.
Martinet (André), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Brie-et-Angonnes.
Martinet (Paul), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Brie-et-Angonnes.
Martin-Grand (Gabriel), caporal clairon, corps de sapeurs-pompiers de Domène.
Massy (Emile), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Bevenais.
Massy (Joseph), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Bevenais.
Merlin (Marius), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Valencin.
Meunier-Curtinet (Marius), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Paladru.
Michel dit Laboelle (Eugène), sergent, corps de sapeurs-pompiers d'Izeaux.
Milesi (Léon), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Villard-Bonnot.
Magaz-Mignot (François), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Bevenais.
Millard (Gustave), caporal clairon, corps de sapeurs-pompiers de Brie-et-Angonnes.
Monlouvier (Benoit), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Marcel-Bel-Accueil.
Moulin-Traffort (Clovis), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Grenoble.
Mounier (Jules), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Brie-et-Angonnes.
Mounier (Léon), capitaine, corps de sapeurs-pompiers de Brie-et-Angonnes.
Noël (Charles), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Gillonnay.
Orjollet (Alphonse), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Bevenais.
Ollier (Antonin), caporal, corps de sapeurs-pompiers d'Heyrieux.
Pascal (Séraphin), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Paladru.
Pellerin (Charles), sapeur clairon, corps de sapeurs-pompiers de Brie-et-Angonnes.
Pellerin (Fernand), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Brie-et-Angonnes.
Pelloux-Prayer (Félix), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Crolles.
Perret (Fernand), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Grenoble.
Perrière (Séraphin), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Geoire-en-Valdaine.
Pommier-Petit (Marius), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Paladru.
Pourchot-Rouge-Blanc (Henri), adjudant, corps de sapeurs-pompiers de Villard-Bonnot.
Pras (Clotaire), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Brie-et-Angonnes.
Prud'homme (Joseph), capitaine, corps de sapeurs-pompiers d'Izeaux.
Ramazzini (François), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Domène.
Rambaud (Pierre), capitaine, corps de sapeurs-pompiers de Brie-et-Angonnes.
Renavand (Elie), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Voreppe.
Repiton (Adrien), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Izeaux.
Revol (François), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Crolles.
Rey (Francisque), adjudant-chef, corps de sapeurs-pompiers de Valencin.
Reynaud-Dulaurier (Jules), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Geoire-en-Valdaine.
Rigaud-Perrut (Félicien), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Crolles.
Rivière (Félix), capitaine honoraire, corps de sapeurs-pompiers de Paladru.
Robert (Alphonse), sergent-major, corps de sapeurs-pompiers de Brie-et-Angonnes.
Robert, dit Martin (Joseph), sergent-chef mécanicien, corps de sapeurs-pompiers de Vizille.
Robert (Noël), caporal clairon, corps de sapeurs-pompiers de Villard-Bonnot.
Rochas (Benoit), sapeur à Saint-Marcel-Bel-Accueil.
Rota (Etienne), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Voreppe.
Roudier (Henri), clairon, corps de sapeurs-pompiers de Vizille.
Rouge (André), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Grenoble.
Roux (Ernest), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Grenoble.
Salle (Auguste), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Grenoble.
Suard (Paul), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Chavanoz.
Thermoz (Henri), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Brie-et-Angonnes.
Thivollier (Marius), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Domène.
Tournour (Ferdinand), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Meyzieu.
Trouillon (Alphonse), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Brie-et-Angonnes.
Trouilloud (Auguste), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Bévenais.
Uchet (Eugène), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Chapareillan.
Vaudaine (Emile), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Bruzins.
Vaussenat (Antoine), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Domène.
Vellein (Henri), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Villefontaine.
Vergnano (Jean), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Villard-Bonnot.
Veyron Alphonse), sergent-major, corps de sapeurs-pompiers de Brezins.
Vial (Gaston), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Brezins.
Vial (Jean), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Marcel-Bel-Accueil.
Virly (Georges), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Chavanoz.
Viron (Julien), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Brezins.
Zanardi (Victor), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Grenoble.

(1er Supplément.)

JURA

Médaille d'or.

MM.

Bertrand (Eugène), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers d'Ounans.
Chanez (Narcisse), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Fort-du-Plasne.
Macle (Jules), capitaine honoraire, corps de sapeurs-pompiers de Fort-du-Plasne.
Puget (Auguste), sergent-chef, corps de sapeurs-pompiers de Voiteur.

Médaille de vermeil.

MM.

Florin (Louis), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Voiteur.
Pernet (Marcel), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de la Chapelle.
Reverchon (Francis), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Ranchot.
Ville (Paul), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Courbouzon.

Médaille d'argent.

MM.

Anguise (René), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Courbouzon.
Arcat (Henri), caporal clairon, corps de sapeurs-pompiers de Beaufort.
Barbe (Albert), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Poligny.
Benoit (Georges), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Marigny-sur-Ain.
Bertrand (Louis), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Ounans.
Besancon-Matil (Paul), sapeur clairon, corps de sapeurs-pompiers de Fort-du-Plasne.
Besancon (Raymond), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Voiteur.
Bonnivard (Paul), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Voiteur.
Boudier (Joseph), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Voiteur.
Boudillon (Georges), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Voiteur.
Boullier (Henri), sapeur honoraire, corps de sapeurs-pompiers de Fort-du-Plasne.
Bouillier (Paul), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Courbouzon.
Bouillod (Charles), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Grusse.
Bouton (Léon), sergent-major, corps de sapeurs-pompiers d'Ounans.
Bretand (Marcel), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Macornay.
Brocard (Albert), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Champagnole.
Brocard (André)), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Champagnole.
Cabot (Fernand), sapeur clairon, corps de sapeurs-pompiers de Macornay.
Camponovo (Camille), caporal clairon, corps de sapeurs-pompiers de Fort-du-Plasne.
Chanez (Clovis), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Fort-du-Plasne.
Collin (Maurice), sergent, corps de sapeurs-pompiers des Planches-en-Montagne.
Decharrière (Marius), capitaine, corps de sapeurs-pompiers de Champagnole.
Destéphanis (Georges), adjudant adjoint, corps de sapeurs-pompiers de Chaux-des-Crotenay.
Ecarnot (Eugène), sapeur clairon, corps de sapeurs-pompiers de Mutigney.
Eynaud (Eugène), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Poligny.
Faivre-Charlier (Georges), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Arbois.
Florin (Maurice), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Voiteur.
Fumey (Pierre), caporal clairon, corps de sapeurs-pompiers de Chaux-des-Crotenay.
Fusillier (Charles), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Cramans.
Gaillot (Louis), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Poligny.

Gaillot (Pierre), sergent-chef, corps de sapeurs-pompiers de Poligny.
Gence (Honoré), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Belmont.
Genisset (Désiré), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Chaux-des-Crotenay.
Genisset (Louis), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Chaux-des-Crotenay.
Georgeon (Charles), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de la Loye.
Giboudeau (André), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Cramans.
Godin (Paul), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Salins-les-Bains.
Humbert (Clément), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Marigny-sur-Ain.
Jacquin (Aristide), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Fort-du-Plasne.
Jahier (Emile), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Poligny.
Jeunet (Marius), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Chaux-des-Crotenay.
Lescoffy (Albert), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Cramans.
Letoublon (Louis), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Chaux-des-Crotenay.
Letoublon (Robert), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Chaux-des-Crotenay.
Liboz (André), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Chaux-des-Crotenay.
Liboz (Jules), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Chaux-des-Crotenay.
Marchand (Hermand), lieutenant honoraire, corps de sapeurs-pompiers de Fort-du-Plasne.
Maréchal (Fernand), caporal clairon, corps de sapeurs-pompiers de Cramans.
Mathez (Aimé), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Chaux-du-Dombief.
Michaud (Alphonse), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Poligny.
Millet (Constant), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Beaufort.
Monnet (Léon), sapeur clairon, corps de sapeurs-pompiers de Fort-du-Plasne.
Monnier (Alexandre), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Marigny-sur-Ain.
Mouillard (Albert), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Chaux-des-Crotenay.
Noel (Emile), caporal, corps de sapeurs-pompiers d'Ounans.
Nouveau (Louis), sapeur, corps des sapeurs-pompiers de Salins-les-Bains.
Pagnier (Paul), adjudant, corps de sapeurs-pompiers de Fort-du-Plasne.
Outrey (Justin), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Belmont.
Perret (Auguste), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de la Loye.
Petetin (André), sergent-chef, corps de sapeurs-pompiers des Planches-en-Montagne.
Petetin (Raymond), sapeur, corps de sapeurs-pompiers des Planches-en-Montagne.
Poncet (Jean-Maurice), caporal, corps de sapeurs-pompiers d'Ounans.
Robin (Emile), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Poligny.
Roch (André), caporal clairon, corps de sapeurs-pompiers de Courbouzon.
Rolet (Emile), sergent trésorier, corps de sapeurs-pompiers de Cramans.
Rolet (Henri), sapeur clairon, corps de sapeurs-pompiers de Cramans.
Rolet (Maurice), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Cramans.
Rose (Jean), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Chaux-des-Crotenay.
Roussey (Georges), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Salins-les-Bains.
Roy (Henri), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Poligny.
Tamisier (Léon), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Beaufort.
Thobaty (Maxime), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Cramans.
Thouverez (Aimé), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Fort-du-Plasne.
Thouverez (Henri), sergent fourrier, corps de sapeurs-pompiers de Fort-du-Plasne.
Thouverez (Léon), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Fort-du-Plasne.
Tunzini (Louis), adjudant, corps de sapeurs-pompiers de Salins-les-Bains.
Vacheret (Louis), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de la Loye.
Valdois (Auguste), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Courbouzon.
Viennet (Désiré), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Courbouzon.

LANDES

Médaille de vermeil.

MM.
Comet (Jean), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Tartas.
Lestouroune (Jean-Baptiste), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Tartas.

Médaille d'argent.

MM.
Barrouillet (Jean), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Tartas.
Brethès (Michel), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Sever.
Cazaillon (Hippolyte), sergent-chef, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Paul-lès-Dax.
Comet (Georges), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Tartas.
Comet (Joseph), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Tartas.
Duboua (Vincent), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Sever.
Dupin (Jean), sergent-major, corps de sapeurs-pompiers de Tartas.
Dussarat (François), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Sever.
Fauthoux (Jean), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Sever.
Lespessailles (Bernard), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Sever.
Poupblanc (André), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Tartas.
Saint-Paul (Joseph), adjudant, corps de sapeurs-pompiers de Tartas.
Salem (Maurice), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Sever.

LOIR-ET-CHER

Médaille de vermeil.

MM.
Charzat (Marcel), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Orchaise.
Crochard (Auguste), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Chissay-en-Touraine.
Heme (Emile), adjudant, corps de sapeurs-pompiers de Champigny-en-Beauce.
Laplanche (Georges), sergent-major, corps de sapeurs-pompiers de Muides.
Leroy (Léonidas), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Amand-de-Vendôme.
Milliet (René), adjudant, corps de sapeurs-pompiers de Muides.
Morin (Eugène), adjudant-chef, corps de sapeurs-pompiers de Montrichard.
Pareau (Georges), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Muides.
Sangleboeuf (Camille) capitaine honoraire, corps de sapeurs-pompiers de Ménars.
Soudry (Léon), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Orchaise.

Médaille d'argent.

MM.
Auville (Albert), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Vendôme.
Bachard (Henri), sergent, corps de sapeurs-pompiers d'Yvoy-le-Marron.
Baglan (Pierre), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Orchaise.
Bardin (Henri), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Montrichard.
Beaufrère (Maurice) sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Selles-sur-Cher.
Benoiton (Abel), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Thoury.
Berlot (Antonin), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Couffy.
Berthier (Marcel), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Selles-sur-Cher.
Bezeault (Albert), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Cormeray.
Boitard (Sylvain) caporal, corps de sapeurs-pompiers d'Yvoy-le-Marron.
Bouge (Louis), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Courbouzon.
Boureau (Eloi), caporal tambour, corps de sapeurs-pompiers de Suèvres.
Boureille (Abel), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Amand.
Bourreau (Paul), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Suèvres.
Brissard (Joseph), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Ouzouer-le-Marché.
Bulard (Aristide), sergent, corps de sapeurs-pompiers d'Orchaise.
Carroy (Paul), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Romorantin.
Cauquis (Albert), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Nouan-le-Fuzelier.
Chambfort (Georges), sapeur tambour, corps de sapeurs-pompiers de Montrichard.
Chaperon (André), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Vendôme.
Chassier (Georges), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Orchaise.
Crosnier (Alexandre), clairon, corps de sapeurs-pompiers de Mesland.
Dabert (Gaston), clairon, corps de sapeurs-pompiers d'Onzain.
Darbois (Charles), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Nouan-le-Fuzelier.
Demain (Charles), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Mesland.
Deschamps (Maxime), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Champigny-en-Beauce.
Desnoues (Albert), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Cheverny.
Dreux (Joseph), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers d'Ouzouer-le-Marché.
Dubois (Fernand), sergent honoraire, corps de sapeurs-pompiers de Montrichard.
Fauche (René), sergent-chef, corps de sapeurs-pompiers de Selles-sur-Cher.
Ferrand (Célestin), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Yvoy-le-Marron.
Ferrand (Clotaire), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Yvoy-le-Marron.
Fesneau (Eugène), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Suèvres.
Gilbert (Camille), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Orchaise.
Gilbert (Marcel), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Selles-sur-Cher.
Gouard (Voltaire), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Montrichard.
Grain (Albert), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Villetrun.
Guillot (Paul), sergent fourrier, corps de sapeurs-pompiers de Courbouzon.
Guillois (Maurice), clairon, corps de sapeurs-pompiers de Mesland.
Henneteau (Georges), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Cormeray.
Hue (Clovis), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Mesland.
Hue (Eugène), sergent, corps de sapeurs-pompiers d'Onzain.
Hue (Marceau), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Orchaise.
Huguet (Louis), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Selles-sur-Cher.
Huguet (Maurice), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Selles-sur-Cher.
Juge (Antonin), tambour, corps de sapeurs-pompiers de Suèvres.
Krassoutzky (Michel), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Orchaise.
Labbé (Jules), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Orchaise.
Lacaud (Maurice), caporal clairon, corps de sapeurs-pompiers de Montrichard.

Lauron (Maxime), caporal clairon, corps de sapeurs-pompiers de Pontlevoy.
Le Guennic (Julien), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Ouzouer-le-Doyen.
Lhermite (Camille), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Courbouzon.
Lhomme (Pierre), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Chambon-sur-Cisse.
Maran (Georges), tambour, corps de sapeurs-pompiers de Suèvres.
Marchal (Bernard), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Villetrun.
Marchand (Albert), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Cormeray.
Mauduit (Jean), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Nouan-le-Fuzelier.
Mellinet (François), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Villetrun.
Merigault (Lucien), tambour, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Laurent-les-Eaux.
Monière (Aristide), sergent, corps de sapeurs-pompiers d'Orchaise.
Monnereau (Camille), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Orchaise.
Navard (Olivier), clairon, corps de sapeurs-pompiers d'Orchaise.
Pascal (Auguste), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Selles-sur-Cher.
Perdreau (Joseph), sapeur-tambour, corps de sapeurs-pompiers de Courbouzon.
Pinçètre (Raymond), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Villetrun.
Poilou (Léon) (à titre posthume), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Villerbon.
Pourray (Georges), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Couffy.
Poussin (André), caporal fourrier, corps de sapeurs-pompiers de la Ville-aux-Clercs.
Renon (Jean), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers d'Yvoy-le-Marron.
Richard (Gaston), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Couffy.
Roy (Abel), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Couffy.
Roy (Georges), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Suevres.
Saulnier (Emile), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Mesland.
Schweig (Louis), caporal-tambour, corps de sapeurs-pompiers de Romorantin.
Templet (Maurice), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Onzain.
Terquis (Joseph), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Nouan-le-Fuzelier.
Thilloux (Maurice), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Selles-sur-Cher.
Trouve (Gilbert), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Selles-sur-Cher.
Vaillant (Elie), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Couffy.
Vaillant (Paul), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers d'Yvoy-le-Marron.
Venot (René), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Ouzouer-le-Marché.
Villedieu (Emile), maréchal des logis, corps de sapeurs-pompiers de Cormeray.

LOIRE

Médaille d'argent.

MM.
Blanchon (Joseph), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Chazelles-sur-Lyon.
Buron (Joannès), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Panissières.
Carrat (Etienne), capitaine, corps de sapeurs-pompiers de Panissières.
Colas (Joannès), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Panissières.
Ducreux (Antonin), sapeur clairon, corps de sapeurs-pompiers de Panissières.
Dumont (René), adjudant-chef, corps de sapeurs-pompiers de Belmont.
Faverial (Jacques), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Panissières.
Fiachard (Claudius), sapeur clairon, corps de sapeurs-pompiers de Panissières.
Garel (Jean), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Panissières.
Glattard (Henri), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Belmont.
Janisset (Jean-Marie), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Bonnet-le-Château.
Lacand (Antoine), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Panissières.
Laurent (Mathieu), caporal professionnel, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Etienne.
Levet (Auguste), sergent mécanicien, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Bonnet-le-Château.
Lionard (Victor), caporal professionnel, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Etienne.
Patouillard (François), adjudant, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Bonnet-le-Château.
Perrasse (Joseph), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Panissières.
Perrier (Jean), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Panissières.
Verine (Louis), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Panissières.
Vial (Paul), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Panissières.

LOIRE (HAUTE-)

Médaille d'or.

M. Porte (Claudius), sergent-major, corps de sapeurs-pompiers de Champagnac-le-Vieux.

Médaille d'argent.

MM.
Avinain (Emile), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Blesle.
Blanchon (Léon), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Blesle.
Brun (Jean), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Couteuges.
Chabannes (Augustin), caporal, corps de sapeurs-pompiers du Puy.
Chambon (Abel), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Champagnac-le-Vieux.
Chapellion (Pierre-Marie), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Just-Malmont.
Collard (Régis), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Just-Malmont.
Cornil (Henri), caporal clairon, corps de sapeurs-pompiers de Blesle.
Duchamp (Pierre), sergent fourrier, corps de sapeurs-pompiers de Champagnac-le-Vieux.
Jamet (Alfred), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Pal-en-Chalançon.
Jouve (Auguste), sergent fourrier, corps de sapeurs-pompiers de Tence.
Livernois (Claude), caporal, corps de sapeurs-pompiers du Puy.
Malassagne (Emile), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Blesle.
Marie (Eugène), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Blanzac.
Mathieu (Gilbert), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Cohade.
Monteux (Georges), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Just-Malmont.
Pascal (Eugène), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Blesle.
Paya (André), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Just-Malmont.
Pegon (Jean), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Villeneuve-d'Allier.
Reynaud (Claude), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Montfaucon.
Rozier (Firmin), sapeur trésorier, corps de sapeurs-pompiers de Montfaucon.
Sauvat (Marcel), caporal fourrier, corps de sapeurs-pompiers de Blesle.
Savel (Clovis), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Blesle.
Servy (Claude), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Just-Malmont.
Servy (Pétrus), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Just-Malmont.
Vergne (Antoine), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Blesle.

LOIRE-INFERIEURE

Médaille d'or.

M. Guery (Alphonse), sergent-major, corps de sapeurs-pompiers de Vallet.

Médaille de vermeil.

MM.
Joubert (Louis), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Nort-sur-Erdre.
Leray (François), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Nort-sur-Erdre.

Médaille d'argent.

MM.
Belloeil (Alexandre), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Nort-sur-Erdre.
Biguereau (Charles), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Rézé.
Bizeul (François), caporal, corps de sapeurs-pompiers d'Abbaretz.
Blond (Auguste), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Nort-sur-Erdre.
Bouron (Jean-Baptiste), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Nort-sur-Erdre.
Bourrigault (Francis), sergent, corps de sapeurs-pompiers d'Abbaretz.
Brosseau (Jean), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Sainte-Pazanne.
Colin (Joseph), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Bouguenais.
Courgeon (Pierre), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Nort-sur-Erdre.
Coutant (Farnçois), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Vigneux-de-Bretagne.
Delanoë (Auguste), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Vay.
Denlaud (Jean), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Nort-sur-Erdre.
Dourver (Guillaume), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Fay-de-Bretagne.
Durandière (Jean), caporal fourrier, corps de sapeurs-pompiers de Vigneux-de-Bretagne.
Fanen (Louis), sapeur professionnel, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Nazaire.
Fortin (Louis), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Abbaretz.
Fortin (Pierre), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers d'Abbaretz.
Launay (Georges), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Nort-sur-Erdre.
Lefort (Aristide), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Bouguenais.
Lemaitre (Joseph), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Nort-sur-Erdre.
Marot (Joseph), sergent mécanicien, corps de sapeurs-pompiers de Sainte-Pazanne.
Riochet (Julien), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Nort-sur-Erdre.
Tarlot (Jean), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Nort-sur-Erdre.

LOIRET

Médaille d'or.

MM.
Arrault (Marcel), caporal tambour, corps de sapeurs-pompiers d'Yevre-la-Ville.
Bruneau (Jules), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Lye-la-Forêt.
Carre (Jules), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Chaussy.
Chalopin (Ernest), lieutenant honoraire, corps de sapeurs-pompiers de Sigloy.
Chaudet (Lucien), sergent fourrier, corps de sapeurs-pompiers de la Selle-sur-le-Bied.
Davy (Jules), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers d'Attray.
Landre (Camille), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Marie.
Larousse (Eugène), adjudant tambour-major, corps de sapeurs-pompiers de Checy.
Mathieu (Charles), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Chaussy.
Maupou (Henri), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Beaugency.

Pelletier (Albin), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Sigloy.
Villette (Maurice), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Chaussy.

Médaille de vermeil.

MM.
Bajou (Théodore), sapeur clairon, corps de sapeurs-pompiers de Corbeilles-en-Gâtinais.
Beaufort (Auguste) sergent, corps de sapeurs-pompiers de Vennecy.
Bigorne (Gaston), sergent, corps de sapeurs-pompiers d'Attray.
Blondeau (Casimir), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Villorceau.
Brechemier (Georges), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Aulnay-la-Rivière.
Brucy (Arthur), sapeur tambour, corps de sapeurs-pompiers de Dampierre-en-Burly.
Cathelineau (Célestin), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Sigloy.
Courte (Désiré), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Neuville-aux-Bois.
Coute (René) sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Beaugency.
Fouquet (Maurice), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Sandillon.
Gouchault (Marcel), adjudant, corps de sapeurs-pompiers d'Orléans.
Guérin (Arthur), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Sigismond.
Hume (Augustin), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Mareau-aux-Prés.
Imbert (Louis), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Jouy-le-Potier.
Jérome (Albert), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Mardie.
Lacroix (Georges), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Dampierre-en-Burly.
Lemaire (Charles), sergent-major, corps de sapeurs-pompiers de Checy.
Levrier (Alfred), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Lye-la-Forêt.
Melzessard (Célestin), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Corbeilles-en-Gâtinais.
Miguet (Alphonse), sapeur tambour, corps de sapeurs-pompiers d'Auxy.
Noyer (François), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Dampierre-en-Burly.
Pallu (Camille), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Bouilly-en-Gâtinais.
Podevin (Louis), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Sigismond.
Raye (Fernand), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Chaussy.
Reau (Jules), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Péravy-la-Colombe.
Trasbot (Marius), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Sigloy.
Trouve (Eugène), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de la Selle-sur-le-Bied
Nappereau (Maurice), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Chilleurs-aux-Bois.
Varanne (Henri), caporal fourrier, corps de sapeurs-pompiers de Sigloy.

Médaille d'argent.

MM.
Aguesse (Arthur), capitaine, corps de sapeurs-pompiers de Neuville-aux-Bois.
Alleaume (Clotaire), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Denis-en-Val.
Allezy (André), caporal tambour, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Sigismond.
Allezy (Henri), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Péravy-la-Colombe.
Allezy (Louis), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Sigismond.
Amary (René), sapeur clairon, corps de sapeurs-pompiers de Mareau-aux-Prés.
Amary (Robert), caporal tambour, corps de sapeurs-pompiers de Mareau-aux-Prés.
Arlicotte (Marcel), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Fay-aux-Loges.
Aucordier (André), sapeur clairon, corps de sapeurs-pompiers d'Outarville.
Auvray (Justin), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Bazoches-les-Gallerandes.
Barant (Marcel), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Lye-la-Forêt.
Barberon (Sylvain), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Chaussy
Barthélemy (Marcel), adjudant, corps de sapeurs-pompiers de Bazoches-les-Gallerandes.
Barthon (Alexandre), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Neuville-aux-Bois.
Baudin (Albert), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Bou.
Bechu (André), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Coulmiers.
Bedu (Léon), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Cernoy-en-Berry.
Benard (Robert), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Pithiviers-le-Vieil.
Benet (Maurice), caporal clairon, corps de sapeurs-pompiers de Neuville-aux-Bois.
Bernon (Camille), caporal fourrier, corps de sapeurs-pompiers de Neuville-aux-Bois.
Berthon (Louis), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Cernoy-en-Berry.
Bertrand (Louis), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Cernoy-en-Berry.
Bezançon (Ernest), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Bazoches-les-Gallerandes.
Billard (Camille), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Lorcy.
Bille (Marcel), sergent-major, corps de sapeurs-pompiers de Griselles.
Blondeau (Edmond), sapeur clairon, corps de sapeurs-pompiers de Villorceau.
Blondeau (Edouard), sergent-major, corps de sapeurs-pompiers de Villorceau.
Blot (René), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Boisseaux.
Boissay (Ernest), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Mareau-aux-Prés.
Bonamy (Frédéric), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Mareau-aux-Prés.
Bonneau (Armand), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Bou.
Boucheny (Charles), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Bromeilles.
Bouclet (Albert), caporal, corps de sapeurs-pompiers d'Huisseau-sur-Mauves.
Boudard (Raoul), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Nibelle.
Boue (Rosalien), sapeur clairon, corps de sapeurs-pompiers de Villamblain
Bourgoin (Paul), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Péravy-la-Colombe.
Bouvard (Moïse), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Rouvres-Saint-Jean.
Boyer (Marcel), sergent-major, corps de sapeurs-pompiers d'Outarville.
Brange (Georges), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Maurice-sur-Aveyron.
Brethereau (Jules), sapeur tambour, corps de sapeurs-pompiers de Bouilly-en-Gâtinais
Brot (Jean), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Bazoches-les-Gallerandes.
Bruneau (Marcel), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Mareau-aux-Prés.
Cabaret (René), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Huisseau-sur-Mauves.
Cachet (Gabriel), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Courcy-aux-Loges.
Caillard (Marcel), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Puiseaux.
Chain (Théophile), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Neuville-aux-Bois.
Chamaillard (Alfred), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Cernoy-en-Berry.
Chambat (Raimond), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Lorcy.
Champenois (Paul), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Huisseau-sur-Mauves.
Chantereau (Raoul), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Ruan.
Chardon (Georges), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Villorceau.
Chassinat (Robert), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers d'Yèvre-la-Ville.
Chausson (Roger), sapeur tambour, corps de sapeurs-pompiers de Bazoches-les-Gallerandes.
Chenu (André), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Rouvres-Saint-Jean.
Cherrier (Paul), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Lorcy.
Chertier (Marcel), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Nogent-sur-Vernisson.
Colladant (Georges), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de la Ferté-Saint-Aubin.
Colleau (Jules), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Chaussy.
Combier (Paul), sapeur clairon, corps de sapeurs-pompiers de Bromeilles.
Corbery (Raoul), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Martin-d'Abbat.
Cotelle (Félicien), sous-officier, corps de sapeurs-pompiers de Barville-en-Gâtinais.
Coulmeau (Marius), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Baule.
Courcimeaux (Maurice), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Villorceau.
Courcimeaux (Raoul), caporal clairon, corps de sapeurs-pompiers de Villorceau.
Courtois (Louis), sapeur clairon, corps de sapeurs-pompiers de Bouilly-en-Gâtinais.
Coutant (Julien), caporal clairon, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Lye-la-Forêt
Couvreux (Charles), caporal clairon, corps de sapeurs-pompiers de Saran.
Cribier (Robert), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Bazoches-les-Gallerandes.
Daguet (Raymond), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Morville-en-Beauce.
Damloup (Edmond), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Rebrechien.
Daviau (Léon), lieutenant honoraire, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Sigismond.
Delandre (Gaston), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Hilaire-les-Andresis.
Delaveau (Jean), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Lorcy.
Delorme (Alphonse), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Estouy.
Delouche (Gaston), caporal, corps de sapeurs-pompiers de la Selle-sur-le-Bied.
Denizet (Robert), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de la Selle-sur-le-Bied.
Deverge (Georges), sapeur clairon, corps de sapeurs-pompiers de Chanteau.
Doret (Maurice), caporal, corps de sapeurs-pompiers d'Huisseau-sur-Mauves.
Doucet (Marius), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de la Selle-sur-le-Bied.
Doyen (Philibert), sergent professionnel, corps de sapeurs-pompiers d'Orléans.
Dremaille (Jules), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Neuville-aux-Bois.
Drugeault (Georges), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Villorceau.
Dubois (Paul), caporal clairon, corps de sapeur-pompiers de Bou.
Ducloux (Camille), sapeur tambour, corps de sapeurs-pompiers de Bou.
Ducloux (Marcel), sapeur clairon, corps de sapeurs-pompiers de Bou.
Dufraisse (René), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Villorceau.
Dumas (Marius), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Nogent-sur-Vernisson.
Dupuis (Léonce), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Outarville.
Durand (Jean), caporal clairon, corps de sapeurs-pompiers de Bazoches-les-Gallerandes.
Faucheux (Marceau), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Saran.
Faucheux (Maxime), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saran.
Fauconnier (Georges), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Benoît-sur-Loire.
Fauvin (Maurice), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Gaubertin.
Fortier (Georges), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Beaugency.
Foucher (Paulin), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Montargis.

Fouquet (Lucien), tambour, corps de sapeurs-pompiers de Bromeilles.
Galopin (Marcel), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Maurice-sur-Aveyron.
Gillet (Marcel), adjudant, corps de sapeurs-pompiers de Neuville-aux-Bois.
Gillet (Roger), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Fay-aux-Loges.
Gouache (Jean), caporal clairon, corps de sapeurs-pompiers de Beaugency.
Goget (Emmanuel), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Neuville-aux-Bois.
Gravelle (André), tambour, corps de sapeurs-pompiers de Bazoches-les-Gallerandes.
Gravier (Louis), sergent fourrier, corps de sapeurs-pompiers de Mareau-aux-Prés.
Grenet (Maurice), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Morville-en-Beauce.
Grillere (Raphaël), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Bazoches-les-Gallerandes.
Guedon (Léon) sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Bazoches-les-Gallerandes.
Guérin (Aimé), caporal, corps de sapeurs-pompiers d'Altray.
Guillot (Gaston), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Lye-la-Forêt.
Guillot (Marcel), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Montargis.
Guinebault (Armand), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Hilaire-les-Andresis.
Guinet (Albert), sapeur, corps des sapeurs pompiers de Chilleurs-aux-Bois.
Guinet (Gabriel), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Chilleurs-aux-Bois.
Haffner (Félicien), sapeur clairon, corps de sapeurs-pompiers de Nogent-sur-Vernisson.
Hallard (Gaston), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Coulmiers.
Hardouin (Octave), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Boisseaux.
Henry (Emile), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Beaugency.
Houdre (Fernand), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Viglain.
Hurault (Ernest), clairon, sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Auxy.
Hurisse (Henri), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Bou.
Hutteau (René), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Estouy.
Jacson (René), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Sully-sur-Loire.
Jallet (Emile), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Villorceau.
Jérome (Henri), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Fay-aux-Loges.
Jutteau (René), caporal tambour, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Pryve-Saint-Mesmin.
Laine (Jules), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Villorceau.
Laluque (Marius), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Bazoches-les-Gallerandes.
Lambert (Henri), caporal, corps de sapeurs-pompiers d'Outarville.
Lambert (René), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Lorcy.
Laurenceau (André), sergent-major, corps de sapeurs-pompiers de Neuville-aux-Bois.
Le Bidois (Ovide), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Bazoches-les-Gallerandes.
Lebœuf (Georges), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Bromeilles.
Lebrun (Camille), sergent-major, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Jean-de-Braye.
Legendre (Léon), caporal tambour, corps de sapeurs-pompiers de Bazoches-les-Gallerandes.
Legrand (Albert), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Chanteau.
Legroux (Marcel), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Mareau-aux-Prés.
Lehérisse (Eugène), sergent, corps de sapeurs-pompiers d'Outarville.
Leprince (Léonce), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Bazoches-les-Gallerandes.
Leroy (Frédéric), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Chailly-en-Gâtinais.
Leselingant (Camille), sergent-major, corps de sapeurs-pompiers de Sigloy.
Lesecq (Raymond), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Bazoches-les-Gallerandes.
Lignière (Louis), sapeur, corps de sapeurs pompiers de Beaugency.
Madre (Léon), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Neuville-aux-Bois.
Mallier (Joseph), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Chaussy.
Marchaison (Armand), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Dampierre-en-Burly.
Marlet (Léonce), sapeur tambour, corps de sapeurs-pompiers de Morville-en-Beauce.
Marois (René), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Bou.
Marotte (Abel), tambour, corps de sapeurs pompiers de Saint-Peravy-le-Colombe.
Martin (Georges) (à titre posthume), caporal tambour, corps de sapeurs-pompiers de Neuville-aux-Bois.
Martin (Henri-Jules), sapeur, corps de sapeurs pompiers de la Selle-sur-le-Bied.
Martin (Henri), caporal, corps de sapeurs pompiers de la Selle-sur-le-Bied.
Menager (Oscar), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Outarville.
Menager (Raymond), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers d'Outarville.
Mercadie (Henri), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Dampierre-en-Burly.
Mestre (Pierre), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Nogent-sur-Vernisson.
Meunier (Bernard), sapeur mécanicien, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Cyr-en-Val.
Meunier (Louis), sapeur professionnel, corps de sapeurs-pompiers d'Orléans.
Meunier (Marcel), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Nogent-sur-Vernisson.
Meunier (Marius), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Menestreau-en-Villette.
Michault (André), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Nogent-sur-Vernisson.
Mineau (André), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Bazoches-les-Gallerandes.
Mineau (Lucien), caporal-fourrier, corps de sapeurs-pompiers de Bazoches-les-Gallerandes.
Montigny (Paul), clairon, corps de sapeurs-pompiers de Mareau-aux-Prés.
Moreau (Gustave), caporal mécanicien, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Cyr-en-Val.
Mothiron (Emile), adjudant, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin.
Mothiron (Robert), sergent-fourrier, corps de sapeurs-pompiers de Saran.
Mousset (Emile), sergent-fourrier, corps de sapeurs-pompiers de Bouilly-en-Gâtinais.
Naudin (Georges), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Aulnay-la-Rivière.
Noue (Fabien), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Barville-en-Gâtinais.
Parent (Maurice), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Sigismond.
Passegue (Maurice), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Sandillon.
Pateau (Marcel), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Morville-en-Beauce.
Paty (Jules), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Bazoches-les-Gallerandes.
Peron (Fernand), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Bouzonville-aux-Bois.
Perrault (Fernand), mécanicien, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Péravy-la-Colombe.
Perrault (Gaston), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Sigismond.
Petit (Camille), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Chailly-en-Gâtinais.
Picault (Louis), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Bou.
Picault (Pierre), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Bou.
Piet (Charles), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Guigneville.
Piet (Henri), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Guigneville.
Pillias (Marcel), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Morville-en-Beauce.
Pinsard (Joseph), pointeur, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Sigismond.
Podevin (Léonard), adjudant, corps de sapeurs-pompiers d'Huisseau-sur-Mauves.
Poirier (René), adjudant, corps de sapeurs-pompiers d'Yèvre-le-Chatel.
Poitou (Robert), sapeur clairon, corp de sapeurs-pompiers de Chécy.
Popot (Roland), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Patay.
Poulain (Lucien), sergent-major, corps de sapeurs-pompiers de Gaubertin.
Poullin (Olivier), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Villorceau.
Prudhomme (Marius), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Bou.
Pruneau (Paulin), caporal clairon, corps de sapeurs-pompiers de Bromeilles.
Rebeche (Emile), sapeur clairon, corps de sapeurs-pompiers de Nogent-sur-Vernisson.
Renault (Charles), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Cernoy-en-Berry.
Renault (Maxime), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Griselles.
Renouard (Abel), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Huisseau-sur-Mauves.
Riby (René), adjudant, corps de sapeurs-pompiers de Neuville-aux-Bois.
Ripouteau (Emile), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Rebrechien.
Robillard (Georges), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Bouilly-en-Gâtinais.
Robinet (Louis), sergent-fourrier, corps de sapeurs-pompiers de Sermaises-du-Loiret.
Roger (Joseph), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Morville-en-Beauce.
Rousseau (André), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers d'Auxy.
Rousseau (Louis), clairon, corps de sapeurs-pompiers de Chaussy.
Rouzeau (Alfred), tambour, corps de sapeurs-pompiers de Cernoy-en-Berry.
Roy (Léon), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Dampierre-en-Burly.
Ruffier (Henri), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Martin-d'Abbat.
Sagot (Rémi), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Chilleurs-aux-Bois.
Sainton (Henri), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Mareau-aux-Prés.
Salle (Charles), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Sigismond.
Salle (Henri), sergent, corps de sapeurs-pompiers d'Huisseau-sur-Mauves.
Senée (Gaston), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Sigloy.
Senet (Louis), sous-officier, corps de sapeurs-pompiers de Barville-en-Gâtinais.
Simon (Louis), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Morville-en-Beauce.
Siroux (Rémi), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Izy.
Stambrucker (Paul), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Menestrau-en-Villette.
Taffourneau (Elie), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Bazoches-les-Gallerandes.
Tavernier (Julien), sergent clairon, corps de sapeurs-pompiers de Neuville-aux-Bois.
Thauvin (Joseph), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Coulmiers.
Theodet (Jean), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Lye-le-Foret.
Tiger (Marius), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Lye-la-Forêt.
Toussaint (Adrien), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Martin-d'Abbat.
Triau (Louis), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Denis-en-Val.
Trumeau (Bernard), clairon, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Lye-la-Forêt.
Turbe (Alcide), sergent fourrier, corps de sapeurs-pompiers de Chaussy.

Turbe (Octave), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Bazoches-les-Gallerandes.
Vaury (Maurice), sapeur clairon, corps de sapeurs-pompiers de Sermaises-du-Loiret.
Vellard (Paulin), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Rouvres-Saint-Jean.
Vileau (Oscar), adjudant, corps de sapeurs-pompiers d'Outarville.
Vieillard (Edgard), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Neuville-aux-Bois.
Villermet (Albert), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Villorceau.
Villette (André), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Outarville.
Villette (Raymond), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Bucy-le-Roi.
Visset (Georges), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Barville-en-Gâtinais.
Voise (Paul), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Peravy-la-Colombe.
Vossion (Henri), caporal clairon, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Sigismond.
Vuilliaume (Auguste), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Jean-de-Braye.

LOT

Médaille d'argent.

MM.
Deviers (Raymond), lieutenant, chef de corps, corps de sapeurs-pompiers de Gourdon.
Picou (Louis), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Gourdon.

LOT-ET-GARONNE

Médaille de vermeil.

M. Mora (Jean-José), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Marmande.

Médaille d'argent.

MM.
Birginie (François), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Castillonnes.
Carmeillé (Gaston), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Fumel.
Chevanne (Jean), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Marmande.
Escat (Jean), sapeur clairon, corps de sapeurs-pompiers de Castillonnes.
Rouquat (Ernest), caporal, corps de sapeurs-pompiers d'Agen.
Soulie (René), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Fumel.
Vinsonneau (Albert), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Caudecoste.

MAINE-ET-LOIRE

Médaille d'or.

M. Vaumourin (Henri), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de la Pouëze.

Médaille de vermeil.

M. Pigre (Ernest), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Pouance.

Médaille d'argent.

MM.
Abelard (Valentin), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Just-sur-Dive.
Allory (Marcel), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Fontaine-Milon.
Argand (Jean), caporal fourrier, corps de sapeurs-pompiers de Combrée.
Aubineau (Eugène), caporal tambour, au corps de sapeurs-pompiers de Rosiers-sur-Loire.
Bazille (Emile), caporal, corps de sapeurs pompiers de Saint-Georges-sur-Layon.
Bazouge (Georges), sergent, corps de sapeurs pompiers de Saint-Jean-de-la-Croix.
Beilleau (Emile), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Parçay-les-Pins.
Bellanger (Louis), adjudant, corps de sapeurs-pompiers de Durtal.
Bonnet (Emile), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers des Rosiers-sur-Loire.
Bordeau (Eugène), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Parçay-les-Pins.
Bouguer (Marcel), sergent, corps de sapeurs-pompiers de la Pouëze.
Bourgeais (Julien), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Germain-des-Prés.
Boutin (Ernest), sapeur clairon, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Jean-de-la-Croix.
Boutin (Louis), sergent-chef, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Jean-de-la-Croix.
Boutin (Marcel), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Jean-de-la-Croix.
Boutin (Maurice), sapeur clairon, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Jean-de-la-Croix.
Brèche (Auguste), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Fontaine-Milon.
Catroux (Gustave), sapeur, corps de sapeurs-pompiers des Rosiers-sur-Loire.
Chicoine (Henri), sapeur mécanicien, corps de sapeurs-pompiers de Meigne-le-Vicomte.
Chignard (Henri), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Meigne-le-Vicomte.
Choisnet (Edmond), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Jean-de-la-Croix.
Cirot (Auguste), sergent, corps de sapeurs-pompiers des Rosiers-sur-Loire.
Cormier (Albert), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Fontaine-Milon.
Dutertre (Louis), caporal, corps de sapeurs-pompiers aux Rosiers-sur-Loire.
Egretteau (Joseph), sapeur, corps de sapeurs-pompiers aux Rosiers-sur-Loire.
Fardeau (Eugène), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Meigne-le-Vicomte.
Forestier (Robert), caporal fourrier, corps de sapeurs-pompiers aux Rosiers-sur-Loire.
Gasnier (Eugène), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Noyant.
Grolleau (Adrien), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Just-sur-Dive.
Grolleau (Claude), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Just-sur-Dive.
Guérlau (Auguste), sapeur clairon, corps de sapeurs-pompiers de Meigne-le-Vicomte.
Houdayer (René), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Combrée.
Humeau (Jean), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Germain-des-Prés.
Humeau (Jules), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Maze.
Juin (Désiré), caporal-chef, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Jean-de-la-Croix.
Landais (Paul), sergent fourrier, corps de sapeurs-pompiers de Meigne-le-Vicomte.
Lardeux (François), caporal clairon, corps de sapeurs-pompiers de Champigné.
Le Nueff (Louis), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Meigne-le-Vicomte.
Lévêque (André), sapeur, corps de sapeurs-pompiers aux Rosiers-sur-Loire.
Levois (Désiré), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Souzay-Champigny.
Martin (Joseph), sapeur clairon, corps de sapeurs-pompiers de Combrée.
Méchine (André), sergent fourrier, corps de sapeurs-pompiers de Souzay-Champigny.
Même (Alexandre), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Meigne-le-Vicomte.
Même (Vincent), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Meigne-le-Vicomte.
Métivier (Alexandre), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Fontaine-Milon.
Pointeau (François), sergent, corps de sapeurs-pompiers de la Pouëze.
Pontonnier (Georges), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Parçay-les-Pins.
Raimbault (Albert), caporal clairon, corps de sapeurs-pompiers aux Rosiers-sur-Loire.
Renou (Maxime), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Jean-de-la-Croix
Rivière (Pierre), sergent, corps de sapeurs-pompiers aux Rosiers-sur-Loire.
Touchard (Georges), caporal fourrier, corps de sapeurs-pompiers de Parçay-les-Pins.
Vacher (Emile), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Souzay-Champigny.
Vallet (Robert), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Souzay-Champigny.
Verger (Joseph), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Germain-des-Prés.
Verron (Hubert), caporal, corps des sapeurs pompiers de la Possonnière.

MANCHE

Médaille d'or.

M. Lemesle (Paul), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Villedieu.

Médaille de vermeil.

MM
Duval (Léon), sous-officier, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Pierre-Eglise.
Letourneur (Louis), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Pierre-Eglise.
Pitel (Léon), sergent fourrier, corps de sapeurs-pompiers de Villedieu.

Médaille d'argent.

MM.
Anquetil (Albert), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de la Haye-du-Puits.
Barbey (Marcel), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Sainte-Mère-Eglise.
Baudu (François), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Lessay
Bernard (Désiré), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Marigny.
Bonamy (Albert), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Torigni-sur-Vire.
Bottin (Lucien), sergent, corps de sapeurs-pompiers de la Haye-Pesnel.
Bunel (Alfred), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Condé-sur-Vire.
Cleret (Louis), adjudant, corps de sapeurs-pompiers de Valognes
Cossic (Paul), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Cherbourg.
Doussin (Georges), caporal, corps de sapeurs pompiers de la Haye-Pesnel.
Durrieu (Emile), corps de sapeurs-pompiers de Cherbourg.
Duval (Georges), sapeur, corps de sapeurs pompiers de la Haye-Pesnel.
Fauchon (René), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Granville.
Faverie (Georges), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Barenton.
Fontaine (Jean), sapeur, corps de sapeurs pompiers de Saint-Pierre-Eglise.
Fouilleul (Gustave), sapeur, corps de sapeurs pompiers du Teilleul.
Gallien (Louis), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Aubin-de-Terregatte.
Gamblin (Louis), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Torigny-sur-Vire.
Gohel (Alphonse), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Jean-de-Daye.
Guesnon (Alfred), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Jean-de-Daye.
Hedouin (Maurice), sergent, corps de sapeurs pompiers d'Agon.
Helaine (Georges), sapeur, corps de sapeurs pompiers de Marigny.
Hervieu (Marcel), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Condé-sur-Vire.
Humez (Edouard), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers d'Hambye.
Lahaye (Alfred), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers d'Agon.
Launaye (Louis), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Barenton.
Lebizec (Marcel), caporal-chef, corps de sapeurs-pompiers de Torigni-sur-Vire.
Leboyer (Jules), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Valognes.
Le Corre (Pierre), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de la Haye-du-Puits.
Leflamand (Joseph), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Sainte-Mère-Eglise.

Lefrançois (Auguste), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Pierre-Eglise.
Lelegard (René), adjudant, corps de sapeurs-pompiers de Villedieu.
Le Lem (Bily), sapeur honoraire, corps de sapeurs-pompiers de Percy.
Lemaigre (Henri), sapeur honoraire, corps de sapeurs-pompiers de Percy.
Lemaître (Victor), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Pierre-Eglise.
Lemesle (René), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Villedieu.
Leprovost (Pierre), sergent, corps de sapeurs pompiers de Condé-sur-Vire.
Leterrier (Jules), sapeur, corps de sapeurs pompiers de Saint-Pierre-Eglise.
Lieron (Emile), sergent, corps de sapeurs pompiers de Grandville.
Mace (Georges), sergent, corps de sapeurs pompiers de Villedieu.
Mesnage (Victor), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Cherbourg.
Mocaer (Allain), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Cherbourg.
Montaux (Louis), caporal mécanicien, corps de sapeurs-pompiers de Villedieu.
Née (Gaston), sergent, corps de sapeurs-pompiers d'Hambye.
Olivier (Albert), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Granville.
Pinel (Théophile), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Valognes.
Poupinet (Louis), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Barenton.
Prime (Pierre), caporal, corps de sapeurs-pompiers de la Haye-Pesnel.
Rérel (Louis), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Pierre-Eglise.
Robert (Albert), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Hilaire-du-Harcouët.
Rondel (Arsène), sapeur honoraire, corps de sapeurs-pompiers de Percy.
Ruault (Marcel), sergent, corps de sapeurs-pompiers du Teilleul.
Ruel (Charles), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Valognes.
Samson (Adrien), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Condé-sur-Vire.
Thebault (Eugène), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Barenton.
Toulorge (René), adjudant, corps de sapeurs-pompiers de Cherbourg.
Victor (Arthur), caporal clairon, corps de sapeurs-pompiers de Percy.

MARNE

Médaille d'or.

MM.

Boudaille (Octave), sergent, corps de sapeurs-pompiers d'Herpont.
Delaplace (Ernest), capitaine honoraire, corps de sapeurs-pompiers de Merfy.
Forboteaux (Sylvain), caporal tambour, corps de sapeurs-pompiers de Ludes.
Grandeur (Ulysse), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Ablancourt.
Humbert (Emile), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Savigny-sur-Ardres.
Jacquart (Georges), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Suippes.
Lahn (Charles), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Vavray-le-Grand.
Lapostre (Léon), sapeur à Saint-Rémy-sur-Bussy.
Lefebvre (Clovis), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Warmeriville.
Marchand (Charles), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Matignicourt.
Montmayeur (Louis), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Savigny-sur-Ardres.
Paille (Victor), capitaine honoraire, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Thierry.
Petit (Charles), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Saudoy.
Poiret (Auguste), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Villers-le-Sec.
Pouillot (Adrien), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Faux-sur-Coole.

Médaille de vermeil.

MM.

Appert (Gaston), sapeur à Saint-Rémy-sur-Bussy.
Butard (Pierre), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Thierry.
Collat (Fernand), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Vavray-le-Grand.
Couilliet (Marcel), caporal clairon, corps de sapeurs-pompiers de Broussy-le-Petit.
Courty (Maurice), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Broussy-le-Petit.
Coyon (Léon), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Rémy-sur-Bussy.
Garinet (Edmond), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Rémy-sur-Bussy.
Guérin (Adrien), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Ablancourt.
Hazart (Henri), sapeur, corps de sapeurs-pompiers du Chenay.
Lambert (André), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Faux-sur-Coole.
Lambert (Léon), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers d'Ablancourt.
Leglaye (Aimé), sergent, corps de sapeurs-pompiers d'Ablancourt.
Lheureux (Marcel), caporal, corps de sapeurs-pompiers d'Haussimont.
Missa (Eugène), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Merfy.
Ouriet (Raymond), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Remicourt.
Patenne (Jules), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Courville.
Pierrelot (Gaston), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Jonchery-sur-Suippe.
Quatresols (Lucien), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Ville-en-Selve.
Radet (René), sergent, corps de sapeurs-pompiers d'Haussimont.
Rogez (Elie), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Rémy-sur-Bussy.
Servas (Gaston), sergent-chef, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Thierry.
Simonneau (Jules), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Broussy-le-Grand.

Médaille d'argent.

MM.

Bablot (Joseph), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Jonchery-sur-Suippe.
Baillot (Emile), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Vavray-le-Grand.
Bastien (Charles), sapeur tambour, corps de sapeurs-pompiers de Sermaize-les-Bains.
Baty (Albert), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Bussy-le-Château.
Baudouin (André), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Puisieulx.
Benoist (Jean), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Rémy-sur-Bussy.
Bernard (Camille), sapeur clairon, corps de sapeurs-pompiers de Somsois.
Bisot (Robert), caporal fourrier, corps de sapeurs-pompiers de Somsois.
Bossant (Georges), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Tréfols.
Bouteiller (Paul), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Sermaize-les-Bains.
Bouvier (Emile), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Courville.
Buche (Emile), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Merfy.
Caque (Henri), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Rémy-sur-Bussy.
Caquet (Pierre), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Jonchery-sur-Suippe.
Caquet (René), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Jonchery-sur-Suippe.
Caquet (Robert), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Jonchery-sur-Suippe.
Caquot (Emile), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Rémy-sur-Bussy.
Carton (Roger), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Broussy-le-Grand.
Champagne (Gustave), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Vésigneul-sur-Coole.
Champagne (Maurice), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Vésigneul-sur-Coole.
Chartogne (Gaston), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Merfy.
Chartogne (Robert), sergent-major, corps de sapeurs-pompiers de Merfy.
Chocat (Charles), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Rémy-sur-Bussy.
Clément (Charles), caporal fourrier, corps de sapeurs-pompiers d'Hans.
Clément (René), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Vavray-le-Grand.
Collard (Albert), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Somme-Yèvre.
Collard (Marcel), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Somme-Yèvre.
Collet (Raymond), sapeur clairon, corps de sapeurs-pompiers de Tréfols.
Conreau (Charles), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Merfy.
Dagas (Olivier), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Valmy.
Dagnée (André), sapeur clairon, corps de sapeurs-pompiers de Soizy-aux-Bois.
Deneufchatel (Henri), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Loisy-en-Brie.
Deroche (Paul), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Rémy-sur-Bussy.
Dez (Camille), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Jonchery-sur-Suippe.
Dubois (Eugène), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Savigny-sur-Ardres.
Dubois (Pierre), caporal, corps de sapeurs-pompiers d'Ablancourt.
Duhal (Ernest), sapeur clairon, corps de sapeurs-pompiers d'Hans.
Duquesne (Abel), caporal tambour, corps de sapeurs-pompiers de Warmeriville.
Dussaussois (Paulo), sergent-chef, corps de sapeurs-pompiers de Mareuil-le-Port.
Farget (Georges), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers d'Oiry.
Fleureau (Clément), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Broussy-le-Grand.
Fournier (André), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Reims.
Fournier (Ernest), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Broussy-le-Grand.
Foy (Gaston), sapeur clairon, corps de sapeurs-pompiers d'Haussiménl.
Francart (Jean), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Rémy-sur-Bussy.
Francart (Pierre), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Rémy-sur-Bussy.
Franquet (Marcel), sapeur clairon, corps de sapeurs-pompiers de Vésigneul-sur-Coole.
Franquet (Robert), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Vésigneul-sur-Coole.
Fricot (Charles), sapeur clairon, corps de sapeurs-pompiers d'Haussimont.
Frille (Jean), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Cernay-en-Dormois.
Gallois (Paul), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers d'Haussimont.
Garnier (Henri), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Scrupt.
Garnier (Louis), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Scrupt.
Garnotel (Adrien), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Pomacle.
Ginat (André), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Maney.
Girardin (Lucien), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Mareuil-le-Port.
Goyaux (Camille), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Pargny-sur-Saulx.
Grandeur (René), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Ablancourt.
Grandjean (Albert), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Scrupt.

Gutel (Jules), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Loisy-en-Brie.
Hallauer (Léon), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Matougues.
Hemes (Léon), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Thierry.
Henault (Marcel), sergent-major, corps de sapeurs-pompiers de Broussy-le-Grand.
Hubert (Maxime), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Soizy-aux-Bois.
Husson (Camille), caporal-fourrier, corps de sapeurs-pompiers de Serupt.
Husson (Lucien), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Faux-sur-Coole.
Jacques (Jean), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Reims.
Janson (Daniel), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Matignicourt.
Jaunet (Henri), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers Jonchéry-sur-Suippe.
Josse (Jean), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Oiry.
Laflamme (Eusèbe), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Merfy.
Lambert (Gilbert), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Vavray-le-Grand.
Laurent (Marceau), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Vavray-le-Grand.
Laurent (Marcel), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Vavray-le-Grand.
Leblanc (René), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Puisieulx.
Leclerc (Louis), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Pomacle.
Lepetit (Pierre), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Mareuil-le-Port.
Leie (Gilbert), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Chigny-les-Roses.
Lell (Roger), sergent-chef fanfare, corps de sapeurs-pompiers de Reims.
Lorin (Albert), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Jonchéry-sur-Suippe.
Louvet (Georges), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Broussy-le-Grand.
Louvet (Lucien), sapeur clairon, corps de sapeurs-pompiers de Broussy-le-Grand.
Macquart (André), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Suippes.
Maingot (Marcellin), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Puisieulx.
Majard (Gustave), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Remicourt.
Mansard (André), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Courdemanges.
Mareigner (Georges), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Ville-en-Selve.
Martin (Albert), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Fontaine-sur-Coole.
Martin (Daniel), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Matignicourt.
Martin (Félicien), caporal-chef, corps de sapeurs-pompiers de Mareuil-le-Port.
Martin (Gaston), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Pomacle.
Marx (Gaston), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Reims.
Mathieu (Benjamin), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Rémy-sur-Bussy.
Mille (Louis), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Rémy-sur-Bussy.
Moland (Albert), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Ay-Champagne.
Montmayeur (Joseph), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Savigny-sur-Ardres.
Morant (Kléber), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Faux-Fresnay.
Morizet (Camille), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Chatelraould-Saint-Louvent.
Munber (Gaston), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Faux-sur-Coole.
Nollot (Ulysse), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Loup.
Oudelin (Georges), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Tréfols.
Papelard (Lucien), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Loisy-en-Brie.
Paradis (René), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Somme-Yevre.
Parizot (Gilbert), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Loisy-en-Brie.
Paté (Lucien), adjudant, corps de sapeurs-pompiers d'Epernay.
Pathiot (André), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Maisons-en-Champagne.
Péchart (Adonis), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Pomacle.
Pérard (Paulin), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Vavray-le-Grand.
Perchat (Lucien), sergent-major, corps de sapeurs-pompiers de Soisy-en-Brie.
Pernet (Jules), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Loisy-en-Brie.
Petitbon (Gabriel), sergent-chef, corps de sapeurs-pompiers de Mareuil-le-Port.
Picard (Marcel), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Courdemanges.
Pigeollot (Martial), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Broussy-le-Grand.
Pléod (Pierre), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Vrigny.
Plongeron (Léon), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Thierry.
Poujois (Eugène), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Courdemanges.
Prévoteau (Paul), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Merfy.
Prieux (Albert), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Courdemanges.
Rémy (Pol), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Jonchery-sur-Suippe.
Richardot (Joseph), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Haussimont.
Rigobert (Pierre), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Puisieulx.
Rigobert (André), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Puisieulx.
Robert (Georges), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Pocancy.
Robinet (Maurice), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Vavray-le-Grand.
Rothier (Robert), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Chenay.
Roussel (Gaston), sapeur clairon, corps de sapeurs-pompiers de Vavray-le-Grand.
Sarazin (Roger), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Broussy-le-Grand.
Sébille (Robert), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Vavray-le-Grand.
Segard (Charles), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Vavray-le-Grand.
Simon (Lucien), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Rémy-sur-Bussy.
Tailliet (Etienne), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Merfy.
Thiébault (Georges), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Rémy-sur-Bussy.
Thomas (Marceau), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Mancy.
Thomas (Pierre), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Sermaize-les-Bains.
Thouaille (Marcel), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Heiltz-l'Evêque.
Trisson (Georges), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Matignicourt.
Varin (Robert), sapeur clairon, corps de sapeurs-pompiers de Hans.
Vasset (Léon), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Chatel-Raould-Saint-Louvent.
Villette (René), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Heiltz-l'Evêque.

MARNE (HAUTE-)

Médaille de vermeil.

MM.

Alexandre (Edmond), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Rouvroy-sur-Marne.
Bontemps (Louis), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Orbigny-au-Val.
Girault (Alphonse), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers d'Orbigny-au-Val.

Médaille d'argent.

MM.

Amsler (Marcel), sapeur-clairon, corps de sapeurs-pompiers de Sarrey.
Barbier (Paul), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Montlandon.
Béguinet (Auguste), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Neuvelle-les-Voisey.
Bontemps (Paul), sapeur-clairon, corps de sapeurs-pompiers d'Orbigny-au-Val.
Bulme (André), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Sarrey.
Busselet (Joseph), sapeur-clairon, corps de sapeurs-pompiers de Sarrey.
Carbillet (Pierre), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Ravennefontaine.
Collas (Gaston), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Cirfontaines-en-Ornois.
Cornuel (Désiré), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Ravennefontaine.
Darey (Marcel), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Biesles.
Daujard (Arthur), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Thonnance-les-Moulins.
Descharmes (Gabriel), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Biesles.
Didier (André), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Sarrey.
Domaine (Louis), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Bussières-les-Belmont.
Faipoux (Pierre), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Sarrey.
Girault (Alcide), sapeur-tambour, corps de sapeurs-pompiers d'Orbigny-au-Val.
Girault (Marius), sapeur-clairon, corps de sapeurs-pompiers d'Orbigny-au-Val.
Gobert (Alfred), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Rolampont.
Gobert (Gaston), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Rolampont.
Hanin (Charles), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Thonnance-les-Moulins.
Huraux (Camille), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Thonnance-les-Moulins.
Huraux (Eugène), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Thonnance-les-Moulins.
Lasalle (Eugène), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Bourmont.
Louis (Paul), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Brottes.
Mallière (Alphonse), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Wassy.
Mathieu (Paul), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Dommartin-le-Franc.
Médard (Gaston), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Poulangy.
Meilley (Marcel), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Gillancourt.
Meyer (Mary), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Martin-les-Juzennecourt.
Morel (Marcel), caporal fourrier, corps de sapeurs-pompiers de Brottes.
Poivret (Alfred), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Dancevoir.
Raby (Gabriel), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Sarrey.
Renaud (Jules), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Ceffonds.
Rousselle (Marius), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Rolampont.
Roux (Claude), caporal fourrier, corps de sapeurs-pompiers de Bourmont.
Soyer (Léon), caporal fourrier, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Thiébault.
Thivert (Pierre), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Ravennefontaine.
Thomas (Albert), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Brottes.
Thouvenot (Charles), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Thiébault.
Toussaint (Robert), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Gillancourt.
Vuilleminot (Georges), caporal-clairon, corps de sapeurs-pompiers de Melay.

MAYENNE

Médaille d'argent.

MM.
Basset (Alfred), sapeur clairon, corps de sapeurs-pompiers de la Selle-Craonnaise.
Boriachon (Louis), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Meslay-du-Maine.
Bouteiller (Francis), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Renazé.
Bruneau (Eugène), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Villaines-la-Juhel.
Brunet (René), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Port-Brillet.
Cormier (Almire), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Ballée.
Cormier (Ferdinand), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Ballée.
Creton (Auguste), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Montsûrs.
Delelée (Joseph), sapeur clairon, corps de sapeurs-pompiers de Valges.
Faribeault (Marcel), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Renazé.
Galbin (Eugène), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Port-Brillet.
Gombert (Alphonse), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers d'Andouillé.
Gouin de Roumilly (Esther), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Andouillé.
Hacques (Joseph), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Port-Brillet.
Heslot (Maurice), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Port-Brillet.
Lemesle (Auguste), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Villaines-la-Juhel.
Mellier (Louis), sergent, corps de sapeurs-pompiers d'Andouillé.
Morillon (Alfred), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Renazé.
Mousset (Marcel), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Port-Brillet.
Pannetier (Eugène), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Port-Brillet.
Perrier (Auguste), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Villaines-la-Juhel.
Pescheux (Georges), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Gennes-sur-Glaize.
Prod'homme (Louis), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Chemazé.
Richard (Jean-Baptiste), sapeur tambour, corps de sapeurs-pompiers de Valges.
Tonnelier (Gustave), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Port-Brillet.

MEURTHE-ET-MOSELLE

Médaille d'or.

MM.
Belleau (Victor), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Custines.
Durand (Louis), capitaine honoraire, corps de sapeurs-pompiers de Remenoville.
Hermes (Pierre), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Longwy.
Lahaxe (Emile), sergent, corps de sapeurs-pompiers d'Art-sur-Meurthe.
Laroche (Jean), capitaine honoraire, corps de sapeurs-pompiers de Briey.
Philbert (Charles), caporal, corps de sapeurs-pompiers d'Hussigny-Godbrange.
Richardin (Gaston), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers d'Ecrouves.

Médaille de vermeil.

MM.
Brisbant (Louis), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Lay-Saint-Christophe.
Cassis (Santo), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Pexonne.
Guestin (Augustin), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Laronxe.
Guillerey (Charles), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Custines.
Henrion (Justin), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers d'Olley.
Hostier (Henri), sous-officier honoraire, corps de sapeurs-pompiers de Domgermain.
Larose (Victor), sergent, corps de sapeurs-pompiers d'Olley.
Pleux (Joseph), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Lay-Saint-Christophe.
Poirot (Henri), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Villacourt.
Thomas (Charles), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Val-et-Chatillon.

Médaille d'argent.

MM.
Arnould (Alexandre), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Vandeleville.
Aubertin (Edmond), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Barbonville.
Bachetta (Charles), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Custines.
Barbelin (Joseph), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Coincourt.
Barthélemy (Constant), adjudant, corps de sapeurs-pompiers de Neufmaisons.
Bastien (Lucien), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Thiaucourt.
Bastien (Marcel), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Thiaucourt.
Bastien (Paul), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Thiaucourt.
Bazard (René), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Longwy.
Bertin (Georges), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Saulxures-les-Vannes.
Bonot (Marcel), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Moncel-sur-Seille.
Bouchon (Henry), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Mont-le-Vignoble.
Boudot (André), clairon, corps de sapeurs-pompiers de Vacqueville.
Boulanger (Lucien), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saulxures-les-Vannes.
Braulotte (Paul), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Mont-le-Vignoble.
Brule (Paul), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Jarny.
Caly (Constant), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Thiaucourt.
Cardot (Louis), sergent honoraire, corps de sapeurs-pompiers de Barbonville.
Charpentier (Henri), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Beuveille.
Charrin (Henri), caporal, corps de sapeurs-pompiers d'Hudiviller.
Choux (Joseph), sapeur clairon, corps de sapeurs-pompiers de Moriviller.
Chrétien (Achille), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Hudiviller.
Claudin (Louis), lieutenant honoraire, corps de sapeurs-pompiers de Benamenil.
Claudon (Marie), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Clayeures.
Colin (Gabriel), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers d'Hudiviller.
Collin (Maurice), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Clayeures.
Contal (Charles), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Coincourt.
Coulon (Eugène), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Jarny.
Crouvizier (Constant), sapeur honoraire, corps de sapeurs-pompiers de Veho
Cuvier (André), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Allain.
Dauphin (Jean), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Mont-Saint-Martin.
Dehais (Fernand), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Thiaucourt.
Deloche (Placide), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Remereville.
Didierjean (Raymond), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Brouville.
Drouot (Louis), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Moriviller.
Eichenlaub (Fernand), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Croismare.
Enel (Alphonse), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Rehainwiller.
Fife (Camille), adjudant, corps de sapeurs-pompiers de Vacqueville.
Flavenot (Paul), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Benamenil.
Gaspard (Emile), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Flin.
Genin (Camille), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Sorneville.
Genthillome (Georges), sapeurs, corps de sapeurs-pompiers de Remenoville.
Geoffroy (Henri), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Barbonville.
Geoffroy (Charles), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Moriviller.
Gerard (Robert), sous-officier, corps de sapeurs-pompiers de Bainville-aux-Miroirs.
Gerardin (Pierre), adjudant, corps de sapeurs-pompiers de Domjevin.
Gerbe (Joseph), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Brouville.
Godfrin (Robert), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Mont-le-Vignoble.
Gregoire (Hubert), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Barbonville.
Grisot (Joseph), sergent, corps de sapeurs-pompiers d'Hussigny-Godbrange.
Harau (Marcel), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Glonville.
Harau (Paul), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Glonville.
Haraux (Albert), sergent-chef, corps de sapeurs-pompiers de Laronxe.
Henrion (Fernand), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Olley.
Hesse (Paul), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Arracourt.
Hesse (Albert), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Arracourt.
Hosson (Lucien), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Rehon.
Humbert (Paul), clairon, corps de sapeurs-pompiers de Messein.
Jacquet (André), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Hudiviller.
Jacquet (Paul), sergent-fourrier, corps de sapeurs-pompiers d'Hudiviller.
Jacquot (Auguste), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Vandeleville.
Jacquot (Charles), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Vandeleville.
Jeanjean (Félicien), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Brouville.
Jeanmaire (Théophile), sous-officier, corps de sapeurs-pompiers de Saulxures-les-Vannes.
Jeanpierre (André), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Pagny-sur-Moselle.
Julien (Emile), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Pont-à-Mousson.
Jusnel (René), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Clayeures.
Jusnel (Joseph), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Clayeures.
Kehl (Noël), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Croismare.
Klein (Paul), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Remenoville.
Lapointe (Roger), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Thiaucourt.
Larose (Charles), caporal, corps de sapeurs-pompiers d'Olley.
Larose (Clément), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Olley.
Laurent (Raymond), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saulxures-les-Vannes.
Laurent (Désiré), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Magnieres.
Laval (Emile), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Liverdun.
Lebert (Alphonse), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Thiaucourt.
Lellevre (Joseph), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Liverdun.
Leroy (Louis), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Dombasle.
Liotte (Ferdinand), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Veho.
Locuy (Emile), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Réméréville.
Longuemart (René), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Mexy.

Louis (Victor), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Flin.
Malo (Emile), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Bénamenil.
Malo (Julien), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Bénamenil.
Mandra (Charles), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Neufmaisons.
Manguin (Lucien), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Trieux.
Marin (André), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Longwy.
Martin (Georges), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Saulxures-les-Vannes.
Martin (Jules), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Bénamenil.
Mathelin (Louis), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Domgermain.
Maxant (Henri), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Vacqueville.
Merfeld (Henri), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Thiaucourt.
Michel (Georges), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Vacqueville.
Monin (Auguste), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Hudiviller.
Morin (Elisé), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Villempt.
Mottin (Ernest), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Croismare.
Nagel (Eugène), caporal fourrier, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Max.
Nagel (Emile), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Max.
Najean (Pierre), caporal, corps de sapeurs-pompiers d'Allain.
Neige (Paul), caporal fourrier, corps de sapeurs-pompiers de Glonville.
Nicloux (Paul), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Tricux.
Noël (Pierre), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saulxures-les-Vannes.
Oettinger (Paul), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Joudreville.
Parisot (Emile), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Vandeleville.
Parmantel (Jean), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Benaménil.
Perretie (Maurice), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Benaménil.
Perrin (Charles), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Vandeleville.
Pierre (Léon), adjudant, corps de sapeurs-pompiers de Reménoville.
Pierron (Charles), sergent, corps de sapeurs-pompiers d'Arracourt.
Poirson (Georges), caporal, corps de sapeurs-pompiers d'Arracourt.
Poirson (Marc), adjudant-chef honoraire, corps de sapeurs-pompiers de Domgermain.
Poirot (Jean), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Neufmaisons.
Rambeaux (Louis), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Vandeleville.
Renard (Rémy), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Pont-à-Mousson.
Rister (Michel), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Jarny.
Robert (Lucien), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Domjevin.
Rochez (Paul), sergent mécanicien, corps de sapeurs-pompiers de Rehon.
Rossignol (Ernest), sapeur, corps de sapeurs pompiers de Mont-Saint-Martin.
Roth (Henri), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Messein.
Rousseaux (Marcel), adjudant-chef, corps de sapeurs-pompiers de Bainville-aux-Miroirs.
Ruche (Fernand), sergent, corps de sapeurs pompiers de Bayon.
Saxe (Emile), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Lay-Saint-Christophe.
Sayer (Ernest), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Benaménil.
Scebalt (Robert), sapeur professionnel, corps de sapeurs-pompiers de Nancy.
Schgier (Roger), sapeur, corps de sapeurs pompiers de Croismare.
Sencier (Victor), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Moncel-sur-Seille.
Simon (Paul), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Benaménil.
Simonet (Georges), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Vandeleville.
Simonin (Louis), caporal, corps de sapeurs-pompiers d'Hudiviller.
Susset (Charles), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Vacqueville.
Thomas (Félix), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Réméréville.
Thomas (Henri), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Réméréville.
Thuot (Georges), adjudant-chef, corps de sapeurs-pompiers de Séranville.
Titeux (Louis), caporal mécanicien, corps de sapeurs-pompiers de Pont-à-Mousson.
Vachey (Louis), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Dencuvre.
Vannesson (René), caporal-chef, corps de sapeurs-pompiers de Nomény.
Vautrin (Henri), adjudant, corps de sapeurs pompiers de Vandeleville.
Violle (Henri), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Vacqueville.
Voinot (Paul), sapeur honoraire, corps de sapeurs-pompiers de Veho.
Vouriot (Henri), caporal clairon, corps de sapeurs-pompiers de Brouville.
Vuillaume (Théophile), sergent fourrier, corps de sapeurs-pompiers de Vigneulles.
Watelet (Louis), caporal-chef, corps de sapeurs-pompiers de Beuveille.
Zabel (Georges), adjudant, corps de sapeurs-pompiers de Pexonne.
Zambeaux (Edmond), caporal clairon, corps de sapeurs-pompiers de Mont-Saint-Martin.

MEUSE

Médaille d'or.

M. Lor (Emile), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Chaillon.

Médaille de vermeil.

M. Ninot (Louis), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Senon.

Médaille d'argent.

MM.
Amourette (Julien), sapeur-clairon, corps de sapeurs-pompiers d'Aulnois-surVertuzey.
Aubriot (Marius), sergent, corps de sapeurs-pompiers d'Aulnois-sur-Vertuzey.
Barbançon (Charles), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Aubin-sur-Aire.
Barrois (Charles), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Sorcy.
Bastian (Henri), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Boudignecourt.
Berry (Louis), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Mihiel.
Blaise (René), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Euville.
Brisse (Emile), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Ville-Issey.
Care (Marcel), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Boviolles.
Care (Philogène), sergent-fourrier, corps de sapeurs-pompiers de Boviolles.
Clément (Henri), caporal-chef, corps de sapeurs-pompiers de Boureuilles.
Colmant (Edmond), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Varennes-en-Argonne.
Charbogne (René), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Boureuilles.
Christophe (Albert), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Senon.
Christophe (René), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Senon.
Depernet (Louis), sapeur-clairon, corps de sapeurs-pompiers de Chaumont-sur-Aire.
Evrard (Prosper), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Robert-Espagne.
Fleck (Gaston), caporal-fourrier corps de sapeurs-pompiers d'Euville.
Garnier (Alfred), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Montiers-sur-Saulx.
Garnier (Julien), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Euville.
Gillet (Léon), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Robert-Espagne.
Giron (René), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Ville-Issey.
Godde (Gaston), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Varenne-en-Argonne.
Grinneiser (René), corps de sapeurs-pompiers de Bar-le-Duc.
Guissard (Henri) sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Senon.
Hacquard (Raymond), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Senon.
Hatard (Léon), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Aubin-sur-Aire.
Henry (Jean), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Aubin-sur-Aire.
Huguet (Marcel), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Baudignecourt.
Jacquemot (Henri), sapeur-clairon, corps de sapeurs-pompiers de Senon.
Jacquinot (Paul), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Aubin-sur-Aire.
Jacquot (Maurice), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Bure.
Jousseaume (Louis), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Bar-le-Duc.
Lemaire (Edmond), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Aubin-sur-Aire.
Lemaire (Emile), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Aubin-sur-Aire.
Leroy (Louis), adjudant-chef, corps de sapeurs-pompiers de Varennes-en-Argonne.
Liger (René), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Verdun.
Liouville (Auguste), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Aulnois-sur-Vertuzey.
Liouville (Gaston), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Ville-Issey.
Malingrey (Edmond), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Boviolles.
Malingrey (Léon), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Boviolles.
Manchette (Lucien), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Boviolles.
Mercier (Léon), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Cheppy.
M'Hamed (Alcide), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Varennes-en-Argonne.
Moulun (Jules), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Montiers-sur-Saulx.
Nosjean (Germain), sapeur clairon, corps de sapeurs-pompiers de Boviolles.
Oudard (Germain), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Commercy.
Oudin (Roger), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Ville-Issey.
Plun (Jean), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Boureuilles.
Renaud (Alphonse), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Chaumont-sur-Aire.
Richelot (Robert), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Baudignecourt.
Richy (Roger), sergent-major, corps de sapeurs-pompiers de Commercy.
Roland (Lucien), sergent fourrier, corps de sapeurs-pompiers de Varennes-en-Argonne.
Rollin (Gaston), caporal, sorps de sapeurs-pompiers de Robert-Espagne.
Serrurier (Gaston), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Robert-Espagne.
Spies (Alcide), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Aubin-sur-Aire.
Thomas (René), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Sorcy.
Thouvenot (Paul), sergent-chef, corps de sapeurs-pompiers de Cousances-aux-Forges.
Valette (Albert), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Baudignecourt.
Vannier (Georges), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Ville-Issey.

Vignon (Maurice), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Boviolles.
Vigneron (Joseph), sergent-fourrier, corps de sapeurs-pompiers de Sorcy.
Vosgein (Henri), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Sorcy.
Wuillaume (André), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Baudignecourt.

MORBIHAN

Médaille d'argent.

MM.
Garel (Julien), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Guer.
Jouan (Alexandre), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Josselin.
Joubel (Marcel), caporal, corps de sapeurs pompiers de Malestroit.
Le Bihan (Pierre), caporal, corps de sapeurs pompiers d'Arradon.
Mahé (Joseph), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Lorient.
Maiel (Guignier), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Auray.
Raux (Hyacinthe), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Pontivy.
Rio (André), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Ploërmel.

MOSELLE

Médaille d'or.

MM.
Borcourt (Joseph), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Buhl-Lorraine.
Collin (Eugène), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Volstroff
Dietsch (Joseph), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Lixing-les-Rouhling.
Caerber (Michel), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Racrange.
Klein (Alphonse), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers d'Œting.
Losson (Pierre), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Longeville-les-Saint-Avold.
Schaaff (Victor), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Longeville-les-Saint-Avold.
Schneider (Emile), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Buhl-Lorraine.
Thillot (Jules), lieutenant à Scy-Chazelles.
Winckel (Mathias), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Kanfen.

Médaille de vermeil.

MM.
Adam (Pierre), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Lixing-les-Rouhling.
Arnould (Emile), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Scy-Chazelles.
Barthel (Nicolas), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Sarreinsming.
Betzung (Georges), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Welferding.
Bour (Pierre), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Cappel.
Clause (Nicolas), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Volmerange-les-Mines.
Cogniel (Jules), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Vic-sur-Seille.
Dannemark (Jacques), adjudant, corps de sapeurs-pompiers de Welferding.
Debras (Jean), sergent-chef, corps de sapeurs-pompiers de Gueblange-les-Sarralbe.
Dehlinger (Pierre), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Rahling.
Devot (Charles), sergent, corps de sapeurs-pompiers d'Ommeray.
Flausse (Pierre), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Farschviller.
Gross (Jacques), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Bining.
Jeannot (Joseph), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Sarralbe.
Lambert (Joseph), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Porcelette.
Leichnam (Victor), sergent, corps de sapeurs-pompiers d'Ommeray.
Lutz (Victor), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Louis-les-Bitche.
Mallick (Jean), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Lixing-les-Rouhling.
Marchal (Edmond), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Gondrexange.
Marchand (Frédéric), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Welferding.
Meyer (Théodore), adjudant, corps de sapeurs-pompiers de Fontoy.
Michel (Jules), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Rosselange.
Muller (Jean), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Lixing-les-Rouhling.
Muller (Nicolas), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Petite-Rosselle.
Penin (Lucien), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Vic-sur-Seille.
Perin (Lucien), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Salonnes.
Philippe (Louis), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Haute-Yutz.
Pierron (Emile) sergent, corps de sapeurs-pompiers de Heming.
Rousselle (Gustave), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Scy-Chazelles.
Sutter (Victor), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Sarralbe.
Veber (Jean-Baptiste), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Volmerange-les-Mines.
Weishar (Pierre), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Oeting.

Médaille d'argent.

MM.
Albrecht (Joseph), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Porcelette.
Arno (Joseph), capitaine, au corps de sapeurs-pompiers de Sarralbe.
Arnould (Alphonse), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Courcelles-Chaussy.
Bade (Albert), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Heming.
Baehr (Joseph), sous-lieutenant, corps de sapeus-pompiers de Sarreinsming.
Bana (Charles), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Château-Salins.
Barriere (Aurélien), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Vitry-sur-Orne.
Basin (Louis), sergent fourrier, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Avold.
Beck (Alex), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Bining.
Beck (Célestin), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Gros-Rederching.
Beck (Joseph), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Sarreinsming.
Beck (Jacques), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers d'Etting.
Becker (Jean), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Forbach.
Becker (Robert), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Sarralbe.
Becker (Simon), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Porcelette.
Beiser (Constant), sapeur, Xanrey.
Benedic (Paul), sapeur, Vic-sur-Seille.
Bieler (Frédéric), sergent-major, Sarreguemines.
Bircker (Emile), adjudant, Willerwald.
Bircker (Jean-Pierre), sous-lieutenant, Willerwald.
Bister (Joseph), caporal-chef, Ommeray.
Blaise (Louis), caporal, Saint-Avold.
Blaisius (Antoine), adjudant, Puttelange-lès-Farscheviller.
Bottner (Jules), sergent, Biberkirch.
Boulanger (Léon), sapeur, Scy-Chazelles.
Boulanger (Georges), sergent, Vic-sur-Seille.
Bour (Albert), caporal, Spicheren.
Bourgeois (Charles), caporal, Xanrey.
Braun (Eugène), sous-lieutenant, Saint-Avold.
Braun (Joseph), sergent, Sarreinsming.
Brayer (Ferdinand), sapeur, Seingbouse.
Brayer (Gustave), sapeur, Seingbouse.
Brik (André), sapeur, Scy-Chazelles.
Brua (Charles), sergent, Metting.
Brundaller (Victor), lieutenant, Sarreinsming.
Burger (Emile), caporal, Forbach.
Busche (Jacques), caporal, Montigny-lès-Metz.
Cabocel (Charles), sergent, Heming.
Callais (Lucien), sergent, Heming.
Chanel (Paul), sous-lieutenant, Sarralbe.
Charlon (Fernand), lieutenant, Heming.
Chotin (Lucien), sergent-chef, Aumetz.
Christ (Joseph), caporal, Lixing-lès-Rouhling.
Clemens (Jean), adjudant, Seingbouse.
Clement (Albert), sapeur, Puttelange-lès-Farschwiller.
Clement (Arsène), caporal, Heming.
Colin (Charles), sapeur, Château-Salins.
Collignon (Louis), sergent, Scy-Chazelles.
Costa (Joseph), sergent, Sainte-Marie-aux-Chênes.
Courtois (Paul), caporal, Vic-sur-Seille.
Crepin (Edouard), sergent, Scy-Chazelles.
Croiset (Alphonse), sapeur, Ommeray.
Cuny (Louis), adjudant, Château-Salins.
Dausig (André), sapeur, Lixing-lès-Rouhling.
Deck (Emile), sapeur, Maizières-lès-Metz.
Decker (Jean), caporal clairon, Alsting.
Decker (Rodolphe), sapeur, Vibersviller.
Deiss (Emile), sergent, Talange.
Dellinger (Camille), sous-lieutenant, Schmittviller.
Dellinger (Ernest), sapeur, Schmittviller.
Demereaux (Eugène), sapeur, Aulnoy-sur-Seille.
Derboulles (Raymond), sous-lieutenant, Metz.
Dier (Aloyse), caporal, Schmittviller.
Dor (Eugène), sapeur, Vitry-sur-Orne.
Driesch (Jean-Claude), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Porcelette.
Drui (Victor), sergent-chef, corps de sapeurs-pompiers de Puttelange-lès-Farschwiller.
Dupuy (Jean), sergent-major, corps de sapeurs-pompiers de Stiring-Wendel.
Erbs (Auguste), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Sainte-Marie-aux-Chênes.
Eyler (Auguste), caporal infirmier, corps de sapeurs-pompiers de Vitry-sur-Orne.
Fabing (Louis), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Bining.
Flauder (Joseph), sergent, corps de sapeurs-pompiers de l'Hôpital.
Fourcault (Nicolas), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Willerwald.
François (Lucien), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Vic-sur-Seille.
Freyermuth (Pierre), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Gros-Rederching.
Gangolf (Bernard), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Volmerange-les-Mines.
Geoffroy (Camille), sergent, corps de sapeurs-pompiers d'Ommeray.
Goldschmitt (Lucien), caporal, corps de sapeurs-pompiers d'Hombourg-Haut.
Grasser (Adolphe), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Sarreguemines.
Greiner (Antoine), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Louis-lès-Bitche.
Guebhardt (Georges), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Sarreguemines.
Haen (Nicolas), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Seingbouse.
Haffner (Charles), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Xanrey.
Haffner (Ernest), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Xanrey.
Haffner (Joseph), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Xanrey.
Haffner (Marcel), caporal, corps de sapeurs-pompiers d'Ommeray.
Hamann (Auguste), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Lixing-lès-Rouhling.
Hamman (Isidore), sergent, corps de sapeurs pompiers de Lixing-lès-Rouhling.
Hamman (Joseph), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Seingbouse.
Haven (Victor), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Hellimer.

Hègue (Henri), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Kédange.
Hein (Rémi), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Lixing-lès-Rouhling.
Heydel (Edouard), sergent-chef, corps de sapeurs-pompiers de Sarralbe.
Hoffmann (Mathias), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Volmerange-les-Mines.
Houbin (Lucien), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Delme.
Houpert (Eugène), caporal-chef, corps de sapeurs-pompiers d'Ommeray.
Jeandeville (Charles), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Maizières-lès-Vic.
Jollain (Gabriel), sapeur, corps de sapeurs pompiers de Xanrey.
Kieffer (Pierre), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Rahling.
Kirsch (Jean), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Bining.
Klein (Lucien), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Moussey.
Kneipp (Laurent), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Seingbouse.
Knobloch (Nicolas), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Forbach.
Knoepfly (Auguste), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Diffembach.
Krafft (Albert), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Forbach.
Krebs (Jean), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Faulquemont.
Krebs (Léon), chef de corps, corps de sapeurs-pompiers de Bining.
Krebs (Nicolas), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Bining.
Krummenacker (Joseph), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Metting.
Kuntzinger (Jean), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Manom.
Lallemand (François), adjudant, corps de sapeurs-pompiers de Courcelles-Chaussy.
Lambert (Joseph), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Porcelette.
Larue (Emile), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Vitry-sur-Orne.
Lauvray (Ernest), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Faulquemont.
Lecomte (Edouard), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Montigny-lès-Metz.
Ledig (Jean), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Rahling.
Lieb (Jacques), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Vibersviller.
Lombard (Victor), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Riberkirch.
Losson (Emile), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Longeville-les-Saint-Avold.
Lozniewski (Michel), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Porcelette.
Maitruque (Paul), sergent-chef, corps de sapeurs-pompiers de Gros-Rederching.
Mallick (Joseph), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Lixing-les-Rouhling.
Mallick (Jean), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Lixing-les-Rouhling.
Mallick (Joseph), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Linxing-les-Rouhling.
Mangeot (Hippolyte), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Scy-Chazelles.
Marchal (Augustin), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Moussey.
Marchal (Charles), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Delme.
Masson (Joseph), caporal (à titre posthume), corps de sapeurs-pompiers de Xanrey.
Mayeur (Camille), sapeur clairon, corps de sapeurs-pompiers de Maizières-les-Vic.
Mercier (Joseph), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Stiring-Wendel.
Meyer (Lucien), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Riberkirch.
Meyer (Victor), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Gros-Rederching.
Mick (Joseph), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Porcelette.
Midon (Alphonse), chef de corps, corps de sapeurs-pompiers d'Ommeray.
Moncelle (Camille), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Sainte-Marie-aux-Chênes.
Moncelle (Firmin), caporal clairon, corps de sapeurs-pompiers de Zouffigen.
Monpeurt (Charles), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Moyeuvre-Petite.
Moussard (Albert), caporal, corps de sapeurs-pompiers d'Aulnois.
Muller (Auguste), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Lixing-les-Rouhling.
Muller (Isidore), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Lixing-les-Rouhling.
Neisse (Eugène), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Sarralbe.
Olinger (Bruno), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Sarreinsming.
Olsommer (Eugène), sergent-chef, corps de sapeurs-pompiers de Welferding.
Ordener (Henri), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de l'Hôpital.
Ott (Emile), sergent, corps de sapeurs-pompiers d'Algrange.
Paquin (Ferdinand), capitaine, corps de sapeurs-pompiers de Silliegny.
Parisien (Auguste), sous-officier, corps de sapeurs-pompiers de Delme.
Pauly (Charles), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Stiring-Wendel.
Pomme (Emile), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Xanrey.
Rebmann (Joseph), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Gros-Rederching.
Resch (Camille), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Bening.
Robert (Charles), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Moyeuvre-Petite.
Robert (Henri), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Xanrey.
Rohr (Pierre), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Sarreinsming.
Rouy (Nicolas), lieutenant, corps de sapeurs pompiers de Porcelette.
Royer (Edouard), sergent, corps de sapeurs-pomniers d'Aulnois-sur-Seille.
Schenck (Georges), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Metting.
Scherer (Joseph), sergent, corps de sapeurs-pompiers d'Hellimer.
Schlicker (Arthur), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Petite-Rosselle.
Schmitt (Aloïse), adudant-chef, corps de sapeurs-pompiers de Gros-Rederching.
Schmitt (Emile), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Vibersviller.
Schneider (Nicolas), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Porcelette.
Schoeffer (Joseph), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Forbach.
Schuller (Jean), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Volmerange-les-Mines.
Schuster Greib (Albert), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Postroff.
Schwartz (Nicolas), caporal-chef, corps de sapeurs-pompiers de Gros-Rederching.
Stauder (Alfred), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Gros-Rederching.
Stautner (Charles), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Vibersviller.
Stein (Aloïse), sergent-chef, corps de sapeurs-pompiers de Gros-Rederching.
Stolz (Joseph), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Forbach.
Strichen (Jean-Baptiste), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Riberkirch.
Tautsch (Nicolas), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Hombourg-Haut.
Thil (Gustave), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Volmerange-les-Mines.
Thil (Louis), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Volmerange-les-Mines.
Thillot (Auguste), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Scy-Chazelles.
Thomas (André), caporal, corps de sapeurs-pompiers d'Aulnoy-sur-Seille.
Thomas (Paul), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Moussey.
Thomas (Raymond), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers d'Aulnoy-sur-Seille.
Tousch (Jean), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Willerwald.
Tousch (Pierre), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Willerwald.
Vincent (Octave), sergent, corps de sapeurs-pompiers d'Aulnois-sur-Seille.
Walter (Henri), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Sarreguemines.
Weisse (Edouard), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Corny.
Welt (Victor), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Seingbouse.
Wilhelm (Léon), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Postroff.
Zins (Joseph), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Gros-Rederching.
Zorn (Ernest), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Bining.

NIEVRE

Médaille de vermeil.

M. Boussage (Alphonse), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Pouilly-sur-Loire.

Médaille d'argent.

MM.

Beaufils (Paul), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Saulge.
Chabanne (André), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Pouilly-sur-Loire.
Claude; (Marcel), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Pouilly-sur-Loire.
Cocu (Pierre), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Pouilly-sur-Loire.
Delalain (Désiré), caporal fourrier, corps de sapeurs-pompiers de la Charité-sur-Loire.
Dulieu (Camille), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Marcy.
Emmanuel (Abel), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Marcy.
Hisquin (Jean), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Champlemy.
Jeanne (Emile), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Saulge.
Larpin (Alexandre), lieutenant, corps de sapeurs-pomniers de Saint-Saulge.
Lebouleux (Alfred), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Nevers.
Marescaux (René), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Saulge.
Martin (Julien), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Champlemy.
Martin (Marcel), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Saulge.
Millot (Ernest), sergent, corps de sapeurs-pompiers d'Oisy.
Monin (Lucien), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Pouilly-sur-Loire.
Mussier (Georges), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Pouilly-sur-Loire.
Nicolle (Louis), clairon, corps de sapeurs-pompiers de Champlemy.
Perronnet (Camille), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Varzy.
Picq (Roger), caporal, corps de sapeurs-pompiers d'Oisy.
Schmit (Antonin), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Varzy.
Surugues (André), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers d'Oisy.
Wasse (Abel), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Marcy.

NORD

Médaille d'or.

MM.

Buffart (Jean-Baptiste), sergent honoraire, corps de sapeurs-pompiers d'Hergnies.
Cocheteux (Hyacinthe), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers d'Escautpont
Courtecuisse (Henri), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Ostricourt.
Decleene (Edouard), caporal, corps de sapeurs-pompiers d'Hondschoote.

Delannoy (Henri), adjudant, corps de sapeurs-pompiers d'Houplines.
Delvalle (Julien), adjudant, corps de sapeurs-pompiers de Landrecies.
Foulon (Alexandre), sergent fourrier, corps de sapeurs-pompiers de Noyelles-sur-l'Escaut.
Gilladts (Nestor), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Steenvoorde.
Guermann (Jules), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Landrecies.
Hallot (Emile), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers d'Houplines.
Hallot (Arthur), sergent, corps de sapeurs-pompiers d'Houplines.
Heneman (Amand), adjudant, corps de sapeurs-pompiers de Steenvoorde.
Henry (Gustave), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Thumeries.
Heugue (Maurice), sergent tambour-major, corps de sapeurs-pompiers d'Armentières.
Hiolle (Ferdinand), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Rombies.
Laporte (Jules), sergent, corps de sapeurs-pompiers d'Estaires.
Lescaillet (Paul), capitaine, corps de sapeurs-pompiers d'Erquinghem.
Lhermitte (Pierre), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Ferrière-la-Petite.
Meresse (Gustave), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Thumeries.
Nollet (Alphonse), sergent-major, corps de sapeurs-pompiers de Roncq.
Penin (Jules), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Morbecque.
Poidevin (Louis), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Noyelles-sur-l'Escaut.
Quiquempois (Arthur), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers d'Escautpont.
Ruffin (Clovis), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Maing.
Salome (Emile), sergent fourrier, corps de sapeurs-pompiers de Morbecque.

Médaille de vermeil.

MM.

Ackaert (Michel), adjudant, corps de sapeurs-pompiers d'Hondschoote.
Audegond (Louis), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Maing.
Baudoux (Paul), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Taisnières-sur-Hon.
Bavay (Abraham), sergent-major, corps de sapeurs-pompiers de Maing.
Blondel (Alexis), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Rombies.
Bottein (Henri), caporal, corps de sapeurs-pompiers d'Hondschoote.
Boulanger (Auguste), tambour, corps de sapeurs-pompiers de Noyelles-sur-l'Escaut.
Boulier (Paul), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Morbecque.
Bronsart (Philippe), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Rombies.
Busier (Alphée), tambour-major, corps de sapeurs-pompiers d'Hergnies.
Cloez (Cleophas), caporal clairon, corps de sapeurs-pompiers de Maroilles.
Debert (René), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Morbecque.
Deconninck (Lucien), adjudant, corps de sapeurs-pompiers de Cambrai.
Dehay (Valentin), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Lambres-les-Douai.
Deheegher (Adrien), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Caestre.
Doisy (Léon), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Noyelles-sur-l'Escaut.
Donnaint (Louis), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Maing.
Dordain (Arthur), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers d'Arleux.
Dujardin (Jules), caporal, corps de sapeurs-pompiers d'Hondschoote.
Durieux (Benoit), sergent fourrier honoraire, corps de sapeurs-pompiers d'Hergnies.
Lafere (Charles), caporal clairon, corps de sapeurs-pompiers de Morbecque.
Kerckhove (Emile), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Hondschoote.
Lemoine (Jules), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Maing.
Lesaffre (Jules), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Maing.
Mallengier (Richard), sergent, corps de sapeurs-pompiers d'Hondschoote.
Merville (Joseph), caporal clairon, corps de sapeurs-pompiers de Marquette-en-Ostrevent.
Monier (Marceau), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Maubeuge.
Pequeriaux (Marcel), adjudant, corps de sapeurs-pompiers de Maubeuge.
Petriaux (Léon), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Noyelles-sur-l'Escaut.
Richard (Henri), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Maing.
Simoulin (Adolphe), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Maing.
Taverne (Camille), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Maubeuge.
Vanwalscappel (Léon), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Morbecque.
Vercruyce (Pierre), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Hondschoote.

Médaille d'argent.

MM.

Allard (Henri), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Bousbecque.
Alglave (Jérémie), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Rombies.
Ansseau (Emile), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Remy-du-Nord.
Audegond (Henri), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Maing.
Baert (Eugène), sapeur clairon, corps de sapeurs-pompiers de Cassel.
Balens (Léon), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Condé-sur-l'Escaut.
Bataille (Fernand), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Merville.
Baude (Raphaël), clairon, corps de sapeurs-pompiers de Fiers-en-Escrebieux.
Baudens Maurice), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Morbecque.
Baudoux Maurice), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Caudry.
Bavay (Edmond), adjudant, corps de sapeurs-pompiers d'Aulnoye.
Behaeghel (René), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Meteren.
Behaghel (Louis), adjudant, corps de sapeurs-pompiers d'Erquinghem.
Bellenge (Lucien), caporal, corps de sapeurs-pompiers d'Hondschoote.
Benoit (Adrien), caporal, corps de sapeurs-pompiers d'Hornaing.
Berquet (Henri), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Saulzoir.
Billiaert (Achille), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Rexpoede.
Boddaert (Charles), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Morbecque.
Boidin (Albert), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Radinghem.
Bonnet (Alfred), adjudant, corps de sapeurs-pompiers de Neuf-Mesnil.
Bonnet (Henri), caporal fourrier, corps de sapeurs-pompiers de Neuf-Mesnil (à titre posthume).
Bonte (Henri), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Thumeries.
Boone (Joseph), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Cassel.
Bot (Marcel), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Ghissignies.
Bouchez (Désiré), sergent, corps de sapeurs-pompiers d'Aubigny-au-Bac.
Boulanger (Charles), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Marquette-en-Ostrevant.
Bouleau (André), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Rousies.
Brasselet (Jules), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Monchaux-sur-Ecaillon.
Brisville (Edouard), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Saulzoir.
Bronsart (Désiré), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Wargnies-le-Grand.
Broux (Gustave), sergent fourrier, corps de sapeurs-pompiers de Nomain.
Burghgraeve (Georges), caporal, corps de sapeurs-pompiers d'Hondschoote.
Bustraen (Paul), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Caestre.
Butaye (Camille), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Rexpoede.
Caigniez (Paul), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Ferrière-la-Petite.
Canfin (Louis), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Marquette-en-Ostrevant.
Canioncq (Auguste), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Aubigny-au-Bac.
Capelier (Jean), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers du Quesnoy-sur-Deule (à titre posthume).
Cappoen (Jules), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Meteren.
Carlier (Henri), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Cantin.
Carlier (Augustin), sergent fourrier, corps de sapeurs-pompiers de Thiant.
Carpentier (Jules), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Thiant (à titre posthume).
Cassez (Marcel), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers du Doulieu.
Castelain (Pierre), adjudant, corps de sapeurs-pompiers de Quesnoy-sur-Deule.
Chimot (Pierre), adjudant, corps de sapeurs-pompiers du Quesnoy.
Constant (Nicolas), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Neuf-Mesnil.
Cornet (Emile), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Taisnières-sur-Hon.
Coulange (Edouard), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Lourches.
Courselle (Louis), caporal, corps de sapeurs-pompiers d'Ascq.
Courtecuisse (Louis), caporal fourrier, corps de sapeurs-pompiers de Fenain.
Couteller (Maurice), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Douai.
Couvreur (Léon), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Cantin.
Dannoot (Georges), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Rexpoede.
Dapsence (Albert), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Hergnies.
Dassonville (Henri), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Radinghem.
Debaecker (Vercingétorix), caporal, corps de sapeurs-pompiers de La Chapelle-d'Armentières.
Debavelaere (Henri), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Rexpoede.
Deconinck (André), sergent major, corps de sapeurs-pompiers de Merville.
Deconinck (Jean), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Merville.
Decorte (Jules), sergent, corps de sapeurs-pompiers d'Hondschoote.
Delattre (Antoine), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Rombies.
Dequesne (Maurice), caporal, corps de sapeurs-pompiers d'Hondschoote.
Delcambre (François), sous-lieutenant, corps de sapeurs pompiers de Dechy.
Decaudin (Julien), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Walincourt.
Decleene (Maurice), caporal, corps de sapeurs-pompiers d'Hondschoote.
Declerck (Joseph), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Warhem.
Dehon (Albert), caporal clairon, corps de sapeurs-pompiers de Taisnières-sur-Hon.
Delattre (Eugène), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Walincourt.
Delbart (René), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Walincourt.
Delhuelle (Marcel), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Wormhoudt.
Delmer (Raymond), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Beuvry.
Deloffre (Arthur), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Saulzoir.

Deloffre (Louis), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Saulzoir.
Deloffre (Raoul), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Ghissignies.
Deloffre (Louis), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Solesmes.
Delporte (Tobie), sergent fourrier, corps de sapeurs-pompiers du Doulieu.
Denbanck (Alphonse), adjudant, corps de sapeurs-pompiers de Wormhoudt.
Denoyelle (Léonard), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Thiant.
Depret (Désiré), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Wargnies-le-Grand.
Deroo (Eugène), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Morbecque.
Deroo (Léon), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Morbecque.
Deside (François), caporal fourrier, corps de sapeurs-pompiers de Condé-sur-l'Escaut.
Devaux (Eugène), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Ribecourt-la-Tour.
Devemy (Arthur), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Maing.
Dewaele (Henri), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Wormhoudt.
Dezaele (Henri), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Watten.
Diot (Ernest), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Walincourt.
Donnaint (Epiphane), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Maing.
Donnaint (Joseph), caporal, corps de sapeurs pompiers de Maing.
Drancourt (Georges), caporal clairon, corps de sapeurs-pompiers de Monchaux-sur-Ecaillon.
Dransart (Louis), caporal, corps de sapeurs pompiers de Roost-Warendin.
Dubois (Emile), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Lille.
Ducornet (Alfred), sergent major, corps de sapeurs-pompiers de Saulzoir.
Dufour (Ernest), adjudant-chef, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Saulve.
Dufour (Louis), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Radinghem.
Dufresne (Fernand), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Thumeries.
Dupas (Paul), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Saulve.
Dupont (Marcel), sapeur-clairon, corps de sapeurs-pompiers de Walincourt.
Dupont (Emile), sergent-chef, corps de sapeurs-pompiers d'Aubigny-au-Bac.
Dupont (Paul), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Fourmies.
Dutoit (Henri), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers d'Aubigny-au-Bac.
Dutoit (Jean-Baptiste), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Quesnoy-sur-Deule.
Evrard (Henri), sergent, corps de sapeurs-pompiers du Doulieu.
Faubert (Victor), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Caudry.
Février (Antoine), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Marquette-en-Ostrevent.
Fileur (Eugène), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Taisnières-sur-Hon.
Flamme (Maurice), caporal, corps de sapeurs-pompiers d'Aulnoye.
Flancain (Léon), caporal clairon, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Saulve.
Flinois (Auguste), caporal clairon, corps de sapeurs-pompiers de Thumeries.
Flinois (Henri), sergent, corps de sapeurs-pompiers d'Avelin.
Fosse (Ernest), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Rombies.
Fosse (Emile), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Aulnoye.
Gabriels (Marceau), adjudant, corps de sapeurs-pompiers d'Hellemmes-Lille.
Gakyère (Maurice), caporal, corps de sapeurs-pompiers d'Hondschoote.
Gallez (Emile), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Aubigny-au-Bac.
Gamez (Joseph), sapeur clairon, corps de sapeurs-pompiers de Thiant.
Gardin (Armand), caporal, corps de sapeurs-pompiers d'Escaupont.
Genain (Marcel), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Wargnies-le-Grand.
Gay (Placide), caporal clairon, corps de sapeurs-pompiers de Cantin.
Ghislain (Henri), adjudant, corps de sapeurs-pompiers d'Aubigny-au-Bac.
Gilleron (Octave), sapeur clairon, corps de sapeurs-pompiers de Maing.
Gilleron (Jules), sapeur clairon, corps de sapeurs-pompiers de Maing.
Gilmant (Jules), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Saulve.
Gobert (Achille), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Marquette-en-Ostrevent.
Godart (Arthur), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Neuf-Mesnil.
Gravelle (Maurice), caporal clairon, corps de sapeurs-pompiers de Rombies.
Guillez (Cléophas), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Maing.
Hem (Marcel), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Warhem.
Henry (Louis), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Thumeries.
Henry (Florian), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Thumeries.
Herbaut (Joseph), sapeur clairon, corps de sapeurs-pompiers de Thumeries.
Herbin (Léon), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Hérin.
Huloux (Alexandre), adjudant, corps de sapeurs-pompiers de Maing.
Hutin (Alexandre), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Ghissignies.
Hysbergue (Emile), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Saulzoir.
Jaumont (Lucien), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Rombies.
Jorion (Robert), sergent-major, corps de sapeurs-pompiers d'Ennevelin.
Jouannet (Albert), sergent-fourrier, corps de sapeurs-pompiers d'Erquinghem-Lys.
Lacomblez (André), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Neuf-Mesnil.
Lacomblez (Léonard), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Neuf-Mesnil.
Lallart (Joseph), sapeur clairon, corps de sapeurs-pompiers de Mortagne-du-Nord.
Lamouret (Alexis), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Ribecourt-la-Tour.
Leblanc (Henri), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Saulzoir.
Leduc (Albert), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Rombies.
Leclercq (Antoine), sergent-chef de clique, corps de sapeurs-pompiers de Cantin.
Leclercq (Raoul), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Maubeuge.
Lecocq (Edgard), sergent-fourrier, corps de sapeurs-pompiers de Taisnières-sur-Hon.
Leduc (Georges), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Thiant.
Lefebvre (Avit), lieutenant en second, corps de sapeurs-pompiers de Guesnain.
Lefebvre (Louis), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Marquette-en-Ostrevent.
Legard (Ernest), sergent-fourrier, corps de sapeurs-pompiers de Ribecourt-la-Tour.
Leger (Jules), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Maing.
Legrand (Alidor), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Condé-sur-l'Escaut.
Legrand (Léon), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Thiant.
Leleu (Constant), caporal-clairon, corps de sapeurs-pompiers de Radinghem.
Lely (Robert), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Douai.
Lemaire (Joseph), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Nomain.
Lempereur (Marcel), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Fourmies.
Lesecq (Paul), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de le Doulieu.
Lesur (Marceau), sergent-major, corps de sapeurs-pompiers de Wasquehal.
Leverd (Adolphe), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Walincourt.
Leverd (Auguste), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Walincourt.
Lienard (Maurice), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Rousies.
Lottiaux (Charles), adjudant, corps de sapeurs-pompiers de Maing.
Magnin (Georges), caporal-clairon, corps de sapeurs-pompiers de Condé-sur-l'Escaut.
Mailliet (Félix), caporal-tambour, corps de sapeurs-pompiers de Maing.
Malbrancke (Albert), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Meteren.
Malfait (Albert), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Thumeries.
Maronnier (Emile), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Cantin.
Marquillie (Jules), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Erquinghem-Lys.
Marquillie (Julien), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Erquinghem-Lys.
Martiaux (Paul), sergent clairon, corps de sapeurs-pompiers d'Armentières.
Martinage (Maxime), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Maing.
Mascart (Jean-Baptiste), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Escautpont.
Mer (Jean), sapeur, corps des sapeurs-pompiers de Saulzoir.
Miternique (Charles), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Cantin.
Moreau (Georges), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Caestre.
Morent (Henri), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Caestre.
Muselet (Auguste), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Lille.
Musmeaux (Camille), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Aulnoye.
Neut (Marcel), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Rexpoëde.
Nieppe (Léonce), sergent-fourrier, corps de sapeurs-pompiers de Noyelles-sur-l'Escaut.
Nivesse (Augustin), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Cysoing.
Ovaert (Constant), sergent, corps de sapeurs-pompiers d'Erquinghem-Lys.
Pagnier (Lucien), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers d'Aulnoye.
Paniez (Arsène), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Maing.
Papin (Charles), sapeur-tambour, corps de sapeurs-pompiers d'Hergnies.
Parent (Marcel), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Malincourt.
Parrain (René), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Meteren.
Patte (Auguste), sergent, corps de sapeurs-pompeirs de Walincourt.
Pattin (André), sergent-maojr, corps de sapeurs-pompiers de Caestre.
Pecqueur (Edmond), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Taisnières-sur-Hon.
Petit (Robert), sapeur clairon, corps de sapeurs-pompiers de Beuvry.
Pic (Charles), sapeur clairon, corps de sapeurs-pompiers de Walincourt.
Piérart (Charles), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Lomme.
Pinguet (Louis), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Maing.
Pinteau (Edouard), sapeur clairon, corps de sapeurs-pompiers de Lourches.
Piquet (Etienne), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Nomain.
Pirez (Jules), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Escautpont.
Pladys (Roger), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Steenwoorde.
Pochon (Jules), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Thiant.
Potiez (Joseph), sergent fourrier, corps de sapeurs-pompiers de Maing.
Pouillaude (Emile), caporal clairon, corps de sapeurs-pompiers de Fontaine-Notre-Dame.
Poulain (Charles), caporal fourrier, corps de sapeurs-pompiers d'Aubigny-au-Bac.

Prévost (Edmond), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Neuf-Mesnil.
Prévot (Jean-Joseph), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Thiant.
Proy (Victor), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Walincourt.
Proy (Jules), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Walincourt.
Raeckelboom (Achille), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Warhem.
Ribaux (Alfred), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Ribécourt-la-Tour.
Rassel (Albert), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Radinghem.
Richard (François), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Wargnies-le-Grand.
Roelandt (Léon), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Morbecque.
Romedenne (Louis), sergent, corps de sapeurs-pompiers d'Hellemmes-Lille.
Rousselle (Albert), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Marcq-en-Barœul.
Ruelle (Lucien), sapeur tambour, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Python.
Ruolt (Marcel), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Saulve.
Thiery (Georges), sergent fourrier, corps de sapeurs-pompiers de Malincourt.
Sansen (Edouard), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Wormhoudt.
Selosse (Maurice), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers d'Ascq.
Semail (Rémy), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Thiant.
Spako (Alfred), sergent-major, corps de sapeurs-pompiers de Neuf-Mesnil.
Taccoën (Marcel), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Wormhoudt.
Talleu (Marcel), sergent fourrier, corps de sapeurs-pompiers de Rexpoede.
Tanghe (Elie), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Warhem.
Thery (Louis), sergent fourrier, corps de sapeurs-pompiers d'Aubigny-au-Bac.
Thomas (Alfred), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Poix-du-Nord.
Tondeur (Achille), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Neuf-Mesnil.
Tourlouse (Maurice), fourrier, corps de sapeurs-pompiers de Warhem.
Tyrou (Marcel), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers d'Hondschoote.
Vandenbecq (Louis), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Maing.
Vandewalle (Michel), sergent, corps de sapeurs-pompiers d'Hondschoote.
Vermeulen (Germain), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Meteren.
Verwaerde (Adrien), sapeur-clairon, corps de sapeurs-pompiers de Warhem.
Villain (Achille), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Saulve.
Vlaminck (Henri), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Cantin.
Watelle (Auguste), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Fontaine-Notre-Dame.
Weexsteen (Joseph), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Cassel.
Wibaut (Robert), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Mortagne-du-Nord.
Willems (Achille), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Steenvoorde.
Wilmot (Henri), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Thumeries.
Wilmot (Louis), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Thumeries.

OISE

Médaille d'or.

MM.

Boutillier (Arthur), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Brombos.
Boutillier (Jean), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Brombos.
Cadot (Joseph), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Gillocourt.
Carpentier (Henri), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Saint-André-Farivillers.
Cartier (Charles dit Louis), sergent-major, corps de sapeurs-pompiers de Ansauvillers.
Chatel (Arthur), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Hodenc-en-Bray.
Damamme (Arthur), caporal-clairon, corps de sapeurs-pompiers de Saintines.
Defouloy (Wilfrid), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Cuts.
Delammarre (Gaston), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Juvignies.
Demeyer (Albert), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Bulles.
Dequen (Louis), adjudant, corps de sapeurs-pompiers de Auneuil.
Duval (Emile), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Ansauvillers.
Evrard (Amédée), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Bulles.
Frambery (Noël), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Vaast-les-Mello.
Herbert (Achille), lieutenant honoraire, corps de sapeurs-pompiers de Mondescourt.
Lebel (Constant), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Leu-d'Esserent.
Lebesgue (Léon), adjudant, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Just-des-Marais.
Mahu (Auguste), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Bethisy-Saint-Martin.
Maillard (Henri), sapeur-clairon, corps de sapeurs-pompiers de Juvignies.
Mascrier (Onésime), sapeur-tambour, corps de sapeurs-pompiers de Juvignies.
Orget (Edmond), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Fournival.
Poiret (Charles), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Fournival.
Thevet (Georges), capitaine honoraire, corps de sapeurs-pompiers de Auneuil.
Tirlet (Théophile), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Bethisy-Saint-Martin.
Warangot (Victor), adjudant, corps de sapeurs-pompiers de Chambly.

Médaille de vermeil.

MM.

Boitelle (Gaston), caporal, corps de sapeurs-pompiers d'Auneuil.
Boullanger (Victor), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Gaudechart.
Cailleux (Edouard), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Bethisy-Saint-Pierre.
Cozette (Edouard), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Songeons.
Delattre (Gaston), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Luchy.
Delavenne (Alferd), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Luchy.
Floury (Léon), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Luchy.
Guyot (Albert), sergent-major, corps de sapeurs-pompiers de Bethisy-Saint-Martin.
Ibert (Eugène), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Songeons.
Ladouze (Emile), sergent-major, corps de sapeurs-pompiers de Fournival.
Lefèvre (Jean-Baptiste), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Bethisy-Saint-Pierre.
Lefèvre (Georges), caporal à Bresles.
Lepert (Ernest), caporal-tambour, corps de sapeurs-pompiers de la Houssoye.
Leroy (Ernest), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Bulles.
Orma (Emile), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Auneuil.
Richard (Georges), sapeur-tambour, corps de sapeurs-pompiers de Jouy-sous-Thelle.
Sadet (Georges), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Chevrières.
Tack (Henri), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Brombos.
Vasseur (Rémy), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Luchy.
Verlain (Joseph), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Crisolles.

Médaille d'argent.

MM.

Anty (Félicien), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Luchy.
Bachelier (Jean), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Beauvais.
Beignie (Abel), sergent-chef mécanicien, corps de sapeurs-pompiers de Margny-les-Compiègne.
Bénard (Georges), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Senantes.
Bera (Victor), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Apilly.
Berge (Louis), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Ressons-sur-Matz.
Bernier (Laurent), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Luchy.
Blanchette (Achille), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Morlincourt.
Blangy (Edouard), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Rocquencourt.
Bled (Alfred), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Wavignies.
Bled (René), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Wavignies.
Bled (Théophile), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Wavignies.
Blin (Georges), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Conteville.
Blondel (Arthur), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Plessin-sur-Bulles.
Bontems (Robert), sergent clairon, corps de sapeurs-pompiers de Cuts.
Boulenger (Désiré), sergent fourrier, corps de sapeurs-pompiers d'Escames.
Boulanger (Léon), caporal, corps de sapeurs-pompiers d'Auneuil.
Braure (Rémond), adjudant, corps de sapeurs-pompiers d'Andeville.
Bride (Alfred), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Mondescourt.
Brunenat (Jules), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Sarcus.
Buquet (Pierre), caporal, corps de sapeurs-pompiers d'Abbeville-Saint-Lucien.
Cailliot (Henri), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Saintines.
Campion (Henri), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Béthisy-Saint-Martin.
Carlier (Léon), sergent clairon, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Vaast-les-Mello.
Carpentier (Edouard), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Chambly.
Caron (Abraham), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Thiers-sur-Thève.
Caron (Louis), sapeur clairon, corps de sapeurs-pompiers de Noyon.
Chatelain (Louis), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Bussy.
Choron (Pascal), caporal tambour, corps de sapeurs-pompiers de Béthisy-Saint-Martin.
Clément (Diogène), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Luchy.
Cocu (Marcel), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Wavignies.
Cocu (Marius), sapeur-tambour, corps de sapeurs-pompiers d'Escannes.
Coulon (Alfred), sergent-chef, corps de sapeurs-pompiers de Plessier-sur-Bulles.
Corniquet (Albert), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Juvignies.
Cozette (Robert), caporal, corps de capeurs-pompiers de Sarcus.
Crochu (Marcel), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Juvignies.
Croisille (Louis), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Sacy-le-Grand.
Croisille (Oscar), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Sacy-le-Grand.
Dautancourt (Henri), caporal, corps de sapeurs-pompiers d'Appilly.
Dauthuille (Pascal), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Montataire.
Decamp (Adonis), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Chambly.
Decuy (Marceau), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Laversines.

Defouloy (Léon), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Cuts.
Desmaret (Lucien), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Choqueuse-les-Besnards.
Degisors (Emile), sergent, corps de sapeurs-pompiers d'Auneuil.
Degournay (Gabriel), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Mesnil-Conteville.
Dejouy (Hector), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Gury.
Dejouy (Albert), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Ressons-sur-Matz.
Delavierre (Robert), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Vauchelles.
Demeyer (Marceau), caporal-clairon, corps de sapeurs-pompiers de Bulles.
De Mol (André), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Baron.
Dere (Jules), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Crisolles.
Desmarest (Agénor), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Gaudechart.
Dessuilles (Marc), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Thiers-sur-Thève.
Dolle (Clodomir), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Roye-sur-Matz.
Dorré (Alfred), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers d'Ansauvillers.
Dourlent (Vincent), sergent fourrier, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Samson-la-Poterie.
Douzinel (Georges), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Lavérsines.
Douzinel (René), caporal tambour, corps de sapeurs-pompiers de Laversines.
Drains (Emile), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Sarcus.
Duguesne (Henri), sergent-major, corps de sapeurs-pompiers de Cramoisy.
Dupont (Georges), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Avrion.
Dupont (Marcel), sapeur, corps de sapeurs pompiers d'Abbeville-Saint-Lucien.
Dupont (Robert), sapeur, corps de sapeurs pompiers d'Abbeville-Saint-Lucien.
Durandeau (Augustin), sergent, corps de sapeurs-pompiers de la Houssoye.
Duval (Gustave), sergent, corps de sapeurs-pompiers d'Andeville.
Duval (Hildevert), tambour, corps de sapeurs pompiers de Bulles.
Duval (Léon), sergent, corps de sapeurs-pompiers d'Appilly.
Fauchatre (Emile), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Quincampoix.
Fichaux (Henri), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Morlincourt.
Flament (Eugène), adjudant, corps de sapeurs pompiers de Coudray-en-Thelle.
Fontaine (Gilbert), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Fontenay-Torcy.
Fournier (Sylvain), sergent, corps de sapeurs-pompiers d'Andeville.
Franck (Gaston), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Appilly.
Fregnac (Henri), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Saint-André-Farivillers.
Fremin (Désiré), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Behericourt.
Fremin (Emile), sergent fourrier, corps de sapeurs-pompiers de Behericourt.
Froissart (Joseph), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Mesnil-Conteville.
Fructidor (René), sergent fourrier, corps de sapeurs-pompiers de Senantes.
Fruitier (Louis), lieutenant honoraire, corps de sapeurs-pompiers de Plainville.
Garnier (Alfred), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Mareuil-la-Motte.
Gatte (Maurice), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Saintines.
Gaudissart (Célestin), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Serevillers.
Geffroy (Louis), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Clermont.
Gellin (Marcel), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers d'Auneuil.
Godin (Roland), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Abbeville-Saint-Lucien.
Gérard (Hector), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Luchy.
Goëssens (Amour), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Saintines.
Goëthals (Camille), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Conteville.
Gontier (Aimé), sergent, corps de sapeurs pompiers de Plessier-sur-Bulles.
Goret (Eugène), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Vaast-les-Mello.
Grelier (Gisel), capitaine, corps de sapeurs-pompiers de Creil.
Grivot (Lucien), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Thiers-sur-Thève.
Guidet (Eugène), sergent-fourrier, corps de sapeurs-pompiers de Plessier-sur-Bulles.
Guillotte (Alfred), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Puiseux-en-Bray.
Habsiger (Lucien), sergent-chef, corps de sapeurs-pompiers de Jouy-sous-Thelle.
Hamonic (François), sergent-fourrier, corps de sapeurs-pompiers de Plessier-de-Roye.
Hattee (Eugène), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Beaudeduit.
Heraude (Ange), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Margny-les-Compiègne.
Herbet (François), adjudant, corps de sapeurs-pompiers de Saint-André-Farivillers.
Jobert (Edouard), caporal, corps de sapeurs-pompiers d'Andeville.
Lacaille (Edouard), caporal, corps de sapeurs-pompiers d'Hodenc-en-Bray.
Ladant (Philippe), sergent-major, corps de sapeurs-pompiers de Laversines.
Lafaux (René), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Lagny.
Lagache (Maxime), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Quinquempoix.
Lagache (Lucien), tambour, corps de sapeurs-pompiers de Thieuloy-Saint-Antoine.
Laignier (Cénès), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Sarcus.
Lalot (René), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Songeons.
Lamblin (René), clairon, corps de sapeurs-pompiers de Sérevillers.
Langelez (Emilien), sergent fourrier, corps de sapeurs-pompiers de Gillocourt.
Langlet (Fernand), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Mareuil-la-Motte.
Lavallée (Ernest), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Beauvais.
Leblanc (Abel), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Sarcus.
Lecomte (Stéphane), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Plainville.
Lecoustre (George), sergent-chef, corps de sapeurs-pompiers de Margny-les-Compiègne.
Lefèvre (Emile), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Luchy.
Lefèvre (Arthur), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Escames.
Lefèvre (Octave), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Gillocourt.
Lefèvre (Maurice), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Ressons-sur-Matz.
Legrand (Henri), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Bouillancy.
Legrand (Maurice), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Sacy-le-Grand.
Lemaire (Bernard), sergent-major, corps de sapeurs-pompiers de Behericourt.
Lemaire (Léon), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Bouillancy.
Lenoir (Clotaire), sergent, corps de sapeurs pompiers de Fournival.
Lenoir (Paul), sapeur clairon, corps de sapeurs-pompiers de Cuts.
Leroy (René), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Beaudeduit.
Lesage (Eugène), sapeur tambour, corps de sapeurs-pompiers de Ferrières.
Levert (Emile), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Crisolles.
Lobert (Modeste), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Plessier-de-Roye.
Logghe (Maurice), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Thiers-sur-Thève.
Longuet (Théophile), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Roye-sur-Matz.
Maillard (Amédée), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Rocquencourt.
Maillet (André), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Clermont.
Majal (Paul), capitaine, corps de sapeurs-pompiers d'Hodenc-en-Bray.
Marotte (Stéphane), caporal mécanicien, corps de sapeurs-pompiers de Cramoisy.
Marteau (Ferdinand), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Sains-Morainvillers.
Maugy (Raymond), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Longueil-Sainte-Marie.
Menant (René), sergent, corps de sapeurs-pompiers d'Auneuil.
Moittie (Jules), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Plessier-sur-Bulles.
Morand (Désiré), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Thiers-sur-Thève.
Morel (Henri), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Plainville.
Muret (René), adjudant-chef, corps de sapeurs-pompiers de Margny-les-Compiègne.
Nangot (Lucien), sergent, corps de sapeurs-pompiers d'Hodenc-en-Bray.
Nibart (Alfred), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Serevillers.
Olivier (Henri), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Cuts.
Pagnier (Camille), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Cuts.
Parmentier (Eugène), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Reuil-sur-Brèche.
Parmentier (Adrien), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Boury-en-Vexin.
Perron (Julien), sapeur clairon, corps de sapeurs-pompiers de Bonneuil-en-Valois.
Philibert (Genius), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Quinquempoix.
Pillot (Pierre), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Gury.
Pilot (Florent), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Morlincourt.
Pinoteaux (Oscar), lieutenant, corps de sapeurs-pompiers d'Abbeville-Saint-Lucien.
Plaquet (Alfred), caporal, corps de sapeurs-pompiers d'Ansauvillers.
Platel (Henri), sapeur tambour, corps de sapeurs-pompiers de Behericourt.
Plomion (Albert), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Crisolles.
Poilleux (Léon), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Plessier-sur-Bulles.
Poiret (Maurice), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Morlincourt.
Potier (Georges), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Sacy-le-Petit.
Pronier (Maurice), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Ansauvillers.
Proucelle (Georges), sergent-major, corps de sapeurs-pompiers de Laversines.
Prousel (Raymond), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Sarcus.
Quesnel (Emile), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Boury-en-Vexin.
Rety (Marius), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Quinquempoix.
Ricot (Joseph), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Behericourt.
Roisin (Charles) caporal, corps de sapeurs-pompiers d'Abbeville-Saint-Lucien.
Roy (Jules), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Ferrières.
Rozier (Alexis), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Roye-sur-Matz.
Sezille (André), sergent, corps de sapeurs pompiers de Morlincourt.
Talon (Henri), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Noyon.
Talon (Amédée), sapeur, corps de sapeurs pompiers de Vauchelles.
Taupin (Renaud), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Mesnil-Conteville.

Tavignot (Marcel), sapeur clairon, corps de sapeurs-pompiers de Plessiers-sur-Bulles.
Thiesset (Albert), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Bussy.
Thieux (Louis), caporal, corps de sapeurs-pompiers de Gillocourt.
Trolard (Albert), caporal fourrier, corps de sapeurs-pompiers de Cuts.
Tirlet (Lucien), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Bethisy-Saint-Martin.
Trouillet (Clotaire), sergent, corps de sapeurs-pompiers de Vauchelles.
Vailliet (Lucien), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Plessis-Belleville.
Veret (Paul), caporal clairon, corps de sapeurs-pompiers de Saint-Vaast-les-Mello.
Verlon (André), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers de Mondescourt.
Virmontois (Alphonse), clairon, corps de sapeurs-pompiers de Campeaux.
Wallon (André), sapeur, corps de sapeurs-pompiers d'Appilly.
Wallon (François), sous-lieutenant, corps de sapeurs-pompiers d'Appilly.
Zonard (Henri), sapeur, corps de sapeurs-pompiers de Fournival.

(A suivre.)

MINISTÈRE DES FORCES ARMÉES

Citations à l'ordre de l'armée de mer.

Par décision en date du 12 juillet 1948, le président du conseil des ministres, sur proposition du secrétaire d'Etat chargé de la marine, cite:

A l'ordre de l'armée de mer.

DEVASTATION, chaland cuirassé.

Cette citation comporte l'attribution de la Croix de guerre des théâtres d'opérations extérieurs avec palme à l'enseigne de vaisseau de 1re classe FRICOTEAUX (J.-R.-M.).

Par décision du 12 juillet 1948, le président du conseil des ministres, sur proposition du secrétaire d'Etat aux forces armées, cite:

A l'ordre de l'armée de mer.

(A titre posthume.)

CHANAY (P.), enseigne de vaisseau de 2e classe de réserve du commando Jaubert.

Cette citation comporte l'attribution de la Croix de guerre des théâtres d'opérations extérieurs avec palme.

Décret du 12 juillet 1948 portant modification au décret du 26 novembre 1937 relatif à l'organisation du corps des équipages de la flotte.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des forces armées et du secrétaire d'Etat aux forces armées,

Vu le décret du 26 novembre 1937 relatif à l'organisation du corps des équipages de la flotte,

Décrète:

Art. 1er. — Les articles 3, 4, 30, 37 du décret du 26 novembre 1937 relatif à l'organisation du corps des équipages de la flotte, sont modifiés comme suit:

« *Art. 3.* — A l'énumération des spécialités du corps des équipages de la flotte, ajouter *in fine:*

« Les maîtres d'armes chargés de l'instruction de l'escrime ».

« *Art. 4.* — § 1er. — Au lieu de: « Les spécialités de pilote de la flotte, d'hydrographe et de pilote de l'aéronautique navale... », mettre: « Les spécialités de pilote de la flotte, d'hydrographe, de maître d'armes et de pilote de l'aéronautique navale... ».

Section II du chapitre II (entre les articles 17 et 18): titre (nouvelle rédaction):

« Dispositions particulières aux spécialités de pilote de la flotte, hydrographe, de météorologiste, de fusilier, de maître d'armes et du personnel navigant de l'aéronautique navale ».

Ajouter l'article 19 *quater* suivant:

« *Art.* 19 quater. — Recrutement et formation des maîtres d'armes. — 1. La spécialité de maître d'armes ne comprend pas les grades de matelot et de quartier-maître. Son recrutement s'effectue par voie de changement de spécialités parmi les quartiers-maîtres et les seconds maîtres remplissant certaines conditions et appartenant aux spécialités fixées par le ministre.

« 2. Les candidats à l'admission dans la spécialité de maître d'armes accomplissent un stage d'instruction et de formation; ceux qui satisfont aux examens prévus reçoivent le brevet de maître d'armes.

« 3. L'obtention de ce brevet entraîne pour les quartiers-maîtres la promotion d'office au grade de second maître ».

« *Art.* 30. — § 4, 4e alinéa. — Au lieu de: « Aux élèves pilotes de la flotte, aux quartiers-maîtres météorologistes et au personnel navigant de l'aéronautique dans les conditions prévues aux articles 18, 19 *bis*, 20 et 20 *bis* du présent décret », mettre: « Aux élèves pilotes de la flotte, aux quartiers-maîtres météorologistes, aux élèves maîtres d'armes et au personnel navigant de l'aéronautique dans les conditions prévues aux articles 18, 19 *bis*, 19 *quater*, 20 et 20 *bis* du présent décret ».

« *Art.* 37. — § 1. — Au lieu de: « Cette dernière condition qui ne concerne pas les spécialités de pilote de la flotte et d'hydrographe... », mettre: « Cette dernière condition qui ne concerne pas les spécialités de pilote de la flotte, d'hydrographe et de maître d'armes... ».

Art. 2. — Le ministre des forces armées et le secrétaire d'Etat aux forces armées sont chargés de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 12 juillet 1948.

SCHUMAN.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre des forces armées,
PIERRE-HENRI TEITGEN.

Le secrétaire d'Etat aux forces armées,
JOANNÈS DUPRAZ.

Décret du 12 juillet 1948 portant autorisation de port de la médaille des évadés.

Par décret en date du 12 juillet 1948, sont autorisés à porter la médaille des évadés:

LAURU (P.-L.), enseigne de vaisseau de 1re classe.

FOURÉS (N.-L.-R.), médecin auxiliaire de la marine.

LOAEC (Pierre), mle 753 B 28, premier maître opticien télémétriste.

DELOBEAU (Léon), mle 6590 C 28, premier maître mécanicien de D. C.

Décret du 12 juillet 1948 portant réintégration dans l'armée active d'un officier supérieur de gendarmerie.

Par décret en date du 12 juillet 1948, M. Augé (Aimé-Aubin) est réintégré dans les cadres de l'armée active (gendarmerie) avec son ancien grade (chef d'escadron), pour compter du 26 juin 1945, date à laquelle il avait été rayé des contrôles.

Décret du 12 juillet 1948 portant réintégration dans l'armée active d'un officier de gendarmerie.

Par décret en date du 12 juillet 1948, M. Deniaud (Maurice) est réintégré dans les cadres de l'armée active (gendarmerie) avec son ancien grade (capitaine), pour compter du 26 juin 1945, date à laquelle il avait été rayé des contrôles.

Décret du 12 juillet 1948 portant régularisation de la situation d'un officier (armée de terre, active).

Par décret en date du 12 juillet 1948:

L'article 1er du décret du 27 juin 1944, portant nominations, à compter du 25 juin 1944, au grade de sous-lieutenant de l'armée active (infanterie métropolitaine) est modifié comme suit:

Adjudants-chefs.

Page 8, 6e ligne, au lieu de: « Simon (Jean) », lire: « Hermann (Maurice-René) ».

M. le sous-lieutenant Hermann (Maurice-René) est promu au grade de lieutenant, pour prendre rang du 25 juin 1946 (régularisation).

Décret du 12 juillet 1948 portant acceptation de démission (armée de terre, active).

Par décret en date du 12 juillet 1948, est acceptée l'offre de démission de son grade présentée par M. Dubarle (Michel-Henri-Marie), lieutenant.

Cet officier est nommé, avec son grade, dans le cadre des officiers de réserve du train, à compter du jour de sa radiation des contrôles de l'armée active.

Décret du 12 juillet 1948 portant promotion dans l'armée de terre (réserve).

Par décret en date du 12 juillet 1948, est promu, à titre définitif, dans le cadre des officiers de réserve, pour prendre rang du 25 septembre 1946:

TROUPES METROPOLITAINES

Arme blindée et cavalerie.

Au grade de lieutenant.

M. le sous-lieutenant Demarbre (Pierre-Georges).

Décret du 12 juillet 1948 portant promotion, armée de terre (réserve).

Par décret du 12 juillet 1948, sont nommés au grade de sous-lieutenant:

TROUPES METROPOLITAINES

Infanterie.

RÉSERVE

(Pour prendre rang du 19 septembre 1946.)

MM. les aspirants de réserve Fossier (Roger), Fumel (Roger).

(Pour prendre rang du 20 septembre 1946.)

MM. les aspirants de réserve David (Jack), Lambert (Jean), Potiron (Jean).

(Pour prendre rang du 10 octobre 1946.)

M. l'aspirant de réserve Bertrand (Jacques).

(Pour prendre rang du 11 octobre 1946.)

M. l'aspirant de réserve de Driesen (Jean).

(Pour prendre rang du 13 octobre 1946.)

MM. les aspirants de réserve Bedoucha (Gaston), Marionnet (Jean), Berail (Jean), Corlay (Guy).

(Pour prendre rang du 21 octobre 1946.)

M. l'aspirant de réserve Fourny (Georges).

(Pour prendre rang du 1er novembre 1946.)

M. l'aspirant de réserve Drimille (Pierre).

(Pour prendre rang du 6 novembre 1946.)

M. l'aspirant de réserve Kachler (Louis).

(Pour prendre rang du 7 novembre 1946.)

M. l'aspirant de réserve Villegas (Aimé).

Décret du 12 juillet 1948 portant promotion dans le corps des ingénieurs des directions de travaux de l'artillerie navale.

Par décret en date du 12 juillet 1948, est promu dans le corps des ingénieurs des directions de travaux de l'artillerie navale, pour compter du 14 mai 1948:

Au grade d'ingénieur des directions de travaux de l'artillerie navale.

M. l'ingénieur des directions de travaux de 4e classe de l'artillerie navale Paulhiac (A.), *port matriculaire: Toulon.*

Décret du 12 juillet 1948 portant promotion.

Par décret en date du 12 juillet 1948, est promu dans les cadres actifs du corps du commissariat de la marine, au grade de commissaire de 1re classe, pour compter du 1er juillet 1948:

(Tour ancienneté). M. le commissaire de 2e classe Humbert (M.-N.), *port d'immatriculation:* Toulon.

Décret du 12 juillet 1948 portant acceptation de l'offre de démission d'un officier de marine.

Par décret en date du 12 juillet 1948, est acceptée l'offre de démission de son grade présentée par M. le lieutenant de vaisseau Huber (Alain-Jean-Maurice), du port de Toulon, à compter du lendemain de la notification qui lui sera faite du présent décret.

Cet officier est nommé avec son grade dans la réserve de l'armée de mer, à compter de la date de sa radiation des contrôles.

Décret du 12 juillet 1948 portant acceptation de l'offre de démission d'un ingénieur mécanicien de la marine.

Par décret en date du 12 juillet 1948, est acceptée l'offre de démission de son grade présentée par M. l'ingénieur mécanicien de 3e classe Lepron (Louis-Charles-Armand), du port de Toulon, à compter du 1er août 1948.

Cet officier est nommé avec son grade dans la réserve de l'armée de mer, à compter de la date de sa radiation des contrôles.

Décret du 12 juillet 1948 portant promotion dans la réserve de l'armée de mer.

Par décret en date du 12 juillet 1948, sont promus dans la réserve de l'armée de mer:

A. — Corps des officiers de marine.

Au grade d'enseigne de vaisseau de 1re classe de réserve.

(Pour compter du 1er juillet 1948.)

MM. les enseignes de vaisseau de 2e classe de réserve:

Alzial (Honoré-Albert), du port de Toulon.
Berlaud (Roger), du port de Toulon.
Rouveix (Georges), du port de Toulon.
Raedersdorff (Jean), du port de Cherbourg.
Carchereux (Etienne-Marie-Philippe), du port de Rochefort.
Klein (Joseph-Louis), du port de Toulon.
Philippe (Vonnick), du port de Lorient.
Le Liepvre (François-Pierre-Ernest), du port de Cherbourg.
Daube (Pierre-Léon-Joseph-Marie), du port de Cherbourg.
Chatagnier (Louis), du port de Toulon.
Aubert (Max), du port de Cherbourg.
Rollin (Georges-Victor-Félix-Anthime-René-Pierre), du port de Cherbourg.
Ducrot (Roger-Claude-Pierre), du port de Toulon.
Ziegler (Jean-Marie-Louis-Denis), du port de Cherbourg.
Vallas (Roger-Paul), du port de Cherbourg.
Heuet (Michel-Elie), du port de Cherbourg.
Houget (Roland-John), du port de Toulon.
Chaland (Pierre-Marie-Louis-Henri), du port de Cherbourg.
de Corail (Bernard), du port de Cherbourg.
Daguzan (Jacques-Alfred-Edouard-Marie-Joseph), du port de Cherbourg.
Galland (Pierre), du port de Toulon.
Galy (Edmond), du port de Cherbourg.
Jacquet (Armand-Charles), du port de Cherbourg.
Beauchard (Alain-Armand-Edouard), du port de Cherbourg.
Barbotin (Jean-Claude-Albert), du port de Brest.
Richert (Marcel), du port de Cherbourg.
Blais (Charles-Félix-Eugène), du port de Brest.
Ermine (Léonard-Roger), du port de Toulon.
Neu (Roland), du port de Cherbourg.
Casenave (Jean), du port de Rochefort.
Fabre (Louis-Pierre-Jules), du port de Toulon.
Racos (Michel-Bernard), du port de Bizerte.
Missud (Michel-Salvator), du port de Bizerte.
Camusat (Jacques-Marie-Henri), du port de Toulon.
Peverelly (Louis), du port de Toulon.
Roy (André-Eugène), du port de Bizerte.
Domergue (Louis-Bruno), du port de Bizerte.
Matte (Roger), du port de Bizerte.
Marmomier (Louis-Romain), du port de Toulon.
Rouvière (Michel-Raymond-Louis), du port de Cherbourg.
Milhe (Jean-Georges), du port de Cherbourg.
Robin (André-Jean), du port de Cherbourg.
Boulicaut (Jean-Albert), du port de Cherbourg.
Chartier (Jacques-Robert), du port de Cherbourg.
Grisel (Bernard-André), du port de Cherbourg.
Renault (Bernard-Michel-Marie), du port de Cherbourg.
De Corail (François), du port de Cherbourg.
Courtois (Jean-Eugène), du port de Cherbourg.
Detourbet (Jacques), du port de Cherbourg.
Gourcuff (Roger-Jean-Henri), du port de Brest.
Jehl (Jean-Paul), du port de Cherbourg.
Le Roy (Pierre), du port de Brest.
Leyrat (Pierre-Jean-François), du port de Cherbourg.
Bernard (René-François-Marie), du port de Toulon.
Carnec (François-Marie), du port de Toulon.
Campan (Lucien-Albert-Joseph), du port de Cherbourg.
Neutre (Claude), du port de Toulon.
Barnouin (Gabriel-André), du port de Toulon.
Demaria (Albert-Louis-Ferdinand), du port de Toulon.
Marchioni (Pierre-François-Eugène), du port de Toulon.
Abel (Georges-Raymond), du port de Toulon.
Georgeon (Paul-Gérard), du port de Toulon.
Blaise (Robert), du port de Toulon.
Balp (Claude-Marie-Joseph), du port de Toulon.
Brachet (Pierre-Jean), du port de Bizerte.
Perrain (Claude-François-Louis), du port de Toulon.
Thérèné (Jean), du port de Toulon.
Gondron (Paul-Marius), du port de Toulon.
Jacquier (Paul-Henri-Raymond), du port de Cherbourg.
Bergot (Denis-Charles-Marcel), du port de Brest.
Coquet (Jean-Noël-Pierre-Marie), du port de Brest.
Kerdoncuff (André-Jean), du port de Brest.
Gouriou (Louis-Eugène-Marie), du port de Cherbourg.
Le Mentec (Bernard-Pierre-Louis), du port de Brest.
Calmette (René), du port de Cherbourg.
Garrec (Jean-René-Marie), du port de Brest.
Milin (Jean-François-Marie), du port de Brest.
Caillibotte (Jean-Claude), du port de Brest.
Cheronnet (Jean-Marie), du port de Cherbourg.
Mouy (Jean), du port de Cherbourg.
Sulpis (Fernand-Auguste), du port de Toulon.
Nourot (Etienne), du port de Toulon.
Raibaut (Jacques), du port de Toulon.
Corbeel (Jean-Claude-Raymond), du port de Cherbourg.
Pon (Louis), du port de Toulon.
Jeune (Pierre), du port de Toulon.
Joubert (Georges-Alphonse), du port de Toulon.
De Laguiche (Pierre), du port de Toulon.
Nicolas (André), du port de Toulon.
Jollant (Michel), du port de Cherbourg.
Balancy (Hubert-Jean-François-Pierre), du port de Toulon.
Billeron (Georges-Jean-Henri), du port de Cherbourg.
Le Boucher (Pierre-Emile-Raoul), du port de Cherbourg.
Giroguy (Pierre-Marie-Victor), du port de Cherbourg.
Busson (Christian-Michel-Jacques), du port de Brest.
Garnier (Gabriel-Auguste-Michel), du port de Toulon.
Stahl (Jean-Charles), du port de Toulon.
Rabain (Aloys), du port de Toulon.
Grosdidier de Matons (Jean-Marie-Charles-Marc) du port de Cherbourg.
Gilormini (René-Pierre-Antoine), du port de Toulon.
Carriou (Arthur-François-Marie), du port de Brest.
Sabouret (Guy), du port de Cherbourg.
Auneau (Jacques-Aristide), du port de Cherbourg.
Bocard (Jacques-Georges-Raoul), du port de Cherbourg.
Cussinet (Pierre-Georges-Louis), du port de Cherbourg.
Moreau (Gilles-Jean-Philippe), du port de Cherbourg.
Morel (Auguste-Charles), du port de Toulon.
Lévêque (Roger-Maurice-Raymond), du port de Toulon.
Nifenecker (Pierre-Georges), du port de Toulon.
Lassalle (Pierre-Marie-Léopold), du port de Rochefort.
Motte (Denis), du port de Cherbourg.
Dufoulon (Jacques), du port de Brest.
Pierron (Paul-Raoul-Edouard), du port de Rochefort.
Fournier (Raymond), du port de Toulon.
Benoit (Jean-Marie), du port de Toulon.
Prost (Denis-Claude-Laurent), du port de Cherbourg.
Laugier (Jean-Jacques), du port de Toulon.
Reguer (Jean), du port de Brest.
Mahot (Gilles-Donatien-Jules-Marie), du port de Cherbourg.
Nicol (Yves), du port de Brest.
Derlot (Louis), du port de Toulon.
Arnoult (Roger-Gaston), du port de Brest.
Philippe (Jean), du port de Brest.

Cousquer (Jean), du port de Brest.
Campardon (Yves), du port de Toulon.
Le Deist (Pierre-Marie-Anatole), du port de Toulon.
Ortiz (Emile), du port de Brest.
Querné (Georges), du port de Brest.
Le Bihan (Henri), du port de Brest.
Giblat (Charles-Marie-Antoine), du port de Brest.
Dupin (Jean), du port de Cherbourg.
Simon (Robert), du port de Brest.
Vermel (Pierre-Gilbert-Joseph), du port de Cherbourg.
Hude (Henry), du port de Cherbourg.
Nicolas (Louis), du port de Brest.
Robaut (Pierre), du port de Toulon.
Esun (Albert-Jean-Fernand), du port de Brest.
Verdeau (Jean), du port de Rochefort.
Baranger (Henri-François), du port de Cherbourg.
Cassassoles (Roger), du port de Toulon.
Cluzel (Guy-Frédéric-Jean), du port de Toulon.
de Seynes (Jacques), du port de Toulon.
Quemeneur (François), du port de Brest.
Cornillet (Georges), du port de Brest.
Postic (Raymond), du port de Brest.
Le Gall (François-Marie), du port de Brest.
Guenec (Jean-Yves-Joseph-Marie), du port de Lorient.
Dabin (Jean-Charles-Pierre), du port de Toulon.
Bodenan (Yves-Marie), du port de Brest.
Bonnefoi (René-Jean-André), du port de Cherbourg.
Catoire (Robert), du port de Cherbourg.
Choimet (Bernard), du port de Lorient.
Even (Robert), du port de Brest.
François (Georges-Christian), du port de Cherbourg.
Mamet (Robert), du port de Lorient.
Paunet (Jacques-Lucien), du port de Toulon.
Payen de la Garanderie (Joseph), du port de Lorient.
Piel (Albert-Louis-Marie), du port de Toulon.
Rouillerat (Pierre), du port de Cherbourg.
Bastart (André-René-Marcel), du port de Toulon.
Sauvage (Guy), du port de Toulon.
Veyres (Roger), du port de Cherbourg.
Villetard de Laguerie (Pierre-Marie-Georges), du port de Brest.
Cote (Gaston), du port de Bizerte.
Blond (Daniel-Henri-Robert), du port de Lorient.
Campenet (Pierre-Eugène-Joseph), du port de Toulon.
Harcouet (Armand-Louis-Xavier-Marie), du port de Toulon.
Wagner (Henri), du port de Toulon.
Farges (Daniel), du port de Toulon.
Le Medelec (Paul-Jean), du port de Bizerte.
Le Mousire (Eugène), du port de Bizerte.
Margalin (Roger-Marius-Bernard), du port de Bizerte.
Brunel (Charles-René-Florent), du port de Cherbourg.
Pigneur (Jean-Robert), du port de Toulon.
Delbecq (Claude-René-Charles-Yves), du port de Toulon.
Le Brun (Pierre), du port de Brest.

(Pour compter du 4 juillet 1948.)

M. l'enseigne de vaisseau de 2e classe de réserve Morin (Jean), du port de Lorient.

(Pour compter du 16 juillet 1948.)

M. l'enseigne de vaisseau de 2e classe de réserve Bourgenot (Jacques-Georges), du port de Toulon.

(Pour compter du 13 août 1948.)

M. l'enseigne de vaisseau de 2e classe de réserve Bourquin (Philippe), du port de Toulon.

(Pour compter du 27 août 1948.)

M. l'enseigne de vaisseau de 2e classe de réserve Mousset (Gilles-Jean-Pierre), du port de Toulon.

B. — Corps des ingénieurs mécaniciens.

Au grade d'ingénieur mécanicien de 2e classe de réserve.

(Pour compter du 1er juillet 1948.)

M. l'ingénieur mécanicien de 3e classe de réserve Gille (René-Jean-Joseph-Marie), du port de Brest.

Décret du 12 juillet 1948 portant promotion dans les réserves de l'armée de mer.

Par décret en date du 12 juillet 1948, sont promus dans la réserve de l'armée de mer, pour compter du 1er juillet 1948:

A. — Corps des officiers de marine.

Au grade de capitaine de vaisseau de réserve.

MM. les capitaines de frégate de réserve:
Pont (Jean-Emile-Marie), du port de Brest.
Faye (François-Marcel), du port de Brest.

Au grade de capitaine de frégate de réserve.

MM. les capitaines de corvette de réserve:
Lejay (Michel), du port de Cherbourg.
De Juge (Paul-Henri), du port de Cherbourg.
Rivière (Jean-Noël-Joseph), du port de Toulon.
Pitois (Marcel-René), du port de Cherbourg.
Kermarrec (Jean-Marie), du port de Brest.

Au grade de capitaine de corvette de réserve.

MM. les lieutenants de vaisseau de réserve:
Dard (Charles-Frédéric-Marie), du port de Rochefort.
De Gouyon de Coipel (Jean), du port de Lorient.
Honorat (Georges-José), du port de Toulon.
Florisoone (Alexandre-Henri), du port de Rochefort.
Lanata (Louis-Marius-Victor), du port de Toulon.
Paoli (Henri-Paul-Marie), du port de Toulon.
Clément (Robert-Joseph), du port de Toulon.

Au grade de lieutenant de vaisseau de réserve.

MM. les enseignes de vaisseau de 1re classe de réserve:
L'Huillier (Camille), du port de Toulon.
Schialfino (Laurent), du port de Bizerte.
Mathieu de Boissac (Louis-Marie-Pierre), du port de Rochefort.
Metral (François-Auguste), du port de Toulon.
Mauffret (Alfred-Jules-Joachim), du port de Lorient.
De La Rochebrochard (Jean-Xavier), du port de Lorient.
Pignot (Edmond-Pierre), du port de Cherbourg.
Caron (Paul-Victor), du port de Toulon.
Muller (Jean-Emile), du port de Cherbourg.
Lecoquierre (André-Louis-Lucien), du port de Cherbourg.
Alessandri (Noël-Jean), du port de Toulon.
Tetrel (Robert-Henri), du port de Toulon.
Lanfant (Jean-Alexandre), du port de Cherbourg.
Gros (Jean-Jules-Marie), du port de Toulon.
Ottono (André-Armand-Alexandre), du port de Toulon.
Blenq (Paul-Marie-Eugène), du port de Cherbourg.
Rouxeville (Paul-Lucien), du port de Bizerte.
Leprat (Henri-Désiré-François-Noël), du port de Brest.
Archet (François-Paul-Marie), du port de Cherbourg.
Canaud (Lucien-Gabriel-Léonce), du port de Toulon.
Touchart (René-Guy), du port de Rochefort.
Istria (Jean-Baptiste), du port de Cherbourg.
Lambert (Raymond), du port de Cherbourg.
Hurst (René-Antoine-Victor), du port de Toulon.
Lacas (Léon-Jean-Baptiste-Stanislas), du port de Toulon.
Dupuy (Henri-Adolphe-Louis), du port de Toulon.
Merian (Jean-Emile-Marie), du port de Lorient.
Collet (Pierre-François-René), du port de Lorient.
Billaud (André-Marie), du port de Lorient.

B. — Corps des ingénieurs mécaniciens de réserve.

Au grade d'ingénieur mécanicien en chef de 1re classe de réserve.

M. l'ingénieur mécanicien en chef de 2e classe de réserve Herve (Esprit-Jean), du port de Lorient.

Au grade d'ingénieur mécanicien en chef de 2e classe de réserve.

M. l'ingénieur mécanicien principal de réserve Birgand (Roger-Jules-Auguste), du port de Brest.

Au grade d'ingénieur mécanicien principal de réserve.

MM. les ingénieurs mécaniciens de 1re classe de réserve:
Riser (René-Henri), du port de Cherbourg.
Bouyer (René-Léon-Auguste), du port de Cherbourg.

Au grade d'ingénieur mécanicien de 1re classe de réserve.

MM. les ingénieurs mécaniciens de 2e classe de réserve:
Gascon (Maurice-Edouard-Pierre), du port de Cherbourg.
Rossi (Lucien-Adrien), du port de Toulon.
Caire (Gabriel-Juvenal), du port de Toulon.

C. — Corps des officiers des équipages de la flotte de réserve.

Au grade d'officier en chef des équipages de la flotte de réserve.

M. l'officier principal des équipages de la flotte de réserve Kerhuel (Jean-Marie) (radio), du port de Brest.

Au grade d'officier principal des équipages de la flotte de réserve.

MM. les officiers de 1re classe des équipages de la flotte de réserve:
Kerambrun (Guillaume-Marie) (arrimeur d'aéro), du port de Brest.
Lecoquen (Louis-Marie) (manœuvre), du port de Brest.

Au grade d'officier de 1re classe des équipages de la flotte de réserve.

MM. les officiers de 2e classe des équipages de la flotte de réserve:
Berriet (Eugène-Yves-Marie) (manœuvre), du port de Brest.
Bahuon (Yves-Jean) (fourrier), du port de Lorient.

D. — Corps des officiers de réserve interprètes et du chiffre.

Au grade d'officier de réserve interprète et du chiffre principal.

M. l'officier de réserve interprète et du chiffre de 1re classe du Bosq de Beaumont (Guérin-Jean-Michel), du port de Bizerte.

Au grade d'officier de réserve interprète et du chiffre de 1re classe.

MM. les officiers de réserve interprètes et du chiffre de 2e classe:

Weiss (Jean-Auguste-Arthur), du port de Cherbourg.

Roditi (Georges-David), du port de Cherbourg.

Décret du 12 juillet 1948 portant nomination dans les réserves de l'armée de mer.

Par décret en date du 12 juillet 1948, est nommé dans la réserve de l'armée de mer, pour compter du jour de sa radiation des contrôles:

Au grade de capitaine de vaisseau de réserve.

M. le capitaine de vaisseau en retraite Ducoroy (Maurice), du port de Brest.

Décret du 12 juillet 1948 portant nomination dans la réserve de l'armée de mer pour faits de résistance.

Par décret en date du 12 juillet 1948, est nommé dans la réserve de l'armée de mer, pour faits de résistance:

Au grade d'enseigne de vaisseau de 1re classe de réserve.

(Pour compter du 16 novembre 1944.)

M. Dreau (Pierre-Marie), du port de Brest.

Décret du 12 juillet 1948 portant nomination dans la réserve de l'armée de mer d'officiers auxiliaires de différents corps de la marine.

Par décret en date du 12 juillet 1948, sont nommés dans la réserve de l'armée de mer:

A. — Corps des officiers de marine.

Au grade de capitaine de frégate de réserve.

(Pour compter du 14 octobre 1939.)

M. le capitaine de frégate auxiliaire Roquebiave (Pierre), du port de Toulon.

Au grade de capitaine de corvette de réserve.

(Pour compter de la date du présent décret.)

M. le capitaine de corvette auxiliaire Roy (Jean-André), du port de Cherbourg.

(Pour compter du 26 août 1943.)

M. le capitaine de corvette auxiliaire Legrand (Paul-Marie), du port de Cherbourg.

Au grade de lieutenant de vaisseau de réserve.

(Pour compter du 7 septembre 1940.)

M. le lieutenant de vaisseau auxiliaire Kryjanowsky (Constantin).

(Pour compter du 29 novembre 1942.)

M. le lieutenant de vaisseau auxiliaire Langenin (Robert), du port de Cherbourg.

(Pour compter du 23 septembre 1944.)

M. le lieutenant de vaisseau auxiliaire Loisel (Paul-Andréa), du port de Lorient.

(Pour compter du 24 mai 1945.)

M. le lieutenant de vaisseau auxiliaire Gonneville (Félix-Louis).

(Pour compter du 3 juillet 1945.)

M. le lieutenant de vaisseau auxiliaire Le Pape (François-Yves), du port de Brest

Au grade d'enseigne de vaisseau de 1re classe de réserve.

(Pour compter du 9 novembre 1939.)

M. l'enseigne de vaisseau de 1re classe auxiliaire Guillard (Joseph), du port de Brest.

(Pour compter du 12 février 1940.)

M. l'enseigne de vaisseau de 1re classe auxiliaire Grailhon (Georges).

(Pour compter du 30 avril 1940.)

M. l'enseigne de vaisseau de 1re classe auxiliaire Pladys (Robert-Paul), du port de Cherbourg.

(Pour compter du 7 mai 1940.)

M. l'enseigne de vaisseau de 1re classe auxiliaire Perdraut (Jean).

(Pour compter du 4 septembre 1944.)

M. l'enseigne de vaisseau de 1re classe auxiliaire Dumaine (Edouard).

(Pour compter du 27 novembre 1943.)

M. l'enseigne de vaisseau de 2e classe auxiliaire Dubost (Pierre-Louis), du port de Rochefort.

(Pour compter du 12 décembre 1943.)

M. l'enseigne de vaisseau de 1re classe auxiliaire Lagadec (Henri-Jean), du port de Lorient.

(Pour compter du 30 décembre 1943.)

M. l'enseigne de vaisseau de 2e classe auxiliaire Pouzeau (Alphonse-Jean), du port de Rochefort.

B. — Corps des ingénieurs mécaniciens.

Au grade d'ingénieur mécanicien de 1re classe de réserve.

(Pour compter du 25 janvier 1946.)

M. l'ingénieur mécanicien de 1re classe auxiliaire Doye (André-Richard), du port de Rochefort.

Au grade d'ingénieur mécanicien de 2e classe de réserve.

(Pour compter du 18 octobre 1939.)

M. l'ingénieur mécanicien de 2e classe auxiliaire Debière (Louis-Désiré), du port de Cherbourg.

(Pour compter du 1er décembre 1943.)

M. l'ingénieur mécanicien de 3e classe auxiliaire Perrette (Roger-Louis).

(Pour compter du 7 janvier 1944.)

M. l'ingénieur mécanicien de 3e classe auxiliaire Morin (Charles), du port de Brest.

(Pour compter du 1er mai 1945.)

M. l'ingénieur mécanicien de 2e classe auxiliaire Gagne (Louis), du port de Toulon.

C. — Corps des officiers des équipages de la flotte.

Au grade d'officier de 2e classe des équipages de la flotte de réserve.

(Pour compter du 28 novembre 1944.)

M. l'officier de 2e classe des équipages de la flotte auxiliaire Wacogne (Jean), du port de Cherbourg.

(Pour compter de la date du présent décret.)

M. l'officier de 2e classe des équipages de la flotte auxiliaire Lagrange (Pierre), du port de Rochefort.

Sont rayés de la réserve de l'armée de mer par limite d'âge et admis à l'honorariat de leur grade, les officiers de réserve de divers corps de la marine dont les noms suivent:

(Pour compter du 22 novembre 1947.)

M. le capitaine de frégate de réserve Roquebiave (Pierre), du port de Toulon.

(Pour compter du 18 février 1944.)

M. le lieutenant de vaisseau de réserve Kryjanowsky (Constantin).

(Pour compter du 20 octobre 1947.) —

M. l'enseigne de vaisseau de 1re classe de réserve Grailhon (Georges).

(Pour compter du 6 février 1948.)

M. l'ingénieur mécanicien de 2e classe de réserve Morin (Charles), du port de Brest.

Les ports d'immatriculation suivants ont été attribués aux officiers dont les noms suivent:

MM. Kryjanowsky (Constantin): port de Bizerte.
Grailhon (Georges): port de Cherbourg.
Gonneville (Félix-Louis): port de Cherbourg.
Perdraut (Jean): port de Toulon.
Dumaine (Edouard): port de Bizerte.
Lagadec (Henri-Jean): port de Lorient.
Perrette (Roger-Louis): port de Toulon.

Décret du 12 juillet 1948 portant nomination dans le corps des ingénieurs du génie maritime de réserve.

Par décret en date du 12 juillet 1948, sont nommés dans le corps des ingénieurs du génie maritime de réserve:

Au grade d'ingénieur de 3e classe du génie maritime de réserve.

Les aspirants de réserve du génie maritime dont les noms suivent:

M. Godillon (A.), pour compter du 15 mars 1948.

M. Crozet (J.), pour compter du 15 mars 1948.

M. Guicheney (F.), pour compter du 1er avril 1948.

Décret du 12 juillet 1948 portant radiation des cadres de la réserve de l'armée de mer d'officiers de réserve en non disponibilité pour infirmités temporaires (officiers reconnus atteints d'infirmités les mettant définitivement hors d'état de servir).

Par décret en date du 12 juillet 1948, sont rayés des cadres de la réserve de l'armée de mer, pour raisons de santé, par application de l'article 8 du décret du 25 juillet 1933.

A. — Corps des officiers de marine.

(Pour compter du 3 juillet 1947.)

M. Duval (Albert), capitaine de corvette de réserve, du port de Toulon, en non-disponibilité pour infirmités temporaires du 15 décembre 1939.

(Pour compter du 10 juillet 1947.)

M. Beaussier (Henri-Louis), enseigne de vaisseau de 1re classe de réserve, du port de Lorient, en non-disponibilité pour infirmités temporaires du 26 avril 1939.

M. Chatelet (Paul-Pierre-Maurice), enseigne de vaisseau de 1re classe de réserve, du port de Toulon, en non-disponibilité pour infirmités temporaires du 3 février 1941.

(Pour compter du 31 juillet 1947.)

M. Jaupart (Jean-Marie-Paul-Hubert), enseigne de vaisseau de 1re classe de réserve, du port de Cherbourg, en disponibilité pour infirmités temporaires du 29 avril 1940.

(Pour compter du 28 août 1947.)

M. Deville (Robert-Charles), enseigne de vaisseau de 2e classe de réserve, du port de Toulon, en non-disponibilité pour infirmités temporaires du 18 février 1943.

(Pour compter du 6 septembre 1947.)

M. Bouroullec (Joseph-Jean), enseigne de vaisseau de 1re classe de réserve, du port de Brest, en non-disponibilité pour infirmités temporaires du 29 juillet 1943.

(Pour compter du 15 janvier 1948.)

M. de Meneval (Claude-Eugène-Marie-Louis), enseigne de vaisseau de 1re classe de réserve, du port de Cherbourg, en non-disponibilité pour infirmités temporaires du 19 août 1941.

B. — **Corps des ingénieurs mécaniciens.**

(Pour compter du 23 octobre 1947.)

M. Bonnans (Emile-Victor), ingénieur mécanicien de 3e classe de réserve, du port de Toulon, en non-disponibilité pour infirmités temporaires du 15 décembre 1939.

C. — **Corps des officiers des équipages de la flotte.**

(Pour compter du 21 juillet 1947.)

M. Le Hyaric (Mathurin-Marie), officier de 1re classe des équipages de la flotte de réserve, du port de Cherbourg, en non-disponibilité pour infirmités temporaires du 5 janvier 1940.

(Pour compter du 11 octobre 1947.)

M. Saout (Alexis), officier de 2e classe des équipages de la flotte de réserve, du port de Brest, en non-disponibilité pour infirmités temporaires du 4 décembre 1939.

Décret du 12 juillet 1948 portant radiations des cadres de la réserve de l'armée de mer.

Par décret en date du 12 juillet 1948, sont rayés des cadres de la réserve de l'armée de mer:

(Pour compter du 28 avril 1941.)

M. l'ingénieur mécanicien de 2e classe de réserve Vinclair (Alphonse-André), du port de Cherbourg, nommé dans le corps des ingénieurs des travaux du service des essences aux armées.

(Pour compter du 1er mai 1944.)

M. l'ingénieur mécanicien de 1re classe de réserve Baude (Lucien-Marie-Alfred), du port de Toulon, nommé dans le corps des ingénieurs de direction du service des essences aux armées.

Décret du 12 juillet 1948 portant radiation des cadres de la réserve.

Par décret en date du 12 juillet 1948, est rayé des cadres de la réserve de l'armée de mer, pour compter du 1er octobre 1942:

M. l'enseigne de vaisseau de 1re classe de réserve Lecrivain (Marcel-Charles-Edouard), du port de Toulon, nommé dans le corps des ingénieurs de travaux de poudrerie.

Décret du 12 juillet 1948 portant acceptation de la démission d'un officier de l'armée active.

Par décret en date du 12 juillet 1948, l'offre de démission de son grade de l'armée active présentée par M. le lieutenant du corps des officiers mécaniciens de l'air Pottier (Marcel-Noël), né le 24 décembre 1905, est acceptée.

Décret du 12 juillet 1948 portant radiation des cadres d'un officier de réserve condamné à une peine criminelle.

Par décret en date du 12 juillet 1948, en application de l'article 24 (§ 4) de la loi du 1er août 1936 fixant le statut des cadres des réserves de l'armée de l'air, M. le lieutenant du corps des officiers de réserve de l'armée de l'air (cadre navigant) Renault (Jean-Joseph-Marcel), né le 4 mai 1912, est rayé des cadres à compter du 14 novembre 1946.

Décret du 12 juillet 1948 portant radiation des cadres d'un officier de réserve de l'armée de l'air condamné à une peine criminelle.

Par décret en date du 12 juillet 1948, en application de l'article 24 (§ 4) de la loi du 1er août 1936 fixant le statut des cadres des réserves de l'armée de l'air, M. le sous-lieutenant du corps des officiers de réserve de l'armée de l'air (cadre sédentaire) Rugammer (Jean-Baptiste), né le 16 juin 1898, est rayé des cadres à compter du 4 mars 1948.

Régisseurs d'avances.

Par arrêté du 6 juillet 1948, M. Fromentière (Alexandre), commis administratif principal, est nommé régisseur d'avances auprès de l'atelier industriel de l'aéronautique de Bordeaux, en remplacement de M. le lieutenant Bonnassie, appelé à d'autres fonctions.

Nomination d'un examinateur temporaire des élèves à l'école polytechnique.

Par arrêté en date du 12 juillet 1948, M. Ferrandon, maître de conférences temporaire de 1re catégorie pour la mécanique, est nommé examinateur temporaire des élèves à l'école polytechnique, pour la période du 1er juillet au 30 septembre 1948 (mécanique).

L'arrêté du 25 juin 1948 est abrogé.

AFFECTATIONS D'OFFICIERS (1)

ARMÉE ACTIVE

I. — **Officiers ayant suivi les cours de la neuvième promotion de l'école d'état-major.**

Les officiers stagiaires de la neuvième promotion de l'école d'état-major reçoivent les affectations suivantes:

MM.

Albrecht (J.-M.-P.), capitaine de cavalerie, à l'état-major général des forces armées « guerre » (S. C. R.).

Benezit (L.-V.-J.), capitaine d'infanterie, au commandement supérieur des troupes d'occupation en Autriche (service).

Blacas (L.-A.-M.), capitaine de cavalerie, à l'état-major de la 4e région militaire (service).

Blanc (F.-M.-L.-E.-J.), capitaine d'infanterie, à l'état-major du commandement supérieur des troupes du Maroc (service).

Bonnin (M.-M.), capitaine d'infanterie, à l'état-major du commandement supérieur des troupes d'occupation en Allemagne (service).

Boully (R.-M.), capitaine de cavalerie, à l'état-major de la base de Marseille (service).

Bourgogne (P.-A.), capitaine d'artillerie, à l'état-major de la 8e région militaire (service).

Chaigneau (R.-G.), capitaine d'infanterie, à la base 901 (service).

Charbonnier (Y.-M.-H.), capitaine de cavalerie, à l'état-major de la base de Marseille (service).

Chery (H.-L.-J.-R.), capitaine de cavalerie, à l'état-major de l'élément divisionnaire n° 2 à Nancy (service).

Christol (M.-F.), capitaine d'infanterie, à l'état-major de la 5e région militaire (service).

De Clarens (G.-M.-J.-G.), capitaine d'infanterie, à la direction du personnel militaire de l'armée de terre (S. C. R.).

Clave (P.-M.-A.), capitaine d'infanterie, à l'état-major de la 7e région militaire (service).

De Colnet (P.), capitaine d'infanterie, à l'état-major général des forces armées « guerre » (S. C. R.).

Conte (A.-C.-A.), capitaine d'artillerie, à l'état-major de la 4e région militaire (service).

Dehen (J.-M.-R.), capitaine d'infanterie, à l'état-major général des forces armées « guerre » (S. C. R.).

De Drouas (F.), capitaine d'artillerie, à l'état-major de la 2e région militaire (service).

Duchaleile (P.-G.-C.), capitaine d'infanterie, à l'état-major de la 7e région militaire (service).

Dupont (R.-P.), capitaine d'artillerie, à l'état-major du gouvernement militaire de Paris (S. C. R.).

Fabre (R.-M.-G.-G.), capitaine d'artillerie, à l'état-major de la 9e région militaire (service).

Favaron (L.-M.-J.), capitaine d'infanterie, à l'état-major général des forces armées « guerre » (S. C. R.).

Galzy (G.-M.), capitaine d'infanterie, à la direction du personnel de l'armée de terre (S. C. R.).

Gauly (P.-M.), capitaine d'infanterie, à l'état-major du commandement supérieur des troupes d'occupation en Autriche (service).

Girousse (H.-L.), capitaine d'infanterie, à l'état-major du commandement supérieur des troupes d'occupation en Allemagne (service).

Goussault (P.-M.), capitaine d'artillerie, à l'état-major général des forces armées « guerre » (S. C. R.).

Gros (C.), capitaine d'infanterie coloniale, E. M. P. I. C., à l'état-major de la 5e région militaire (service).

Guiraud (M.-V.), capitaine d'infanterie, à l'état-major de la 10e région militaire (S. C. R.).

Guyomard (J.), capitaine d'artillerie, à l'état-major général des forces armées « guerre » (S. C. R.).

Haffner (A.), capitaine du génie, à l'état-major général des forces armées « guerre » (S. C. R.).

Houette (B.-O.-G.-E.), capitaine d'artillerie, à l'état-major général des forces armées « guerre » (S. C. R.).

Joana (P.-J.-M.), capitaine d'infanterie, à l'état-major de la 6e région militaire (service).

Lambret (M.), capitaine d'infanterie, à l'état-major de la 5e région militaire (service).

Lecoq (L.-J.-L.), capitaine du génie, à l'état-major de l'élément divisionnaire blindé n° 5 (service).

Le Tinier (B.-L.-M.), capitaine de gendarmerie, à l'état-major de la 6e région militaire (service).

Levesque (G.-M.-M.), capitaine de cavalerie, à l'état-major de la 3e région militaire (service).

Lions (A.-C.-R.-C.), capitaine d'infanterie, à l'état-major de la 1re région militaire (S. C. R.).

Maigne (J.-F.-J.-X.), capitaine du train, à l'état-major de la 2e région militaire (service).

(1) L'affectation suivie de la mention « S. C. R. » s'applique aux officiers dont la mutation ne comporte pas un changement de résidence.

Mainguenaud (P.-L.-M.-G.), capitaine du corps du matériel, à l'état-major de la 4e région militaire (service).

Mairal-Bernard (E.), capitaine d'infanterie, à l'état-major du commandement militaire de la zone d'occupation Sud (service).

Martin (G.-A.-L.-R.), capitaine d'artillerie, à l'état-major de la 1re région militaire (S. C. R.).

Metzinger (R.-P.), capitaine d'infanterie, à l'état-major de la 4e région militaire (service).

Metzler (C.-A.), capitaine d'infanterie, à l'état-major du commandement militaire de la zone d'occupation Nord (service).

Ossent (E.-E.-C.), capitaine de cavalerie, à la direction du personnel militaire de l'armée de terre (S. C. R.).

De Parcevaux (J.-M.), capitaine de cavalerie, à l'état-major de la 9e région militaire (service).

PARISON (A.-P.-F.), capitaine des transmissions, au commandement supérieur des troupes d'occupation en Allemagne (service).

Perrin (A.-R.), capitaine d'artillerie, à l'état-major général des forces armées (guerre) (S. C. R.).

Petkovsek (S.-E.-M.), capitaine des transmissions, à l'état-major général des forces armées (guerre) (S. C. R.).

Pincemaille (H.-X.), capitaine d'artillerie, à l'état-major de la 3e région militaire (service).

Pochat (R.-A.), capitaine d'infanterie, à l'état-major de la 8e région militaire (service).

Pourcher de Ruelle du Chêne (P.-M.-L.-C.), capitaine de cavalerie, à l'état-major de la 8e région militaire (service).

Raiffaud (A.-L.-A.), capitaine de cavalerie, à l'état-major général des forces armées (guerre) (S. C. R.).

Rançon (P.-H.-F.), capitaine d'infanterie, à l'état-major de la 10e région militaire (service).

Regnault de Savigny de Moncorps (R.), capitaine de cavalerie, à l'état-major de la 7e région militaire (service).

Roc (G.-S.-R.), capitaine d'artillerie coloniale, E. M. P. A. C., au ministère de la France d'outre-mer (direction des affaires militaires) (S. C. R.).

De Rostolan (J.), capitaine d'infanterie, à l'état-major du commandement supérieur des troupes de Tunisie (service).

Ruel (J.-M.-R.-A.), capitaine d'infanterie, à l'état-major du commandement supérieur des troupes du Maroc (service).

De Taisne (A.-C.-M.), capitaine d'infanterie, à l'état-major de la 3e région militaire (service).

Toussaint (R.-E.), capitaine d'infanterie, à l'état-major de la 2e région militaire (service).

II. — Officiers ayant suivi le stage de formation pour les directions de transport et bases.

Les officiers ayant suivi le stage de formation pour les directions de transport et bases reçoivent les affectations suivantes:

MM.

Ballarin (J.), capitaine de cavalerie, du 1er régiment de spahis marocains à Tours, à la direction des transports militaires en Allemagne (service).

Baron (M.-C.-H.), capitaine d'infanterie, du 4e régiment de zouaves à Tunis, à la direction des transports militaires en Autriche (service).

Bonnefous (M.-H.-M.-T.), capitaine de cavalerie, de l'état-major de la 7e région militaire. — Maintenu à l'état-major de la 7e région militaire à Dijon (S. C. R.).

De Bort (H.-J.-M.), capitaine de cavalerie, du 4e régiment de chasseurs d'Afrique à Stax, à la base de Marseille (annexe de Toulon) (service).

Bouard (L.-J.-M.), capitaine d'infanterie, du 30e bataillon de chasseurs à pied à Limoges, à l'état-major de la 8e région militaire à Lyon (service).

Bourlart (R.-A.), capitaine d'infanterie, du 110e bataillon d'infanterie à Lindau, à la direction des transports militaires en Allemagne (service).

Bouvier (M.), capitaine du train, du centre de formation technique du train, à la direction des transports militaires en Allemagne (service).

Champenois (R.), capitaine du train, du 512e groupe de transport à Toul, à la direction des transports militaires en Allemagne (service).

Chanoine (B.-L.), capitaine de cavalerie, du 4e régiment de chasseurs d'Afrique à Stax, à la base de Marseille (service).

Clocheau (G.-A.-R.), capitaine du train, de la 121e compagnie de quartier général à Tunis, à la direction des transports militaires en Autriche (service).

Courtoux (J.-P.-A.), capitaine d'infanterie, du 4e régiment de tirailleurs marocains à Taza, à la direction des transports du Maroc (service).

Daumas (M.-A.-E.), capitaine d'infanterie, du 4e régiment de zouaves à Tunis, à l'état-major du commandement supérieur des troupes de Tunisie (S. C. R.).

Delmar (E.), capitaine des transmissions, de la 76e compagnie de transmissions, à la base de Marseille (annexe de Port-Vendres) (service).

Devoluet (G.), capitaine d'infanterie, du 92e bataillon d'infanterie à Montluçon, à la direction des transports militaires en Allemagne (service).

De Favitski (D.-A.), capitaine de cavalerie, du 2e régiment de dragons (T. O. Autriche). — Maintenu au 2e régiment de dragons (S. C. R.).

Ferellec (P.-M.), capitaine d'infanterie, du 1er régiment de tirailleurs algériens à Blida, à la direction des transports militaires en Autriche (service).

Fontaine (C.-M.), capitaine de cavalerie, du dépôt de prisonniers de guerre de l'axe n° 131 à Clermont-Ferrand, à la base d'Oran (service).

Fredj (F.), capitaine du train, de la 122e compagnie de Q. G. et de transport à Alger. — Maintenu à la 122e compagnie de Q. G. et de transport (S. C. R.).

Gillot (F.-A.-V.), capitaine d'artillerie, de l'état-major du groupement d'infanterie n° 22 à Alger, à la direction des transports de la 10e région militaire (S. C. R.).

Guenot (J.-C.-F.), capitaine d'artillerie, du 401e régiment d'artillerie, à la direction des transports militaires en Autriche (service).

Guillerez (F.-J.), capitaine du train, du commandement du train de la 7e région militaire, à l'état-major de la 7e région militaire à Dijon (S. C. R.).

Journeau (R.-A.), capitaine de cavalerie, du 3e régiment de spahis algériens (T. O. Allemagne), à la base d'Alger (service).

Kieffer (M.), capitaine d'infanterie, du 43e bataillon d'infanterie à Lille, à l'état-major de la 2e région militaire à Lille (S. C. R.).

Kubler (E.-C.-F.), capitaine d'infanterie, du 126e bataillon d'infanterie à Brive, à la direction des transports militaires en Allemagne (service).

Lafont (J.-G.), capitaine du train, du groupe de transport de réserve générale n° 506 à Marseille, à la base d'Oran (service).

Laporte (G.-J.-B.), capitaine de cavalerie, du 9e régiment de chasseurs d'Afrique à Batna, à la direction des transports de la 10e région militaire à Alger (service).

Le Guennec (N.-J.-M.), capitaine du train, du 505e groupe de transport de réserve générale du Mans, à la base 901 (service).

Legullier (M.), capitaine d'artillerie, du 13e régiment d'artillerie à Bourges, à la direction des transports militaires en Allemagne (service).

Mansuy (G.), capitaine d'infanterie, du dépôt de prisonniers de guerre n° 211 à Metz, à la direction des transports militaires en Allemagne (service).

Marteau (A.-M.), capitaine d'infanterie, du 8e régiment de tirailleurs marocains à Meknès, à la section d'exploitation de documentation géographique (service).

Martin (P.-E.), capitaine d'infanterie, du 3e bataillon de zouaves à Philippeville, à la base d'Alger (service).

Martin (F.-A.-L.), capitaine du train, du groupe de transport n° 522 à Evreux, à la base de Marseille (service).

Martin (R.), capitaine d'infanterie, du 27e bataillon d'infanterie à Dijon, à la direction des transports militaires en Allemagne (service).

Massin (E.-C.-V.), capitaine d'infanterie, du 93e régiment d'infanterie à Courbevoie, à la base de Marseille (service).

Mathey (M.-G.), capitaine des transmissions, du 41e régiment de transmissions à Meknès, à la base de Casablanca (service).

De Pillot (C.-M.-E.), capitaine d'artillerie, de la direction des transports militaires en Autriche, maintenu à la direction des transports militaires en Autriche (S. C. R.).

Poullot (M.-M.-L.-A.), capitaine d'artillerie, du 40e régiment d'artillerie à Verdun, à l'état-major de la 6e région militaire à Metz (délégation militaire des chemins de fer en Sarre) (service).

Prouteau (G.-G.-L.), capitaine du génie, de la compagnie du génie de 9 en Autriche, à la direction des transports militaires en Allemagne (service).

Puech (E.-M.-R.), capitaine du train, du bureau de garnison de Bordeaux, à la base de Bordeaux (S. C. R.).

Recasens (F.-L.-A.), capitaine d'infanterie, du 6e régiment de tirailleurs marocains à Casablanca, à la base de Casablanca (S. C. R.).

Rejenet (R.-J.), capitaine d'infanterie, du 7e régiment de tirailleurs algériens à Trèves, à la direction des transports militaires en Allemagne (service).

Roche (M.-L.), capitaine d'infanterie coloniale, du D. I. T. C. Marseille, E. M. P. I. C., à la base de Marseille (S. C. R.).

Rousselot (J.), capitaine d'infanterie, du bataillon d'instruction 583 du S. M. P. à Saint-Etienne, à la direction des transports militaires en Allemagne (service).

Sabatier (E.-H.), capitaine de cavalerie, de l'unité cadres de cavalerie n° 533 du S. M. P. à Angers, à la base d'Oran (service).

Saffore (H.-J.), capitaine d'infanterie coloniale, du 21e régiment de tirailleurs sénégalais à Carcassonne, E. M. P. I. C., à la base de Marseille (annexe de Port-Vendres) (service).

Santiago (A.), capitaine du train, du 26e escadron du train à Tunis, à la direction des transports militaires en Allemagne (service).

Sautour (H.-F.), capitaine d'infanterie, du 14e régiment de tirailleurs algériens à Sarrebourg, à la base de Marseille (service).

Starck (M.), capitaine de cavalerie, du 501e régiment de chars de combat à Rambouillet, à la direction des transports militaires en Allemagne (service).

Tapin (M.-L.-P.), capitaine d'artillerie, du 66e régiment d'artillerie à Oran, à la direction des transports du Maroc (régulateur à Oudjda) (service).

Thouary (R.-P.), capitaine d'artillerie, du 4e régiment de zouaves à Tunis, à la direction des transports de Tunisie (S. C. R.).

Ventalon (A.), capitaine d'infanterie, du 81e bataillon d'infanterie à Montpellier, à la direction des transports militaires en Allemagne (service).

TROUPES COLONIALES

SOUS-OFFICIERS

(Ouvriers militaires.)

TABLEAU D'AVANCEMENT

(Année 1948.)

ACTIVE

TAILLEURS

Pour le grade de sergent-major maître ouvrier.

Les sergents-chefs:

Thomas (Albert), Afrique occidentale française.
Bucabol (Jean), 5e régiment de tirailleurs sénégalais.
Blanck (Eugène), Afrique occidentale française.

Pour le grade de sergent-chef maître ouvrier.

Les sergents:

Bourdin (André), Cameroun.
Dianoux (Adrien), 15e régiment de tirailleurs sénégalais.
Bruna (Jean), demi-brigade coloniale de commandos parachutistes.
Penderat (Jean-Marie), Afrique équatoriale française.

Pour le grade de sergent ouvrier spécialiste.

Les caporaux-chefs:

Labauze (René), Afrique occidentale française.
Karoubi (Fredj), Extrême-Orient.
Leca (René), Antilles.
Goepfert (Auguste), centre administratif des troupes coloniales dans la métropole.

Pour le grade de caporal-chef ouvrier spécialiste.

Les caporgux:

Le Goff (René), Afrique occidentale française.
Henry (Justin), 1re intendance coloniale (Paris).
Beringer (Robert), centre de rassemblement et de transit colonial dans la métropole.
Linthal (Léon), Madagascar.
Labourier (Raymond), Afrique occidentale française.

CORDONNIERS

Pour le grade de sergent-major maître ouvrier.

Les sergents-chefs:

Casanova (Dominique), dépôt des isolés des troupes coloniales.
Nicolaï (François), groupement d'artillerie coloniale du Maroc.
Poggionovo (Joseph), centre administratif des troupes coloniales en AFN.

Pour le grade de sergent-chef maître ouvrier.

Les sergents:

Picard (Julien), dépôt des isolés des troupes coloniales.
Fontaine (Joseph), Madagascar.
Graziani (Laurent), 5e régiment de tirailleurs sénégalais.
Prco (Paul-Gallicain), centre de rassemblement et de transit colonial dans la métropole.

Pour le grade de sergent ouvrier spécialiste.

Les caporaux-chefs:

Gateau (Paul), Afrique occidentale française.
Albertini (Antoine), Afrique occidentale française.
Giovanelli (François), 3e régiment d'infanterie coloniale.
Crueiani (François), Afrique occidentale française.
Provost (Louis), 1re intendance coloniale (Paris).
Ottavi (Xavier), 1re intendance coloniale (Paris).

Pour le grade de caporal-chef ouvrier spécialiste.

Les caporaux:

Tabarani (Vincent), 1re intendance coloniale (Paris).
Genasi (Dominique), Madagascar.
Farade (Cyrille), Martinique.
Barbedette (Jean), Extrême-Orient.
Buresi (Louis), compagnie autonome sénégalaise du B. T. S.
Guidini (François), Afrique occidentale française.
Guéguen (Etienne), Afrique occidentale française.
Bavarin (Léon), Antilles.
Vittori (Antoine), centre de rassemblement et de transit colonial dans la métropole.

NOMINATIONS

ACTIVE

Par décision en date du 8 juillet 1948, sont nommés aux grades ci-après:

TAILLEURS

(A compter du 1er juin 1948.)

Au grade de sergent-major maître ouvrier.

Les sergents-chefs:

Thomas (Albert), Afrique occidentale française.
Tracabal (Jean), 5e régiment de tirailleurs sénégalais.

Au grade de sergent chef maître ouvrier.

Les sergents:

Bourdin (André), Cameroun.
Dianoux (Adrien), 15e régiment de tirailleurs sénégalais.

Au grade de sergent ouvrier spécialiste.

Les caporaux-chefs:

Labauze (René), Afrique occidentale française.
Karoubi (Fredj), Extrême-Orient.

Au grade de caporal-chef ouvrier spécialiste.

Les caporaux:

Le Goff (René), Afrique occidentale française.
Henry (Justin), 1re intendance coloniale (Paris).

CORDONNIERS

(A compter du 1er juin 1948.)

Au grade de sergent-major maître ouvrier.

Les sergents-chefs:

Casanova (Dominique), dépôt des isolés des troupes coloniales.
Nicolaï (François), groupement d'artillerie coloniale du Maroc.

Au grade de sergent-chef maître ouvrier.

Les sergents:

Picard (Julien), dépôt des isolés des troupes coloniales.
Fontaine (Joseph), Madagascar.

Au grade de sergent ouvrier spécialiste

Les caporaux chefs:

Gateau (Paul), Afrique occidentale française.
Albertini (Antoine), Afrique occidentale française.
Giovanelli (François), 3e régiment d'infanterie coloniale.

Au grade de caporal-chef ouvrier spécialiste.

Les caporaux:

Tabarani (Vincent), 1re intendance coloniale (Paris).
Genasi (Dominique), Madagascar.
Farade (Cyrille), Martinique.
Barbedette (Jean), Extrême-Orient.

Concours d'admission à l'école navale en 1948.

EXAMENS ORAUX

Centre de Paris.

Les épreuves orales du concours d'admission à l'école navale pour le centre de Paris commenceront le lundi 19 juillet 1948.

Les candidats dont les noms suivent, constituant la première série, devront se présenter au Collège de France, le lundi 19 juillet 1948, à huit heures:

MM.

Dangeard (Y.-L.-M.), anglais, italien.
Darcy (H.-R.-F.-G.), anglais.
Debaecker (D.-A.), anglais.
Debled (M.-M.-J.), anglais, italien.
Delfaud (J.-C.), anglais, allemand.
Delpit (J.-B.-L.), anglais, allemand.
Demerliac (A.-Y.-J.), anglais, espagnol.
Depret (R.-F.-P.), allemand, anglais.
Dorey (P.-F.), allemand.
Dupont de Dinnechin (J.-M.-F.-X.), anglais, italien.
Duthoit (A.-J.-P.-L.), anglais.
Escat (J.-F.-J.), anglais, espagnol.
Farand (X.-P.-S.), anglais.
Flamarion (J.-P.-P.-R.), anglais, italien.
Florand (A.-F.-R.), anglais, espagnol.
Fontaine (Y.-G.-M.), allemand.
François (J.-B.-M.-Y.), anglais, allemand.
Froge (G.-X.), anglais, espagnol.
Gervais de Lafond (G.), anglais, italien.
Gourlet (P.-O.), anglais, italien.
Gouton (L.-V.-M.-E.), anglais, allemand.
Graber (R.-P.), anglais, allemand.
Hamel de Monchenault (G.-G.), anglais, allemand.
Henry (M.-R.-G.-M.), allemand, anglais.
Houette (A.-M.-J.), anglais.
Hugonneau-Beaufet (M.-L.-M.-J.), anglais, italien.
Hugues (M.-R.), anglais.
Jacobi (F.-Y.), anglais, allemand.
Japy (H.), anglais, allemand.
Josse (P.-M.), anglais, allemand.
De Juge (C.-S.-J.-A.), anglais, allemand.
Labat (F.-X.-M.-G.), anglais, allemand.
De Lacoste (D.-M.-G.), anglais, italien.
Lagardère (A.-R.), anglais.
Lanne (C.), allemand.
De Larminat (F.-M.-L.-F.), anglais, allemand.
Laroche (J.-H.), anglais.
Lasserre (B.-A.), allemand.
Lefebvre du Prey (P.-J.-J.-M.), anglais.
Lefebvre (G.-V.-P.), anglais- italien.
Leflaive (H.-J.-M.), anglais, allemand.
Le Scouezec (J.-H.), anglais.
Le Troadec (M.-Y.), anglais, italien.
Levêque de Vilmorin (D.-L.-P.), anglais
Ligonie (J.-R.), anglais.
Lucas (J.-P.-L.-I.-M.), anglais, italien.
Maffre (J.-A.-E.), espagnol.
Mainguy (C.-A.), anglais, italien.
Marquèze-Pouey (R.-J.-A.), anglais, espagnol.
Martres (J.-F.M.), anglais, espagnol.
Nory (J.-C.-H.), anglais.
Oleo (P.-L.-J.), anglais, italien.

Paillet (H.-J.-M.-F.), anglais, italien.
Parisot (C.-F.), allemand.
Petit (G.-L.-M.-J.), anglais, espagnol.
De Peyronnet (X.-M.-A.), anglais.
Porcheron (G.-V.-P.), anglais, espagnol.

Les candidats dont les noms suivent, constituant la deuxième série, devront se présenter au Collège de France, le mercredi 28 juillet 1948, à huit heures:

MM.
Des Portes de La Fosse (J.-E.-M.-F.), anglais, italien.
Reboul (C.-E.-F.), allemand, anglais.
Regent (P.-A.-J.), anglais, italien.
Resseguier (J.-P.-E.), anglais, espagnol.
Roitel (A.-P.), anglais.
Rouge (M.-A.), anglais, espagnol.
Roulhac de Rochebrune (P.-M.-H.), anglais.
Rousseau (H.), anglais.
Roux (G.-J.-A.), allemand.
Roy (M.-P.-A.), allemand, anglais.
Saint-Oyant (B.-J.-E.), anglais, allemand.
Salini (J.-P.-J.), allemand, anglais.
Sère (J.-P.-M.), allemand.
Serenne (B.-P.-M.), anglais.
Souquet-Basiège (M.-J.-J.-L.), anglais, italien.
Souquet-Basiège (M.-J.-L.-P.), anglais, italien.
Spilliaert (G.-M.-P.), anglais, allemand.
Thouvenin (P.-L.-L.), allemand, anglais.
Thubert (B.-M.), anglais.
Valensi (C.-E.), anglais.
Villaros (P.-A.-F.), anglais, espagnol.
Villette (L.-M.-M.), espagnol, anglais.
Vigouroux (R.-J.-A.), anglais, espagnol.
Vion (J.-J.), allemand, anglais.
Voge (L.-P.-V.), allemand.
Weil-Leroy (A.-H.-M.), anglais.
Aubert (Y.-H.-R.), anglais, espagnol.
Audic (J.-M.-R.), anglais, espagnol.
Auphan (J.-C.-M.-L.-R.), anglais.
Aveline (J.-C.-J.), anglais, espagnol.
Barthelemy (M.-M.-E.), anglais, italien.
Bachelot (B.-J.), anglais, italien.
Barnouin (D.-M.-M.), anglais, italien.
Bastiani (L.-J.-G.), anglais, italien.
Bastien-Thiry (H.-M.), anglais.
Beau (M.-E.-A.-G.), allemand.
Belorgey (A.-J.), anglais.
Berg (G.-L.-M.), anglais.
Bernard (J.-M.-M.), anglais, espagnol.
Berthon (M.-P.-M.), anglais, italien.
Bessat (G.-Y.-M.), anglais, espagnol.
Bertrand (Y.-F.-A.), anglais, espagnol.
Besse (F.-L.-L.), anglais.
Bihel (A.-R.-E.), anglais.
De Blois de La Calande (G.-A.-M.), anglais, italien.
De Blois de La Calande (H.-B.-M.), anglais, italien
Bonavita (B.), anglais, italien.
Borderies (R.-J.-L.), anglais, allemand.
Bougault (A.-J.), allemand.
Briand (Y.), allemand, anglais.
Bru (J.-G.-M.-F.), anglais, italien.
Buisson (C.-R.), allemand.
Campredon (J.-P.-M.), anglais.
Cantaloube (J.), anglais, allemand.
Capelle (B.-P.-L.-J.), allemand, anglais.
Castaignos (B.-A.), anglais.
Castillon du Perron (A.-M.-H.-M.), anglais.
Chaillou de Fougerolle (X.-P.-Y.-M.-J.), allemand, anglais.
Chomel (B.-M.-C.-F.), anglais.
Coffinieres (B.-M.-H.-C.-R.), anglais, italien.
Colombet (P.-G.), anglais, italien.
Cor (Y.-H.-E.), anglais.
Cornet (A.-R.-L.), allemand.
Crouzet (J.-L.), anglais, allemand.
Cucherat (J.-L.), anglais.

Concours d'admission à l'école des élèves ingénieurs mécaniciens en 1948.

EXAMENS ORAUX

Centre de Paris.

Les épreuves orales du concours d'admission à l'école des élèves ingénieurs mécaniciens pour le centre de Paris commenceront le lundi 19 juillet 1948.

Les candidats dont les noms suivent devront se présenter au Collège de France, le lundi 19 juillet 1948, à huit heures:

MM. Robin (Y.-R.), Degramont (P.-J.-H.), Disez (J.-G.), Hebert (G.-V.-R.), Lenfant (C.-H.), Perrin (J.-A.), Thomas (A.-E.-G.).

Pour les épreuves manuelles, qui commenceront le 19 juillet 1948, les candidats devront apporter leurs instruments de mesure.

Liste, par ordre de mérite, des candidats élèves officiers de réserve de la classe 1947/2 admis à la suite de l'examen probatoire dans les écoles d'application.

Rectificatif au *Journal officiel* du 9 juin 1948: page 5573, n° 282, au lieu de: « De Bazilly (Hubert) », lire: « De Razilly (Hubert) »; au lieu de: « n° 491, François (Raoul), 11e R. C. A.; n° 695, Le Baron (Etienne), 11e R. C. A.; n° 2308, Poey (Yves), 11e R. C. A. », lire: « n° 491, François (Raoul), 11e R. C. A. (intendance); n° 695, Le Baron (Etienne), 11e R. C. A. (intendance); n° 2308, Poey (Yves), 11e R. C. A. (intendance) ».

Croix des services militaires volontaires.

Rectificatif au *Journal officiel* du 2 juillet 1948, page 6408, 1re colonne:

Croix de 3e classe.

A. — Active.

Au lieu de: « Condamine (André-Gabriel), capitaine », lire: « Contamine (André-Gabriel), capitaine »; 2e colonne, au lieu de: « Peld (Louis-Augustin), adjudant-chef », lire: « Pelat (Louis-Augustin), adjudant-chef »; ajouter: « Coutinot (André-Abel), lieutenant; Tulout (Jean-Marie), adjudant-chef ».

B. — Réserve.

Rayer: « Coutinot (André-Abel), lieutenant; Tulout (Jean-Marie), adjudant-chef »
(Le reste sans changement.)

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Décret n° 48-1129 du 15 juillet 1948 portant création d'une commission nationale d'identification des entreprises industrielles, artisanales et commerciales.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des finances et des affaires économiques,

Vu la loi du 27 avril 1946, et notamment les articles 32 et 33 portant création de l'I. N. S. E. E.;

Vu le décret du 14 juin 1946 portant règlement d'administration publique pour l'application des articles 32 et 33 de la loi du 27 avril 1946;

Vu le décret du 16 janvier 1947 rendant obligatoire pour toutes les classifications et toutes les statistiques officielles la nomenclature unifiée des entreprises et des établissements;

Vu le décret du 13 mai 1947 relatif à l'organisation des services centraux et des directions régionales de l'I. N. S. E. E.;

Vu le décret du 29 mai 1947 fixant les modalités de la coordination de la statistique et des études économiques;

Vu l'arrêté du 28 novembre 1947 relatif à l'institution d'un répertoire artisanal,

Décrète:

Art. 1er. — Il est attribué un numéro d'identification à toutes les entreprises industrielles, artisanales et commerciales.

Art. 2. — Ce numéro d'identification est déterminé par la direction régionale de l'I. N. S. E. E. sur la base de la nomenclature des entreprises et des établissements approuvée par le décret en date du 16 janvier 1947.

Le numéro d'identification est notifié par cette direction:

a) A l'entreprise elle-même;
b) A la direction départementale des contributions directes;
c) A la direction départementale des contributions indirectes;
d) Au délégué local du département ministériel intéressé, en raison de la nature de l'activité de l'entreprise;
e) A la direction départementale du contrôle et des enquêtes économiques;
f) A la direction départementale du travail et de la main-d'œuvre;
g) A la caisse de sécurité sociale intéressée;
h) A la chambre de commerce ou à la chambre des métiers du ressort de l'entreprise.

Art. 3. — Les réclamations concernant le numéro d'identification ainsi attribué sont portées devant un comité départemental d'identification des entreprises institué dans chaque département et composé de la manière suivante:

Un représentant de la direction régionale de l'I. N. S. E. E., président;
Un représentant de la direction départementale des contributions directes;
Un représentant de la direction départementale des contributions indirectes;
Un représentant local du département ministériel intéressé;
Un représentant de la direction départementale du contrôle et des enquêtes économiques;
Un représentant de la direction départementale du travail et de la main-d'œuvre;
Un représentant des caisses de sécurité sociale désigné par le directeur régional de la sécurité sociale;
Un représentant des chambres de commerce et un représentant des chambres de métiers du département.

Le secrétariat du comité est assuré par la direction régionale de l'I. N. S. E. E.

Art. 4. — Les réclamations peuvent être formulées soit par l'entreprise elle-même, soit par l'un des services ou organismes auquel la décision de classement a été notifiée, en application de l'article 2 ci-dessus.

Elles doivent parvenir au secrétariat du comité départemental dans un délai de deux mois à partir de la notification; toutefois, aucune condition de délai n'est imposée aux réclamations provoquées par des modifications d'activité des entreprises.

Les comités départementaux statuent à la majorité des membres présents ou représentés, le président ayant voix prépondérante.

Art. 5. — Un recours contre la décision prise peut être formé par l'entreprise elle-même ainsi que par tout service administratif ou organisme auquel la notification a été faite, dans un délai de trois mois à partir de la signification du procès-verbal de la délibération du comité départemental, devant une commission centrale d'identification des entreprises siégeant à Paris et composée ainsi qu'il suit:

Le directeur général de l'I. N. S. E. E., président;

Deux représentants au plus de chacun des départements ministériels intéressés, désignés par chacun des ministres compétents;

Le président de l'assemblée des présidents des chambres de commerce de France ou son représentant;

Le président de l'assemblée des présidents des chambres de métiers de France ou son représentant.

Le secrétariat de la commission centrale est assuré par l'I. N. S. E. E.

Art. 6. — Lorsque la réclamation portée soit devant le comité départemental, soit devant la commission centrale, émane d'un service ou organisme administratif, l'entreprise intéressée doit recevoir notification du texte de la réclamation et être appelée à faire valoir ses arguments par écrit dans un délai de quinzaine à dater de cette notification.

Art. 7. — La commission centrale d'identification est habilitée à proposer toutes les modifications qui paraîtraient devoir être apportées à la nomenclature des entreprises et des établissements.

Art. 8. — Les ministres des finances et des affaires économiques, de l'intérieur, de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, du travail et de la sécurité sociale, des travaux publics, des transports et du tourisme, de la santé publique et de la population sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 15 juillet 1948.

SCHUMAN.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre des finances et des affaires économiques,
RENÉ MAYER.

Le ministre de l'intérieur,
JULES MOCH.

Le ministre de l'industrie et du commerce,
ROBERT LACOSTE.

Le ministre de l'agriculture,
PIERRE PFLIMLIN.

Le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme,
CHRISTIAN PINEAU.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,
DANIEL MAYER.

Le ministre de la santé publique et de la population,
GERMAINE POINSO-CHAPUIS.

Cabinet du secrétaire d'Etat au budget.

Le secrétaire d'Etat au budget,

Vu les décrets des 24 et 26 novembre 1947 portant nomination des membres du Gouvernement,

Arrête:

Art. 1er. — M. Davost, inspecteur des finances, est nommé chargé de mission au cabinet du secrétaire d'Etat au budget.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 12 juillet 1948.

MAURICE BOURGÈS-MAUNOURY.

Prorogation de certains groupements d'importation et de répartition.

Rectificatif au *Journal officiel* du 19 juin 1948: page 5955, au lieu de: « Fait à Paris le 30 mars 1948 », lire: « Fait à Paris le 28 mars 1948 ».

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Décret n° 48-1130 du 13 juillet 1948 tendant à faire bénéficier la société Naef frères de la dérogation exceptionnelle prévue par le troisième alinéa de l'article 26 de la loi du 16 octobre 1919.

Le président du conseil des ministres,

Sur les propositions du ministre de l'industrie et du commerce et du ministre des affaires étrangères,

Vu l'article 26 de la loi du 16 octobre 1919 relative à l'utilisation de l'énergie électrique et notamment son troisième alinéa;

Vu la loi du 8 avril 1946 sur la nationalisation de l'électricité et du gaz et notamment son article 51 maintenant expressément en vigueur les dispositions de la loi du 16 octobre 1919 qui ne sont pas modifiées par ses propres dispositions;

Vu la demande présentée par la société Naef frères;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — La société Naef frères, 4, rue Puits-Gaillet, à Lyon, est autorisée à bénéficier de la dérogation exceptionnelle prévue par le troisième alinéa de l'article 26 de la loi du 16 octobre 1919 ci-dessus visée en ce qui concerne notamment la nationalité des membres de son conseil d'administration.

Art. 2. — Le ministre de l'industrie et du commerce et le ministre des affaires étrangères sont chargés de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 13 juillet 1948.

SCHUMAN.

Par le président du conseil des ministres

Le ministre du commerce et de l'industrie,
ROBERT LACOSTE.

Le ministre des affaires étrangères,
GEORGES BIDAULT.

Administration centrale.

Par arrêté en date du 12 juillet 1948, M. Bonhoure (Lucien), chef de section, a été admis à faire valoir ses droits à la retraite à compter du 11 août 1948.

Service des instruments de mesure.

Par arrêté du 12 juillet 1948, M. Jardinet (Denis), gardien de bureau des instruments de mesure de 2e classe à Limoges, a été admis à faire valoir ses droits à la retraite, à compter du 19 juillet 1948, par application de l'article 21 de la loi du 8 août 1947.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Décret n° 48-1131 du 12 juillet 1948 fixant les modalités de rémunération des agents appelés à participer à l'enquête agricole de l'année 1948.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de l'agriculture et du ministre des finances et des affaires économiques,

Vu l'article 7 (alinéa 1er) de l'ordonnance du 9 août 1944 portant rétablissement de la légalité républicaine sur le territoire continental, ensemble les ordonnances subséquentes, par l'effet duquel est provisoirement maintenu en application l'acte dit loi du 3 octobre 1941 relative aux déclarations exigées des agriculteurs;

Vu l'article 7 (alinéa dernier) de l'ordonnance du 6 janvier 1945 portant réforme des traitements des fonctionnaires de l'Etat et aménagement des pensions civiles et militaires, l'article 30 de la loi n° 47-1947 du 13 août 1947 et l'article 4 de la loi n° 48-24 du 6 janvier 1948;

Vu le décret du 31 mai 1948 portant relèvement de certaines indemnités pour frais de déplacement;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — Il est alloué aux secrétaires des commissions communales de statistique chargés de la centralisation des déclarations et de l'établissement des registres de cultures une indemnité de 2,40 F par déclaration enregistrée, soit 2,40 F pour la déclaration de culture de céréales de printemps, 2,40 F pour la déclaration de résulte de céréales en automne.

Ils recevront, en outre, une indemnité forfaitaire de 240 F pour l'établissement de l'état communal de la statistique agricole. Ils pourront recevoir, sur avis du directeur départemental des services agricoles, une indemnité supplémentaire de 30 à 160 F (taux moyen: 100 F) pour une bonne exécution du travail, toutefois, cette indemnité ne pourra être attribuée que dans 10 p. 100 des communes au maximum.

Art. 2. — Les contrôleurs des commissions communales (contrôles dits « de redressement ») seront remboursés de leur frais de déplacement dans les conditions suivantes:

1° S'ils sont fonctionnaires, ils recevront des indemnités pour frais de tournées ou pour frais de mission suivant qu'ils appartiennent ou non aux services de la direction des services agricoles, aux taux prévus par le décret du 31 mai 1948 d'après la catégorie à laquelle ils appartiennent;

2° S'ils ne sont pas fonctionnaires, ils recevront des indemnités pour frais de mission, à l'exception de toute autre indemnité, aux taux prévus par le décret du 31 mai 1948 pour les fonctionnaires rangés dans le groupe 2.

Art. 3. — Les contrôleurs et les aides-contrôleurs de surfaces (contrôles dits « en profondeur ») seront remboursés de leurs frais de déplacement dans les conditions suivantes:

1° S'ils sont fonctionnaires, ils recevront des indemnités pour frais de mission, aux taux prévus par le décret du 25 octobre 1947 d'après la catégorie à laquelle ils appartiennent;

2° S'ils ne sont pas fonctionnaires, ils recevront des indemnités pour frais de mission, à l'exception de toute autre indemnité, aux taux prévus par le décret du 31 mai 1948 pour les fonctionnaires rangés dans le groupe 2 ou le groupe 4 suivant qu'ils auront été recrutés comme contrôleur ou comme aide-contrôleur.

Art. 4. — Les dépenses visées aux articles 1er, 2 et 3 du présent décret seront imputées sur les crédits de l'exercice 1948 du budget de l'agriculture, du chapitre relatif aux « Frais d'établissement d'enquêtes statistiques ».

Art. 5. — Le ministre de l'agriculture et le ministre des finances et des affaires économiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui aura effet à compter du 1er janvier 1948 et sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 12 juillet 1948.

SCHUMAN.

Par le président du conseil des ministres.

Le ministre de l'agriculture,
PIERRE PFLIMLIN.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
RENÉ MAYER.

Le secrétaire d'Etat au budget,
MAURICE BOURGÈS-MAUNOURY.

Le secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique et de la réforme administrative,
JEAN BIONDI.

Annulation de l'arrêté du 30 mars 1948 portant cessation d'activité de négociant en plants de pommes de terre.

Par arrêté du 8 juillet 1948, l'arrêté du 30 mars 1948 suspendant, pour une durée d'une année, l'activité commerciale de M. Roberge, négociant en plants de pommes de terre à Meaux (Seine-et-Marne) est annulé.

Conseil national agricole (section « répartition »).

Par arrêté en date du 2 juillet 1948, sont nommés membres de la section « répartition » du conseil national agricole:

a) En qualité de représentants des producteurs:

M. Bouchard, Tremblay-le-Vicomte (Eure-et-Loir);

M. Vangreischepe, à Oxclaere (Nord).

b) En qualité de membres des conseils agricoles départementaux:

M. Dumont, du conseil agricole départemental de l'Allier;

M. Fournier, du conseil départemental de la Côte-d'Or;

M. Barre, du conseil agricole départemental de la Marne.

c) En qualité de représentants des associations spécialisées:

M. des Courtils, à Moussonvilliers (Orne);

M. Bernard, à Gomiecourt (Pas-de-Calais).

d) En qualité de représentants de la coopération:

M. Guy Benoît, à Maulette, par Houdan (Seine-et-Oise):

M. Thellier, à Arras (Pas-de-Calais).

RAVITAILLEMENT

Prorogation de la validité des cartes provisoires d'acheteur de bétail délivrées aux professionnels du bétail et de viandes du département de la Seine.

Le ministre des finances et des affaires économiques, le ministre de l'agriculture, le ministre de l'industrie et du commerce et le sous-secrétaire d'Etat à l'agriculture,

Vu la loi n° 47-650 du 9 avril 1947 instituant une carte spéciale d'acheteur pour les professionnels du bétail et de la viande;

Vu l'arrêté interministériel du 9 mai 1947, modifié et complété les 3 juin et 9 août 1947, fixant les conditions d'attribution et de retrait de la carte spéciale d'acheteur en ce qui concerne les professionnels se livrant à des opérations commerciales d'achat de bétail;

Vu le décret n° 47-2279 du 29 novembre 1947 portant délégation d'attributions au sous-secrétaire d'Etat à l'agriculture,

Arrêtent:

Art. 1er. — La validité des cartes provisoires d'acheteur de bétail délivrées par le préfet de la Seine aux professionnels de ce département dans les conditions prévues à l'article 1er de l'arrêté interministériel du 9 août 1947, complétant l'arrêté interministériel du 9 mai 1947, est prorogée jusqu'à ce qu'il ait été statué par le préfet, conformément aux dispositions de la loi du 9 avril 1947 susvisée et des arrêtés subséquents, sur les demandes d'attribution d'une carte spéciale d'acheteur formulées par les professionnels intéressés, et au plus tard jusqu'au 30 septembre inclus.

Art. 2. — Dans les huit jours suivant la notification de la décision préfectorale statuant sur la demande de la carte spéciale d'acheteur de bétail, il sera procédé par les soins du directeur départemental du ravitaillement général de la Seine, au retrait et à l'annulation de la carte provisoire délivrée aux professionnels intéressés.

Art. 3. — Le préfet de la Seine et le directeur départemental du ravitaillement général de la Seine sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 12 juillet 1948.

Le ministre de l'agriculture,
PIERRE PFLIMLIN.

Pour le ministre des finances et des affaires économiques:

Le sous-secrétaire d'Etat aux affaires économiques,
FÉLIX GAILLARD.

Pour le ministre de l'industrie et du commerce et par délégation:

Le directeur du cabinet,
PIERRE DREYFUS.

Le sous-secrétaire d'Etat à l'agriculture,
YVON COUDÉ DU FORESTO.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Décret n° 48-1132 du 12 juillet 1948 modifiant le décret du 15 mars 1936 relatif au diplôme du Gouvernement de géomètre expert foncier.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de l'éducation nationale,

Vu le décret du 25 avril 1929 créant le diplôme de géomètre expert du Gouvernement;

Vu les décrets du 1er août 1931, du 13 mars 1933, du 8 mars 1934 modifiant le décret susvisé;

Vu le décret du 15 mars 1936 fixant les conditions de délivrance du diplôme du Gouvernement de géomètre expert, modifié par les décrets des 24 mars et 25 juin 1941, 31 mai et 14 août 1943, 18 avril et 20 mai 1946, et 20 mai 1947;

Vu la loi du 7 mai 1946 instituant l'ordre des géomètres experts;

Vu l'avis du conseil supérieur de l'ordre des géomètres experts,

La commission consultative pour le diplôme de géomètre expert entendue,

Décrète:

Art. 1er. — Définition. — Le diplôme de géomètre expert foncier, créé par le décret du 25 avril 1929, peut être conféré ainsi qu'il est exposé ci-après, aux techniciens faisant profession de délimiter, mesurer et organiser les biens fonciers en surface et sous-sol, d'en estimer les différentes valeurs, d'exécuter tous travaux topographiques en plan et en nivellement et de procéder à toutes expertises ressortissant à ces diverses attributions.

Art. 2. — Dénomination. — Les titulaires de ce diplôme peuvent faire suivre leur nom de la mention « géomètre expert foncier diplômé par le Gouvernement », en abrégé: « géomètre expert foncier D. P. L. G. ».

Il est interdit, sous peine de sanctions prévues par le présent décret (art. 11), de modifier cette mention.

Art. 3. — Conditions d'octroi. — Pour obtenir ce diplôme, il faut:

1° Etre de nationalité française;

2° Avoir 22 ans révolus;

3° Jouir de tous ses droits civils;

4° Avoir satisfait à l'examen préliminaire;

5° Avoir accompli un stage professionnel;

6° Avoir satisfait à l'examen final consécutif au stage.

Art. 4. — Examen préliminaire. — Les candidats à l'examen préliminaire doivent être âgés d'au moins dix-sept ans au 1er janvier de l'année de leur inscription.

L'examen écrit est subi dans des centres régionaux.

Les épreuves orales sont organisées à Paris au conservatoire national des arts et métiers.

Art. 5. — Dispenses de l'examen préliminaire:

a) Les titulaires d'un diplôme d'ingénieur décerné en conformité des dispositions de la loi du 10 juillet 1934 ainsi que les anciens élèves de la section de topographie de l'école nationale technique de Strasbourg qui ont obtenu le certificat de fin d'études. Sont également dispensés de l'examen préliminaire les anciens officiers de l'armée active;

b) Les candidats qui peuvent justifier qu'on leur a confié, pendant dix ans au moins, la majeure partie des attributions définies à l'article 1er du présent décret, dans les fonctions suivantes:

Géomètres des services topographiques ou cadastraux officiels ou assimilés d'Algérie et des territoires d'outre-mer, géomètres et ingénieurs géomètres du plan de Paris, ingénieurs des travaux ruraux, adjoints techniques du génie rural, géomètres de la Société nationale des chemins de fer français, ingénieurs géographes, ingénieurs des travaux géographiques de l'Etat et adjoints techniques de l'institut géographique national ou sous-officiers de l'ancien service géographique de l'armée, inspecteurs du cadastre, ingénieurs des travaux cadastraux et techniciens du service du cadastre;

c) Les géomètres ayant vingt-huit ans révolus et pouvant justifier de l'activité professionnelle définie à l'article 1er pendant huit années dont six après l'âge de dix-huit ans, la durée légale du service militaire ne pouvant entrer en ligne de compte.

Art. 6. — Stage. — Le stage ne commence normalement qu'après obtention ou dispense de l'examen préliminaire. Il consiste en l'exécution pendant quatre années au moins des divers travaux professionnels sous la surveillance et la responsabilité soit d'un géomètre expert, membre de l'ordre des géomètres experts, soit d'une administration agréée par la direction de l'enseignement technique, après avis du conseil supérieur de l'ordre des géomètres experts.

Le stagiaire devra obligatoirement accomplir au moins une année du stage chez un géomètre expert membre de l'ordre.

Le stagiaire doit être régulièrement inscrit au registre tenu au conseil régional de l'ordre des géomètres experts dont dépend son maître de stage, selon les dispositions du règlement intérieur de l'ordre.

Un certificat de fin de stage est délivré par le président du conseil régional de l'ordre des géomètres experts dans la circonscription duquel est situé le siège du dernier maître de stage.

Art. 7. — Dispenses de stage. — La durée du stage est ramenée de quatre à trois ans à dater de la sortie de l'école pour les élèves diplômés de l'école supérieure des géomètres et topographes du conservatoire national des arts et métiers, de l'école nationale technique de Strasbourg ou de l'école spéciale des travaux publics (section des géomètres).

Les candidats qui auront subi avec succès l'examen préliminaire ou en auront été régulièrement dispensés peuvent demander qu'on leur tienne compte pour moitié, dans la limite de deux années, de l'exercice de la profession avant l'examen ou sa dispense et après l'âge de dix-huit ans chez un géomètre expert membre de l'ordre, ou dans une administration agréée.

Le stage ne peut être effectué qu'en partie chez le père, le beau-père ou le frère du stagiaire. Dans tous les cas, une année devra être effectuée dans une administration agréée ou chez un autre membre de l'ordre.

Art. 8. — Examen final. — Les candidats au diplôme de géomètre expert foncier ayant satisfait à l'examen préliminaire et aux obligations du stage sont admis à s'inscrire pour subir les épreuves de l'examen final s'ils justifient qu'ils remplissent les conditions prévues aux articles 5, 6 et 7 ci-dessus et sous réserve des mesures spéciales ci-après énoncées.

L'examen final est obligatoirement subi devant un jury siégeant au conservatoire national des arts et métiers à Paris.

Il comporte des épreuves écrites, orales et pratiques dont le programme et le règlement sont fixés par arrêté ministériel, après avis du conseil supérieur de l'ordre des géomètres experts. Il est tenu compte du carnet de stage.

Art. 9. — Dispenses d'épreuves de l'examen final. — Sont dispensés, sur leur demande, des épreuves écrites et orales de l'examen final, les candidats titulaires du diplôme de fin d'études de l'école supérieure des géomètres et topographes et de l'institut de topométrie du conservatoire national des arts et métiers, les ingénieurs diplômés de la section des ingénieurs géomètres de l'école spéciale des travaux publics et de l'école nationale technique de Strasbourg.

Sont dispensés des épreuves écrites et orales et du stage, s'ils en font la demande à partir de 52 ans révolus et s'ils justifient de dix ans de fonction dans la majeure partie du rôle défini à l'article premier du présent décret, les fonctionnaires ou anciens fonctionnaires suivants:

1° Inspecteurs du cadastre (après reclassement);

2° Ingénieurs du génie rural;

3° Inspecteurs et géomètres principaux du service topographique de l'Algérie, de la Tunisie et de l'Afrique occidentale française;

4° Inspecteurs et ingénieurs géomètres en chef du service topographique de la ville de Paris;

5° Ingénieurs géographes et ingénieurs des travaux géographiques de l'Etat.

La demande doit être transmise par le chef de service, accompagnée de son avis. Elle n'est recevable que si elle est appuyée d'un avis favorable.

Art. 10. — Clauses communes aux trois phases de l'attribution du diplôme. — Les demandes des candidats désireux de bénéficier des mesures spéciales édictées aux articles 5 et 7 doivent être adressées au ministère de l'éducation nationale (direction de l'enseignement technique) par les soins du conseil régional de l'ordre des géomètres experts avec avis motivé.

Art. 11. — Commission consultative. — Il est institué auprès du conservatoire national des arts et métiers une commission consultative pour le diplôme de géomètre expert foncier délivré par le Gouvernement.

Elle est consultée:

1° Sur les modifications susceptibles d'être apportées au présent décret et aux arrêtés relatifs à son application;

2° Sur les programmes et règlements d'examens;

3° Sur les sanctions à prendre: avertissement ou retrait du titre à l'égard des détenteurs du diplôme ayant fait l'objet de décisions pénales judiciaires ou administratives, ayant contrevenu aux dispositions de l'article 2 du présent décret, ou ayant commis des actes d'indignité notoires. La poursuite est engagée après avis du conseil supérieur de l'ordre des géomètres experts en ce qui concerne ses membres.

4° Sur la qualité des écoles ou administrations visées par le présent décret et les arrêtés relatifs à son application;

5° Et sur toute autre question qui lui est soumise par le ministre de l'éducation nationale.

Elle valide les certificats de fin de stage délivrés par les conseils régionaux de l'ordre des géomètres experts.

Elle est composée par:

Le directeur du conservatoire national des arts et métiers, président;

Le président du conseil supérieur de l'ordre des géomètres experts, vice-président;

Le commissaire du gouvernement auprès de l'ordre des géomètres experts;

Le président du jury de l'examen final ou un membre du jury le représentant;

Un géomètre expert conseiller de l'enseignement technique, désigné par le ministre de l'éducation nationale;

Le directeur de l'institut géographique national ou son représentant;

Un inspecteur général des eaux et du génie rural ou un ingénieur en chef du génie rural;

Le chef du service du cadastre à la direction générale des contributions directes et du cadastre ou son représentant;

Trois géomètres experts membres du conseil supérieur de l'ordre, désignés par le ministre de l'éducation nationale, sur une liste de présentation dressée par le conseil supérieur de l'ordre;

Un secrétaire désigné par le président parmi les fonctionnaires du conservatoire national des arts et métiers.

Le mandat des membres de la commission consultative est renouvelable tous les trois ans.

Art. 12. — Sont abrogées les dispositions des décrets et arrêtés antérieurs relatifs au diplôme de géomètre expert du Gouvernement.

Art. 13. — Les règlements, programmes et constitutions des jurys d'examens seront déterminés par arrêté du ministre de l'éducation nationale.

Art. 14. — Le présent décret est applicable à l'Algérie.

Chaque gouvernement général colonial ou de protectorat constituera une entité qui se substituera dans les termes du présent décret aux conseils régionaux de l'ordre des géomètres experts et pourra faire nommer par simple arrêté les jurys de l'examen préliminaire en choisissant les personnalités de son gouvernement qu'il jugera les plus qualifiées pour suppléer celles désignées au présent décret.

Toutefois, en ce qui concerne l'examen final, aucune dérogation ne peut être apportée au présent décret et cet examen devra être subi par tous les candidats au conservatoire national des arts et métiers à Paris.

Art. 15. — Le ministre de l'éducation nationale est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 12 juillet 1948.

SCHUMAN

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de l'éducation nationale,

ÉDOUARD DEPREUX.

Décret du 12 juillet 1948 relatif à l'acceptation d'un don anonyme consenti à l'université de Strasbourg en faveur des œuvres sociales des étudiants de l'école du pétrole.

Par décret en date du 12 juillet 1948, le recteur de l'académie, président du conseil de l'université de Strasbourg est autorisé à accepter, au nom de l'université de Strasbourg, le don anonyme consenti audit établissement, en faveur des œuvres sociales de l'école du pétrole.

Décret du 12 juillet 1948 relatif à l'acceptation d'un legs de 50.000 F consenti à l'académie des sciences morales et politiques par Mme veuve Travers, née Grouvelle (Louise-Aurélie-Joséphine).

Par décret en date du 12 juillet 1948, le secrétaire perpétuel de l'académie des sciences morales et politiques est autorisé à accepter, au nom de cette compagnie, le legs particulier d'une somme de 50.000 F consenti à ladite académie par Mme veuve Travers, née Grouvelle (Louise-Aurélie-Joséphnie), dans le but de compléter le legs fait par M. Travers (Maurice), mari de la testatrice.

Les fonds provenant de cette libéralité seront placés en rentes sur l'Etat français, immatriculées au nom de l'académie des sciences morales et politiques, avec mention, sur l'inscription, de la destination des arrérages.

Décret du 12 juillet 1948 relatif à l'acceptation de la donation consentie par Mme Vassard, de l'académie des beaux-arts.

Par décret en date du 12 juillet 1948, le secrétaire perpétuel de l'académie des beaux-arts est autorisé à accepter, au nom de cette compagnie, la donation consentie à ladite compagnie par la dame Dominique Di Rosa, épouse Vassard.

Décret du 12 juillet 1948 relatif à l'acceptation du legs universel consenti à l'institut de France par Mme veuve Pannet, née Barré (Aminthe-Laurence-Aimée).

Par décret en date du 12 juillet 1948, le président de la commission administrative centrale de l'institut de France est autorisé à accepter, au nom de l'institut de France, le legs universel consenti audit institut par Mme veuve Pannet, née Barré (Aminthe-Laurence-Aimée), en vue de la fondation de prix « Pannet-Barré » à attribuer aux mères de famille de l'arrondissement du Vigan ayant au moins six enfants vivants.

Les fonds à provenir de cette libéralité seront convertis en rentes sur l'Etat français, immatriculées au nom de l'institut de France avec mention, sur l'inscription, de la destination des arrérages.

Décret du 12 juillet 1948 relatif à l'acceptation d'un legs consenti par Mme veuve Basualdo, née Aguirre, à l'université de Paris.

Par décret en date du 12 juillet 1948, le recteur d'académie, président du conseil de l'université de Paris, est autorisé à accepter, au nom de l'université de Paris, le legs universel consenti à ladite université par Mme veuve Basualdo, née Aguirre.

Le recteur d'académie, président du conseil de l'université de Paris, est autorisé à accepter, au nom de l'université de Paris, la transaction entre ladite université et M. Ernesto Aguirre, seul héritier de Mme veuve Basualdo, née Aguirre.

Décret du 12 juillet 1948 relatif à l'acceptation d'un legs consenti à l'académie française par M. Teissonnière (Paul).

Par décret en date du 12 juillet 1948, le secrétaire perpétuel de l'académie française est autorisé à accepter, au nom de cette compagnie, aux charges et conditions du testament olographe susvisé, en date du 24 octobre 1945, le legs de 250.000 F consenti à ladite académie par M. Teissonnière (Paul), en vue de la fondation d'un prix « Teissonnière (Paul) » destiné à récompenser le meilleur mémoire, publié ou manuscrit, sur un sujet de philosophie morale et religieuse à tendances libérales.

Les fonds à provenir de cette libéralité seront convertis en rentes sur l'Etat français, immatriculées au nom de l'académie française, avec mention, sur l'inscription, de la destination des arrérages.

Décret du 12 juillet 1948 relatif à l'acceptation d'un legs consenti à la faculté de pharmacie de l'université de Paris par M. Dorchy (Louis-Léon-Henri).

Par décret en date du 12 juillet 1948, le doyen de la faculté de pharmacie de l'université de Paris est autorisé à accepter, au nom de ladite faculté, le legs universel en nue propriété, consenti audit établissement, par M. Dorchy (Louis-Léon-Henri).

Au décès de l'usufruitière, la faculté bénéficiaire aura la pleine jouissance de la totalité des biens, à charge pour elle de fonder un prix annuel destiné à venir en aide à un étudiant méritant.

Les fonds à provenir de cette libéralité seront, au fur et à mesure de leur réalisation, convertis en rentes sur l'Etat français immatriculées au nom de la faculté de pharmacie de l'université de Paris, avec mention, sur l'inscription, de la destination des arrérages.

Création de certificat d'aptitude professionnelle.

Par arrêté en date du 5 juillet 1948, un certificat d'aptitude professionnelle de « monteur-frigoriste » a été créé dans le département de la Gironde

Certificat d'aptitude professionnelle de coiffeur.

Rectificatif au *Journal officiel* du 28 mai 1948, page 5114, pour les épreuves orales, dans la colonne coefficient, lire: « La moyenne générale des épreuves est affectée du coefficient 2 ».

Conditions d'admission dans les écoles nationales d'ingénieurs arts et métiers.

Rectificatif au *Journal officiel* du 4 juillet 1948:

Page 6510, 2e colonne, article 3,

Au lieu de:

« 3° Un certificat de revaccination T. A. B. (variole, diphtérie, tétanos)... »,

Lire:

« 3° Un certificat de revaccination combinée (T. A. B. variole, diphtérie, tétanos)... ».

Page 6510, 3e colonne, épreuves orales et d'atelier,

Au lieu de:

« 5° Interrogation de mécanique et de physique (durée maximum: 20 minutes): 2 h. 1/2.

« 6° Interrogation de chimie (durée: 20 minutes): 1 h. 1/2.

. . . . . .

« 8° Travail manuel: épreuve de traçage, ajustage, perçage d'une pièce mécanique (durée: 2 heures)... ».

Lire:

« 5° Interrogation de mécanique et de physique (durée maximum: 20 minutes). Coefficient: 2 1/2;

« 6° Interrogation de chimie (durée: 20 minutes). Coefficient: 1 1/2.

. . . . . .

« 8° Travail manuel: épreuve de traçage, ajustage, perçage d'une pièce mécanique (durée: 8 heures)... ».

Page 6511, 1re colonne, article 8, les deux derniers paragraphes sont remplacés par le paragraphe suivant:

« Les épreuves écrites et graphiques sont jugées par un jury spécial à chaque école, jury présidé par le directeur de l'établissement intéressé et dont les membres, nommés par arrêté ministériel, doivent être professeurs d'écoles nationales d'ingénieurs arts et métiers, ou, à défaut, professeurs de l'enseignement public. »

Administration centrale.

Par arrêté en date du 1er juillet 1948, l'art. 2 des arrêtés des 29 septembre 1947 et 12 février 1948 susvisés est modifié ainsi qu'il suit:

« Dans cette position, l'intéressée perçoit la moitié de son traitement d'activité augmentée de la totalité des suppléments pour charges de famille, mais cesse de bénéficier de ses droits à l'avancement et à la retraite. »

Par arrêté en date du 5 juillet 1948, Mlle Champel (Madeleine), commis principal d'ordre et de comptabilité est considérée comme démissionnaire et rayée des cadres de l'administration centrale, à compter du 1er février 1948.

Direction des bibliothèques de France.

Le ministre de l'éducation nationale,

Vu le décret du 9 novembre 1946 fixant les traitements;

Vu l'avis du recteur de l'académie de Poitiers,

Arrête:

Art. 1er. — Mlle Giraud (Jeanne), licenciée es-lettres, diplômée d'études supérieures, bibliothécaire de 1re classe à la bibliothèque universitaire de Bordeaux, est nommée à dater du jour de son installation, bibliothécaire en chef à la bibliothèque universitaire de Poitiers, en remplacement de M. Brillant, décédé.

Art. 2. — Mlle Giraud, à compter de cette date, sera rangée dans la 3e classe de l'emploi (144.000 F).

Fait à Paris, le 21 juin 1948.

Pour le ministre et par autorisation:
Le directeur des bibliothèques,
JULIEN CAIN.

Le ministre de l'éducation nationale,

Vu le décret du 31 août 1945 relatif à l'avancement des fonctionnaires des bibliothèques municipales classées,

Vu le décret du 9 novembre 1946 fixant les traitements;

Vu l'avis émis par la section permanente de la commission supérieure des bibliothèques dans sa séance du 13 mai 1948,

Arrête:

Article unique. — M. Heliot (Pierre), bibliothécaire à la bibliothèque municipale de Boulogne-sur-Mer est, à dater du 1er janvier 1948, promu au choix de la 2e à la 1re classe (135.000 F), ancienneté de classe de trois ans.

Fait à Paris, le 5 juillet 1948.

Pour le ministre et par autorisation:
Le directeur des bibliothèques,
JULIEN CAIN.

MINISTÈRE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Décret n° 48-1133 du 12 juillet 1948 tendant à allouer un complément d'indemnité de zone aux personnels servant en Côte française des Somalis.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la France d'outre-mer et du ministre des finances et des affaires économiques,

Vu l'ordonnance n° 45-14 du 6 janvier 1945 portant réforme des traitements des fonctionnaires de l'Etat (art. 5 et 7) et aménagement des pensions civiles et militaires;

Vu la loi n° 48-488 du 21 mars 1948 portant prise en charge par l'Etat de la rémunération de certains personnels dans les territoires relevant du ministère de la France d'outre-mer;

Vu le décret du 11 juillet 1945 concernant la fixation des soldes du personnel des cadres généraux relevant du ministère de la France d'outre-mer;

Vu le décret du 3 mars 1948 instituant un acompte de 20 p. 100 en faveur des personnels coloniaux des cadres régis par décret en service dans la zone du franc C. F. A. et en Indochine;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — A compter du 1er février 1948, il est alloué aux personnels des cadres régis par un décret en service en Côte française des Somalis une indemnité complémentaire de zone fixée à 200 F par jour.

Art. 2. — Le ministre de la France d'outre-mer et le ministre des finances et des affaires économiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française et inséré au *Bulletin officiel* du ministère de la France d'outre-mer.

Fait à Paris, le 12 juillet 1948.

SCHUMAN.

Par le président du conseil des ministres.

Le ministre de la France d'outre-mer,
PAUL COSTE-FLORET.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
RENÉ MAYER.

Le secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique et de la réforme administrative,
JEAN BIONDI.

Le secrétaire d'Etat au budget,
MAURICE BOURGÈS-MAUNOURY.

Décret en date du 13 juillet 1948 annulant une délibération du conseil général du Sénégal.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la France d'outre-mer;

Vu le décret n° 46-2375 du 25 octobre 1946, articles 29 et 37, portant création d'assemblées représentatives territoriales en Afrique occidentale française;

Vu la délibération, en date du 24 mars 1948, par laquelle le conseil général du Sénégal, saisi par le chef du territoire, en application de l'article 37 du décret du 25 octobre 1946, d'une demande d'avis relative à un projet de convention entre une société d'économie mixte à créer et une société régisseuse à désigner, a accordé à une société d'Etat ou d'économie mixte un droit d'occupation et d'usage de principe portant sur 200.000 hectares, alors qu'il n'avait été saisi d'aucune demande de concession régulière et effective;

Le conseil d'Etat entendu,

Décrète:

Art. 1er. — La délibération du conseil général du Sénégal en date du 24 mars 1948 accordant une concession de 200.000 hectares à une société d'Etat ou d'économie mixte est annulée.

Art. 2. — Le ministre de la France d'outre-mer est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République française, au *Journal officiel* du Sénégal, et inséré au *Bulletin officiel* du ministère de la France d'outre-mer.

Fait à Paris, le 13 juillet 1948.

SCHUMAN.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de la France d'outre-mer,
PAUL COSTE-FLORET.

Décret du 13 juillet 1948 mettant un professeur de l'enseignement supérieur en position de mission.

Par décret en date du 13 juillet 1948, M. Weill, professeur d'anatomie comparée à la faculté des sciences de Bordeaux, est mis en position de mission auprès des hauts-commissaires de la République en Afrique équatoriale française et au Cameroun en vue de présider les jurys d'examen du baccalauréat des centres de Brazzaville et de Yaoundé.

Décret du 15 juillet 1948 portant reclassement dans la magistrature d'outre-mer.

Par décret en date du 15 juillet 1948, M. Saint-Félix (Albert), juge de paix à compétence étendue de Long-Xuyen, est reclassé dans ce grade pour compter du 1er janvier 1944 et au 8e degré pour compter du 1er janvier 1946.

Ce reclassement a effet tant au point de vue du traitement que de l'ancienneté.

M. Saint-Félix est nommé substitut du procureur de la République près le tribunal de Saïgon, en remplacement de M. Nguyen-Xuan-Quan, admis à la retraite.

Ouverture d'un concours pour le recrutement de rédacteurs de 1re classe avant trois ans d'administration générale des colonies autres que l'Indochine.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer, en date du 8 juillet 1948, un concours pour le recrutement de rédacteurs de 1re classe avant trois ans d'administration générale des colonies autres que l'Indochine aura lieu en 1948.

Les dates des épreuves sont fixées aux mardi 28, mercredi 29 et jeudi 30 décembre 1948, de neuf heures du matin à treize heures.

Les demandes des candidats, accompagnées des pièces énumérées à l'article 3 de l'arrêté n° 830 du 18 juin 1948, devront parvenir au ministère de la France d'outre-mer (direction du personnel), avant le 1er octobre 1948.

La liste des candidats admis à concourir sera arrêtée par le ministre et publiée au *Journal officiel* de la république française.

Le nombre des places mis au concours est fixé à cinquante.

Administration centrale.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 1er juillet 1948, Mme Destrais (Germaine), commis principal de 1re classe d'ordre et de comptabilité de l'administration centrale du ministère de la France d'outre-mer, est placée, sur sa demande, dans la position de disponibilité sans solde pour une période de deux ans à compter du 1er février 1948.

Administration coloniale.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 6 juillet 1948, est acceptée la démission de son emploi offerte par M. Parisot (Georges), stagiaire de l'administration coloniale.

Administration générale des colonies.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer, en date du 7 juillet 1948, M. Laur (Henri-Noël-Louis), chef de bureau de 1re classe d'administration générale des colonies autres que l'Indochine, pour compter du 1er juillet 1946, est reclassé comme suit, pour compter du 1er janvier 1946:

Chef de bureau de 1re classe,
Ancienneté: 6 mois.
R. S. M.: 3 ans 1 mois.
Soit une ancienneté totale au 1er janvier 1946 de 3 ans 7 mois.

Par décision du ministre de la France d'outre-mer du 6 juillet 1948, l'honorariat du grade de chef de bureau hors classe d'administration générale des colonies a été accordé à M. Moreau (Marcel-Albert), chef de bureau de classe exceptionnelle après trois ans, admis à la retraite pour ancienneté de services, le 29 septembre 1947.

Administrateurs des colonies.

Par arrêté en date du 7 juillet 1948, M. Sicaud (Pierre), administrateur de 2e classe des colonies, est placé sur sa demande, pendant une année à compter du 1er avril 1948, dans la position de service détaché auprès du ministère des travaux publics et des transports (secrétariat général à l'aviation civile et commerciale).

Agriculture aux colonies.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 1er juillet 1948, M. Peltier (Maurice) a été nommé chef de travaux de 3e classe des laboratoires des services de l'agriculture aux colonies.

Cette nomination a pris effet pour compter du 1er avril 1948 tant au point de vue de la solde que de l'ancienneté.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 1er juillet 1948, la situation administrative de M. Malzy (Pierre), chef de travaux de laboratoires de 2e classe des services de l'agriculture aux colonies, a été établie de la manière suivante:

Nommé assistant stagiaire pour compter du 24 décembre 1937;

Titularisé assistant de laboratoires de 3e classe des services techniques et scientifiques de l'agriculture aux colonies pour compter du 1er janvier 1939;

Promu assistant de 2e classe pour compter du 1er janvier 1941;

Promu assistant de 1re classe pour compter du 1er juillet 1945;

Reclassé dans le nouveau cadre des services de l'agriculture aux colonies au grade de chef de travaux de 1re classe avant 4 ans (sans ancienneté civile) pour compter du 6 avril 1946 (RSM conservés 1 an).

La nouvelle situation de M. Malzy (Pierre) n'a d'effet que du point de vue de l'ancienneté.

Rectificatif au *Journal officiel* du 30 juin 1948: page 6316, 2e colonne, Agriculture aux colonies, 62e ligne, au lieu de: « M. Huygyes-des-Etages (Alexandre) », lire: « M. Huygues-des-Etages (Alexandre) »; 73e ligne, au lieu de: « M. Puoillot (Jacques », lire: « M. Pouillot (Jacques) »; 84e ligne, au lieu de: « M. Lebœuf (Jean) », lire: « M. Lebeuf Jean) »; 3e colonne, 4e ligne, au lieu de: « M. Rancolle (André) », lire: « M. Rancoule (André). »

Infirmières coloniales.

Par arrêté du 22 juin 1948 du ministre de la France d'outre-mer, l'arrêté n° 321 du 24 avril 1944 du commissaire aux colonies, portant promotion dans le cadre des infirmières de l'assistance médicale indigène de l'Indochine de Mme Dufresne (Rosa), est et demeure rapporté.

Services coloniaux des ports.

Par arrêté en date du 7 juillet 1948, M. Bouriaud (Louis), commis spécial de 3e classe des services coloniaux des ports, est maintenu dans la position de service détaché auprès du ministère de la reconstruction et de l'urbanisme (délégation départementale de la Loire-Inférieure) pour une période de quatre ans, à compter du 1er février 1948, en qualité de rédacteur de 4e échelon.

Service de la météorologie des colonies.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer, en date du 1er juillet 1948, M. Foissy (Alexandre), ingénieur de la météorologie de 2e classe, est nommé chef du service météorologique du Togo.

Transmissions coloniales.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 2 juillet 1948:

Est inscrit au tableau principal d'avancement de l'année 1947 du personnel du cadre général des transmissions coloniales:

Pour le grade de directeur de 3e classe.

M. Favennec (Pierre).

Sont inscrits au tableau complémentaire d'avancement de l'année 1947 du personnel du cadre général des transmissions coloniales:

Pour le grade de directeur de 3e classe.

MM. Bacle (Roger), Cami (René), Glutron (Marcel), Meyer (Marcel).

Par arrêté en date du 2 juillet 1948 du ministre de la France d'outre-mer:

Est promu pour compter du 1er janvier 1947 tant au point de vue de la solde que de l'ancienneté, le fonctionnaire du cadre général des transmissions coloniales dont le nom suit:

Au grade de directeur de 3e classe.

M. Favennec (Pierre).

Sont promus pour compter du 1er juillet 1947, tant au point de vue de la solde que de l'ancienneté, les fonctionnaires du cadre général des transmissions coloniales dont les noms suivent:

Au grade de directeur de 3e classe.

MM. Bacle (Roger), Cami (René), Glutron (Marcel), Meyer (Marcel).

Par arrêté du ministre des la France d'outre-mer en date du 2 juillet 1948, les fonctionnaires du cadre général des transmissions coloniales dont les noms suivent conservent dans leur grade actuel les rappels d'ancienneté pour services militaires indiqués ci-après:

M. Favennec (Pierre): néant.
M. Bacle (Roger): 5 mois 15 jours.
M. Cami (René): 5 mois 10 jours.
M. Glutron (Marcel): 4 mois, non utilisables pour l'avancement automatique.
M. Meyer (Marcel): néant.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer, en date du 6 juillet 1948, M. Le Ber (Adolphe), ex-agent du cadre métropolitain des postes, télégraphes, téléphones, démissionnaire de son cadre d'origine et détaché dans le cadre général des transmissions coloniales, est intégré définitivement dans ledit cadre pour compter du 3 décembre 1947 avec le grade de contrôleur principal de 3e classe, en conservant une ancienneté civile de 2 ans 5 mois 28 jours.

Rectificatif au *Journal officiel* du 30 juin 1948: page 6317, 2e colonne, 63e ligne, au lieu de: « Determmerman (André) », lire: « Determerman (André) »; 2e colonne, 85e ligne, au lieu de: « Félecie (Charles) », lire: « Félicie (Charles) »; 3e colonne, 53e ligne, au lieu de: « Lasserne (Pierre) », lire: « Lasserre (Pierre) »; 3e colonne, 58e ligne, au lieu de: « Lleclercq (Henri) », lire: « Leclercq (Henri) ».

Travaux météorologiques.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer, en date du 6 juillet 1948, M. Couturaud (Bernard), ingénieur adjoint stagiaire des travaux météorologiques du cadre colonial, a été licencié de son emploi pour inaptitude physique.

Travaux publics des colonies.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 22 juin 1948, les fonctionnaires ci-après désignés ont été mis à la disposition de la régie des chemins de fer de l'Afrique occidentale française, pour compter des dates indiquées ci-dessous:

M. Odot (Charles), ingénieur de 2e classe à titre précaire des travaux publics des colonies, 20 juin 1947.

M. Thomas (Gérard), ingénieur adjoint de 1re classe des travaux publics des colonies, 1er janvier 1947.

M. Geoffrois (Edouard), capitaine de port de 4e classe des ports et rades des colonies, 1er janvier 1947.

M. Strous (Jacques), lieutenant de port de 2e classe des ports et rades des colonies, 1er janvier 1947.

M. Pellegrini (Pierre), lieutenant de port de 3e classe des ports et rades des colonies, 1er janvier 1947.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 1er juillet 1948, M. Elu (Antony), ingénieur principal de 3e classe des travaux publics des colonies, placé dans la position de congé hors cadres et sans solde pour servir à la gérance d'Etat des charbonnages de Djérada (Maroc), jusqu'au 13 octobre 1946, par l'arrêté ministériel du 16 septembre 1946 susvisé, est maintenu dans cette position jusqu'au 31 décembre 1946.

L'intéressé est maintenu dans la position de congé hors cadres et sans solde et mis à la disposition de la résidence générale de la République française au Maroc pour une période de 3 ans, pour compter du 1er janvier 1947.

Les retenues auxquelles est astreint M. Elu (Antony), au profit de la caisse intercoloniale des retraites et la contribution à laquelle sont tenus envers cette caisse Les Charbonnages nord-africains, seront versées dans les conditions prévues par les articles 11 et 83 du décret du 1er novembre 1928, modifié par les décrets des 16 juin et 31 décembre 1937.

Liste des conducteurs des travaux d'agriculture autorisés à se présenter au concours professionnel pour l'accession au stage du cycle d'enseignement de l'école supérieure d'application d'agriculture tropicale.

Par arrêté du 9 juillet 1948, les conducteurs des travaux d'agriculture dont les noms suivent ont été autorisés à se présenter au concours professionnel du 26 juillet 1948 pour l'accession au stage du cycle d'enseignement de l'école supérieure d'application d'agriculture tropicale:

MM.

Hilaire, Flory (Guadeloupe).
Portalis, Duprez, Damien, Crozon, Daujean, Gaumont, René Gabriel, Ratignier, Leroy, Glauser (Afrique occidentale française).
Sicard, Bost, Desprez (Afrique équatoriale française).
Meyrer (Togo).

Médaille d'honneur des épidémies.

Par arrêté en date du 13 juillet 1948, la médaille d'honneur des épidémies est décernée aux personnes dont les noms suivent:

Médaille en argent.

Mme Blanchard (sœur Jeanne), infirmière, léproserie de l'Acarouany, Guyane.
Dorolle (Pierre), directeur adjoint au conseiller à la santé publique, Indochine.
Pecarrère (Georges), médecin commandant E. A. S. S. C., Marseille.
Raynal (Jean), médecin colonel E. A. S. S. C., Marseille.
Terrisse (Marcel), médecin principal de l'Assistance médicale, Annam, Indochine.

Médaille en bronze.

Mme Belmond, infirmière de 2e classe, Tananarive, Madagascar.
Buisson, médecin inspecteur de la C. M. de Mananjary, Madagascar.
Bouchon, chef du service social au Tonkin, Indochine.
Bouillat, médecin inspecteur de la C. M. de l'Emyrne, Madagascar.
Biberon (André), chef d'équipe de prophylaxie, Moramanga, Madagascar.
Barma (Victor), administrateur adjoint de 3e classe, Togo.
Bernard, médecin lieutenant-colonel E. A. S. S. C., Marseille.
Bernardini (Antoine), adjudant infirmier, hôpital 294, Fréjus (Var).
Mme Bordelais (Simone) (mère Sainte-Aylbée), infirmière, Boundji, Moyen-Congo.
Birger (Karol-Henri), assistant médical contractuel, Danané, Côte d'Ivoire.
Becker (Achille), adjudant infirmier, Dion, service société coloniale, Paris.
Boitel (Henri), agent technique d'hygiène contractuel, Guinée.
Carrière (Maxime), médecin lieutenant-colonel, Fianarantsoa, Madagascar.

Caussain (Jean), médecin commandant, Dion, service société coloniale, Paris.
Cretal (sœur Marthe), infirmière léproserie de l'Acarouany, Guyane.
Cugnard (Jean), médecin auxiliaire, Indochine.
Chassain (Jean), médecin commandant, Brazzaville, Afrique équatoriale française.
Cassou (Henri), médecin capitaine, Booué, Gabon.
Cambray (Léonce), sergent-major infirmier, hôpital du Val-de-Grâce, Paris.
Dejean (Daniel), chef d'équipe de prophylaxie, Tananarive, Madagascar.
Druet (Roland), sergent-chef infirmier, Brazzaville, Afrique équatoriale française.
Doll (André), médecin commandant, Brazzaville, Afrique équatoriale française.
Duvetu (Michel), médecin capitaine, N'Zerekore, Guinée.
Degast (Georges), médecin capitaine, Bamako, Soudan.
Mme Eluère (Céline), infirmière coloniale, Pointe Noire, Afrique équatoriale française.
Giffer (Georges), médecin inspecteur de la C. M. d'Ambositra, Madagascar.
Gelle (Grégoire), médecin commandant, M'Bour, Sénégal.
Holt (Jacques), médecin lieutenant-colonel, première demi-brigade coloniale, Paris.
Johnson (Samuel), médecin africain de 2e classe, Togo.
de Jaureguiberry (Pierre), médecin capitaine, Makokou, Gabon.
Mlle Lataste (Camille), chef de laboratoire, institut Pasteur, Indochine.
Leveau (Jacques), administrateur de 2e classe, Indochine.
Mme Leclerc (Camille), infirmière major, Réunion.
Lancepleine (Jean), pharmacien commandant, Bamako, Soudan.
Merle (Henri), médecin lieutenant E. A. S. S. C., Marseille.
Miniconi (Georges), médecin inspecteur de la C. M. de l'Emyrne, Madagascar.
Mole (Henri), médecin commandant, Djiring, Indochine.
Moisan (François), agent technique d'hygiène, Haute-Volta.
Mme Mainguet (Marie) (sœur Agnès), infirmière, hôpital Sainte-Marie de Grand-Bourg, Guadeloupe.
Mme Nicq (Anne-Marie) (sœur Alodie), infirmière, hôpital de Pnom-Penh, Indochine.
Pieri (Etienne), médecin colonel, Dion, service société coloniale, Paris.
Pilon (Marcel), médecin principal de l'assistance médicale, Indochine.
Poyet (Ernest), médecin capitaine, Phan-Thiet, Indochine.
Prost (Pierre), médecin capitaine, hôpital Grall, Saïgon, Indochine.
Pisson (François), infirmier principal en chef, Bossangoa, Oubangui-Chari.
Mme Ray (sœur Charlotte), infirmière auxiliaire, Pointe-Noire, Afrique équatoriale française.
Rihaud (François), chef d'équipe de prophylaxie, Ambatolampy, Madagascar.
Rocin (Paul), médecin commandant, Man, Guinée.
Saint-Etienne (Joseph), médecin lieutenant-colonel, E. A. S. S. C., Marseille.
Saint-Auret (Théodore), surveillant auxiliaire, léproserie de la Désirade, Guadeloupe.
Spena (Antoinette), surveillante de 2e classe, léproserie de la Désirade, Guadeloupe.
Timedor (Léopold), surveillant de 2e classe, léproserie de la Désirade, Guadeloupe.
Thibaudeau (Robert), sergent-chef infirmier, Brazzaville, Afrique équatoriale française.
Tereau (Hilaire), médecin lieutenant-colonel, Porto-Novo, Dahomey.
Thomas (Henri), sergent-major infirmier, Lambaréné, Gabon.
Toullan (Martial), sergent-chef infirmier, Moyen-Congo.

Ali (Allasani), infirmier de 1re classe, Pagouda, Togo.
Andriatsarafeno (Arison), officier de santé indigène de 2e classe, Tananarive, Madagascar.
Andriamihaja (Paul), infirmier hors classe de l'A.M.I., Beronono, Madagascar.
Agbo (Etienne), médecin africain de 1re classe, Afrique occidentale française.
Agaounga (Bernard), infirmier major de 1re classe, Djougou, Dahomey.
Alfari (Abdoulaye), infirmier de 2e classe, Say, Niger.
Assogba (Pierre), infirmier de 2e classe, Nattingou, Dahomey.
Bihami (Jacques), infirmier principal, hors classe, Nininga, Moyen-Congo.
Boyode (Essolabam), infirmier auxiliaire, Pagouda, Togo.
Bui Quang Chieu, médecin indochinois principal de 2e classe, Phan-Thiet, Indochine.
Diallo (Mamadou), infirmier de 1re classe, Bobo-Dioulasso, Haute-Volta.
Diarra (Balla), infirmier major de 3e classe, Nouna, Soudan.
Fanekena, infirmier contractuel, Fianarantsoa, Madagascar.
Fadikpe (René), infirmier de 2e classe, Pagouda, Togo.
Jean-Christin, agent de prophylaxie, Ambohimiadiana, Madagascar.
Kabore (Tengendé), infirmier major de 3e classe, Bamako, Soudan.
Kolo (Karamoko), infirmier major de 3e classe, Nouna, Soudan.
Kounkou (Joseph), infirmier principal de 2e classe, Afrique équatoriale française.
Kornot (Charles), infirmier de 2e classe, Batangafo, Oubangui-Chari.
Kacou-Die (Jacques), médecin africain de 1re classe, Afrique occidentale française.
Madinba (Maurice), infirmier principal de 3e classe, Bossangoa, Oubangui-Chari.
Massengo (Gaston), infirmier de 1re classe, Ouesso, Afrique équatoriale française.
Bouity (Alphonse), infirmier auxiliaire, Madingou, Afrique équatoriale française.
Massembo (Guillaume), préparateur à l'institut Pasteur, Brazzaville, Afrique équatoriale française.
Nguyen-Phan, médecin indochinois, Dalat, Indochine.
Nguyen-Van-Tran, médecin indochinois principal, hors classe, Baria, Indochine.
Nguyen-Van-Bo, infirmier principal indochinois, cap Saint-Jacques, Indochine.
Nguyen-Van-Hoa, infirmier en chef de 1re classe, Baria, Indochine.
Nguyen-Van-Si, infirmier de 3e classe, Baria, Indochine.
Nitiema (Maurice), infirmier major de 3e classe, Sikasso, Soudan.
Ouédraogo (François), infirmier de 2e classe, Ouagadougou, Haute-Volta.
Oba (Prosper), infirmier auxiliaire, Madingou, Moyen-Congo.
Ouamba (Martin), préparateur à l'institut Pasteur, Brazzaville, Afrique équatoriale française.
Ouaya (Faustin), infirmier de 2e classe, Bossangoa, Oubangui-Chari.
Ponte (William), infirmier major de 3e classe, Daloa, Côte d'Ivoire.
Pinéguy (Maurice), surveillant de voirie, Mananjary, Madagascar.
Raguidi (Nana), infirmier de 3e classe, Bobo-Dioulasso, Haute-Volta.
Rabemanantsoa (Paul), chef d'équipe prophylaxie, Ambositra, Madagascar.
Razafy (Alphonse), infirmier, hors classe de l'A.M.I., Ambositra, Madagascar.
Randrianony, infirmier de 1re classe, Anjamanga, Madagascar.
Rakotozandriny, infirmier de l'A.M.I., Mananjary, Madagascar.
Rakotomamonjy, agent de prophylaxie, Tananarive, Madagascar.
Rakotosaona, agent de prophylaxie, Faratsiho, Madagascar.

Ratsimandresy, agent de prophylaxie, Tananarive, Madagascar.
Ravelomanana (Jean), infirmier A.M.I., Tananarive, Madagascar.
Razafintsehéno (Mariane), infirmier de l'A. M.I., Tananarive, Madagascar.
Rasamoely (James), médecin principal de 2e classe, Befelatanana, Madagascar.
Rajaona (Joseph), médecin de 2e classe A. M.I., Faratsiho, Madagascar.
Ranaivo (Joseph), médecin principal de 3e classe, Miarinarivo, Madagascar.
Rakotozafy, médecin principal de 3e classe, Tananarive, Madagascar.
Rakotondratrema (David), médecin de l'A.M.I., Tananarive, Madagascar.
Razafindrakoto, médecin, Majunga, Madagascar.
Ravalitera, médecin principal de 3e classe, Soavinandriana, Madagascar.
Ranoarivony (Emmanuel), médecin de l'A.M.I., Antsirabé, Madagascar.
Ra-Seth-Ralison, médecin de 4e classe, Madagascar.
Rabedaoro (Jean), médecin principal de 1re classe, Tananarive, Madagascar.
Razafindrafara (Joseph), infirmier hors classe de l'A.M.I., Tananarive, Madagascar.
Razanamanga, infirmier de l'A.M.I., Tananarive, Madagascar.
Ravelojaona (Arsène), médecin principal de 2e classe, Antanifotsy, Madagascar.
Randrianarisata (Sylvain), médecin de 1re classe, Ambatolampy, Madagascar.
Ramiandrasao (Alfred), médecin principal de 2e classe, Tananarive, Madagascar.
Ramasitera (Samuel), médecin de l'A.M.I., Tananarive, Madagascar.
Traore (Moussa), infirmier de 4e classe, Djougou, Dahomey.
Traore (Koniba), infirmier de 1re classe, Sikasso, Soudan.

Mention honorable.

Aoue (Idogo), infirmier de 3e classe, Sikasso, Soudan.
Ba (Abdoulaye), infirmier de 3e classe, Mamou, Guinée.
Bama (Sinata), infirmier de 4e classe, N'Zerekoré, Guinée.
Camara (Seiré), infirmier de 1re classe, Kouroussa, Guinée.
Dalboi (Sarangou), infirmier de 1re classe, Gognoa, Côte-d'Ivoire.
Diaora (Bombo), infirmier de 2e classe, Labé, Guinée.
Diouf (Joseph), médecin africain, Sikasso, Soudan.
Filloi (Raphaël) infirmier de 1re classe, Mamou, Guinée.
Gaboulo (Albert), infirmier de 2e classe, Côte d'Ivoire.
Kourouna (Vodolou), infirmier de 4e classe, N'Zerekoré, Guinée.
Konate (Chéhou), infirmier de 2e classe, Sikasso (Soudan).
Keita (Keifala), infirmier de 2e classe, Guinée.
Niagne (Gabriel), infirmier de 1re classe, Banfora, Afrique occidentale française.
Ouedraogo (Bougouraoua), infirmier de 3e classe, Bamako, Soudan.
Ouoba (Sibo), infirmier de 3e classe, Ouagadougou, Haute-Volta.
Sar (Moussa), infirmier de 3e classe, M'Bour, Sénégal.
Sano (Fafouro), infirmier de 2e classe, Gueckedou, Guinée.
Sogo (Kabo), infirmier de 1re classe, Koudougou, Haute-Volta.
Seck-Makhone (Doula), médecin africain, Kolda, Sénégal.
Sylla (Youssouf), mbédecin africain, Bignona, Sénégal.
Tagbadanno (Antoine), infirmier major, 3e classe, Gueckedou, Guinée.
Tapsoba (Pierre), infirmier de 2e classe, Koudougou, Haute-Volta.

Tefian (Moussa), infirmier de 2e classe, Bobo-Dioulasso, Haute-Volta.
Yao-Amani (Valenti), médecin africain, Daloa, Côte-d'Ivoire.
Zerbo (Dona), infirmier de 2e classe, Sikasso, Soudan.
Ziba (Baléo), infirmier de 2e classe, Banfora, Haute-Volta.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS, DES TRANSPORTS ET DU TOURISME

Décret n° 48-1134 du 12 juillet 1948 portant règlement d'administration publique, pris en exécution de l'article 85 de la loi du 13 décembre 1926 et relatif au délaissement forfaitajre des marins blessés ou malades.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des travaux publics, des transports et du tourisme,

Vu la loi du 13 décembre 1926 portant code du travail maritime, et notamment son article 85, modifié par le décret du 30 juin 1934, pris en vertu de l'article 36 de la loi du 28 février 1934, et ainsi conçu:

« Art. 85. — L'armateur peut se libérer de tous soins et, si le marin a été débarqué hors de France, des frais de rapatriement prévus aux articles 86 et 88 ci-après, en versant une somme forfaitaire entre les mains de l'autorité maritime, au moment où le marin a été laissé à terre.

« Les conditions dans lesquelles ce versement pourra être effectué, ainsi que les tarifs servant à en déterminer le montant, seront arrêtés par un règlement d'administration publique qui précisera, en outre, les attributions et les pouvoirs de contrôle de l'autorité maritime substituée à l'armateur par ce versement.

« Avis du délaissement forfaitaire effectué par l'armateur est donné au marin par l'autorité maritime »;

Vu le décret du 17 juin 1938 réorganisant et unifiant le régime d'assurance des marins, pris en vertu de la loi du 13 avril 1938 et aux termes de l'article 3 duquel... « la faculté pour l'armateur de se libérer des soins en versant une somme forfaitaire à l'autorité maritime est supprimée lorsque le marin accidenté ou malade est débarqué en France ou en Algérie;

Vu le décret du 31 décembre 1935 portant règlement d'administration publique pris en exécution de l'article 85 de la loi du 13 décembre 1926 relatif au délaissement forfaitaire des marins blessés ou malades, ensemble les décrets des 11 février 1938, 31 décembre 1938, 10 juin 1941 le modifiant ou le complétant;

Vu la loi n° 46-991 du 10 mai 1946 fixant au 1er juin 1946 la date légale de cessation des hostilités;

Vu le décret du 27 juin 1931 relatif au rapatriement et à la conduite des gens de mer;

Vu la loi du 17 décembre 1926 portant code disciplinaire et pénal de la marine marchande;

Le conseil d'Etat entendu,

Décrète:

Art. 1er. — Le délaissement forfaitaire est l'exercice de la faculté laissée à l'armateur de se libérer par le versement d'une somme forfaitiare d'une partie des obligations mises à sa charge par les articles 79 à 86 du code du travail maritime et l'article 3 du décret du 17 juin 1938, du fait d'un marin tombé malade ou blessé en cours de navigation et débarqué dans un port autre qu'un port métropolitain ou algérien.

En contre-partie de ce versement calculé forfaitairement en considération du lieu de débarquement, de l'affection dont souffre le marin débarqué et des conditions de rapatriement, l'Etat se substitue à l'armateur et assume les dépenses de traitement médical, d'hospitalisation, de rapatriement et, éventuellement d'inhumation.

Art. 2. — L'armateur qui entend pratiquer à l'égard d'un marin le délaissement forfaitaire doit par lui-même ou son représentant en faire la déclaration à l'autorité locale compétente du port où le marin a été mis à terre, dans un délai de trois jours après cette mise à terre s'il s'agit soit d'un marin blessé au service du navire ou tombé malade pendant le cours de son embarquement, soit d'un marin tombé malade entre la date de son embarquement et la date de départ du navire. Lorsque le marin est tombé malade postérieurement à la date de son débarquement et avant tout autre embarquement, ce délai est de trois jours après que l'armateur a été avisé par l'autorité locale compétente de la constatation de la maladie.

La déclaration doit être accompagnée de l'engagement écrit d'acquitter le montant du forfait tel qu'il sera calculé par l'autorité locale compétente.

L'expression « autorité locale compétente » employée dans le présent décret désigne: dans les territoires français d'outre-mer le fonctionnaire chargé du service de l'inscription maritime, dans les pays étrangers les consuls, vice-consuls et agents consulaires.

Art. 3. — L'autorité locale compétente fait déterminer par le médecin qu'elle a désigné à cet effet la nature de la maladie ou blessure du marin que concerne la déclaration de délaissement forfaitaire.

Elle peut, si le médecin l'estime nécessaire, prescrire l'envoi du marin en observation dans un hôpital en vue de cette détermination.

Elle fait connaître à l'auteur de la déclaration le diagnostic, dès qu'il a été établi, ainsi que le montant du versement forfaitaire à effectuer.

Art. 4. — Pour chacun des ports principaux et pour chacune des catégories de marins désignés à l'article 7 ci-dessous, le prix de la journée de traitement médical et chirurgical, le montant des frais de séjour, le montant des frais de rapatriement sont fixés sur les bases suivantes:

1° Le prix de la journée de traitement médical et chirurgical est fixé en considération du prix moyen journalier des tarifs d'hospitalisation en vigueur dans les établissements hospitaliers du port de débarquement susceptibles de donner des soins aux marins du commerce, prix augmenté des frais accessoires non compris dans les tarifs d'hospitalisation. Cette augmentation est au moins égale à 10 p. 100 du prix moyen déterminé dans les conditions ci-dessus prévues;

2° Le montant des frais de séjour est déterminé en tenant compte: *a*) de la durée moyenne du séjour s'écoulant entre la sortie de l'hôpital et le rapatriement; *b*) du prix moyen majoré de 10 p. 100 d'une journée de pension dans les hôtels du port de débarquement autorisés à héberger des marins du commerce. Ces frais sont évalués en monnaie locale;

3° Le montant des frais de rapatriement qui correspond en principe aux frais de rapatriement par navires français évalués en francs métropolitains et aux dépenses diverses de rapatriement payées directement par l'autorité locale évaluées en monnaie locale. Les frais de rapatriement sur navires français sont égaux au produit du tarif des réquisitions prévu pour le rapatriement des marins du commerce par la durée moyenne de rapatriement du port de débarquement au premier port de France.

Art. 5. — Le montant des tarifs des frais forfaitaires de traitement, de séjour et de rapatriement calculé sur les bases déterminées à l'article précédent est fixé par arrêté du ministre chargé des services de la marine marchande ou par délégation, dans les conditions qui seront déterminées par arrêté ministériel par les autorités maritimes ou consulaires.

Art. 6. — Le montant des tarifs est revisé toutes les fois que le prix de la journée médicale, les frais de séjour, les frais de rapatriement ou l'un de ces éléments seulement auront subi une variation de 10 p. 100 en plus ou en moins.

Art. 7. — Les inscrits maritimes et agents du service général sont classés en deux catégories: personnel officier et personnel subalterne.

Appartiennent à la première catégorie le capitaine et les officiers au sens de l'article 2 de la loi du 17 décembre 1926 portant code disciplinaire et pénal de la marine marchande.

Les autres marins font partie du personnel subalterne.

Art. 8. — Le forfait dû par l'armateur est calculé compte tenu:

a) Des indications qui figurent au tableau annexé au présent décret fixant la durée moyenne présumée des soins que comportent les affections et interventions chirurgicales;

b) Des arrêtés prévus à l'article 5 ci-dessus.

Il comporte le versement:

1° Pour les frais de traitement, de la somme obtenue en multipliant par la durée présumée de traitement figurant au tableau le prix de la journée de traitement;

2° Pour les frais de séjour et de rapatriement des sommes fixées conformément aux dispositions de l'article 5 ci-dessus.

Dans tous les cas, il est ajouté au montant du forfait calculé conformément aux indications des paragraphes précédents une majoration de 10 p. 100.

Art. 9. — Si le marin est débarqué dans un port non mentionné dans les arrêtés prévus à l'article 5 le versement forfaitaire sera déterminé compte tenu des frais forfaitaires prévus pour le port le plus proche figurant dans les arrêtés; les frais de séjour et de rapatriement de ce port de débarquement au port le plus proche figurant dans les arrêtés.

Art. 10. — Le versement du forfait doit être effectué par l'armateur dans un délai de 3 jours après la notification qui lui est faite par l'autorité locale compétente du montant de ce forfait.

Un arrêté concerté du ministre chargé des services de la marine marchande et des finances déterminera les modalités de ce versement.

Art. 11. — Moyennant le versement prévu à l'article précédent, les frais de traitement et, le cas échéant, les frais de rapatriement ainsi que, s'il y a lieu, les frais funéraires, sont supportés quel qu'en soit le montant, par le budget de l'administration de la marine marchande, sans recours contre l'armateur. Ce dernier ne peut réciproquement exercer aucun recours contre l'administration, même si le chiffre des dépenses effectives est demeuré inférieur à celui du versement qu'il a effectué conformément aux tarifs réglementaires.

Le décompte établi conformément aux dispositions de l'article 8 ne peut être révisé que pour erreur matérielle dûment constatée. Toutefois, lorsqu'au cours de son traitement, le marin aura été reconnu atteint de tuberculose pulmonaire non constatée au moment du délaissement, l'armateur devra compléter son versement en conformité du tarif prévu pour la tuberculose pulmonaire.

Art. 12. — Sont à la charge de l'Etat:

1° *a*) Les frais d'hospitalisation et de traitement, les frais de séjour à la sortie de l'hôpital en attendant le rapatriement exposés dans le port où a lieu le débarquement; ces frais sont réglés par l'autorité qui a accepté le délaissement à charge de recouvrement sur le budget de la marine marchande;

b) Les frais d'hospitalisation du marin rapatrié non guéri;

c) Les frais médicaux et pharmaceutiques, l'indemnité journalière de nourriture et s'il y a lieu les frais de transport dans un lieu de cure ou de repos du marin rapatrié non guéri qui a obtenu l'autorisation de se soigner à domicile en application de l'article 82 *bis* du code du travail maritime.

L'indemnité de nourriture comporte deux taux: officier et personnel subalterne, qui sont fixés conformément à la réglementation en vigueur;

2° Les frais de rapatriement;

3° Eventuellement, les frais d'inhumation au lieu du décès à l'exclusion de frais afférents à un transfert de corps.

Art. 13. — Tout marin pour lequel l'armateur a eu recours au délaissement forfaitaire et qui se fait soigner chez lui ou dans un établissement autre qu'un établissement hospitalier public est tenu pour pouvoir bénéficier des prestations prévues à l'article 12 de se prêter au contrôle du médecin désigné par l'administration.

Ce contrôle comporte, notamment, la surveillance des conditions dans lesquelles le marin suit les prescriptions du médecin traitant, la vérification du nombre des visites de ce médecin et l'exécution des ordonnances, ainsi que la vérification tant de la nature et de la quantité des médicaments fournis que des tarifs appliqués pour ces fournitures.

Art. 14. — Les frais de conduite du marin délaissé et ceux de transport des bagages de ce marin autres que les bagages de cabine ne sont pas couverts par le forfait.

Art. 15. — Sont ou demeurent abrogés les décrets des 8 septembre 1912, 15 février 1919, 31 août 1927, 31 décembre 1935, 11 février 1938, 31 décembre 1938 et 10 juin 1941 relatifs au délaissement forfaitaire des marins du commerce; toutefois les tarifs arrêtés conformément aux dispositions des décrets des 31 décembre 1935, 11 février 1938, 31 décembre 1938 et 10 juin 1941 resteront en vigueur dans chaque port jusqu'à l'intervention des arrêtés prévus à l'article 5 du présent décret.

Art. 16. — Le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 12 juillet 1948.

SCHUMAN.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme,

CHRISTIAN PINEAU.

(2e *Supplément.* — Fin.)

TABLEAU

Nomenclature des affections médicales et chirurgicales.

A. — *Affections médicales.*	Nombre de jours.
Accès de paludisme	10
Accidents dus à la chaleur	35
Alcoolisme aigu (*delirium tremens*)	30
Angine aigue	20
Angine diphtérique	60
Angine de Vincent	35
Artérite oblitérante	90
Asphyxie accidentelle	35
Béribéri	60
Blennorhagie compliquée	40
Bronchite légère ou banale	15
Bronchite aigue	30
Bronchite suspecte	90
Broncho-pneumonie	55
Charbon	40
Choléra	60
Cirrhose du foie (accidents algus)	120
Colibacillose (accidentelle)	60
Coliques hépathiques	30
Coliques néphrétiques	25
Commotion cérébrale	30
Conjonctivite simple légère	10
Conjonctivite aigue	20
Conjonctivite purulente	60
Congestion du foie	40
Congestion pulmonaire	45
Coqueluche	40
Crise appendiculaire (sans opération)	20
Cystite aigüe	30
Cystite tuberculeuse	120
Dengue	20
Diabète avec complication	120
Diabète sans complication	30
Diarrhée et entérite aigues	30
Diarrhée des pays chauds	90
Dysenterie bacillaire	50
Dysenterie amibienne aiguë	55
Dysenterie légère	20
Eczéma	40
Eczéma variqueux	90
Electricité (accidents dus à l')	20
Embarras gastrique simple	15
Emphysème pulmonaire (épisode aigu)	50
Empoisonnements accidentels	30
Encéphalite léthargique	120
Endocardite aiguë	120
Entéro-côlite	50
Erysipèle	40
Fièvre jaune	40
Fièvre ondulante	120
Fièvre paludéenne	60
Fièvre typhoïde et paratyphoïde	90
Gale	8
Gastrite	30
Glaucome	60
Grippe simple	25
Grippe avec complication	60
Goutte (épisode aigu)	40
Hémorragie cérébrale et accidents consécutifs	120
Ictère simple	35
Intoxication alimentaire	20
Ictère grave ou infectieux	60
Iritis	40
Kératite	60
Laryngite aiguë	20
Lésion valvulaire du cœur	120
Lumbago	20
Maladie de Basedow	120
Méningites aiguës	60
Myélite d'origine diverses	120
Néphrite aiguë	90
Névralgies à sièges divers	25
Névralgies sciatiques	60
Névrites	60
Oreillons	30
Otite externe	10
Otite moyenne	50
Peste	60
Phlébite	90
Pleurésie	25
Pleurésie sèche	40
Pleurésie à épanchement	120
Pleurésie purulente	120
Pneumonie	55
Psoriasis	50
Purpura de causes diverses	90
Rhumastime articulaire aigu	60
Rhumatisme chronique (épisode aigu)	60
Rougeole	30
Scarlatine	60
Scorbut	60
Septicémie	60
Syphilis à la période de contagion	60
Tétanos	30
Trachome	90
Troubles mentaux	120
Tuberculose pulmonaire évolutive (1)	120
Tuberculose ostéo-articulaire évolutive (1)	120
Typhus exanthématique	60
Varicelle	30
Variole	90
Vers intestinaux (ténia et autres)	5
Zona	35

B. — *Affections chirurgicales.*	
Abcès	40
Abcès du foie	120
Adénites aiguës	30
Adénites tuberculeuses	120
Anthrax	45
Appendicite à opérer	50
Arthrite sèche	40
Arthrite avec complications	70
Brûlures légères	10
Brûlure du premier degré	20
Brûlure du deuxième degré	35
Brûlure du troisième degré	60
Brûlures compliquées	120
Calculs vésicaux	60
Cataracte opérable	60
Contusion légère	25
Contusion grave	50
Coxalgie	120
Entorse du cou de pied	35
Entorse du genou	60
Entorses (autres)	25
Evidement pétro-mastoïdien	90
Fissure à l'anus	20
Fistule à l'anus	50
Fracture avant-bras	60
Fracture bassin	120
Fracture bras	60
Fracture clavicule	40
Fracture colonne vertébrale	120
Fracture côtes	40
Fracture crâne	120

(1) Le diagnostic de tuberculose évolutive sera établi par le résultat des divers examens nécessaires, cliniques, radiologiques, bactériologiques et sérologiques.

NOTA. — La durée moyenne d'hospitalisation et du repos consécutif pour les maladies et affections non prévues dans la présente nomenclature est fixée par l'autorité compétente, après avis du médecin désigné par elle ou du médecin traitant de l'hôpital et par analogie avec l'une des maladies ou affections prévues.

	Nombre de jours.
	—
Fracture cuisse	120
Fracture cuisse (compliquée)	*120*
Fracture doigts et petit os	35
Fracture jambe	*100*
Fracture jambe (compliquée)	120
Fracture mâchoire inférieure	*120*
Furoncles et abcès tubéreux	30
Gelures	*30*
Hématomes	40
Hémorroïdes à opérer	*40*
Hernie à opérer	55
Hydrathrose	50
Hydrocèle	30
Hygroma	30
Kystes superficiels	30
Kystes profonds (hydatiques)	120
Luxation de la clavicule	35
Luxation du coude	50
Luxation de l'épaule	60
Luxation du genou	70
Luxation de la hanche	90
Luxation des petites articulations	30
Luxation du poignet	40
Lymphangite	30
Lymphogranulomatose	120
Mal perforant plantaire	90
Mastoïdite	60
Métrite hémorragique	40
Occlusion intestinale à opérer	80
Ongle incarné	30
Orchite d'origine vénérienne	40
Orchiépididymite tuberculeuse	110
Ostéomyélite aiguë	80
Ostéomyélite chronique	120
Panaris	35
Péritonite aiguë	60
Péritonite tuberculeuse	120
Phlegmon	60
Plaie simple	20
Plaie contuse	30
Plaie infectée	40
Plaie à grands délabrements	60
Prostatite à opérer	90
Pyélonéphrite	90
Rupture de l'urètre	120
Salpingites	60
Tumeurs bénignes	30
Tumeurs malignes	120
Ulcères de l'estomac, duodénum et leurs complications	100
Ulcères variqueux	100
Varices	45

Décret du 12 juillet 1948 prorogeant le délai imparti pour l'expropriation des terrains nécessaires à l'exécution des travaux d'amélioration du canal de Neuffossé.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des travaux publics, des transports et du tourisme,

Vu le décret du 8 juillet 1930 qui a déclaré d'utilité publique les travaux d'amélioration à exécuter sur le canal de Neuffossé, dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais;

Vu le décret du 16 avril 1943 portant que les expropriations nécessaires à l'exécution des travaux d'amélioration du canal de Neuffossé devront être accomplies avant le 13 juillet 1948;

Vu les propositions des ingénieurs du service des voies navigables du Nord et du Pas-de-Calais en date du 27 mai 1948;

Vu le décret du 8 août 1935, modifié par le décret du 30 octobre 1935, relatif à l'expropriation pour cause d'utilité publique;

Le conseil d'Etat (section des travaux publics) entendu,

Décrète:

Art. 1er. — L'article 1er du décret du 16 avril 1943 susvisé est modifié ainsi qu'il suit:

« Les expropriations nécessaires à l'exécution des travaux d'amélioration à effectuer sur le canal de Neuffossé, dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, devront être accomplies avant le 13 juillet 1958 ».

Art. 2. — Le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 12 juillet 1948.

SCHUMAN.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme,

CHRISTIAN PINEAU.

Décret du 12 juillet 1948 déclarant d'utilité publique les travaux de régularisation et d'amélioration de la rigole de l'étang Aumée (Loire-Inférieure).

Par décret en date du 12 juillet 1948, sont déclarés d'utilité publique les travaux de régularisation et d'amélioration de la rigole de l'étang Aumée (communes de Fégréac et de Saint-Nicolas-de-Redon, Loire-Inférieure), destinés à assurer une meilleure alimentation en eau du dix-septième bief du canal de Nantes à Brest.

MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Décret du 10 juillet 1948 portant promotions dans l'ordre du Mérite social.

Par décret en date du 10 juillet 1948, sont promus dans l'ordre du Mérite social:

Au grade de commandeur.

MM.

Boudet (Georges-Benoit), dit Georges Deyrens, président de l'association des régisseurs de théâtres français, à Paris.

Mansuy (Paul-James), vice-président général de la société Le Préventorium des enfants des chemins de fer français, à Paris.

Marcard (René-Charles), président de la société mutuelle de retraite des anciens combattants et victimes de guerre du Sud-Ouest, à Bordeaux.

Marchal (Marcel-Joseph), secrétaire général de la société de secours mutuel Assurance mutuelle des agents des chemins de fer français, à Paris.

Schweich (Jean-Maxime), président de la société de secours mutuel La Mutuelle du Palais de Justice, à Paris.

Caisses de retraites et d'allocations.

Par arrêté du 9 juillet 1948, la caisse de retraites des agents de la caisse d'épargne de Reims, 6, rue de la Grosse-Ecritoire, à Reims, a été autorisée à fonctionner dans les conditions prévues aux articles 43 à 58 du décret modifié du 8 juin 1946.

Par arrêté du 9 juillet 1948, la caisse de retraites du personnel de la caisse d'épargne de Limoges, 12, rue d'Isly, à Limoges, a été autorisée à fonctionner dans les conditions prévues aux articles 43 à 58 du décret modifié du 8 juin 1946.

Par arrêté du 9 juillet 1948, la caisse de retraites du personnel de la caisse d'épargne de Lons-le-Saunier (Jura) a été autorisée à fonctionner dans les conditions prévues aux articles 43 à 58 du décret modifié du 8 juin 1946.

Par arrêté du 9 juillet 1948, la caisse d'allocations de la société Pinguely Ville-Gozet, 4, rue de la Tour-des-Dames, Paris (9e), a été autorisée à fonctionner dans les conditions prévues aux articles 43 à 58 du décret modifié du 8 juin 1946.

Fusion de sociétés mutualistes.

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE

Par arrêté du ministre du travail et de la sécurité sociale en date du 9 juillet 1948 a été approuvée la fusion de la société mutualiste dite Caisse de maladie des employés des tramways électriques d'Angoulême, n° 16-122, à Angoulême (Charente), avec la société mutualiste dite Amicale des enfants de la Dordogne et de la Charente, n° 16-204, à Angoulême (Charente).

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

Par arrêté du ministre du travail et de la sécurité sociale en date du 9 juillet 1948, a été approuvée la fusion de la société mutualiste dite La Prévoyante, n° 17-308, à la Pallice-Laleu (Charente-Maritime), avec la société mutualiste dite Les Travailleurs unis de Laleu, Saint-Maurice, la Pallice, n° 17-184, à Laleu, commune de la Rochelle (Charente-Maritime).

DÉPARTEMENT DU LOIRET

Par arrêté du ministre du travail et de la sécurité sociale en date du 9 juillet 1948, a été approuvée la fusion de la société mutualiste dite Société de secours mutuels de l'industrie automobile, n° 45-286, à Orléans (Loiret), avec la société mutualiste dite Société de secours mutuels des anciens combattants, mobilisés, prisonniers, veuves de guerre et libérés du service militaire actif, n° 45-281, à Orléans (Loiret).

DÉPARTEMENT DE LOT-ET-GARONNE

Par arrêté du ministre du travail et de la sécurité sociale en date du 9 juillet 1948, a été approuvée la fusion de la société mutualiste dite Caisse de décès de l'Union du commerce, n° 47-305, à Agen (Lot-et-Garonne), avec la société mutualiste dite Familiale de l'Union du commerce et de l'industrie, n° 47-100, à Agen, (Lot-et-Garonne), qui s'appellera désormais Société mutualiste et familiale d'Agen, n° 47-100, à Agen.

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

Par arrêté du ministre du travail et de la sécurité sociale en date du 9 juillet 1948, a été approuvée la fusion de la société mutualiste dite Société de secours mutuels interprofessionnels d'Angers et région, n° 49-438, à Angers, avec la société mutualiste dite Association des employés de la ville d'Angers, n° 49-66, à Angers.

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN

Par arrêté du ministre du travail et de la sécurité sociale en date du 9 juillet 1948, a été approuvée la fusion de la société mutualiste dite Association mutuelle des femmes pontivyennes, n° 56-85, à Pontivy, avec la société mutualiste dite Société de secours mutuels de Pontivy, n° 56-24, à Pontivy.

DÉPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE

Par arrêté du ministre du travail et de la sécurité sociale en date du 9 juillet 1948, a été approuvée la fusion de la société mutualiste dite Société des sapeurs-pompiers, n° 71-470, à Viré (Saône-et-Loire), avec la société mutualiste dite Les Vignerons, n° 71-171, à Viré (Saône-et-Loire).

Rectificatif au *Journal officiel* du 2 juillet 1948: page 6417, 1re colonne, département de la Seine, au lieu de: « Par arrêté du ministre du travail et de la sécurité sociale en date du 23 juin 1948, a été approuvée la fusion de la société mutualiste dite Les Halles, n° 75-1348, à Paris (Seine), avec la société mutualiste dite Société mutualiste du personnel des halles centrales du périmètre et de l'alimentation, n° 75-1348, à Paris (Seine) », lire: « Par arrêté du ministre du travail et de la sécurité sociale en date du 23 juin 1948, a été approuvée la fusion de la société mutualiste dite Les Halles, n° 75-1348, à Paris (Seine), avec la société mutualiste dite Société mutualiste du personnel des halles centrales du périmètre et de l'alimentation, n° 75-4380, à Paris (Seine) ».

Directions régionales de la sécurité sociale.

Rectificatif au *Journal officiel* du 26 juin 1948: page 6178, 1re colonne, 51e ligne, au lieu de: « Nancy, Mme Roisin (Eva) (3e classe) », lire: « Nancy, Mme Roisin (Eva) (2e classe) »; 52e ligne, supprimer: « Nancy, Mlle Lejeune (Marcelle) (4e classe) »; 66e ligne, ajouter: « A compter du 8 mai 1948: Nancy, Mlle Lejeune (Marcelle) (3e classe) ».

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

Décret du 10 juillet 1948 portant nominations, à titre posthume, dans l'ordre de la Santé publique.

Par décret en date du 10 juillet 1948, sont nommés, à titre posthume, dans l'ordre de la Santé publique,

Au grade de commandeur

Docteur Bouveret (Charles), docteur en médecine à Mogador (Maroc).

Au grade de chevalier

M. Fath (Henri), ancien médecin phtisiologue au sanatorium de l'Altenberg, par Stosswihr (Haut-Rhin).

Docteur Hauttement (Pierre), docteur en médecine, Calvados.

Docteur Leblanc (Jean), docteur en médecine, Calvados.

Docteur Opois (Joseph), docteur en médecine, Calvados.

Docteur Trolley (Louis), docteur en médecine, Calvados.

Décret du 10 juillet 1948 portant promotions et nominations dans l'ordre de la Santé publique.

Par décret en date du 10 juillet 1948, sont promus et nommés, dans l'ordre de la Santé publique,

Au grade de commandeur.

M. Clavaldini (Jean), docteur en médecine à El-Arrouch (Constantine).

M. Depaule, administrateur civil de classe exceptionnelle, sous-directeur à l'administration centrale, ministère de la santé publique et de la population.

M. Fontanel (Paul), chirurgien-dentiste, chef de clinique à l'école odontotechnique, 9, rue Cels, à Paris.

M. Gabiot (René), administrateur du bureau de bienfaisance du 19e, 3, rue Mélingue, à Paris.

M. Jacomet (Louis), rapporteur près de la commission centrale d'assistance au ministère de la santé publique et de la population, 22, rue Steffen, à Asnières (Seine).

M. Reinach (Julien), président de la commission centrale d'assistance au ministère de la santé publique, 61, boulevard Maurice-Barrès, à Neuilly-sur-Seine.

M. Royer (Charles), membre de la commission administrative du centre hospitalier et du bureau de bienfaisance, 10, boulevard Gambetta, à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).

M. Stendick (Paul), administrateur du bureau de bienfaisance du 16e, 16, villa Emile-Meyer, à Paris.

Au grade d'officier.

M. Abely (Paul), médecin chef de service à l'hôpital Sainte-Anne, 1, rue Cabanis, à Paris.

M. Adde (Emile), sous-chef de bureau à la Société nationale des chemins de fer français, rue de la Jonquière, à Paris.

M. le docteur Arnaud (Louis), docteur en médecine, 6, avenue Dar El Maghzen, à Rabat (Maroc).

M. Bauguil (Etienne), administrateur du bureau de bienfaisance du 19e, 28, rue Cavendish, à Paris.

M. le docteur Beaussart (Pierre), médecin chef de service, 54, avenue de la République, à Villejuif (Seine)

M. Beltrami (Georges), professeur à la faculté de médecine, 30, promenade de la Corniche, à Marseille (Bouches-du-Rhône).

M. Bergier (Emile), docteur en médecine, 338, avenue du Prodo, à Marseille (Bouches-du-Rhône).

M. le docteur Bonnet, dit Bonnet-Roy (Flavien), docteur en médecine, 5, avenue de Villiers, à Paris.

M. Bouchet (Maurice), médecin de dispensaire, 15, cours Gambette, à Montpellier (Hérault).

M. Boussard (Henri), administrateur du bureau de bienfaisance du 6e, 13, rue du Cherche-Midi, à Paris.

Mme Breuil, administrateur civil à l'administration centrale, ministère de la santé publique et de la population.

M. le professeur Brustier, inspecteur des pharmacies, à Toulouse (Haute-Garonne).

M. Casalonga (Raymond), masseur kinésithérapeute, 179, boulevard Pereire, à Paris.

M. Cuisine (Raymond), pharmacien, 7, rue de Maubeuge, Paris.

Mme Dupuy (Elise), directrice de la maternité départementale de Châtel-sur-Moselle (Vosges).

M. Fouan (Marcel), conseiller d'Etat, président de la commission centrale d'assistance, 124, route de Crosnes, Yerre (Seine-et-Oise).

M. Gadenne (Léon), administrateur du bureau de bienfaisance de Roubaix, 7, avenue de Flandre, Flers-lès-Lille (Nord).

M. Gassin (Alfred), directeur de l'hôpital Pasteur, à Istambul.

M. Gibert (Joseph), docteur en médecine, à Commentry (Allier).

M. Gillardet (Emile), administrateur du bureau de bienfaisance du 17e arrondissement, 56, rue Nollet, Paris.

M. le médecin colonel Ginestet (Jean), chef du service de stomatologie au Val-de-Grâce, hôpital militaire du Val-de-Grâce (Seine).

M. le docteur Gouriou (Paul), médecin chef de l'hôpital psychiatrique de Villejuif, 43, avenue Charles-Floquet, Paris.

M. Hamon (Emile), vice-président du conseil d'administration du préventorium des enfants de la société nationale des chemins de fers français, 57, avenue de la Gare, à Bougival (Seine-et-Oise).

Mme Jeannenot (Louise), en religion sœur Agnès, infirmière chef à l'hospice colonial à El Arrouch, Constantine (Algérie).

M. Jobert (Charles), membre de la commission de surveillance du préventorium de Troissy, à Port-à-Bison (Marne).

M. Juge, chef du service intérieur à l'administration centrale, ministère de la santé publique et de la population.

M. le docteur Ledoux (Faustin), directeur honoraire de l'école de médecine de Besançon, 74, Grande-Rue, à Besançon (Doubs).

M. le docteur Lehtihet (Mohamed Salah), médecin à Taher, Constantine (Algérie).

M. Lesur (Georges), donneur de sang, 2, rue d'Hautpoul, à Paris.

M. Kass (Gustave), directeur de la société nationale d'encouragement au bien, 8 *bis*, rue Jadin, à Paris.

M. le docteur Martinet (Albert), médecin des dispensaires antituberculeux de la Haute-Savoie, à Sallanches (Haute-Savoie).

M. Mollion (Marcel), directeur du service social à la société nationale des chemins de fer, 72, avenue Mozart, à Paris.

M. Nivet (Henri), administrateur du bureau de bienfaisance du 17e arrondissement, 14, rue Denis-Poisson, à Paris.

M. Prax (Georges), pharmacien, 30, boulevard de la Mission-Marchand, à Courbevoie (Seine).

M. Rascle (Edouard), fondateur de l'union amicale des aveugles de la guerre de la Loire et de la Haute-Loire, 32, rue José-Frappa, à Saint-Etienne (Loire).

M. Rebel (Félix), démonstrateur à l'école dentaire de Paris, 37, rue de Rome, à Paris.

Mme Renault (Hélène), surveillante générale, monitrice, colonie de Vaucluse, à Epinay-sur-Orge (Seine-et-Oise).

M. Ruprich-Robert (Gabriel), membre de la commission d'hygiène du 6e arrondissement, 8, rue Vavin, à Paris.

M. Sainsere (Jacques), administrateur du bureau de bienfaisance du 8e arrondissement, 165, boulevard Haussmann, à Paris.

M. de Traverse (Pierre), chef de travaux à l'institut d'hydrologie, 66, rue Claude-Bernard, à Paris.

Au grade de chevalier.

M. About (Charles), docteur en médecine, 35, avenue Poincaré, à Sarrebourg (Moselle).

M. Adam (Victor), président du conseil départemental de l'ordre des chirurgiens dentistes du département de la Manche, 26, rue Béchevel, à Saint-Lô (Manche).

M. Alcouffe (Achille), vice-président du « Fanion de Paris », 89, rue Belliard, à Paris.

M. Alexiou (Michel), docteur en médecine, 82, boulevard de Picpus, à Paris.

M. Allimant (Henri), médecin spécialiste de pédiatrie, 6, rue Chatillo, à Metz (Moselle).

M. Allotte de la Fuye (Roger), docteur en médecine, 8, avenue Franklin-D.-Roosevelt, à Paris.

M. le professeur Amsler (Roger), médecin-chef adjoint des dispensaires antituberculeux du Maine-et-Loire, 8, rue de Bel-Air, à Angers (Maine-et-Loire).

M. André (Roger), docteur en médecine, 31, avenue du Général-Sarrail, à Paris.

M. Andrieu (Georges), professeur à la faculté de médecine de Toulouse, 20, boulevard Carnot, à Toulouse (Haute-Garonne).

M. Andrieux (Louis), directeur d'agence au service de l'assistance publique de la Seine, à la Châtre (Indre).

Mme Andrivet (Inès), infirmière inspectrice du centre antituberculeux de l'hôpital Saint-André, 8, rue de Brézets, à Bordeaux (Gironde).

M. le docteur Aribat (Célestin), docteur en médecine, chirurgien-chef des hôpitaux de Castres, 23, rue Villegoudou, à Castres (Tarn).

M. le docteur Aris, docteur en médecine, 6, rue Adoue, à Pau (Basses-Pyrénées).

M. Aubry (Pierre), pharmacien, membre du comité technique des spécialités, 62, rue Erlanger, à Paris.

M. Aufrère (René), directeur départemntal de la population du Cher, 15, rue Chevrière, à Bourges (Cher).

Mme Augerolle (Marie), en religion sœur Berkmance, sœur hospitalière à l'hôpital hospice de Langon (Gironde).

M. Augière, directeur départemental de la population à Chambéry (Savoie).

M. le docteur Auvynet (Paul), médecin radiologiste, Pierre-Levée, à Olonne-sur-Mer (Vendée).

M. Aye (Charles), chirurgien-dentiste, 5, avenue de Villiers, à Paris.

M. Ayral (Pierre), commis d'ordre et de comptabilité à l'administration centrale, ministère de la santé publique et de la population.

M. Bacou (Georges), surveillant général, 54, avenue de la République, à Villejuif (Seine).

M. Bailly, préfet de la Haute-Loire, au Puy (Haute-Loire).

Mlle Barat (Yvette), inspectrice principale de la population de l'Hérault, 6, rue Paladilhe, à Montpellier (Hérault).

Mme Barbier (Germaine), membre du comité de la Goutte de lait, 34, rue de Madrid, à Casablanca (Maroc).

M. Barbin (René), correspondant de la Société nationale d'encouragement au bien, 33, rue de Ponthieu, à Paris.

Mme Baubault (Adélaïde), dame patronnesse du bureau de bienfaisance du 19e, 3, rue de Flandre, à Paris.

M. Baubault (Gaston), administrateur du bureau de bienfaisance du 19e, 3, rue de Flandre, à Paris.

M. Baudet (Lucien), donneur de sang à titre bénévole, rue Lamoricière, à Oran (Algérie).

M. Bayart (Michel), docteur en médecine, 293, avenue de Dunkerque, à Lambersart (Nord).

Mlle Bazin (Charlotte), infirmière en chef du dispensaire central de l'institut prophylactique, 36, rue d'Assas, à Paris.

Mlle Beaumont (Marie), secrétaire administrative des conseils régionaux de l'ordre des médecins, 56, boulevard Saint-Michel, à Paris.

M. le docteur Begat (Louis), médecin africain, à Bamako (Soudan français).

Mme Beguinet (Cécile), secouriste bénévole, 40, rue Edouard-Juvigny, à Ablon-sur-Seine (Seine-et-Oise).

M. Bergeot (Maurice), donneur de sang, rue Saint-Georges, 50, à Paris.

M. le docteur Bergouniou (Jean), médecin chef de la circonscription médicale de Ziguinchor (Sénégal).

Mme Bernadac (Elisabeth), assistante sociale, 12, rue Henri-Gaisans, à Pau (Basses-Pyrénées).

M. Berthome (Jean), président fondateur de l'Amicale des donneurs de sang, 16, avenue Camille-Flammarion, à Nantes (Loire-Inférieure).

M. Bertiner (Octave), commis d'ordre et de comptabilité à l'administration centrale (ministère de la santé publique et de la population).

Mme Bertin Le Quien (Marie), sage-femme à la fondation Emile-Halphen, 7, rue Coëtlogon, à Paris.

M. Besombes (André), chirurgien dentiste, professeur à l'école dentaire de Paris, avenue Niel, 17, à Paris.

M. Bezzaoucha (Abdelkader), adjoint technique de la santé publique, à Frenda, Oran (Algérie).

M. Bianconi (François), inspecteur chef à la police judiciaire, 14, rue Coypel, à Paris.

M. Blanc (Eugène), médecin à Embrun (Hautes-Alpes).

M. Bloch (Fernand), commissaire au bureau de bienfaisance du 7e, 56, rue Vaneau, à Paris.

Mlle Bois (Jeanne), assistante sociale départementale, 10, rue Etienne-Dolet, à Saint-Etienne (Loire).

Mme Bonder (Pascaline), en religion sœur Corentin, infirmière, 5, rue de Queven, à Ploemeur (Morbihan).

M. Bonnand (Hugues), révérend père Paul, religieux hospitalier, infirmier, directeur de l'hospice de Saint-Barthélémy, à Marseille (Bouches-du-Rhône)

M. Bonneau (Emile), président de la section de Dijon, œuvre du préventorium des Enfants des chemins de fer français, 21, rue Charles-Suisse, à Dijon (Côte-d'Or).

Mme Bonnery (Irma), en religion sœur Marie, infirmière hospitalière, asile Victor-Lachaud, à Agde (Hérault).

Mme Bonnet (Jeanne), directrice du dispensaire de Nérac, 4, rue La Fayette, à Nérac (Lot-et-Garonne).

M. le docteur Bonneville (Paul), médecin chef de l'hôpital de Mazamet, 7, boulevard de la Sagne, à Mazamet (Tarn).

Mme Borer, en religion mère Agnès-de-la-Croix, hôpital de Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, 2, rue Kléber, à Levallois-Perret (Seine).

M. Bourgeois (Marius), commis d'économat aux hospices civils de Troyes, 7, rue Pasteur, à Sainte-Savine (Aube).

M. Boutet (André), médecin, à Tubingen (Allemagne).

M. Boutier (Emile), aumônier du centre psychiatrique Sainte-Anne, rue de la Tombe-Issoire, 16, à Paris.

Mme Boyenval (Françoise), infirmière visiteuse et assistante sociale du centre d'élevage de l'assistance publique, à Buros (Basses-Pyrénées).

M. Bremme (Antoine), substitut à la première section du parquet de la Seine, 62, boulevard Saint-Germain, à Paris.

M. le docteur Brière de l'Isle (Jean), médecin africain, à Kolokani, cercle de Bamako (Soudan français).

M. Broda (Stanislas), gestionnaire du centre de Bad-Dürrheim, « Les Bruyères », à Bad-Dürrheim (Allemagne).

M. Bruce (Pierre), médecin directeur du préventorium hélio-marin de Banyuls, préventorium hélio-marin de Banyuls (Pyrénées-Orientales).

M. Brunet (Georges), donneur de sang, 22, cité jardins, rue des Chantiers, le Havre (Seine-Inférieure).

M. Brun Ney, directeur départemental de la population, à Bourg (Ain).

Mlle Buhay, secrétaire de la délégation du don suisse en France, à Paris.

Mme Buron (Aimée), religieuse hospitalière, hôpital psychiatrique de Mayenne, à Mayenne.

M. Cabe (Eloi), membre du conseil de l'ordre des pharmaciens, 25, rue Labsitour, à Foix (Ariège).

M. Cabrol (Jean), ancien directeur économe de l'hôpital de Castres (Tarn).

M. Caimon (Jean), président de l'amicale des commissaires de quartier de Perpignan, 4, rue Léon-Dieudé, à Perpignan (Pyrénées-Orientales).

M. le docteur Canonne (Maurice), chirurgien, 119, boulevard Saint-Germain, à Paris.

M. Carbonel (Hector), président du conseil régional de l'ordre des pharmaciens, 5, rue Saint-Pantaléon, à Toulouse (Haute-Garonne).

M. le docteur Carcy (Frédéric), docteur en médecine, 40, rue d'Aubuisson, à Toulouse (Haute-Garonne).

M. le docteur Carlier (Jean), adjoint au directeur de la santé publique du Sénégal, à Saint-Louis (Sénégal).

Mme Cavat (Joséphine), en religion sœur Irène, infirmière à l'hôpital psychiatrique de Bassens (Savoie).

M. Cazals (Maurice), vice-président et ordonnateur des hospices de Salles-la-Source, les Hortes (Aveyron).

M. Cazes (Jean), membre de la commission sanitaire de 2e circonscription de Narbonne, à Lézignan-Corbières (Aude).

M. Ceccaldi (Marc), médecin, 12, place de Strasbourg, à Marseille (Bouches-du-Rhône).

M. Chabrier (François), inspecteur régional de la sécurité sociale de Paris, 95, rue Villiers-de-l'Isle-Adam, à Paris.

Mme Chadourne (Marcelle), sage-femme, rue Descartes, à Bergerac (Dordogne).

Mme Chanal (Rosa), en religion sœur Léon, infirmière religieuse des sœurs de la Charité de Nevers, hôpital général de Foix (Ariège).

M. Chanfreau (Henri), commis d'inspection à la direction de la population des Hautes-Pyrénées, 41, rue Victor-Hugo, à Tarbes (Hautes-Pyrénées).

M. Charlot (Henry), chef de bureau à la sous-direction de l'action sanitaire et sociale, direction générale de la sécurité sociale, 45, rue Cambronne, à Paris.

Mlle Chatelet (Françoise), directrice du préventorium marin de Sale (Maroc).

M. Chaubet (Isidore), membre du syndicat des grandes pharmacies, 7, place Wilson, à Toulouse (Haute-Garonne).

Mme Chauchard (Marie-Albine), en religion sœur Sylvestre, sœur hospitalière et surveillante, orphelinat de Lestiac (Gironde).

Mlle Chesnel (Lucie), surveillante à l'hospice Saint-Vincent-de-Paul, 74, rue Denfert-Rochereau, à Paris.

M. Chevallier (Pierre), magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice, 93, rue Jouffroy, à Paris.

M. Chevieux (François), auxiliaire médical, chef de section des secouristes français, 2, rue Gustave-Rouanet, à Paris.

M. le docteur Choffe (Frédéric), sous-directeur de l'action sanitaire et sociale à la direction générale de la sécurité sociale, 5, rue des Arènes, à Paris.

Mme Cholley (Marie), visiteuse au bureau de bienfaisance du 5e, 96, rue Didot, à Paris.

M. Chouroff (Paul), assistant médical, à Bamako (Soudan français).

Mlle Clamageran (Alice), directrice de l'école départementale d'infirmières, 1, rue de Germont, à Rouen (Seine-Inférieure)

M. Clériot (Georges), administrateur du bureau de bienfaisance du 2e, 80, rue Montmartre, à Paris.

M. Coin (Louis), ingénieur au service de contrôle des eaux de la ville de Paris, 12, place du Sergent-Bobillot, à Charenton (Seine).

M. Colin (Robert), 18, rue Victor-Hugo, à Bagnolet (Seine).

Mme Condamin (Antoinette), en religion sœur Sainte-Euphrosine, supérieure et infirmière à l'hôpital de Feurs (Loire).

M. Constant (Henri), docteur en médecine, à Payrac (Lot).

Mme Cordier (Albertine), sage-femme, à Pagney (Jura).

M. le docteur Cormaty (Prosper), chirurgien de l'hôpital colonial, à Saint-Louis (Sénégal).

M. le docteur Cornet (André), docteur en médecine, 6, rue Maison-Fort, à Auxerre (Yonne).

M. Cosleou (Jules), pharmacien gestionnaire de la pharmacie fédérale A. M. I., à Ruffsque (Afrique occidentale française).

Mlle Cosseron de Villenoisy (Marie-Thérèse), directrice du préventorium de Mouchoix, commune de Rougnac (Charente).

M. Coulibaly (Baba), infirmier, à Ségou (Soudan français).

M. le docteur Coulouma (Pierre), directeur de l'institut d'anatomie de Fribourg (Suisse).

M. le docteur Couzigou (Jean), médecin-chef du service d'hygiène, à Ruffsque (Sénégal).

M. Coyne (Daniel), président de chambre à la cour des comptes, membre du comité national de l'enfance.

Mme Cros (Paulette), infirmière bénévole, place Charles-de-Gaulle, à Brives (Corrèze).

M. Cuin (Jean-Pierre), sous-préfet de Barcelonnette (Basses-Alpes).

M. Daniel (Honoré), chef de bureau à l'assistance publique de Nice, 11, place Garibaldi, à Nice (Alpes-Maritimes).

Mme Daviet (Bernadette), directrice de l'hôpital, à Evian (Haute-Savoie).

Mme Dejan (Noëlie), en religion sœur Célestine, religieuse de l'hospice Saint-Nicolas, à Troyes (Aube).

Mme Delaplace (Marie), en religion sœur Vincent, directrice du service de la maternité à l'hôpital de Monaco.

M. Delestre (Emile), donneur de sang au centre hospitalier régional de Nantes, place Alfred-Radigeois, le Douet, à Saint-Sébastien-sur-Loire (Loire-Inférieure).

Mme Delmas (Doria), en religion sœur Marie, directrice de l'orphelinat de Monaco.

M. Delore (Pierre), professeur à la faculté de médecine de Lyon, 15, rue Jurente, à Lyon (Rhône).

M. Delorme (Pierre), administrateur du bureau de bienfaisance, 64, rue de la République, à Lyon (Rhône).

M. Demelin (Louis), pharmacien, 2, place de la République, à Soissons (Aisne).

Mme Denis (Jeanne), présidente de l'œuvre « Le Préventorium des enfants des chemins de fer français », à Noidans-le-Vesoul (Haute-Saône).

M. Depruneaux (Pierre), chirurgien dentiste, professeur à l'école dentaire, 16, avenue J.-Froment, à la Garenne (Seine).

M. Desjobert, directeur départemental de la population, à Rennes (Ille-et-Vilaine).

M. le docteur Despouey (Pierre), médecin directeur de consultations de nourrissons, à Calteineau-Rivière-Basse (Hautes-Pyrénées).

M. le docteur Deumie (Albert), maire de Samatan (Gers).

M. le docteur Dezest (Georges), médecin capitaine, à Bamako (Soudan).

M. le médecin commandant Dhers (François), chef d'état-major à la direction du service de santé de la 10e région militaire, 9, rue Lacanaud, à Alger.

M. Diacquenod (Henri), masseur gymnaste médical kinésithérapeute, 71, rue de la Tombe-Issoire, Paris.

M. le docteur Dietz (Alfred), maire d'Oberbronn (Bas-Rhin).

Mme Dinnat (Marie), en religion sœur Blanche, intendante à la goutte de lait, 2, rue de la Maréchale-Lyautey, Rabat (Maroc).

M. Dior (Alexandre), magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice, 112, rue de la Tour, Paris.

Mlle Dollet (Yvonne), infirmière, 15, rue du Rhône, Belfort (territoire de Belfort).

M. le professeur Driessens (Jules), directeur du centre du cancer à Lille, 128, rue Nationale, Lille (Nord).

Mme Drouin (Marcelle), inspectrice générale au ministère de l'éducation nationale à Paris

Mme Dulong de Rosnay (Carmen), infirmière à la clinique Saint-Eloi à Montpellier (Hérault).

M. Dumont (Cléomène), infirmier, centre de formation professionnelle des épileptiques, 25, rue Edouard-Jacques, Paris.

M. Dumont, préfet des Pyrénées-Orientales, à Perpignan.

M. Dunaud (Gaston), ex-directeur de l'hospice général Bretonneau à Tours, 7, rue Belvédère, Toulon (Var).

Mlle Dunezat (Germaine), chef de bureau à l'assistance publique, 12, boulevard de l'Hôpital, Paris.

Mlle Duru (Marie), sage-femme, 12, rue Paul-Renouard, Blois (Loir-et-Cher).

M. Exbrayat-Durivaux (Robert), chef de service à l'assistance publique, 8, rue Saint-Martin, Paris.

M. Faucon (Emmanuel), secrétaire général de la fédération hospitalière de France, 29, quai Jules-Courmont, Lyon (Rhône).

Mme le docteur Ferry-Erny (Jane), médecin, secrétaire générale du comité antituberculeux d'entr'aide, 16, place Darcy, Dijon (Côte-d'Or).

M. Filderman (Max), chirurgien dentiste, professeur à l'école dentaire, 23 *bis*, rue de Constantinople, Paris.

Mlle Flachaire (Emma), directrice scolaire, préventorium de Bad-Durrheim, Allemagne.

M. Flament (Maurice), sous-directeur à l'assistance publique, 18, rue Achille-Garnon, Sceaux (Seine).

M. Flament (René), ancien commissaire et administrateur du bureau de bienfaisance du 16e arrondissement, 60, rue Chardon-Lagache, Paris.

M. le professeur Fleury (Paul), professeur à la faculté de pharmacie de Paris, 1, rue Cabanis, Paris.

Mme Fondacci (Raymonde), donneuse de sang à titre bénévole, 13, rue Louis-Blanc, à Oran (Algérie).

M. Fouchet (André), pharmacien, 9, place Sainte-Croix, à Angers (Maine-et-Loire).

M. le médecin lieutenant-colonel Friess (Jean), chef du laboratoire de bactériologie de la division d'Alger, à Alger.

M. le docteur Gallais (Georges), docteur en médecine à Bar-le-Duc (Meuse).

Mme Gasiglia (Joséphine), infirmière hospitalière à l'hôpital de Monaco.

M. le docteur Gelas (Fernand), docteur en médecine, 16, avenue Gambetta, Paris.

M. Gilard (René), surveillant de 1re classe à l'hôpital Laënnec, à Paris.

M. Godard (Louis), docteur en médecine, le Portel, actuellement à Condette (Pas-de-Calais).

M. Godard (Victor), médecin chef des hôpitaux psychiatriques, 105, rue de Brest (Dinan (Côtes-du-Nord).

Mme Godfroy (Lucie), administrateur du bureau de bienfaisance du 15e arrondissement, 15, avenue Perrichont, Paris.

Mlle Gomme dit Gommez (Yvonne), infirmière, 2, rue Denys, Dieppe (Seine-Inférieure).

Mme Gonthier (Marie-Thérèse), en religion sœur Emma, infirmière comptable à l'hôpital hospice de Moutiers (Savoie).

M. Gorbatoff (Grégoire), assistant médical à Ségou (Soudan français).

M. Goundiam (Mamadou), infirmier à Bamako (Soudan français).

M. Gourmand (Paul), directeur de l'hôpital hospice de Montbéliard (Doubs).

Mme Grange (Yvonne), chef de bureau à la préfecture de la Seine, direction des affaires sociales, 17, rue Thouin, Paris.

M. Granier (Georges), membre du conseil régional des pharmaciens à Montauban (Tarn-et-Garonne).

M. Granier (Louis), chef de poste du service départemental de désinfection, 23, rue Vieille-Boucherie, Draguignan (Var).

M. le docteur Gras (Barthélémy), médecin-chef de la circonscription de Thiès (Sénégal).

M. Gratens (Charles), directeur économe à l'hôpital-hospice de Vic-Bigorre (Hautes-Pyrénées).

M. Gresy (Fernand), directeur départemental de la Santé des Ardennes, à Mézières.

M. Groues (Pierre), docteur en médecine, 3, rue des Trois-Frères-Arnaud, Barcelonnette (Basses-Alpes).

M. Guedon (Pierre), médecin des dispensaires de la Meuse, 7, rue Mautrote, Verdun.

Mme Guerineau (Jeanne), en religion sœur Marie-de-Saint-Paul, supérieure du Bon Pasteur, 45, rue Pointin, Amiens (Somme).

M. Gueunier (Jean), directeur départemental de la santé de la Vienne, 1, rue Puygarreau, Poitiers (Vienne).

M. le docteur Gueye (Amadou), médecin africain à Dagana (Sénégal).

Mlle Guilbert (Marcelle), infirmière principale à l'institution nationale des invalides, 4, avenue de la Paix, à Vanves (Seine).

M. le docteur Giuliani (Paul), docteur en médecine, 6, rue Lesseps, Paris.

M. Gurgand (René), pharmacien, 1, rue Gargouilleau, la Rochelle (Charente-Maritime).

M. Guyot (René), pharmacien, 24, rue Castillon, Bordeaux (Gironde).

M. le docteur Hadida (Elie), professeur agrégé à la faculté de médecine d'Alger, 30, rue Michelet, à Alger.

M. Haidara (Mamadou), infirmier à Bamako (Soudan français).

Mme Havy (Jeanne), surveillante de 1re classe, 29, rue de Sucy, à Ormesson (Seine-et-Oise).

Mme Hellin (Elise), en religion sœur Sainte-Marie-Lucie), infirmière au sanatorium national Vancauwenberghe, à Zuydcoote (Nord).

M. Hourcade (Robert), 10, rue Lemancel, à Nogent-sur-Marne (Seine).

M. Hubert (Jean), magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice, 93, rue Jouffroy, à Paris.

M. Israel (Jacques), administrateur, 70, rue Blanche, à Paris.

M. le docteur Jacqmarcq (Maurice), docteur en médecine, rue du Maréchal-Foch, à Loos (Nord).

M. Jaussaud (Jules), vice-président de la section de Rabat du sana des cheminots, 2, avenue du Chellad, à Rabat (Maroc).

Mlle Jean (Angèle), chef de bureau à la préfecture de Seine-et-Oise, 248, rue de la Convention, à Paris.

M. Jegoudez (Henri), président de l'Amicale des donneurs de sang, 19, place Edouard-Normand, à Nantes (Loire-Inférieure).

M. Jehan de Johannis (René), secrétaire d'Orient et d'Extrême-Orient au ministère des affaires étrangères, 1, rue des Jardins, à Asnières (Seine).

M. Job (Charles), docteur en médecine, 5, rue Foch, à Rombas (Moselle).

Mlle Joseph (Geneviève), assistante sociale, 34, rue Beaurepaire, à Sens (Yonne).

M. Jouvent (Charles), donneur de sang auprès des hospices civils de Carpentras, chemin du Moulin-des-Vignes, à Carpentras (Vaucluse).

Mme Julien (Elisa), en religion sœur Joseph, sœur supérieure de Saint-Vincent-de-Paul, à Sorèze (Tarn).

Mlle Just (Henriette), rédactrice principale, bureau de bienfaisance et d'assistance de Versailles, 19, rue Saint-Honoré, à Versailles (Seine-et-Oise).

M. le docteur Kerforne (Jean-François), médecin-chef de l'hôpital colonial de Saint Louis, à Saint-Louis (Sénégal).

Mlle Kleitz (Madeleine), directrice d'une école d'infirmières, 6, place de la Gare, à Strasbourg (Bas-Rhin).

M. Koessler (Emile), médecin radiologiste, 26, avenue Serpenoise, à Metz (Moselle).

M. le docteur Kourilsky (Raoul), professeur à la faculté de médecine, 7, rue Bayard, à Paris.

M. le docteur Lacoste (Georges), médecin chef du Foyer des pupilles, 2, rue de Varsovie, à Périgueux (Dordogne).

M. le docteur Lacoste (Jacques), chirurgien en chef des hôpitaux de Tulle et d'Ussel, 14, avenue de Paris, à Tulle (Corrèze).

M. Lacroix (Louis), secrétaire administratif de l'œuvre antituberculeuse, 5, rue Kléber, à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).

Mme Lafon (Amélie), infirmière à l'hôpital-hospice, à La Teste (Gironde).

M. Lafon (André), aide de camp du grand chancelier de la légion d'honneur, 76 *bis*, rue de Rennes, à Paris.

M. le docteur Lafontaine (Eugène), 84, rue d'Hauteville, à Paris (10e).

Mme Lalleman du Bois de Fréminet (Marguerite), en religion, sœur Fréminet, supérieure des filles de la Charité de Saint-Flour, 19, place de la Halle, à Saint-Flour (Cantal).

Mme veuve Lamboley (Eugénie), surveillante à l'hôpital Laënnec, 42, rue de Sèvres, à Paris.

M. le docteur Lambron (René), docteur en médecine, 30, boulevard Saint-Michel, à Paris.

M. Lameignère (Marcel), agent supérieur à l'administration centrale, ministère de la santé publique et de la population, 7, avenue de la Maye, à Versailles.

M. Lamoureux (Camille), chef de poste de désinfection, service de la santé à Nouzonville (Ardennes).

Mme Landy (Madeleine), en religion, sœur Anna-Placide, supérieure de l'hôpital civil d'Ajaccio (Corse).

Mme Langlois (Hermine), chef de cabinet du grand chancelier de la légion d'honneur, 6, rue André-Colledebœuf, à Paris.

M. Langrand (Georges), surveillant général à l'institut national des sourds-muets, à Paris.

M. Laporte (Charles), pharmacien, 15, rue Mulsant, à Roanne (Loire).

Mme veuve Laroche (Rosalie), chirurgien-dentiste, 13, rue de l'Est, à Montereau (Seine-et-Marne).

M. Lassale (Raymond), secrétaire du syndicat des pharmaciens des Hautes-Pyrénées, avenue du Maréchal-Joffre, à Tarbes, (Hautes-Pyrénées).

Mlle Lavisgnes (Juliette), assistante sociale, 41, rue Mage, à Toulouse (Haute-Garonne).

Mme Leabis (Maria), en religion, sœur Thérèse, supérieure à l'hôpital tuberculeux, chemin Lacjerrère, à Pau (Basses-Pyrénées).

M. Le Barrier (Emile), chirurgien dentiste, 9, boulevard Arago, à Paris.

Mme Le Bihan (Marie-Françoise), en religion sœur Sainte Yvonis, infirmière religieuse à l'hospice de Ploudalmézeau (Finistère).

M. Le Bouder (Ambroise), pharmacien commandant du service de santé colonial, ministère de la France d'outre-mer, à Paris.

M. le docteur Leculier (Pierre), médecin chef à l'hôpital psychiatrique de la Chartreuse, à Dijon (Côte-d'Or).

M. Lefèvre (Raymond), médecin, 6, rue Thiers, à Reims (Marne).

Mme Legagneux (Raymonde), commis principal à l'administration centrale, ministère de la santé publique et de la population, square du Sancerrois, 4, à Paris.

M. le docteur Le Henaff (Alain), médecin capitaine, à Nioro (Soudan Français).

M. Lelièvre (Jean-Paul), agent supérieur à l'administration centrale, ministère de la santé publique et de la population, 19, rue Chapeyron, à Paris.

Mlle Le Mener (Renée) assistante sociale au dispensaire H. S., rue du Vauclaire, à Pléneuf (Côtes-du-Nord).

Mlle Léonard, directrice départementale de la population, à Mâcon (Saône-et-Loire).

M. le docteur Lepinay (Eugène), docteur en médecine, 5, rue de Marseille, à Casablanca (Maroc).

Mlle Lequin (Andrée), directrice départementale de la santé, 16, rue de Vertpré, à Nevers (Nièvre).

M. Lerouge (Emile), chef de bureau, administrateur du bureau de bienfaisance du 13e, 76, avenue des Gobelins, à Paris.

Mme Leroux (Jeannette), sage-femme africaine, à Bamako (Soudan Français).

M. le docteur Leroy (Henri), chirurgien, rue Flachaut, 2, à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).

Mme Letellier (Léonie), vice-présidente du bureau de bienfaisance, 53, rue James-Cane, à Tours (Indre-et-Loire).

Mme Letourneux (Madeleine), sœur Marie de Saint-Jean, supérieure des sœurs de Saint-Joseph-de-Cluny, 21, rue Méchain, Paris.

Mlle Lombard (Suzanne), rédactrice principale à la préfecture d'Auxerre, 56, boulevard Vauban, Auxerre (Yonne).

Mme Lory (Clémentine), en religion sœur Marie, directrice de la clinique de Bon-Secours, à Nancy.

M. Loubat (Apollon), directeur de l'œuvre de la goutte de lait de Marseille, 22, rue Sibié, à Marseille (Bouches-du-Rhône).

M. Lucas (Alfred), administrateur du bureau de bienfaisance du 10e arrondissement, 118, rue du Faubourg-Saint-Martin, Paris.

M. le docteur Mahoudo (André), médecin chef de la circonscription médicale de Diourbel (Sénégal).

M. Mailhe (Jean), président du syndicat des pharmaciens de Tarn-et-Garonne, 41, rue Saint-Louis, à Montauban.

Mlle Mallie (Gabrielle), assistante sociale au dispensaire de Châteaulin, à Pont-Neul en Châteaulin (Finistère).

M. Mallot (Jules), commis aux écritures, institution nationale des sourds-muets, rue Saint-Jacques, 254, à Paris.

M. Malthete (René), docteur en médecine, 40, rue Lauriston, à Paris.

M. Malzieu (Denis), 43, rue Mercière, à Yssingeaux (Haute-Loire).

Mme Mantout (Emilie), secrétaire adjointe à la goutte de lait, 235, boulevard d'Anfa, à Casablanca (Maroc).

M. Marchal (Henri), commis aux écritures, institution nationale des sourds-muets, rue des Olivettes, 21, à Bagneux (Seine).

M. Marchand (Jean), aumônier de l'Hôtel-Dieu à Nantes (Loire-Inférieure).

Mme Maria (Renée), sage-femme à Châtel-sur-Moselle (Vosges).

Mme Marquilly (Aglaé), sage-femme, rue Jules-Guesde, à Wingles (Pas-de-Calais).

Mme Martel (Jeanne), en religion sœur Jeanne-Marie, directrice de l'hôpital-hospice de Belvès (Dordogne).

M. le docteur Marteville (René), médecin de l'œuvre Grancher, à Romorantin (Loir-et-Cher).

M. Martin (André), professeur à l'école de stomatologie de Paris, 11, rue Henner, à Paris

Mme Martin (Germaine), en religion sœur Saint-Charles, directrice du dispensaire Jeanne-d'Arc, au Pollet, rue des Capucines, à Dieppe (Seine-Inférieure).

M. Martin (René), chirurgien dentiste, avenue Foch, 1, à Metz (Moselle).

M. Martinez (André), donneur de sang à titre bénévole, 3, rue Mirauchaux, à Oran (Algérie).

M. Martin-Saint-Laurent (André), docteur en médecine, 16, boulevard Arago, à Paris.

Mme Martyanoff, commis d'ordre et de comptabilité à l'administration centrale, ministère de la santé publique et de la population, 14, rue A.-Guilmaut, à Meudon (Seine-et-Oise).

Mme Masson (Hortense), en religion sœur Lucie, religieuse hospitalière à l'hôpital de Bar-le-Duc (Meuse).

M. Massonie (Albert), médecin commandant, affaires allemandes et autrichiennes, 19, rue Louis-Mie, à Tulle (Corrèze).

M. Mathon (André), ancien directeur des équipes d'urgence de la Croix-Rouge française, 34, rue de Paris, à Tourcoing (Nord).

M. Maurios (Marie), administrateur du bureau de bienfaisance du 8e arrondissement, 31, rue de Moscou, à Paris.

M. Mazeau (Guy), donneur de sang, 12, avenue de la République, à Sidi-bel-Abbès (Algérie).

M. le docteur Meignant (Paul), président de l'association régionale pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence en danger moral, 29, rue Victor-Hugo, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).

M. le docteur Meilhan (Jean), médecin chef des dispensaires d'Annecy et Annemasse, rue des Voirons, 6, à Annemasse (Haute-Savoie).

Mlle Mele (Carmen), infirmière surveillante en chef à l'hôpital psychiatrique de Bron (Rhône).

M. Menut (Lucien), vice-président de la fédération hospitalière du Centre, maire de Montluçon (Allier).

M. Mercier (Jean-Paul), chirurgien dentiste, 66, rue Descartes, à Roubaix (Nord).

Mme Mery (Geneviève), infirmière assistante sociale à la Bastide « Notre-Dame », à Gardanne (Bouches-du-Rhône).

M. Michon (Roger), directeur de l'hôpital de Montluçon (Allier).

Mme Miquel (Juliette), donneuse de sang, 44 ,rue François-Rude, à Drancy (Seine).

Mlle Milton (Esther), directrice de la nourricerie départementale du Vinatier, à Bron (Rhône).

M. Moisesco (Misu), docteur en médecine, 36, rue Chardon-Lagache, à Paris.

Mme Mollier (Adélaïde), en religion, sœur Louise-Joséphine, infirmière à l'hôpital psychiatrique de Bassens (Savoie).

M. Monier (Jean-Louis), infirmier masseur à l'asile national de Saint-Maurice (Seine).

Mme Monnerville (Thérèse), vice-présidente de l'association des femmes de l'Union française, 17, rue de Vaugirard, à Paris.

Mme Monsigny (Thérèse, infirmière de 1re classe à l'institution nationale des invalides, 6, boulevard des Invalides, à Paris.

Mme Monteil (Hélène), présidente de la Croix-Rouge française de Meulan, 16, rue Tessancourt, à Meulan (Seine-et-Oise).

M. Montrochet (Charles), administrateur du bureau de bienfaisance, 3, quai Jules-Courmont, à Lyon (Rhône).

Mme Morenvillier (Sara), infirmière, 1, rue Saint-Claude, à Paris.

M. Morin (Emile), pharmacien à Genelard (Saône-et-Loire).

M. le brigadier Morineau (Marcel), donneur de sang, commissariat de police des Sables-d'Olonne (Vendée).

M. Morseau (René), docteur en médecine, 3, place Richebé, à Lille (Nord).

M. Mothiron (Henri), chef du bureau principal aux chemins de fer tunisiens, 7, rue Cyrnos, à Tunis-Bellevue (Tunisie).

M. Mouly (Jean), maire du 4e, 2 rue de la Verrerie, à Paris.

M. Mouton (Robert), vice-président du conseil de l'ordre des pharmaciens de la Vienne, 111, boulevard Blossac, à Châtellerault (Vienne).

M. Naville (Joseph), membre de la commission administrative du bureau de bienfaisance à Pers-Jussy (Haute-Savoie).

M. le docteur Nicolas (Michel), médecin de l'hôpital, 23, place Nationale, à Montauban (Tarn-et-Garonne).

Mlle Nigoul (Jeanne), médecin assistant du sanatorium national de Vancauwenberghe, à Zuydcoote (Nord).

M. le docteur de Nobili (Raoul), médecin directeur du sanatorium de Dreux (Eure-et-Loir).

M. Noyon (Georges), administrateur du bureau de bienfaisance du 6e, 38, rue Saint-Sulpice, à Paris.

Mme Oizan-Chapon (Marie-Paule), présidente d'honneur de la goutte de lait de Casablanca, 5, rue Savorgnan, à Casablanca (Maroc).

M. Olivier (René), pharmacien, à Moulin-la-Marche (Orne).

M. Page (Michel), administrateur adjoint des services civils, à Guema (Constantine).

Mme Pader (Geneviève), infirmière major, 15, rue de la Planche, à Paris.

Mlle Pailliez (Gabrielle), surveillante générale à l'hôpital-hospice de Rueil-Malmaison, 13, boulevard de l'Hôpital-Stell, à Rueil-Malmaison (Seine-et-Oise.

M. le docteur Paisseran (Etienne), médecin, 7, place Capéran, à Montauban (Tarn-et-Garonne).

M. Papon (Maurice), préfet de la Corse, à Ajaccio (Corse).

Mme Pasquier (Antoinette), service social de la Croix-Rouge française, 5, rue Théodore-de-Bainville, à Paris.

Mme Pastourel (Angèle), 14, rue du Docteur-Charcot, à Saint-Etienne (Loire).

M. Pellegrin (Adrien), inspecteur chef de la police judiciaire, protection des mineurs, 68, rue de Fécamp, à Paris.

M. Peraud (Charles), administrateur du bureau de bienfaisance du 3e arrondissement, 79, rue Charlot, à Paris.

Mme Reri (Marcelle), 67, avenue de Neuilly, actuellement à Estoublon (Basses-Alpes).

M. Péron (Maurice), chef de division à la préfecture de Seine-et-Oise, 2, rue Saint-Charles, à Versailles (Seine-et-Oise).

M. Perraudin (Léon), administrateur du bureau de bienfaisance, 10, rue Pierre-Curie, à Dole (Jura).

M. Philippon, agent supérieur à l'administration centrale, ministère de la santé publique et de la population, à Paris.

M. Pifaux (Robert), chef ouvrier à la maison maternelle nationale, 57, Grande-Rue, à Saint-Maurice (Seine).

M. Plantier (Georges), ingénieur en chef du génie rural à Dijon, 24, rue Jacques-Cellerier, à Dijon (Côte-d'Or).

M. Poisson (Fernand), donneur de sang, 5, avenue Daumesnil, à Maisons-Laffitte (Seine-et-Oise).

Mme Pollet (Clotilde), en religion sœur Hildegarde, supérieure des sœurs de la Charité à l'hôpital-hospice de Bonneville (Haute-Savoie).

M. Pons (Gabriel), administrateur du bureau de bienfaisance du 12e arrondissement, 461, rue de Charenton, à Paris.

M. Prat (Roger), inspecteur au service de l'assistance à l'enfance de la Seine, 4, avenue Daumesnil, à Paris.

M. Psaume (Marcel), chef de laboratoire à la faculté de médecine de Paris, 60, rue de Rennes, à Paris.

Mlle Pyotte (Jeanne), laborantine à l'hôpital Laënnec, 28, rue Vaneau, à Paris.

M. Quesnel, administrateur civil à l'administration centrale, ministère de la santé publique et de la population, à Paris.

M. Ramonet (Jean), infirmier à Tombouctou (Soudan français).

M. Ranglaret (André), docteur en médecine à Moulins (Allier).

M. Raul (Pierre), docteur en médecine, chirurgien, 26, avenue de-Gaulle, à Thionville (Moselle).

M. le docteur Raynaud (Robert), professeur agrégé à la faculté de médecine d'Alger, 4, rue du Mulhouse, à Alger.

M. le docteur Razemon (Pierre), professeur de médecine opératoire, 88, boulevard de la Liberté, à Lille (Nord).

Mme Recoules (Rosalie), en religion sœur Sabine, sœur hospitalière à l'hôpital-hospice de Langon (Gironde).

M. le docteur Regis (André), médecin directeur de l'hôpital psychiatrique de Montperrin, à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).

M. Rémy (Camille), surveillant à la maison maternelle nationale, 57, Grande-Rue, à Saint-Maurice (Seine).

M. Retki (Charles), fondateur de l'œuvre « Pour nos enfants », 11, boulevard de Magenta, à Paris.

Mme Riaux (Marie), en religion sœur Jeande-la-Trinité, infirmière chef des services d'enfants des hospices de la Rochelle, hôpital Saint-Louis, à la Rochelle (Charente-Maritime).

Mme Rives (Renée), infirmière assistante sociale des invalides, 4, rue César-Franck, à Paris.

Mme Robert (Marie), directrice du foyer des pupilles et du refuge maternel, 65, rue de la Loire, à Angoulême (Charente).

M. le docteur Rochaix (Paul), médecin chef de l'hôpital psychiatrique de Bron (Rhône).

M. Rocque (Lucien), expert judiciaire, président de la commission de surveillance de l'asile d'aliénés de Dury-les-Amiens, 69, rue Gauthier-de-Rumilly, à Amiens (Somme).

M. Rossignol (Maurice), fonctionnaire du sanatorium des cheminots, 2, rue du Marabout, à Tunis (Tunisie).

Mme Ruger (Renée), surveillante des hôpitaux, 47, boulevard de l'Hôpital, à Paris.

M. Saint-Fort-Ichon, directeur départemental de la population, à Moutauban (Tarn-et-Garonne).

M. le professeur Salmon (Michel), professeur à la faculté de médecine de Marseille, 51, cours Pierre-Puget, à Marseille (Bouches-du-Rhône).

M. Saltzmann (Yvan), chef de bureau à la préfecture de Colmar (Haut-Rhin).

Mlle Sanner (Georgette), secrétaire rédactrice à l'hôpital hospice de Rueil, 19, boulevard de l'Hôpital-Stell, Rueil-Malmaison (Seine-et-Oise).

M. Schehrer (Pierre), administrateur du bureau de bienfaisance du 15e arrondissement, 18, rue de Vichy, Paris.

M. Schneider (Jean), chef du service de la protection de la natalité, 11, rue d'Odessa, Paris.

Mme Schnell (Léa), sage-femme à Bamako (Soudan français).

M. Schoenleber (Olivier), conseiller général de la Côte-d'Or, à Montigny-sur-Vingeanne (Côte-d'Or).

Mlle Schuffnecker (Marie), soigneuse d'enfants, 46, rue Lamartine, à Versailles (Seine-et-Oise).

M. Schuler (Marcel), magistrat à l'administration centrale au ministère de la justice, 25, rue Ganneron, Paris.

M. Schwarcz-Abrys, 16 *bis*, passage Deschamps, Paris.

M. Schwarthz (Joseph), révérend frère Constant, infirmier chef à l'hospice Saint-Barthélémy, à Marseille (Bouches-du-Rhône).

M. le docteur Sébileau (Louis), chirurgien, 3, rue Saint-Hilaire, la Roche-sur-Yon (Vendée).

M. le docteur Secousse (Henri), médecin des hôpitaux, 7, rue Foy, Bordeaux (Gironde).

M. Sizaret (Alexandre), médecin directeur de l'hôpital psychiatrique de Sainte-Gemme-sur-Loire (Maine-et-Loire).

Mme Solle (Germaine), en religion sœur Louise, religieuse infirmière à la maternité départementale de Nancy (Meurthe-et-Moselle).

M. le docteur Sorillet (Jean), docteur en médecine, 64 *bis*, cours National, Saintes (Charente-Maritime).

Mlle Soubret (Georgette), pharmacien inspecteur, sous-chef de bureau au ministère de la Santé-Publique, 6, rue Eugène-Delacroix, Paris.

Mme Souny (Marie-Rose), chef de bureau de la santé, à Tulle (Corrèze).

Mme Tergoresse (Marie), religieuse hospitalière à l'hôpital d'Haroué (Meurthe-et-Moselle).

M. Tessier (Félix), centre de transfusion sanguine, pharmacie Darret, à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).

Mme Teyssier (Jeanne), en religion sœur Marie Roseline, infirmière à l'hôpital de Bastia (Corse)

Mme Thiébaud (Marie), dame patronnesse du bureau de bienfaisance du 5e arrondissement, 75, boulevard Saint-Marcel, à Paris.

M. Thomas (Albert), directeur du centre de formation professionnelle des épileptiques, 24, rue Rochebrune, à Paris.

Mme Thomas (Marie), agent de la direction de la population du Morbihan, rue Françoise-d'Amboise, à Vannes (Morbihan).

M. Thomassin, préfet de la Haute-Saône, préfecture de Vesoul.

M. Tixier (Maurice), docteur en médecine, à Melun (Seine-et-Marne).

Mlle Trottemann (Marie-Joséphine), sage-femme à la maternité départementale de Nancy (Meurthe-et-Moselle).

Me Truffy (Maurice), avocat, président du comité antituberculeux, à Grenoble, 23, rue Thiers, à Grenoble (Isère).

M. Truhaut (René), pharmacien en chef, hôpitaux psychiatriques de la Seine, hôpital de Ville-Evrard, Neuilly-sur-Marne (Seine-et-Oise).

M. Turchini (Jean), professeur à la faculté de médecine, 4, rue de la Barrélerie, à Montpellier (Hérault).

Mme Uralde (Maria), nourrice, à Carroy-Binet, commune de Montabon (Sarthe).

M. le docteur Vassal (Louis), médecin, 12, boulevard Gambetta, à Charleville (Ardennes).

Mme Vaisselet (Joséphine), en religion sœur Ildephonse, supérieure de la maison de garde-malades, 7, rue de l'Escot, à Bourgoin (Isère).

M. Vauthier (Charles), inspecteur des pharmacies, 5, rue de l'Inquisition, à Toulouse, (Haute-Garonne).

M. Verhassen (Henri), administrateur du bureau de bienfaisance du 10e arrondissement, 4, rue Saint-Vincent-de-Paul, à Paris.

Mlle Verrouil (Andrée), commis d'ordre et de comptabilité, ministère de la santé publique et de la population, 46, rue Domrémy, à Paris.

M. Vidal-Naquet (Georges), docteur en médecine, 95, rue Jouffroy, à Paris.

M. Vignoli (Louis), médecin biologiste, 8, quai du Port, à Marseille (Bouches-du-Rhône).

Mme Villaneau, directeur départemental de la population, à Angoulême (Charente).

M. Vinciguerra (Maurice), président de l'union fédérale des groupements d'engagés volontaires et résistants étrangers, 24, rue de Téhéran, à Paris.

M. Violette (Louis), directeur du magasin central de l'assistance publique, à Paris, 3, avenue Cousin-de-Méricourt, à Cachan (Seine).

Mme Violle (Suzanne), secrétaire générale de l'œuvre de la protection maternelle, 183, rue du Paradis, à Marseille (Bouches-du-Rhône).

M. Vivier (René), chef surveillant à l'administration centrale, ministère de la santé publique et de la population, à Paris.

M. le docteur Watrin (Jules), médecin chef de l'hôpital Alfred-Fournier, 62, avenue Foch, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).

M. Wichène (Simon), secrétaire général de la confédération générale des internés et déportés politiques, 14, boulevard Montmartre, à Paris.

M. l'abbé Willig (Georges), aumônier de l'hôpital de Dieppe, rue Amiral-Lebourgeois, à Dieppe (Seine-Inférieure).

M. Yver, directeur départemental de la population, à Vannes (Morbihan).

M. Zévaco (Jérôme), pharmacien, à Ménerville (Alger).

MINISTÈRE DE LA RECONSTRUCTION ET DE L'URBANISME

Création de zones de compensation en vue de faciliter les opérations de remembrement dans diverses communes.

Par arrêtés concertés du ministre de la reconstruction et de l'urbanisme et du ministre des finances et des affaires économiques, pris en application de l'article 10 de la loi validée des 11 octobre 1940, 12 juillet 1941, modifiée notamment par l'ordonnance du 8 septembre 1945 a été déclarée d'utilité publique et urgente la création de zones de compensation en vue de faciliter les opérations de remembrement dans les communes suivantes:

Arcis-sur-Aube (Aube), arrêté du 21 juin 1948.

Bar-sur-Seine (Aube), arrêté du 3 mai 1948.

Condé-sur-Noireau (Calvados), arrêté du 23 juin 1948.

Saint-Pierre-du-Regard (Calvados), arrêté du 23 juin 1948.

Thauvenay (Cher), arrêté du 17 avril 1948.

Vierzon (Cher), arrêté du 7 juin 1948.

Cloyes (Eure-et-Loir), arrêté du 17 mars 1948.

Mainvilliers (Eure-et-Loir), arrêté du 20 mai 1948.

Charmont (Marne), arrêté du 21 juin 1948.

Sainte-Menehould (Marne), arrêté du 21 juin 1948.

Void (Meuse), arrêté du 23 juin 1948.

Mittelwihr (Haut-Rhin), arrêté du 31 mai 1948.

Chambéry (Savoie), arrêté du 30 avril 1948.

Par arrêtés concertés du ministre des finances et des affaires économiques et du ministre de la reconstruction et de l'urbanisme, pris en application de l'article 10 de la loi validée des 11 octobre 1940-12 juillet 1941 relative à la reconstruction des immeubles d'habitation totalement ou partiellement détruits par actes de guerre, ont été déclarées d'utilité publique et d'urgence:

1° La création d'une zone de compensation destinée à faciliter les opérations de remembrement sur le territoire des communes de:
Plancy (Aube), arrêté du 25 mai 1948;
Chambley (Meurthe-et-Moselle), arrêté du 17 mai 1948;
Courrières (Pas-de-Calais), arrêté du 31 mai 1948;

2° Les opérations de remembrement prévues dans les communes de:
Douai (Nord), arrêté du 10 mai 1948;
Dunkerque (îlot Jean-Bart) (Nord), arrêté du 31 mai 1948;
Abbeville (îlot 6) (Somme), arrêté du 24 mai 1948;
Nesle (Somme), arrêté du 31 mai 1948;

3° Les opérations de voirie et de remembrement prévues dans la commune de:
Condé-sur-Escaut (îlot 2) (Nord), arrêté du 31 mai 1948.

Approbations de projets de reconstruction et d'aménagement.

Par arrêtés concertés du ministre de la reconstruction et de l'urbanisme et du ministre de l'intérieur en date du 7 juin 1948, ont été approuvés:

Le projet partiel de reconstruction et d'aménagement de la commune de Vierzon (Cher);
Le projet partiel de reconstruction de la commune de Saintes (Charente-Maritime).

Ces approbations valent déclaration d'utilité publique.

Par arrêtés concertés du ministre de la reconstruction et de l'urbanisme et du ministre de l'intérieur, ont été approuvés:

Le projet partiel de reconstruction et d'aménagement de la commune de Noisy-le-Sec (Seine), arrêté du 7 juin 1948;
Le projet partiel de reconstruction et d'aménagement de la commune de Saint-Ouen (Seine), arrêté du 12 juin 1948.

Ces approbations valent déclaration d'utilité publique.

Par arrêté concerté du ministre de la reconstruction et de l'urbanisme et du ministre de l'intérieur en date du 12 juin 1948, a été approuvé le projet partiel de reconstruction et d'aménagement de la commune de Melun (quartier Saint-Aspais) (Seine-et-Marne).

Cette approbation vaut déclaration d'utilité publique.

Par arrêté concerté du ministre de la reconstruction et de l'urbanisme, du ministre de l'intérieur et du ministre des finances et des affaires économiques en date du 15 juin 1948, le projet de reconstruction et d'aménagement de la commune de Villeneuve-Saint-Georges (Seine-et-Oise) a été pris en considération.

Certaines des opérations figurées au plan annexé audit arrêté et notamment celles énumérées ci-après:

1° L'aménagement du lieudit « Villeneuve-Triage »;

2° Le classement en zone non affectée du lotissement du val Pompadour pour la partie située sur le territoire de la commune de Villeneuve-Saint-Georges;

3° L'aménagement de la partie du territoire de Villeneuve-Saint-Georges délimitée par la lisière Nord du quartier de compensation et les rues de Paris (route nationale n° 5), Bernard-Palissy, Léon-Mauris, Danton, Saint-Just, Jean-Jacques-Rousseau,

ont été déclarées d'utilité publique et d'urgence conformément à l'article 5 du décret du 21 juin 1935, modifié le 23 mars 1946, relatif aux projets de reconstruction et d'aménagement des communes sinistrées.

Par arrêté en date du 24 mai 1948, pris en application de l'article 78 de la loi d'urbanisme provisoirement applicable du 15 juin 1943, il a été ordonné la revision du projet d'aménagement de la commune de Chatou (Seine-et-Oise) et la remise en vigueur sur le territoire de ladite commune des mesures de sauvegarde prévues aux articles 23 à 28 de la loi susvisée.

Par arrêté du ministre de la reconstruction et de l'urbanisme en date du 22 juin 1948, pris en application de l'article 78 de la loi d'urbanisme provisoirement applicable du 15 juin 1943, il a été ordonné la revision du projet d'aménagement de la commune de Pantin (Seine) et la remise en vigueur sur le territoire de ladite commune des mesures de sauvegarde prévues aux articles 23 à 28 de la loi susvisée.

Homologation des coefficients d'adaptation du bordereau général de prix forfaitaires.

Par arrêtés du ministre de la reconstruction et de l'urbanisme, le prix du bordereau général de prix forfaitaires relatif aux immeubles bâtis sont, pour l'ensemble des départements suivants:
Loiret, arrêté du 22 juin 1948;
Nord, arrêté du 15 juin 1948;
Rhin (Bas-), arrêté du 15 juin 1948;
Rhin (Haut-), arrêté du 18 juin 1948;
Saône-et-Loire, arrêté du 18 juin 1948;
Somme, arrêté du 18 juin 1948,
affectés des coefficients annexés auxdits arrêtés, applicables à partir du 1er décembre 1946.

Par arrêtés du ministre de la reconstruction et de l'urbanisme, les prix du bordereau général de prix forfaitaires relatif aux immeubles bâtis sont, pour l'ensemble des départements suivants:
Seine-et-Marne, arrêté du 18 juin 1948;
Seine-et-Oise, arrêté du 18 juin 1948,
affectés des coefficients annexés auxdits arrêtés, applicables à partir du 1er mars 1948.

NOTA — Les coefficients visés dans lesdits arrêtés sont diffusés par les soins du ministère de la reconstruction et de l'urbanisme et tenus à la disposition des utilisateurs au siège de chaque délégation du ministère de la reconstruction et de l'urbanisme des départements intéressés.

Mesures exceptionnelles et temporaires en vue de remédier à la crise du logement dans la commune de Capbreton (Landes).

Rectificatif au *Journal officiel* du 4 juillet 1948: page 6516, 1re colonne, signature, au lieu de: « Georges Marquet », lire: « Jean Marquet ».

Régisseurs d'avances.

Par arrêtés du ministre de la reconstruction et de l'urbanisme en date du 16 juin 1948, prenant effet au 1er mai 1948, sont nommés:

1° M. Valagna, vérificateur-comptable, régisseur d'avances auprès de la délégation départementale des Alpes-Maritimes pour le payement de certaines dépenses de voirie, d'assainissement, d'acquisitions et d'expropriations (compte spécial 15-49 bis, 2e subdivision, payement de la fraction accessible et insaisissable des indemnités de départ et de déménagement).

Le montant maximum des avances pouvant être consenties à M. Lavagna est fixé à 100.000 francs.

Ce régisseur sera astreint à fournir un cautionnement de 10.000 F et percevra une indemnité annuelle de responsabilité de 1.200 F;

2° M. Nicolas, contrôleur-comptable, régisseur d'avances auprès de la délégation départementale du Rhône, pour le payement des « menues dépenses », en remplacement de M. Loisy (Francis).

Le montant maximum des avances pouvant être consenties à M. Nicolas est fixé à 200.000 francs.

Ce régisseur est astreint à fournir un cautionnement de 20.000 F et percevra une indemnité annuelle de responsabilité de 1.800 F.

Par arrêté du ministre de la reconstruction et de l'urbanisme en date du 21 juin 1948, l'arrêté du 7 décembre 1945 portant nomination de M. Thomas (Ernest) rédacteur, en qualité de régisseur d'avances auprès de la délégation départementale de la Mayenne pour le payement des dépenses consécutives aux travaux de déblaiement et d'arasement des immeubles détruits ou endommagés par suite de faits de guerre, est rapporté.

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

ASSEMBLÉE NATIONALE

ANNÉE 1948

Ordre du jour du vendredi 16 juillet 1948

A neuf heures trente. — 1re SÉANCE PUBLIQUE

1. — Suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget des dépenses militaires pour l'exercice 1948. (Nos 4059-4718-4719-4720-4721-4722-4731-4740-4746-4849-4850.)

2. — Suite de la discussion du projet de loi et des lettres rectificatives au projet de loi portant aménagement, dans le cadre du budget général pour l'exercice 1948, des dotations de l'exercice 1947 reconduites à l'exercice 1948 au titre du budget ordinaire (services civils) et des budgets annexes (dépenses ordinaires civiles). (Nos 3027-3657-4046-4749. — M. Charles Barangé, rapporteur général):

Finances
Intérieur.
Légion d'honneur et ordre de la Libération.
Industrie et commerce.
Reconstruction.
Travail.
Marine marchande
Aviation civile.
Monnaies et médailles.
Santé publique.
Affaires étrangères.
Affaires allemandes et autrichiennes
Haut commissariat en Sarre.
Affaires économiques.
Ravitaillement.
Education nationale.

A quinze heures. — 2e SÉANCE PUBLIQUE

1. — Vote du projet de loi tendant à l'attribution d'un contingent exceptionnel de croix de la Légion d'honneur à l'occasion du cinquantième anniversaire de la loi du 1er avril 1898 sur la mutualité. (Nos 4357, 4615. — M. Octave Amiot, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

2. — Suite de la discussion des affaires inscrites à l'ordre du jour de la première séance.

A vingt et une heures. — 3e SÉANCE PUBLIQUE

Suite de la discussion des affaires inscrites à l'ordre du jour de la première séance.

Séances du vendredi 16 juillet 1948.

Des billets portant la date dudit jour et valables pour la journée, comprennent:

Galeries. — Depuis M. Wasmer, jusques et y compris M. Antier.

Tribunes. — Depuis M. Martine, jusques et y comprix M. Meck.

Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution le 16 juillet 1948.

N° 4046. — Extraits du rapport général par M. Charles Barangé, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi et la lettre rectificative au projet de loi portant aménagement, dans le cadre du budget général pour l'exercice 1948, des dotations de l'exercice 1947, reconduites à l'exercice 1948, au titre du budget ordinaire (services civils) et des budgets annexes (dépenses ordinaires):

Finances et affaires économiques (II. — Affaires économiques): rapporteur spécial, M. Gilles Gozard.

Travaux publics et transports (III. — Aviation civile et commerciale, rapport sur la lettre rectificative n° 48-50): rapporteur spécial, M. Jacques Gresa.

N° 4609. — Proposition de loi de M. Jean-Paul David tendant à abroger l'alinéa 3 de l'article 8 de la loi du 6 janvier 1948 relative à diverses dispositions d'ordre budgétaire pour l'exercice 1948 et portant création de ressources nouvelles (renvoyée à la commission des finances).

N° 4680. — Proposition de résolution de M. Jean-Paul David tendant à modifier le décret approuvant le statut du personnel d'Electricité et Gaz de France (renvoyée à la commission de la production industrielle).

N° 4716. — Projet de loi portant intégration des militaires dans l'organisation générale de la sécurité sociale (renvoyé à la commission de la défense nationale).

N° 4824. — Rapport par M. Blanchet au nom de la commission de l'agriculture sur la proposition de résolution tendant à accorder des contingents de carburant aux offices agricoles départementaux.

N° 4862. — Proposition de loi de M. Louis Chevallier tendant à augmenter la taxe de frais de chambre de métiers (renvoyée à la commission du travail).

N° 4882. — Rapport par M. Rabier au nom de la commission de l'intérieur sur les propositions de loi et de résolution tendant à abroger le décret du 30 mars 1935 dit « décret Régnier ».

N° 4884. — Rapport supplémentaire par M. Malbrant au nom de la commission des territoires d'outre-mer sur la proposition de loi relative aux fonctionnaires coloniaux ayant servi sous l'autorité du comité national français.

N° 4896. — Rapport par M. Pierre Montel au nom de la commission de la défense nationale sur les propositions de résolution relatives à l'érection de la statut du maréchal Foch.

N° 4897. — Rapport par M. Emile-Louis Lambert au nom de la commission de la défense nationale sur la proposition de loi tendant à l'érection d'un monument commémoratif au général Leclerc.

N° 4898. — Rapport par M. Emile-Louis Lambert, au nom de la commission de la défense nationale, sur le projet de loi tendant à fixer les contingents de décorations de la Légion d'honneur et de la médaille militaire pour les militaires.

N° 4909. — Rapport par M. Baurens, au nom de la commission de l'agriculture, sur l'avis donné par le Conseil de la République sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à la création du conseil interprofessionnel du vin de Bordeaux.

N° 4911. — Rapport par M. Charles Barangé, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi simplifiant la gestion de la dette de la Société nationale des chemins de fer français et du Crédit foncier de France.

N° 4912. — Rapport par M. Charles Barangé, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi tendant à autoriser le ministre des finances à passer des conventions avec le gouverneur de la Banque de France.

N° 4938 — Rapport par M. Yves Fagon, au nom de la commission de l'intérieur, sur la proposition de résolution tendant à accorder aux fonctionnaires brestois certaines indemnités déjà accordées dans des localités sinistrées.

N° 4953. — Rapport par M. Jacques Bardoux, au nom de la commission du suffrage universel, sur le projet de loi et les propositions de loi relatifs à l'élection des membres du Conseil de la République.

N° 4962. — Avis transmis par M. le président du Conseil de la République sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif à l'organisation et au fonctionnement de la lutte contre les maladies vénériennes (renvoyé à la commission de la famille).

N° 4966. — Projet de loi modifiant le décret n° 46-2769 du 27 novembre 1946 portant organisation de la sécurité sociale dans les mines (renvoyé à la commission de la production industrielle).

N° 4967. — Projet de loi relatif à la protection de l'enfance et de l'adolescence en danger (renvoyé à la commission de la justice).

Commission du suffrage universel, du règlement et des pétitions.

Séance du jeudi 15 juillet 1948.

Présents. — MM. Bardoux (Jacques), Barrachin, Edouard Bonnefous, Bour, Castellani, Chastellain, Cristofol, Delachenal, Desson, Djemad, Dumas (Joseph), Dumet (Jean-Louis), Frédéric-Dupont, Giacobbi, Girard, Jaquet, Jeanmot, Lecacheux, Mmes Lefebvre (Francine) (Seine), Lempereur, MM. Llante, Lucas, Mazuez, Péron (Yves), Valentino, Viard.

Excusé. — M. Paul Bastid.

Suppléants. — MM. Bichet (de M. Reille-Soult), Gilbert Carlier (de M. Defos du Rau), Castéra (de M. André Mercier), Charpin (de M. Dominjon), Denis (de M. Beauquier), Dutard (de M. Dreyfus-Schmidt), Finet (de Mme Germaine Peyroles), Giovoni (de M. Jacques Duclos), Goudoux (de M. Villon), Horma Ould Babana (de M. Leenhardt), Juglas (de M. Gosset), Mabrut (de M. Hussel), Moisan (de M. Bouxom), Mora (de M. Demusois), Mlle Nedelec (de M. Ramette), MM. Peyrat (de M. Llatne), Poumadère (de M. Citerne).

Commission des territoires d'outre-mer.

Séance du jeudi 15 juillet 1948.

Présents. — MM. Aujoulat, Benoist (Charles), Castellani, Césaire, Defferre, Devinat, Dumas (Joseph), Marc Dupuy (Gironde), Frédéric-Dupont, Guillon (Jean) (Indre-et-Loire), Horma Ould Babana, Juglas, Lamine-Guèye, Lozeray, Malbrant, Mamadou Konaté, Martine, Masson (Albert) (Loire), Ninine, Tony Révillon, Senghor, Silvandre, Theetten, Thibault.

Excusé. — M. Laurelli.

Suppléants. — MM. Apithy (de M. Lisette), Coulibaly Ouezzin (de M. Aku), Bayrou (de M. Caillavet.

Convocation de commission.

La commission des finances se réunira le vendredi 16 juillet 1948, à dix heures (local de la commission des finances):

Additif à l'ordre du jour.

V. — Projet de loi (n° 4747) portant modification des autorisations d'engagements de dépenses et des crédits accordés par la loi n° 48-466 du 21 mars 1948 (sous-secrétariat d'Etat à l'enseignement technique). — M. Georges Cogniot, rapporteur.

Réunions de commissions du vendredi 16 juillet 1948.

Commission des affaires économiques, à dix heures. — Local n° 263.

Commission des affaires étrangères, à dix heures. — Local du 8e bureau.

Commission des finances, à dix heures. — Local de la commission.

Commission de l'intérieur, à dix heures. — Local n° 207.

Commission de la réforme administrative, à quatorze heures trente. — Local n° 263.

Commission du travail et de la sécurité sociale, à quinze heures. — Local n° 261.

Sous-commission de la commission des affaires étrangères chargée de suivre l'application des accords de Londres et du plan Marshall, à l'issue de la réunion de la commission des affaires étrangères. — Local du 8e bureau.

CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

ANNÉE 1948

Ordre du jour du vendredi 16 juillet 1948.

A quinze heures. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Vote du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif à l'admission dans le cadre actif d'officiers de réserve de l'armée de mer dans les conditions de l'ordonnance du 13 décembre 1944. (Nos 533 et 642, année 1948. — M. Clairefond, rapporteur.) (*Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.*)

2. — Vote de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, portant admission à l'honorariat de leur grade des officiers titulaires d'un grade d'assimilation au titre des forces françaises combattantes, homologué. (Nos 538 et 643, année 1948. — M. Guirriec, rapporteur.) (*Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.*)

3. — Suite de la discussion de la proposition de résolution de MM. Liénard et André Bossanne, tendant à inviter le Gouvernement à prendre les mesures nécessaires pour assurer l'immigration d'une main-d'œuvre agricole qualifiée. (Nos 345, année 1947 et 637, année 1948 — M. Brettes, rapporteur.)

4. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, tendant à proroger jusqu'au 15 septembre 1948 les délais de souscription à l'emprunt libératoire institué par la loi n° 48-31 du 7 janvier 1948, modifiée par la loi n° 48-424 du 12 mars 1948. (N° 702, année 1948. — M. N..., rapporteur.)

Les billets portant la date dudit jour et valables pour la journée comprennent:

1er étage. — Depuis M. Charles Morel, jusques et y compris M. Pauly.

Tribunes. — Depuis M. Paumelle, jusques et y compris M. Saint-Cyr.

Liste des projets, propositions ou rapports, mis en distribution le vendredi 16 juillet 1948.

N° 385. — Proposition de résolution de M. Courrière tendant à accorder au département de l'Aude un secours d'extrême urgence.

N° 683. — Rapport de M. Southon sur la proposition de résolution tendant à rajuster le montant de l'allocation versée aux titulaires de la médaille d'argent des instituteurs.

N° 702. — Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à proroger les délais de souscription à l'emprunt libératoire.

Commission de l'intérieur (administration générale, départementale et communale, Algérie).

Séance du jeudi 15 juillet 1948.

Présents. — MM. Benoit (Alcide), Borgeaud, Mme Devaud, MM. Dorey, Léo Hamon, Larribère, Marintabouret, Vanrullen.

Excusés ou en congé. — Mme Eboué, MM. Rogier, Salah, Trémintin, général Tubert.

Assistaient, en outre, à la séance. — MM. Ahmed Yahia, Boumendjel, Tahar.

Commission du travail et de la sécurité sociale.

Séance du jeudi 15 juillet 1948.

Présents. — M. Caspary, Mme Claeys, MM. Dassaud, Defrance, Mme Devaud, MM. Ferrier, Gargominy, Hyvrard, M'Bodje (Mamadou), Menu, Naime, Pujol, Rosset, Saint-Cyr, Siabas, Valle.

Excusé. — M. Martel.

Convocations de commissions.

La commission de la défense nationale se réunira le vendredi 16 juillet 1948, à quinze heures (local n° 217):

Projet de rapport du colonel Monnet sur le projet de loi (n° 621, année 1948), adopté par l'Assemblée nationale, ratifiant des attributions de croix de la Légion d'honneur et de la médaille militaire.

La commission de la famille, de la population et de la santé publique se réunira le vendredi 16 juillet 1948, à onze heures (local n° 207):

I. — Désignation d'un rapporteur pour la proposition de résolution (n° 598, année 1948) de Mme Marie Roche tendant à inviter le Gouvernement à créer un ordre distinctif manifestant la reconnaissance des pouvoirs publics envers le dévouement des donneurs de sang.

II. — Avis de M. Landry sur le projet de loi (n° 609, année 1948), adopté par l'Assemblée nationale, portant modification et codification de la législation relative aux rapports des bailleurs et locataires ou occupants de locaux d'habitation ou à usage professionnel et instituant des allocations de logement.

La commission des moyens de communication et des transports (postes, télégraphes et téléphones, chemins de fer, lignes aériennes, etc.) se réunira le vendredi 16 juillet 1948, à dix heures (local n° 213):

I. — Exposé de M. Lacaze sur le budget du secrétariat d'Etat aux postes, télégraphes et téléphones.

II. — Audition du rapport définitif de M. Jeuve sur la proposition de résolution (n° 373, année 1948) de M. Julien Brunhes relative aux aéro-clubs de France.

III. — Nomination d'un rapporteur pour la proposition de loi (n° 706, année 1948), adoptée par l'Assemblée nationale, relative au déclassement de la ligne de chemin de fer Saint-Rémy-lès-Chevreuse à Limours.

IV. — Questions diverses.

La commission du travail et de la sécurité sociale se réunira le vendredi 16 juillet 1948, à quatorze heures trente (local n° 213):

I. — Suite de l'examen de l'avis de Mme Devaud sur le projet de loi (n° 609, année 1948), adopté par l'Assemblée nationale, portant codification et modification de la législation sur les loyers (titre II: allocation logement).

II. — Désignation de rapporteurs:

a) En remplacement de M. Grimaldi, sur la proposition de résolution (n° 82, année 1948) concernant les économiquement faibles;

b) Sur la proposition de résolution (n° 676, année 1948) tendant à inviter le Gouvernement à augmenter la taxe pour frais de chambres de métier;

c) Sur la proposition de loi (n° 708, année 1948), adoptée par l'Assemblée nationale, concernant l'indemnité compensatrice de congés payés accordée aux salariés qui se séparent volontairement de leurs employeurs.

III. — Examen du rapport pour avis de M. Saint-Cyr sur la proposition de loi (n° 466, année 1948), adoptée par l'Assemblée nationale, relative aux spécialités pharmaceutiques agréées.

Réunions du vendredi 16 juillet 1948.

Commission de la défense nationale, à quinze heures. — Local n° 217.

Commission de la famille, de la population et de la santé publique, à onze heures. — Local n° 207.

Commission des finances, à neuf heures trente. — Local de la commission.

Commission des moyens de communication et des transports, à dix heures. — Local n° 213.

Commission de la presse, de la radio et du cinéma, à dix heures. — Local n° 261.

Commission du ravitaillement, à dix heures. — Local n° 244.

Commission du travail et de la sécurité sociale, à quatorze heures trente. — Local n° 213.

INFORMATIONS

RELATIVES A

L'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE

Ordre du jour du vendredi 16 juillet 1948.

A quinze heures. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Vote sans débat de la proposition de M. Richon et des membres du groupe Union-métropole-outre-mer tendant à inviter le Gouvernement à accorder aux sinistrés des cyclones et inondations du 25 au 28 janvier et du 11 mars 1948 en Nouvelle-Calédonie, la réparation totale des dommages évalués à 320 millions de francs métropolitains. (N°s 297 et 351, année 1948. — M. Curabet, rapporteur.)

2. — Vote sans débat de la proposition de Mlle Lafon, MM. d'Arboussier et Thavenin et des membres du groupe communiste et apparentés et du groupe du rassemblement démocratique africain, tendant à inviter le Gouvernement à modifier le décret n° 48-800 du 10 mai 1948, instituant une commission supérieure chargée d'étudier la codification et la simplification des textes législatifs et réglementaires de façon à assurer la représentation de l'assemblée de l'Union française dans cette commission. (N°s 244 et 334, année 1948. — M. Michard-Pellissier, rapporteur.)

3. — Vote sans débat de la proposition des membres du groupe des indépendants d'outre-mer tendant à inviter le Gouvernement à régulariser la situation militaire des médecins sortant des écoles de médecine de Dakar, Tananarive et Pondichéry, appelés sous les drapeaux, en leur permettant d'accéder au grade de médecin auxiliaire. (N°s 253 et 313, année 1948. — M. Delmas, rapporteur.)

4. — Discussion de la demande d'avis, transmise par M. le président du conseil des ministres, sur le projet de loi, présenté par M. le ministre de la France d'outre-mer relatif à l'organisation et à la composition du Haut-Conseil de l'Union française. (N°s 292 et 359, année 1948. — M. Alduy, rapporteur.)

5. — Discussion de la proposition de résolution de MM. Begarra, Durlan, Rosenfeld et des membres du groupe socialiste S. F. I. O. et apparentés, tendant à inviter l'Assemblée nationale à voter une loi abrogeant le décret du 25 novembre 1947 qui reporte à une date ultérieure l'entrée en vigueur du décret du 17 octobre 1947 instituant un code du travail dans les territoires d'outre-mer autres que l'Indochine. (N°s 235 et 348, année 1948. — M. Begarra, rapporteur.)

6. — Discussion de la demande d'avis, transmise par M. le président de l'Assemblée nationale sur la proposition de loi, formulée par MM. Lero, Sablé, Adrien Baret, Colardeau et les membres du groupe communiste et apparentés, conseillers de la République, tendant à rendre applicables aux travailleurs des professions agricoles des départements d'outre-mer les dispositions législatives relatives aux congés payés. (N°s 272 et 355, année 1948. — M. Piot, rapporteur.)

7. — Discussion de la proposition de M. Toure et des membres du groupe des indépendants d'outre-mer tendant à demander au Gouvernement d'apporter au service technique de la Guinée française toutes améliorations utiles permettant de favoriser l'élevage des animaux de race bovine, ovine et caprine et les industries animales. (N°s 189 et 349, année 1948. — M. Saidou Djermakoye, rapporteur.)

8. — Discussion de la proposition de résolution de MM. Lombardo, Barbé, Mitterrand, d'Arboussier et des membres du groupe communiste et apparentés et du groupe du rassemblement démocratique africain tendant à inviter la commission des affaires politiques et administratives de l'Assemblée de l'Union française à désigner, pour se rendre à Madagascar, une mission d'information avec pouvoirs d'investigation, afin d'étudier la situation politique de la grande île. (N°s 215 et 342, année 1948. — M. Boussenot, rapporteur.)

Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution le vendredi 16 juillet 1948.

N° 348. — Rapport de M. Begarra sur la proposition de résolution (n° 235, année 1948 de M. Begarra tendant à inviter l'Assemblée nationale à voter une loi abrogeant le décret du 25 novembre 1947 qui reporte à une date ultérieure l'entrée en vigueur du décret du 17 octobre 1947 instituant un code du travail dans les territoires d'outre-mer autres que l'Indochine.

Commission des affaires culturelles et des civilisations d'outre-mer.

Séance du jeudi 15 juillet 1948.

Présents. — MM. Abdesselam, Begarra, Catrice (Paul), Comiti, Corval, Coulon, Donnat, Gervain, Hazoumé, Jousselin, Kemajou, Mlle Lafon, MM. Laurin, Le Brun Kéris, Mme Malroux.

Excusés. — MM. Ahmed Kotoko, Boubou Hama, Bourgarel, Cianfarani, Estèbe, Mlle Le Ber, MM. Levy, Monnet, Ouedraogo.

Suppléants. — Mlle Lafon (de M. Lautissier), M. Donnat (de Mme S. Bertrand), M. Comiti (de M. Lachenal), M. Begarra (de M. Lechani), Mme Malroux (de M. Bidet), M. Le Brun Kéris (de M. Griaule).

Commission des affaires financières.

Séance du jeudi 10 juillet 1948.

Présents. — MM. Antonini, Curabet, Delmas, Ebédé, Hénault, Lefaucheux, Mitterrand, Piot, Savary, Thémia.

Excusés. — Mme Bory, MM. Coquart, Coulèche Said Ali, de La Vasselais, Léon, Madembа Racine, Meyer.

Suppléants. — M. Antonini (de M. Oudard), M. Curabet (de M. Chassiot), M. Delmas (de M. Michard-Pélissier), M. Ebédé (de M. Diop Babahar), M. Hénault (de M. Barétaud), Mme Lefaucheux (de M. Esnault), M. Mitterrand (de M. Egretaud), M. Savary (de M. Vivier), M. Thémia (de M. Razac).

Réunion commune des commissions des affaires politiques et administratives, et des affaires extérieures.

Séance du jeudi 15 juillet 1948.

Présents. — MM. Alduy, Max André, Arbousier (d'), Arnault, Barbé, Cortinchi, Juge, Laurent-Eynac, Lechani, Mme Lefaucheux, MM. Mitterrand, Peretti (de), Piot, Razac, Sarraut, Soppo Priso, Tétau, Vendenboomgaërde, Bidet, Comiti, Corval, Esnault (Yvon), Kemajou, Laurin, Lautissier, Le Brun-Keris, Rosenfeld, Rosfelder, Savi de Tové.

Excusés. — Mlle Autissier, MM. Boluix-Basset, Boussenot, Dadet, Darlan, Delorme, Fourcade, Lakhdari, Polycarpe, Sylvestre, Ya Doumbia, Zinsou, Mlle Allemandi, MM. Barétaud, Boubou Hama, Coquart, Dumas, Joannin, Julien, Lachenal, Lakhdari, de La Vasselais, Michard-Pélissier, Oudard.

Commission des affaires sociales.

Séance du jeudi 15 juillet 1948.

Présents. — MM. Begarra, Bidet, Borrey, Carroué, Catrice (Paul), Chassiot, Donnat, Mme Malroux, M. Razac.

Excusés. — M. Baretaud, Mme Caffot, MM. Cianfarini, Cortinchi, Corval, Coulibaly, Estèbe, Giard, Ibrahim (Babikir), Mlle Le Ber, MM. Perier, Touré, Zinsou.

Suppléants. — M. Chassiot (de Mme Bertrand), Mme Malroux (de M. Camprasse), M. Begarra (de M. Lapart), M. Carroue (de M. Mignot), M. Bidet (de Mme E. Moreau), M. Razac (de M. R. Moreux), M. Catrice (de M. Sousatte), M. Donnat (de M. Thevenin).

Convocations de commissions.

La commission des affaires culturelles et des civilisations d'outre-mer se réunira le 20 juillet 1948, à dix heures (local n° 217) (confirmation et modification de la convocation envoyée le 6 juillet 1948) :

I. — Mise au point du texte d'avis sur la proposition de loi (n° 204, année 1948) de M. Senghor, concernant le rattachement éventuel de l'enseignement outre-mer au ministère de l'éducation nationale.

II. — Rapport oral de M. Jousselin sur la proposition (n° 298, année 1948) tendant à créer un conseil supérieur des affaires culturelles outre-mer.

III. — Rapport de Mlle Le Ber sur la proposition (n° 273, année 1948) tendant à créer une mission médicale française à Pondichéry.

IV. — Examen de la proposition de M. Catrice (n° 274, année 1948) concernant une expérience d'éducation de base en Afrique noire en liaison avec l'U. N. E. S. C. O.

La commission des affaires sociales se réunira le mardi 20 juillet 1948, à quatorze heures trente (local n° 219) :

Examen du code du travail.

La séance de la commission de la défense de l'Union française qui devait avoir lieu le vendredi 16 juillet 1948, à dix heures trente, est reportée au mercredi 21 juillet 1948, à dix heures trente, local n° 219 :

Même ordre du jour.

AVIS & COMMUNICATIONS

Ministère des forces armées.

Avis relatif au recrutement des ingénieurs militaires des travaux de l'air parmi les chefs de travaux de l'air et les agents techniques de l'aéronautique.

Aux termes d'un arrêté du 29 juin 1948 paru au *Journal officiel* du 2 juillet 1948, sept postes d'ingénieur militaire de 3e classe des travaux de l'air sont à pourvoir en 1948 par la voie d'un examen professionnel parmi les chefs de travaux de l'air et les agents techniques de l'aéronautique, conformément aux dispositions de l'article 51 *quinquies* de la loi du 9 avril 1935.

Les épreuves de cet examen commenceront le 19 octobre 1948 dans les conditions prévues par l'instruction ministérielle du 20 juillet 1947.

Les chefs de travaux de l'air et les agents techniques de l'aéronautique devront faire acte de candidature dans le mois qui suit la publication du présent avis.

Les candidats seront informés qu'ils sont ou non autorisés à se présenter au plus tard le 19 septembre 1948.

Le lieu et l'horaire des épreuves seront indiqués dans les convocations.

Avis relatif au recrutement des ingénieurs militaires de l'air parmi les ingénieurs militaires des travaux de l'air.

Sous réserve de l'accord ultérieur du président du conseil des ministres et du ministre des finances et des affaires économiques, un certain nombre de postes d'ingénieur militaire de 2e classe de l'air seront à pourvoir en 1948 par la voie d'un examen professionnel parmi les ingénieurs militaires des travaux de l'air, conformément aux dispositions de l'article 51 *ter* de la loi du 9 avril 1935.

Le nombre de postes offerts sera fixé ultérieurement.

Les épreuves de l'examen professionnel commenceront le 26 octobre 1948 dans les conditions prévues par l'instruction ministérielle du 20 juillet 1947.

Les ingénieurs militaires des travaux de l'air devront faire acte de candidature dans le mois qui suit la publication du présent avis.

Les candidats seront informés qu'ils sont ou non autorisés à se présenter au plus tard le 26 septembre 1948.

Le lieu et l'horaire des épreuves seront indiqués dans les convocations.

Ministère des finances et des affaires économiques.

Avis aux importateurs de vins en provenance du Portugal.

Les importateurs sont informés qu'ils peuvent toujours déposer des demandes d'autorisation d'importation à l'office des changes, 8, rue de la Tour-des-Dames, Paris (9e), dans les conditions prévues à l'avis au *Journal officiel* du 16 juin 1948.

Avis aux importateurs de citrons en provenance d'Espagne.

(Poste 14 de l'accord.)

L'avis aux importateurs publié au *Journal officiel* du 11 juin 1948, modifié par l'avis publié au *Journal officiel* du 1er juillet 1948, a autorisé jusqu'à la date limite du 14 juillet 1948 l'importation sans licence de 4.000 tonnes de citrons en provenance d'Espagne.

Les importateurs sont informés que la date précitée est reportée au 31 juillet 1948.

Avis aux importateurs de poissons frais et congelés à provenir de Hollande.

Jusqu'à nouvel avis, il pourra être procédé, en exécution complémentaire de l'accord commercial franco-néerlandais du 18 avril 1947, et des décisions subséquentes à l'accord de la commission mixte franco-néerlandaise, dans la limite des crédits ci-après indiqués, à des importations des produits suivants à provenir de Hollande sur simple présentation au bureau des douanes d'un certificat d'importation établi en quatre exemplaires, conformément aux conditions prévues à l'avis aux importateurs publié au *Journal officiel* n° 95 du 20 avril 1948 :

Maquereaux non vidés, congelés, vivants : 20.090.000 F français.

Merlus de plus de 1 kg vidés, étêtés ; maquereaux frais non vidés : 19.300.000 F français.

Cette faculté est offerte sous les réserves suivantes :

1° Les importateurs devront certifier préalablement à toute importation le versement à l'office des changes d'un cautionnement s'élevant à 5 p. 100 de la valeur totale des marchandises qu'ils projettent d'importer.

2° Le prix franco-frontière française marchandise non dédouanée ne pourra en aucun cas dépasser pour chaque espèce les taux suivants :

Maquereaux congelés	57,40 F.
Merlus	89,03
Maquereaux frais	55,04

3° Les entrées en France ne pourront être effectuées que par le seul port de Boulogne-sur-Mer et le seul bureau de douanes de Jeumont.

Les importateurs seront tenus d'avertir le bureau du poisson du sous-secrétariat d'Etat à l'agriculture, 2, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris, ou éventuellement ses représentants aux postes frontières précités au fur et à mesure du passage de la marchandise.

La répartition des contingents de poisson et leur destination leur seront précisées par le bureau du poisson.

En outre, les importateurs devront soumettre les marchandises, au fur et à mesure de leur passage à la frontière, à un contrôle qualitatif et quantitatif effectué en présence d'un de leurs représentants.

Ce contrôle pourra s'exercer soit au point d'entrée en France par les soins des services du ravitaillement général en liaison avec le service des douanes et l'office scientifique et technique des pêches maritimes, soit en tout autre lieu en France par les soins des services du ravitaillement général en liaison avec l'office scientifique et technique des pêches maritimes.

En cas d'infraction aux dispositions du présent avis, le sous-secrétariat d'Etat à l'agriculture pourra prononcer la confiscation du cautionnement déposé et, le cas échéant, l'exclusion temporaire ou définitive du contrevenant de toute participation aux importations à venir.

Avis aux importateurs de poisson congelé à provenir de Norvège.

Il est procédé à des importations, à provenir de Norvège en exécution partielle de l'accord commercial franco-norvégien du 21 mai 1948, de poisson de mer congelé des espèces suivantes et dans la limite des quantités ci-après indiquées:

Merluche noire (appellation scientifique: *Gadus virens;* appellation norvégienne: Ilyse ou Kolje): 500 t.

Maquereau (appellation scientifique: *scomber scombrus;* appellation norvégienne: Makrel): 300 t.

Les prix limites de ces poissons, marchandise rendue franco frontière française ou port français non dédouanée, emballages compris, ont été fixés comme suit, d'accord avec les gouvernements français et norvégien:

Merluche noire congelée: 54,08 F le kilogramme net.

Maquereau congelé: 43,26 F le kilogramme net.

Les importateurs intéressés par les importations de l'espèce devront se conformer aux dispositions suivantes:

1° Des demandes d'autorisation d'importation devront être déposées à l'office des changes, 8, rue de la Tour-des-Dames, à Paris (9e), quatre jours après la parution du présent avis et jusqu'à nouvel ordre.

Elles devront être accompagnées de la confirmation du vendeur (lettre à en-tête commercial ou télégramme) indiquant les espèces offertes et, pour chaque espèce, les tonnages et les prix, ainsi que d'un engagement du vendeur de livrer la marchandise avant le 30 août 1948, dernier délai, date à laquelle l'entrée en France sera interdite à cette importation.

Aux demandes d'autorisation d'importation devra être également jointe une photo copie de l'autorisation d'exportation accordée aux vendeurs par le gouvernement norvégien;

2° Les importateurs devront, lors du dépôt de leur demande de licence, justifier du versement à l'office des changes (agence comptable) d'un cautionnement (ou produire une caution bancaire) d'un montant de 5 p. 100 de la valeur de la marchandise faisant l'objet de la demande d'autorisation d'importation (valeur franco frontière).

Seront également acceptées les attestations délivrées par les banques intermédiaires agréées, certifiant le versement à leur caisse, pour le compte de l'office des changes, d'un cautionnement d'une valeur égale à celle ci-dessus précisée.

Le versement du cautionnement ou attestation de la caution bancaire dont il s'agit devra être certifié par l'office des changes (agence comptable) ou par la banque agréée sur l'exemplaire blanc de la demande A. C. Cette mention devra être apposée dans le cadre réservé à l'avis du ministère responsable. Le reçu proprement dit, délivré par l'office des changes ou par la banque agréée sera conservé par le demandeur à toutes fins utiles;

3° La mainlevée du cautionnement ou de la caution bancaire prévue ci-dessus sera délivrée par l'office des changes.

Pour les demandes d'autorisation qui auront été refusées, dès que l'avis de refus aura été notifié à l'intéressé.

Pour les demandes d'autorisation qui auront été acceptées après exécution totale du marché par l'importateur dans les délais prévus, c'est-à-dire avant le 30 août 1948. Dans ce cas, la mainlevée ne pourra intervenir qu'à la demande du sous-secrétaire d'Etat à l'agriculture.

En cas d'inexécution totale ou partielle, l'office des changes pourra conserver la totalité ou une partie du cautionnement ou faire appel totalement ou partiellement à la caution et l'intéressé pourra être exclu des futures importations après avis du sous-secrétaire d'Etat à l'agriculture;

4° La marchandise s'entend de qualité saine, loyale et marchande et de tout premier choix, livrée en caisses, sous glace d'un poids net uniforme pour chaque lot; le poids devra être marqué d'une façon apparente sur chaque caisse;

5° Les demandes devront indiquer deux prix exprimés en francs français arrondis au kilogramme net:

Le prix de la marchandise rendue CAF port ou frontière française et le prix de cette marchandise wagon départ port ou frontière française.

Les demandes seront examinées au fur et à mesure de leur dépôt par le ministère technique compétent qui, dans la limite des crédits indiqués, donnera avis favorable aux demandes les plus avantageuses tant au point de vue prix que qualité et se réserve le droit de réduire au besoin les quantités prévues par les licences sollicitées.

Il est précisé:

a) Que la marchandise ne pourra entrer en France que par le port de Boulogne;

b) Qu'outre les contrôles sanitaires réglementaires à l'entrée en France, les marchandises pourront être soumises à un contrôle quantitatif et qualitatif, soit au point d'entrée en France par les soins du ravitaillement général en liaison avec le service des douanes et en présence d'un représentant de l'importateur intéressé, soit en tout autre lieu en France par les soins du ravitaillement général en liaison avec l'office scientifique et technique des pêches maritimes;

c) Que toute marchandise ne répondant pas aux stipulations ci-dessus pourra, soit faire l'objet de réfaction, soit être refusée. Cette vérification n'apporte aucune modification au contrat commercial qui lie les parties en cause (exportateurs, importateurs, destinataires);

d) Qu'à l'issue des contrôles, la marchandise sera expédiée sur les centres de consommation qui seront désignés par le sous-secrétariat d'Etat à l'agriculture (service du poisson);

e) Que les importateurs devront tenir informé le sous-secrétariat d'Etat à l'agriculture (service du poisson) de l'entrée en France des marchandises au fur et à mesure de leur passage à la frontière;

f) Que les prix de vente aux grossistes des poissons importés de Norvège seront taxés.

Ministère des finances et des affaires économiques et sous-secrétariat d'Etat à l'agriculture.

Avis aux importateurs de moules à provenir des Pays-Bas.

Il est procédé à l'importation de 1.000 t de moules à provenir de Hollande au prix de 9,02 F le kilogramme net, marchandise rendue franco frontière française, dans la limite d'un crédit de 9.020.000 F français.

L'exécution de cette opération est confiée au syndicat des importateurs de moules du Nord de la France, dont le siège social est 15, rue Jules-Delsart, à Valenciennes, qui déterminera éventuellement, pour chacun de ses adhérents, l'importance de sa participation à l'importation.

Ministère de l'industrie et du commerce.

Décision G. 145, du 7 juillet 1948, du répartiteur chef de la section textile de l'office central de répartition des produits industriels modifiant le code textile.

Le répartiteur chef de la section textile de l'office central de répartition des produits industriels,

Vu la loi du 26 avril 1946 portant dissolution d'organismes professionnels et organisation pour la période transitoire de la répartition des produits industriels, modifiée par celles des 7 octobre 1946, 9 avril 1947, 3 septembre 1947 et 31 mars 1948;

Vu l'arrêté du 4 juillet 1947 realatif à la récupération et au commerce des chiffons;

Vu l'arrêté du 26 décembre 1946 nommant le répartiteur;

Vu la décision G. 64 codifiant la réglementation édictée par le répartiteur chef de la section textile, modifiée par les décisions subséquentes,

Décide:

Art. 1er. — L'article 51 du code textile (décision G. 64) est abrogé et ses dispositions remplacées par les suivantes:

« *Art.* 51. — Transfert des chiffons et effilochés — La réglementation générale concernant l'acquisition des matières textiles telle qu'elle résulte de l'article 5 ci-dessus s'applique aux ventes et livraisons de chiffons et d'effilochés effectuées aux industries textiles utilisatrices dans le cadre de la réglementation du négoce du chiffon fixée par arrêté ministériel.

« Les ventes effectuées aux industries utilisatrices autres que textiles peuvent être faites librement sans remise par l'acheteur d'un titre de répartition. »

Art. 2. — L'article 52 du code textile est abrogé.

Art. 3. — L'article 38 du code textile est abrogé. L'acquisition et la vente des vieilles laines à matelas seront soumises aux dispositions de l'article 51 relatives aux chiffons.

Art. 4. — Les articles 39 et 40 du code textile sont abrogés. Les poils de lapin « angora » et les poils provenant du débourrage des peaux par les tanneurs, laveurs de poils ou collecteurs sont et demeurent de transaction entièrement libre.

Art. 5. — La présente décision entrera en vigueur dès son insertion au *Journal officiel* de la République française.

Le directeur des industries textiles et des cuirs, répartiteur chef de la section textile,

JEAN-PIERRE LEVY.

Décision G. 146, du 7 juillet 1948, du répartiteur chef de la section textile de l'office central de répartition des produits industriels portant suppression de la collecte des laines de mégisserie.

Le répartiteur chef de la section textile de l'office central de répartition des produits industriels,

Vu la loi du 26 avril 1946 portant dissolution d'organismes professionnels et organisation pour la période transitoire de la répartition des produits industriels, modifiée par celles des 7 octobre 1946, 9 avril 1947, 3 septembre 1947 et 31 mars 1948;

Vu l'arrêté du 26 décembre 1946 nommant le répartiteur;

Vu la décision G. 64 codifiant la réglementation édictée par le répartiteur, chef de la section textile;

Vu le barème des prix limites d'achat des laines de mégisserie inséré au *Bulletin officiel des services des prix* du 25 juin 1948,

Décide:

Art. 1er. — A dater de l'insertion au *Journal officiel* de la présente décision, les dispositions de l'article 37 de la décision G. 64 dite code textile cessent d'être applicables aux laines de mégisserie provenant du traitement des peaux métropolitaines ou importées.

En conséquence, les mégissiers pourront vendre lesdites laines dans le cadre de la réglementation des prix soit aux négociants, soit directement aux utilisateurs habilités les uns et les autres à cet effet par le répartiteur chef de la section textile, sans remise de titres de répartition.

La revente de ces laines en l'état ou après transformation reste soumise aux dispositions de l'article 5 de la décision G. 64 et ne peut être effectuée que contre remise par l'acheteur d'un titre de répartition.

Art. 2. — Le règlement de la collecte des laines de mégisserie, approuvé en date du 25 juin 1947, est abrogé.

Art. 3. — Les dispositions qui précèdent ne visent pas les laines provenant du délainage de Mazamet qui sont soumises aux dispositions de l'article 5 du code textile.

Le directeur des industries textiles et des cuirs, répartiteur chef de la section textile,

JEAN-PIERRE LÉVY.

Décision G. 147, du 7 juillet 1948, du répartiteur chef de la section textile de l'office central de répartition des produits industriels, relative au régime de vente des vêtements de protection huilés, des moleskines et tissus enduits, du linoléum du bâtiment.

Le répartiteur chef de la section textile de l'office central de répartition des produits industriels,

Vu la loi du 26 avril 1946 portant dissolution d'organismes professionnels et organisation pour la période transitoire de la répartition des produits industriels, modifiée par celles des 7 octobre 1946, 9 avril 1947, 3 septembre 1947 et 31 mars 1948;

Vu l'arrêté du 9 juillet 1947 relatif au régime de vente des articles textiles à usage vestimentaire ou domestique;

Vu l'arrêté du 26 décembre 1946 nommant le répartiteur chef de la section textile;

Vu la décision G. 64 dite code textile;

Vu les décisions G. 134 du 18 juillet 1947, G. 142 du 24 mars 1948 et G. 143 du 13 avril 1948,

Décide:

Art. 1er. — Vêtements de protection huilés — La vente par les fabricants, confectionneurs, grossistes et détaillants des vêtements de protection huilés et des tissus destinés à les confectionner est libre et s'effectue sans remise de titre de répartition ou de rationnement.

Art. 2. — Moleskine et tissus enduits. — La vente des moleskines, tissus enduits et tous articles désignés par l'appellation générique « Texoids » s'effectue sans remise de titre de rationnement.

Art. 3. — Linoléum. — La vente du linoléum, dans les qualités où la fabrication en est autorisée, ne peut être consentie qu'aux utilisateurs titulaires d'une autorisation d'achat délivrée, conformément aux instructions du répartiteur, par tout organisme habilité par lui à cet effet.

En conséquence, l'article 54 de la décision G. 64 dite code textile est abrogé et ses dispositions remplacées par celles figurant à l'alinéa ci-dessus.

Art. 4. — Toutes dispositions contraires à la présente décision, qui entrera en vigueur dès son insertion au *Journal officiel* de la République française, sont abrogées.

Le directeur des industries textiles et des cuirs, répartiteur chef de la section textile,

JEAN-PIERRE LÉVY.

Ministère de l'éducation nationale.

Avis de vacance d'emplois à l'école nationale supérieure des beaux-arts.

Les emplois suivants sont vacants à l'école nationale supérieure des beaux-arts:

1° Professeur de théorie de l'architecure;

2° Chef d'atelier d'architecture;

3° Professeur de perspective (section de peintures, sculpture et architecture).

Les candidats devront fournir un dossier comprenant:

a) Une demande sur papier timbré;

b) Un extrait de naissance sur papier libre;

c) Une notice de renseignements précisant leurs nom, prénoms, adresse, date et lieu de naissance;

d) Un *curriculum vitæ*.

Les candidats devront indiquer s'ils exercent un emploi public et dans ce cas quels en sont les émoluments, s'ils exercent un emploi privé, s'ils sont titulaires d'une pension de retraite civile ou militaire et dans ce cas, le montant de la pension, ainsi que le montant du dernier traitement d'activité.

Les candidatures devront être adressées, dans un délai de vingt jours à partir de la date de la présente insertion au *Journal officiel*, à la direction générale des arts et des lettres, 53, rue Saint-Dominique (bureau de l'enseignement).

Ministère de la France d'outre-mer.

Avis relatif à une délibération du grand conseil de l'Afrique occidentale française en date du 24 janvier 1948 et à son rectificatif du 27 mai 1948 suspendant pour une nouvelle période de six mois la perception des droits de douane d'entrée en Afrique occidentale française, du 21 avril au 20 octobre 1948.

Le grand conseil de l'Afrique occidentale française, le 24 janvier 1948, a pris une délibération tendant à suspendre pour une nouvelle période de six mois à compter du 21 avril 1948, la perception des droits de douane d'entrée en Afrique occidentale française antérieurement suspendus. Un rectificatif du 27 mai 1948, délibéré par la même assemblée a modifié l'un des visas de la délibération suscitée.

Par arrêté n° 1780 du 17 avril 1948, le haut-commissaire de la République en Afrique occidentale française a rendu provisoirement exécutoire la délibération du 24 janvier 1948 du grand conseil de l'Afrique occidentale française

Conformément aux prescriptions de l'acte dit loi du 30 janvier 1941 et de la loi du 13 avril 1928, il doit être statué dans les trois mois sur la proposition du ministre de la France d'outre-mer, après avis du ministre des finances et des affaires économiques, du ministre de l'agriculture et du ministre de l'industrie et du commerce.

Le délai court du 28 juin 1948.

DÉLIBÉRATION

Le grand conseil de l'Afrique occidentale française,

Délibérant en matière de droit de douane d'entrée conformément aux dispositions de l'article 38, 24°, *a*) de la loi du 29 août 1947;

Vu l'article 42 de la loi du 29 août 1947, soumettant les délibérations du grand conseil de l'Afrique occidentale française au régime de la loi du 13 avril 1928 et des décrets pris pour son application;

Vu la délibération du 23 décembre 1938, créant le tarif des douanes de l'Afrique occidentale française, et les textes modificatifs subséquents;

Vu l'article 25 de l'arrêté du 31 mai 1930, modifié par l'arrêté du 28 juillet 1938, réorganisant les chambres de commerce de l'Afrique occidentale française;

Vu l'urgence et sous réserve d'approbation par décret,

A pris dans sa séance du 24 janvier 1948, la délibération dont la teneur suit:

Article unique. — La perception du droit de douane est suspendue provisoirement pour une période maxima de six mois à compter du 21 avril 1948.

Dakar, le vingt-quatre janvier mil neuf cent quarante-huit,

Le président,
LAMINE-GUEYE.

DÉLIBÉRATION

Rectificatif à la délibération du 24 janvier 1948 suspendant la perception du droit de douane d'entrée.

Le grand conseil de l'Afrique occidentale française,

Vu la loi du 29 août 1947 créant le grand conseil de l'Afrique occidentale française;

Vu la délibération du 24 janvier 1948 par laquelle l'assemblée fédérale a prorogé de six mois la susnension de la perception du droit de douane d'entrée;

Vu le télégramme du département de la France d'outre-mer en date du 26 mars 1948 signalant une erreur dans le texte visé à ladite délibération,

A adopté, dans sa séance du 27 mai 1948, la délibération dont les dispositions sont ainsi conçues:

Modifie l'intitulé de la délibération du 24 janvier 1948 comme suit:

« Le grand conseil de l'Afrique occidentale française délibérant en matière de droits de douane d'entrée,

Vu l'article 42 de la loi du 29 août 1947 »,

Le reste sans changement.

Dakar, le 27 mai 1948,

Le président,
LAMINE-GUEYE.

Arrêté rendant immédiatement exécutoire la délibération du grand conseil en date du 24 janvier 1948 suspendant la perception du droit de douane d'entrée.

Le haut commissaire de la République,

Vu le décret du 18 octobre 1904, réorganisant le gouvernement général de l'Afrique occidentale française, modifié et complété par les décrets des 4 décembre 1920 et 30 mars 1925;

Vu la délibération du grand conseil en date du 24 janvier 1948 suspendant la perception du droit de douane d'entrée pour une période de six mois;

Vu l'article 2 de la loi validée du 30 janvier 1941 donnant pouvoirs aux gouverneurs généraux pour rendre immédiatement exécutoires les délibérations des assemblées locales relatives à l'établissement des tarifs spéciaux et à la réglementation douanière;

Sous réserve d'en informer immédiatement par câble le ministre de la France d'outre-mer,

Arrête:

Art. 1er. — Est rendue immédiatement exécutoire la délibération du grand conseil de l'Afrique occidentale française en date du 24 janvier 1948 suspendant provisoirement, pour une période maxima de six mois, la perception du droit de douane d'entrée.

Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré et publié au *Journal officiel* de l'Afrique occidentale française.

P. BÉCHARD.

Imprimerie, 31, quai Voltaire, Paris (7e).

Le Préfet, directeur des Journaux officiels,
PIERRE CASSAGNEAU.

BANQUE DE FRANCE

SIÈGE CENTRAL ET SUCCURSALES

SITUATION HEBDOMADAIRE

ACTIF		AU 8 JUILLET 1948	AU 1er JUILLET 1948
Encaisse-or (monnaies et lingots)		52.816.556.128 36	52.816.556.128 36
Or affecté en garantie (convention du 17 novembre 1947 et loi du 25 novembre 1947)		12.408.214.161 70	12.408.214.161 70
Bon du Trésor négociable (engagement de l'Etat relatif au dépôt d'or de la Banque nationale de Belgique)		5.039.250.892 60	5.039.250.892 60
Bons du Trésor négociables (souscriptions de l'Etat au fonds monétaire international et au capital de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement)		12.000.000.000 »	12.000.000.000 »
Monnaies d'argent, d'aluminium et de billon		1.002.625.077 »	973.605.557 »
Comptes courants postaux		16.176.866.057 08	14.210.224.190 40
Disponibilités à vue à l'étranger		213.772 84	213.772 84
Avances sur lingots et monnaies d'or		»	»
Portefeuille commercial et d'effets publics :			
Effets escomptés sur la France	168.218.861.006 51		
Effets garantis par l'office des céréales (loi du 15 août 1936, décret du 29 juillet 1939, loi du 19 mai 1941)	13.000.000 »	168.266.602.629 51	159.249.485.378 01
Effets escomptés sur l'étranger	34.741.623 »		
Effets négociables et autres emplois à court terme à l'étranger		»	»
Effets négociables achetés en France (décret du 17 juin 1938)		76.899.379.608 »	76.362.176.591 »
Avances sur titres		4.584.589.243 43	4.997.651.851 87
Avances à trente jours au maximum sur effets publics à échéance déterminée n'excédant pas deux ans		9.991.289.000 »	16.329.320.000 »
Bons du Trésor négociables (convention du 11 avril 1946 approuvée par la loi du 9 mai 1946, convention du 24 juin 1947 approuvée par la loi du 26 juin 1947 et convention du 28 août 1947 approuvée par la loi du 4 septembre 1947)		65.000.000.000 »	65.000.000.000 »
Bons négociables de la caisse autonome d'amortissement (conventions des 23 juin 1928 et 7 décembre 1931)		5.002.537.354 22	5.002.537.354 22
Prêts sans intérêts à l'Etat (loi du 9 juin 1857; convention du 29 mars 1878; loi du 13 juin 1878 prorogée; lois des 17 novembre 1897, 29 décembre 1911, 20 décembre 1918 et 25 juin 1928; convention du 12 novembre 1938; décret du 12 novembre 1938; convention du 27 mars 1947; loi du 29 mars 1947)		50.000.000.000 »	50.000.000.000 »
Avances provisoires à l'Etat (convention du 29 septembre 1938 approuvée par le décret du 1er septembre 1939, convention du 29 février 1940 approuvée par le décret du 29 février 1940, convention du 9 juin 1940 approuvée par le décret du 9 juin 1940, convention du 8 juin 1944 approuvée par la loi du 15 juillet 1944, convention du 24 juin 1947 approuvée par la loi du 26 juin 1947, convention du 25 septembre 1947 approuvée par le décret du 1er octobre 1947 et convention du 12 novembre 1947 approuvée par la loi du 13 novembre 1947)		130.200.000.000 »	126.100.000.000 »
Avances provisoires consenties à l'Etat en vue du payement des dépenses d'entretien des troupes allemandes d'occupation en France (conventions des 25 août, 29 octobre, 12 et 30 décembre 1940, 20 février, 30 avril, 10 mai, 11 juin, 11 septembre, 27 novembre et 26 décembre 1941, 5 mars, 30 avril, 11 juin, 17 septembre et 19 novembre 1942, 21 janvier, 31 mars, 8 juillet, 30 septembre, 16 décembre 1943, 23 mars, 17 mai et 20 juillet 1944)		426.000.000.000 »	426.000.000.000 »
Rentes pourvues d'affectations spéciales (loi du 17 mai 1834; décrets des 27 avril et 2 mai 1848; loi du 9 juin 1857)		112.980.750 14	112.980.750 14
Hôtel et mobilier de la Banque		4.000.000 »	4.000.000 »
Divers		15.047.530.605 86	19.207.232.455 03
Total		1.050.552.635.280 74	1.045.813.449.083 17

PASSIF			
Capital de la Banque		182.500.000 »	182.500.000 »
Bénéfices en addition au capital (lois des 9 juin 1857 et 17 novembre 1897)		303.231.454 81	303.231.454 81
Réserves mobilières légales (loi du 17 mai 1834; décrets des 27 avril et 2 mai 1848; loi du 9 juin 1857)		22.105.750 14	22.105.750 14
Réserve immobilière		4.000.000 »	4.000.000 »
Engagements à vue :			
Billets au porteur en circulation		827.392.417.240 »	825.574.175.310 »
Comptes courants créditeurs :			
Compte courant de la caisse autonome d'amortissement	88.145.441 24		
Compte courant du Trésor public	695.481.407 »		
Comptes courants et comptes de dépôts de fonds	198.957.158.799 51	200.904.238.291 94	201.262.766.642 82
Dispositions et autres engagements à vue	1.163.452.644 19		
Divers		21.744.142.543 85	18.464.669.925 39
Total		1.050.552.635.280 74	1.045.813.449.083 17

TAUX DES OPERATIONS

Escompte	Effets publics et effets de commerce représentant des ventes	2,1/2 %
	Autres effets de commerce	3 %
Avances sur titres		4,1/4 %
Avances à 30 jours		2,1/2 %

Certifié conforme aux écritures :

Le gouverneur de la Banque de France,

EMM. MONICK.

ANNONCES

LES ANNONCES SONT REÇUES A L'AGENCE HAVAS, 62, RUE DE RICHELIEU, PARIS
Compte chèque postal 1.014.00, Paris
ET DANS SES SUCCURSALES DES DÉPARTEMENTS

L'Administration et les fermiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces.

Tirages financiers

BANQUE D'ÉTAT DU MAROC

EMPRUNT MAROCAIN 4 0/0 1930

Trente-sixième tirage d'amortissement.

Le 15 juin 1948, il a été procédé, au siège de l'administration centrale de la Banque d'Etat du Maroc, à Rabat, au tirage des 900 obligations dont les numéros suivent qui seront remboursées au pair le 1er août 1948.

351 à 400 — 26.201 à 26.250 — 36.601 à 36.650 — 145.351 à 145.400 — 176.101 à 176.150 — 219.601 à 219.650 — 236.851 à 236.900 — 243.351 à 243.400 — 251.251 à 251.300 — 268.651 à 268.700 — 272.751 à 272.800 — 327.451 à 327.500 — 333.001 à 333.050 — 344.601 à 344.650 — 376.001 à 376.050 — 384.051 à 384.100 — 397.051 à 397.100 — 402.601 à 402.650.

Liste des obligations amorties aux tirages précédents et non remboursées par le siège social de la Banque d'Etat du Maroc, à Tanger, à la date du 14 juin 1948.

351	à	600	=	50	37.901	à	37.932	=	32
1.751	à	1.800	=	50	37.938	à	37.950	=	13
3.151			=	1	42.301			=	1
3.154			=	1	42.330			=	1
3.192	et	3.193	=	2	42.348	à	42.400	=	53
3.199	et	3.200	=	2	45.401	à	45.450	=	50
3.639			=	1	47.751	à	47.800	=	50
3.650			=	1	50.451	à	50.500	=	50
5.255	et	5.256	=	2	51.351	à	51.400	=	50
5.258			=	1	52.001	à	52.050	=	50
5.272			=	1	54.101	à	54.150	=	50
7.551	à	7.600	=	50	57.988			=	1
7.851	à	7.900	=	50	59.051	à	59.100	=	50
9.251	à	9.300	=	50	64.701	à	64.750	=	50
9.351	à	9.400	=	50	65.951	à	66.050	=	100
11.401	à	11.450	=	50	66.551	à	66.600	=	50
13.151	à	13.200	=	50	66.766	à	66.767	=	4
16.101	à	16.150	=	50	66.791	et	66.792	=	2
17.765			=	1	66.797			=	1
17.768	à	17.785	=	18	66.799			=	1
17.787	à	17.790	=	4	67.617			=	1
18.351			=	1	67.633	et	67.634	=	2
18.354			=	1	67.638			=	1
19.101	à	19.150	=	50	67.640	à	67.647	=	8
20.851	à	20.900	=	50	69.201	à	69.250	=	50
21.951	à	22.000	=	50	69.865	à	69.867	=	3
26.018	et	26.019	=	2	69.901	à	69.950	=	50
26.039	à	26.043	=	5	72.402	à	72.404	=	3
30.951	à	31.000	=	50	72.439			=	1
31.301	à	31.350	=	50	74.801	à	74.850	=	50
32.501	à	32.550	=	50	79.351	à	79.365	=	15
32.601	à	32.650	=	50	79.371	à	79.400	=	30
35.051	à	35.100	=	50	86.951	à	87.000	=	50
35.951	à	36.000	=	50	88.907	à	88.911	=	5
36.651	à	36.712	=	62	90.801			=	1
36.716	à	36.718	=	3	90.812	et	90.813	=	2
36.725	et	36.726	=	2	90.829	à	90.836	=	8
36.731	à	36.748	=	18	90.848	à	90.850	=	3
37.037	et	37.038	=	2	91.102			=	1
91.301	à	91.350	=	50	246.401	à	246.450	=	50
96.101	à	96.150	=	50	246.901			=	1
97.576	à	97.582	=	7	246.903	à	246.921	=	19
98.301	à	98.350	=	50	246.931	à	246.933	=	3
104.051	à	104.100	=	50	246.947	et	246.948	=	2
107.101	à	107.150	=	50	246.950			=	1
108.651	à	108.700	=	50	247.201	à	247.250	=	50
109.051	à	109.100	=	50	248.801	à	248.850	=	50
109.451	à	109.500	=	50	249.651	à	249.677	=	27
109.751	à	109.800	=	50	249.688	à	249.700	=	13
112.251	à	112.300	=	50	249.751	à	249.800	=	50
114.901	à	114.950	=	50	250.901	à	250.950	=	50
115.589	à	115.591	=	3	251.401	à	251.450	=	50
123.669			=	1	252.701	à	252.750	=	50
123.672	à	123.675	=	4	253.801	à	253.850	=	50
123.814	et	123.815	=	2	255.701	à	255.750	=	50
126.301	à	126.344	=	44	257.401	à	257.450	=	50
126.350			=	1	258.351	à	258.400	=	50
128.001	à	128.050	=	50	259.855	à	259.861	=	7
128.501	à	128.550	=	50	259.892	à	259.895	=	4
134.351	à	134.400	=	50	262.451	à	262.500	=	50
136.701	à	136.750	=	50	263.301	à	263.350	=	50
139.501	à	139.550	=	50	264.151	à	264.200	=	50
140.865			=	1	263.251	à	263.300	=	50
140.889	à	140.892	=	4	249.501	à	249.550	=	50
142.301	à	142.350	=	50	249.901	à	249.950	=	50
142.759	à	142.778	=	20	250.051	à	250.100	=	50
144.951	à	145.000	=	50	250.351	à	250.400	=	50
145.551	à	145.600	=	50	251.801	et	251.802	=	2
148.651	à	148.685	=	35	254.701	à	254.730	=	30
148.687	à	148.700	=	14	254.746	à	254.750	=	5
149.001	à	149.050	=	50	255.501	à	255.550	=	50
154.501	à	154.506	=	6	255.801	à	255.850	=	50
154.508	à	154.550	=	43	257.351	à	257.400	=	50
154.601	à	154.650	=	50	258.151	à	258.200	=	50
154.751	à	154.800	=	50	259.101	à	259.150	=	50
154.951	à	154.994	=	44	261.851	à	261.900	=	50
155.000			=	1	262.873			=	1
157.109	à	157.123	=	15	262.877	à	262.900	=	24
157.135	à	157.137	=	3	263.301	à	263.350	=	50
157.140	et	157.141	=	2	264.401	à	264.500	=	100
158.051	à	158.100	=	50	266.903			=	1
161.051	à	161.100	=	50	266.909	à	266.950	=	42
161.251	à	161.274	=	24	267.201	à	267.250	=	50
161.279	à	161.300	=	22	269.351	à	269.400	=	50
162.351	à	162.400	=	50	270.301	à	270.350	=	50
162.651	à	162.700	=	50	271.728	et	271.729	=	2
162.851	à	162.900	=	50	275.219			=	1
164.751	à	164.800	=	50	281.601	à	281.611	=	11
170.701	à	170.750	=	50	281.622	à	281.650	=	29
174.951	à	175.000	=	50	282.351	à	282.400	=	50
176.751	à	176.800	=	50	291.251	à	291.300	=	50
180.001	à	180.050	=	50	292.301	à	292.350	=	50
180.251	à	180.300	=	50	293.001	à	293.050	=	50
182.601	à	182.650	=	50	294.001	à	294.050	=	50
183.501	à	183.550	=	50	294.601	à	294.650	=	50
183.601	à	183.650	=	50	296.301	à	296.350	=	50
187.201	à	187.250	=	50	297.951	à	298.000	=	50
191.751	à	191.755	=	5	301.401	à	301.450	=	50
191.757	à	191.800	=	44	302.051	à	302.100	=	50
193.251	à	193.300	=	50	304.551	à	304.600	=	50
194.951	à	195.000	=	50	305.301	à	305.350	=	50
195.501	à	195.550	=	50	305.701	à	305.750	=	50
198.001	à	198.050	=	50	308.601	à	308.650	=	50
199.951	et	199.952	=	2	308.851	à	308.900	=	50
199.965	à	199.980	=	16	309.854			=	1
199.987			=	1	309.875	à	309.886	=	12
199.992	à	199.995	=	4	310.001	à	310.050	=	50
200.000			=	1	314.201	à	314.250	=	50
201.901	à	201.950	=	50	317.351	à	317.400	=	50
202.001	à	202.050	=	50	321.501	à	321.550	=	50
203.201	à	203.217	=	17	325.153	à	325.157	=	5
203.223	à	203.235	=	13	325.185			=	1
205.601	à	205.650	=	50	331.151	à	331.193	=	43
212.203	à	212.207	=	5	331.195	à	331.200	=	6
212.214	à	212.223	=	10	332.751	à	332.800	=	50
212.235	à	212.239	=	5	333.789	à	333.793	=	5
212.241			=	1	335.951	à	336.000	=	50
214.651	à	214.700	=	50	336.770	à	336.777	=	8
338.951	à	339.000	=	50	378.751	à	378.754	=	4
339.801	à	339.850	=	50	378.767	à	378.773	=	7
341.401	à	341.450	=	50	378.783	à	378.785	=	3
343.151	à	343.168	=	18	381.851	à	381.900	=	50
343.174			=	1	382.701	à	382.750	=	50
343.176	à	343.178	=	3	384.351	à	384.400	=	50
343.182			=	1	393.501	à	393.550	=	50
343.197	à	343.200	=	4	394.401	à	394.450	=	50
344.801	à	344.850	=	50	395.543			=	1
345.101	à	345.150	=	50	395.531	à	395.533	=	3
345.887	à	345.900	=	14	395.539			=	1
347.751	à	347.800	=	50	399.701	à	399.750	=	50
348.951	à	349.000	=	50	404.601	à	404.650	=	50
355.701	à	355.750	=	50	409.979			=	1
360.301	à	360.350	=	50	411.101	à	411.150	=	50
360.751	à	360.800	=	50	412.001	à	412.100	=	100
361.751	à	361.800	=	50	412.302	et	412.303	=	2
364.551	à	364.600	=	50	412.309	à	412.321	=	13
366.451	à	366.500	=	50	412.325	à	412.327	=	3
367.351	à	367.400	=	50	412.335	à	412.350	=	16
370.201	à	370.250	=	50	412.751	à	412.800	=	50
373.864	à	373.873	=	10	413.951	à	414.000	=	50
375.601	à	375.650	=	50	414.079	à	414.083	=	5
376.101	à	376.108	=	8	414.701	à	414.737	=	37
376.139	à	376.150	=	12	414.763	à	414.800	=	38
376.951	à	376.954	=	4	416.551	à	416.600	=	50
376.957	à	376.967	=	11	417.301	à	417.350	=	50
376.973	et	376.974	=	2	417.801	à	417.850	=	50
376.977			=	1	418.901	à	418.950	=	50
376.980	à	376.983	=	4	419.301	à	419.350	=	50
376.985	et	376.986	=	2	423.001	à	423.050	=	50
376.989			=	1	423.801	à	423.850	=	50

Total: 9.530 obligations.

Société générale des Eaux Minérales de Vals Saint-Jean

SOCIÉTÉ ANONYME
AU CAPITAL DE 21 MILLIONS DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL: VALS-LES-BAINS (ARDÈCHE)
R. C.: Aubenas n° 313

TABLEAU D'AMORTISSEMENT

de l'emprunt 5 1/2 0/0 1948 de 15 millions de francs nominal représenté par 3.000 obligations de 5.000 F nominal, amortissables en vingt ans.

NUMÉROS	DATES	NOMBRE de titres à amortir.
1	15 juin 1949	86
2	15 juin 1950	91
3	15 juin 1951	96
4	15 juin 1952	101
5	15 juin 1953	107
6	15 juin 1954	112
7	15 juin 1955	119
8	15 juin 1956	125
9	15 juin 1957	132
10	15 juin 1958	139
11	15 juin 1959	147
12	15 juin 1960	155
13	15 juin 1961	164
14	15 juin 1962	172
15	15 juin 1963	182
16	15 juin 1964	192
17	15 juin 1965	203
18	15 juin 1966	214
19	15 juin 1967	225
20	15 juin 1968	238
	Total	3.000

Etablissements Maurel & Prom

SOCIÉTÉ ANONYME
AU CAPITAL DE 150.000.000 DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL : 18, RUE PORTE-DIJEAUX, BORDEAUX
R. C. : Bordeaux n° 716 B.

Troisième amortissement du 1er juillet 1948.

Usant de la faculté qu'ils se sont réservée, lors de l'émission de leurs obligations 5 0/0 1935 de 1.000 F, les Etablissements Maurel et Prom ont utilisé en rachats en Bourse la totalité de la somme qu'aurait exigée le remboursement au pair des obligations dont l'amortissement était prévu pour 1948.

En conséquence, il n'a été procédé à aucun tirage le 15 juin 1948, date de l'assemblée générale ordinaire qui a approuvé les comptes de l'exercice 1947.

Les amortissements 1946-1947 ont été également effectués par rachats en Bourse et de gré à gré.

(*Le tableau d'amortissement a été publié au* Journal officiel *du 12 janvier 1936.*)

L'HYDRO - ENERGIE

SOCIÉTÉ ANONYME
AU CAPITAL DE 60 MILLIONS DE FRANCS
ANCIEN SIÈGE SOCIAL :
72, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, PARIS
TRANSFÉRÉ : 33, RUE LA BOÉTIE, PARIS
R. C. : Seine n° 246418 B.

AMORTISSEMENT 1948

1° Obligations de 1.000 F 3 1/2 0/0 1934.

48 obligations rachetées et amorties.

2e Dixièmes d'obligations de 1.000 F 3 1/2 0/0 1934

955 dixièmes d'obligations rachetées et amorties.

L'amortissement ayant été réalisé en totalité par voie de rachat en Bourse, il n'a pas été effectué de tirage au sort.

Numéros des obligations restant à rembourser.

Néant.

Le conseil d'administration.

Houillères du Bassin du Nord et du Pas-de-Calais

Ex-Compagnie des mines de houille de Marles.

SOCIÉTÉ ANONYME
(EN LIQUIDATION)
AU CAPITAL DE 259.996.000 F
SERVICE DES TITRES :
35, RUE SAINT-DOMINIQUE, PARIS
R. C. : Seine 121180.
(Loi du 17 mai 1946 et décret du 26 juin 1946.)

TIRAGE DES OBLIGATIONS DU 13 MAI 1948

Remboursables le 1er juillet 1948.

Trente-quatrième tirage.

Amortissement de 400 obligations Marles 4 0/0 1909.

6.371 à 6.380 — 15.771 à 15.780 — 14.161 à 14.170 — 10.881 à 10.890 — 9.441 à 9.450 — 6.061 à 6.070 — 11.841 à 11.850 — 11.521 à 11.530 — 11.471 à 11.480 — 11.281 à 11.290 — 871 à 880 — 13.001 à 13.010 — 10.641 à 10.650 — 13.081 à 13.090 — 5.081 à 5.090 — 4.531 à 4.540 — 14.021 à 14.030 — 5.641 à 5.650 — 5.071 à 5.080 — 8.871 à 8.880 — 541 à 550 — 1.251 à 1.260 — 12.531 à 12.540 — 14.381 à 14.390 — 9.721 à 9.730 — 13.881 à 13.890 — 6.991 à 7.000 — 10.701 à 10.710 — 3.971 à 3.980 — 2.571 à 2.580 — 5.371 à 5.380 — 1.951 à 1.960 — 12.761 à 12.770 — 13.941 à 13.950 — 11.141 à 11.150 — 9.901 à 9.910 — 11.641 à 11.650 — 7.921 à 7.930 — 8.111 à 8.120 — 11.301 à 11.310.

Obligations sorties aux tirages antérieurs et non encore remboursées.

Titres remboursables à raison de 500 F nets.

A. — OBLIGATIONS AU PORTEUR

NUMÉROS	DATE des tirages.	NUMÉROS	DATE des tirages.	NUMÉROS	DATE des tirages.
82	1939	5.540	1945	10.981 à 10.990	1947
194 et 195	1947	5.683 à 5.690	1946	10.991	1945
388	1945	5.723 à 5.725	1947	10.993	»
396	»	5.984	1939	10.997	»
437	1946	5.986	»	11.001	1947
799	1943	6.111 à 6.119	1947	11.003	»
881 à 890	1947	6.251 et 6.252	»	11.021 à 11.028	1943
949 et 950	1943	6.255 à 6.260	»	11.120	1947
1.341 à 1.343	1947	6.490	1942	11.881 à 11.888	1945
1.349 et 1.350	»	6.524	1945	12.281 et 12.282	»
1.396	1929	6.657	1947	12.286	»
1.432	1936	6.659 et 6.660	»	12.597 à 12.600	1947
1.475	1938	7.404	1946	12.882 et 12.883	1944
1.511 à 1.517	1947	7.406	»	13.071 à 13.075	1946
1.551 à 1.560	»	7.478	»	13.078 à 13.080	»
2.235	1946	7.480	»	13.151 à 13.157	1947
2.241 à 2.250	1947	7.511	1945	13.357 et 13.358	1945
2.281 à 2.290	»	7.717	»	13.360	»
2.311 et 2.312	1946	7.843	1943	13.421 à 13.430	1947
2.357	1944	7.931 à 7.937	1947	13.611 à 13.620	1946
2.447 et 2.448	1931	7.939	»	13.631	1947
2.501	1947	8.171 à 8.180	»	13.634 et 13.635	»
2.504 à 2.510	»	8.946	1940	13.639 et 13.640	»
2.771 et 2.772	1946	8.957	»	13.671	1945
2.775 à 2.778	»	8.981	1947	13.678 à 13.680	»
2.830	1945	8.984 à 8.987	»	13.761 à 13.770	1947
3.030	1947	8.989	»	13.824 à 13.826	»
3.083 et 3.084	1942	9.251 à 9.260	»	14.295 et 14.296	1945
3.111 à 3.114	1946	9.270	1945	14.361 à 14.370	1947
3.145	»	9.331	1946	14.441	1946
3.241 à 3.250	1947	9.333	»	14.453 à 14.457	1947
3.408	1941	9.471 à 9.480	1945	14.459 et 14.460	»
3.637	1946	9.640	1932	14.546 à 14.550	1944
3.639	»	9.641	1926	14.566 à 14.570	1943
3.748 à 3.750	1947	10.051 à 10.060	1947	14.739 et 14.740	»
4.388 à 4.390	1946	10.062	1944	14.766	1945
5.015	1944	10.092	1945	14.861	1947
5.046	1942	10.367	1933	14.911 à 14.915	»
5.104 à 5.106	1944	10.371 à 10.374	1947	14.917 à 14.920	»
5.537	1945	10.376 à 10.378	»	15.841	1946

B. — OBLIGATIONS NOMINATIVES

NUMÉROS des certificats à présenter au remboursement.	NUMÉROS DES TITRES au porteur sortis au tirage et représentés par les certificats de la colonne ci-contre.	DATE des tirages.	NUMÉROS des certificats à présenter au remboursement.	NUMÉROS DES TITRES au porteur sortis au tirage et représentés par les certificats de la colonne ci-contre.	DATE des tirages.
31 à 40	11.071 à 11.080	1946	6.158 à 6.162	14.975 à 14.979	1946
74 et 75	11.114 et 11.115	1947	6.535	7.790	1947
121 et 122	11.161 et 11.162	1944	6.579 à 6.584	15.842 à 15.847	1946
125 à 127	11.165 à 11.167	»	6.748	5.014	1944
131 à 133	11.171 à 11.173	1946	6.763	2.238	1946
381 et 382	11.421 et 11.422	1942	6.784 et 6.785	4.375 et 4.376	1939
383 à 390	11.423 à 11.430	»	7.007 et 7.008	197 et 198	1947
849 et 850	11.889 et 11.890	1945	7.012	8.990	»
1.116	12.156	1946	7.116 et 7.117	5.721 et 5.722	»
1.451 à 1.460	12.491 à 12.500	1947	7.174 à 7.183	1.021 à 1.030	»
2.118 à 2.120	13.158 à 13.160	»	7.335 à 7.339	1.341 à 1.548	»
3.264 à 3.266	14.301 à 14.306	1943	7.342	7.789	1945
3.461 à 3.470	14.501 à 14.510	1944	7.513 et 7.514	10.099 et 10.100	»
3.471 à 3.480	14.511 à 14.520	1946	7.524	12.284	1947
3.661 et 3.665	14.704 et 14.705	1943	7.573 et 7.574	13.632 et 13.633	1945
3.824 à 3.830	14.864 à 14.870	1947	7.586	2.821	1946
4.451 à 4.460	15.491 à 15.500	1943	7.588	13.076	1947
6.139 à 6.141	2.317 à 2.319	1946	7.592 et 7.593	6.253 et 6.254	
6.157	8.983	1917			

Société Foncière et Financière Peugeot

SOCIÉTÉ ANONYME
AU CAPITAL DE 24 MILLIONS DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL :
44, RUE DU DOCTEUR-GERMAIN-SÉE, PARIS
R. C.: Seine 240410 B.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée au moment de l'émission, cette société a procédé au rachat de 160 obligations 4 1/4 0/0 1942 dont le sixième amortissement est prévu pour le 15 juillet 1948.
En conséquence, aucun tirage n'a été effectué en juin 1948.

Les amortissements précédents ont été effectués par voie de rachats en Bourse.

Compagnie Commerciale & Industrielle du Midi

SOCIÉTÉ ANONYME
AU CAPITAL DE 28 MILLIONS DE FRANCS
2, RUE LORD-BYRON, PARIS (8e)

Obligations 4 1/4 0/0 1943.

Troisième amortissement.

La société ayant racheté en Bourse la totalité des obligations à amortir pour l'année 1948, il ne sera pas procédé à un tirage. Les amortissements précédents ayant été effectués par voie de rachat il n'existe pas de numéros à rembourser.

LES FILS DE PEUGEOT FRÈRES

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PAR ACTIONS
AU CAPITAL DE 30 MILLIONS DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL: A VALENTIGNEY (DOUBS)
R. C.: Montbéliard, n° 316.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée au moment de l'émission, cette société a procédé au rachat de 170 obligations 4 0/0 1942 dont le sixième amortissement est prévu pour le 1er août 1948.
En conséquence, aucun tirage n'a été effectué en juin 1948.

Liste de rappel des obligations 4 0 0 1942 sorties aux tirages antérieurs et non remboursées au 7 juin 1948.

61 — 63 à 70 — 242 et 43 — 246 — 301 — 401 et 402 — 407 à 10 — 441 à 50 — 471 — 911 à 47 — 1.398 à 400 — 1.631 — 1.852 — 1.858 à 60 — 1.942 à 44 — 1.947 — 2.034 à 38 — 2.322 et 23 — 3.371 à 78 — 3.412 à 20 — 2.521 à 30 — 2.561 à 70 — 2.691 — 2.694 à 96 — 2.700 — 2.761 — 2.765 à 70 — 2.923 à 27 — 2.951 à 60 — 3.041 à 50 — 3.101 à 03 — 3.106 à 10 — 3.163 à 69 — 3.223 — 3.228 et 29 — 3.251 à 60 — 3.331 à 40 — 3.361 — 3.364 à 66 — 3.370 — 3.371 — 3.373 et 74 — 3.377 à 80 — 3.411 et 12 — 3.415 à 20 — 3.583 à 89 — 3.632 à 39 — 3.764 à 66 — 3.769 et 70 — 3.813 à 50 — 3.951 à 60 — 4.020 — 4.161 à 69 — 4.181 à 90 — 4.211 et 12 — 4.214 à 20 — 4.461 à 69 — 4.483 à 90 — 4.651 à 60.

Société anonyme française "Eternit"

CAPITAL: 192.960.000 F
SIÈGE SOCIAL: PROUVY-THIANT (NORD)
R. C.: Seine 326313 B.

Obligations 5 1/2 0/0 1939 *de* 1.000 *F.*

LISTE NUMERIQUE

1° Des 305 obligations amorties au neuvième tirage d'amortissement effectué le 18 juin 1948.
(La société ayant racheté 225 obligations, le présent tirage a porté sur 305 titres au lieu de 530 prévus au tableau d'amortissement).

2° Des obligations amorties aux tirages antérieurs et non encore remboursées.

NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.
21 à 30	1948	**3.621**	1948	**6.991 à 7.000**	1948
68 à 80	1946	**3.626 à 3.630**	»	7.003 et 7.004	1946
91 et 92	1943	3.632 à 3.640	1946	7.041 à 7.050	1947
131 à 140	1948	**3.641 à 3.650**	1948	7.161 à 7.170	»
251 à 260	»	3.841 et 3.842	1946	7.254	1945
391 à 400	1946	3.850	»	7.271 à 7.280	1947
405 et 406	1945	3.897 à 3.900	1944	7.511 à 7.523	»
501 à 503	1948	4.041 à 4.050	1947	7.529 et 7.530	»
506 à 510	»	4.081 à 4.100	1946	7.595 et 7.596	1943
651 à 659	1947	4.130	»	7.671	1945
682 à 689	1946	4.196 à 4.200	1947	7.681 à 7.690	1947
780	1945	4.411 et 4.412	»	8.141 à 8.150	»
787 à 790	1944	4.415 à 4.419	»	8.160	1946
791 à 800	1947	4.451 à 4.459	1945	8.180	»
952 à 956	1946	4.531	»	**8.241 à 8.250**	1948
1.021 à 1.030	1947	**4.551 à 4.560**	1948	**8.301 à 8.310**	»
1.066 et 1.067	1946	4.621 à 4.627	1947	**8.391 à 8.398**	»
1.181	1945	4.629 et 4.630	»	8.441 et 8.442	1947
1.184	»	4.753 à 4.760	»	8.721 à 8.730	»
1.241 à 1.250	1948	**5.101 à 5.110**	1948	**8.911 à 8.913**	1948
1.341 à 1.350	»	5.131 à 5.134	1946	**8.920**	»
1.351 à 1.360	»	5.221 à 5.230	1945	8.931 à 8.940	1947
1.471 à 1.480	»	5.241 à 5.248	1946	**9.231 à 9.240**	1948
1.651 à 1.660	1947	5.301 à 5.310	1947	9.541 à 9.550	1947
1.776 et 1.777	1945	**5.341 à 5.350**	1948	9.579 et 9.580	1946
1.811 à 1.814	1946	5.509 et 5.510	1946	9.600	»
1.820	»	5.601 à 5.606	»	9.710	1947
1.825 à 1.840	1947	5.841 à 5.844	»	9.722 à 9.730	»
2.061 à 2.070	1948	5.847 à 5.849	»	9.741 à 9.743	1946
2.141 à 2.150	»	5.931 à 5.933	»	9.921	»
2.201 à 2.210	»	5.951 à 5.954	1945	10.093 et 10.094	1945
2.212 et 2.213	1945	6.009 et 6.010	1947	10.231 à 10.236	1947
2.251 à 2.260	1947	6.051 à 6.060	»	10.145 à 10.150	»
2.271 à 2.280	»	6.116 à 6.119	»	**10.451 à 10.460**	1948
2.341 à 2.350	1948	6.144	»	10.479 et 10.480	1946
2.371 et 2.372	»	6.146	»	10.590	»
2.441 à 2.450	»	6.301 à 6.310	»	10.721 à 10.730	1947
2.612 et 2.613	1947	**6.401 à 6.410**	1948	10.796	»
2.671 à 2.680	1948	6.427 à 6.430	1947	10.809	»
2.811 à 2.818	1947	6.521 à 6.530	»	10.983 à 10.990	»
2.830	»	6.631 et 6.632	1946	11.198 et 11.199	1945
2.981 à 3.000	1946	**6.651 à 6.660**	1948	11.216 à 11.219	1944
3.161 et 3.162	»	6.706 à 6.710	1947	**11.293 à 11.300**	1948
3.261 et 3.262	»	6.741 à 6.750	»	**11.451 à 11.460**	»
3.267	»	**6.802 à 6.810**	1948	**11.541 à 11.550**	»
3.384	»	6.955 à 6.957	1947		
3.581	»	6.959 et 6.960	»		

Les obligations sorties au tirage du 18 juin 1948 sont remboursables à partir du 20 juillet 1948.

GROUPEMENT POUR LA RECONSTITUTION DU PORT DU HAVRE

SOCIÉTÉ ANONYME
A CAPITAL ET PERSONNEL VARIABLES
SIÈGE SOCIAL: 125 bis, BOULEVARD DE STRASBOURG, LE HAVRE (SEINE-INFÉRIEURE)
Registre du commerce: le Havre 2111 B.

Emprunt 4 3/4 0/0 *février* 1948 *de* 650.000.000 *de francs, représenté par* 130.000 *obligations de* 5.000 *F nominal.*

TABLEAU D'AMORTISSEMENT

NUMÉROS d'ordre des tirages.	DATES des remboursements.	NOMBRE de titres à amortir.
1	1er février 1949.....	2.042
2	— 1950.....	2.139
3	— 1951.....	2.241
4	— 1952.....	2.347
5	— 1953.....	2.459
6	— 1954.....	2.576
7	— 1955.....	2.698
8	— 1956.....	2.826
9	— 1957.....	2.960
10	— 1958.....	3.101
11	— 1959.....	3.248
12	— 1960.....	3.403
13	— 1961.....	3.564
14	— 1962.....	3.733
15	— 1963.....	3.911
16	— 1964.....	4.097
17	— 1965.....	4.291
18	— 1966.....	4.495
19	— 1967.....	4.708
20	— 1968.....	4.932
21	— 1969.....	5.166
22	— 1970.....	5.412
23	— 1971.....	5.669
24	— 1972.....	5.938
25	— 1973.....	6.220
26	— 1974.....	6.516
27	— 1975.....	6.826
28	— 1976.....	7.149
29	— 1977.....	7.489
30	— 1978.....	7.845
Total		130.000

COMPAGNIE INDUSTRIELLE DE MATÉRIEL DE TRANSPORT

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 31.131.000 F.

SIÈGE SOCIAL : 223, RUE SAINT-HONORÉ, PARIS (1er)

R. C. : Seine n° 129259.

OBLIGATIONS 4 1/2 0/0 1919 DE 500 F

LISTE NUMÉRIQUE

1° Des 1.487 obligations amorties au huitième tirage (19e amortissement) effectué le 25 mai 1948;
2° Des obligations amorties aux tirages antérieurs et non encore remboursées;
3° Des titres et coupons frappés d'opposition.

NUMÉROS	ANNÉES d'amortissement.	NUMÉROS	ANNÉES d'amortissement.	NUMÉROS	ANNÉES d'amortissement.	NUMÉROS	ANNÉES d'amortissement.	NUMÉROS	ANNÉES d'amortissement.	NUMÉROS	ANNÉES d'amortissement.
13	1947	324	1947	760	1946	1.335	1948	2.046	1946	2.768	1947
15	1948	325	»	761	»	1.338	»	2.022	1948	2.770	1948
16	1946	333	1946	764	1941	1.339	1946	2.076	1946	2.779	1946
17	1947	336	1948	767	1946	1.343	»	2.143	»	2.786	1945
18	1948	340	»	768	1947	1.380	»	2.154	1947	2.791	1948
22	»	352	1947	769	1948	1.384	1943	2.158	»	2.822	1946
23	»	353	1942	783	»	1.390	1948	2.163	1946	2.823	»
25	1946	356	1948	787	1947	1.401	1947	2.165	1948	2.824	1947
26	»	357	1942	804	1948	1.407	»	2.166	»	2.832	»
29	1945	358	1944	805	1946	1.408	1946	2.170	1944	2.834	1948
54	»	359	1948	806	1948	1.409	1948	2.171	1943	2.835	»
55	1947	361	»	815	»	1.410	1943	2.173	1945	2.837	»
73	1948	365	1947	835	»	1.411	1948	2.174	1943	2.840	1946
75	1947	408	»	837	»	1.412	1943	2.176	1947	2.844	»
77	»	409	1948	853	1947	1.446	1946	2.179	1946	2.846	1948
78	1948	425	1946	857	»	1.417	1945	2.180	1948	2.847	1947
79	1947	430	1948	874	1948	1.419	1948	2.181	1947	2.858	1948
81	1945	432	»	882	1946	1.420	1943	2.184	1946	2.930	»
83	1946	441	1945	885	1948	1.421	1946	2.185	1947	2.932	»
86	1947	443	1947	886	1947	1.423	1943	2.186	1946	2.996	»
89	1946	446	1945	899	1945	1.445	1948	2.188	»	3.032	»
90	»	447	»	904	1946	1.451	1945	2.189	1948	3.096	»
91	1947	448	1947	907	1947	1.452	1947	2.205	»	3.115	1947
93	1946	451	1946	911	1946	1.458	1948	2.212	»	3.117	»
95	»	469	1947	914	1947	1.463	1946	2.213	»	3.148	1948
96	1947	474	1946	917	»	1.467	1948	2.216	1945	3.151	1947
98	1945	475	1948	922	»	1.468	1945	2.217	1946	3.153	1948
100	1946	482	1947	924	1948	1.470	»	2.291	1945	3.168	1947
119	»	483	»	928	1947	1.535	1948	2.293	1947	3.170	1948
120	»	485	1946	936	1948	1.542	»	2.296	»	3.173	1947
139	1948	489	»	950	1947	1.566	»	2.297	»	3.177	1948
141	1945	496	1948	962	»	1.567	1946	2.315	1945	3.183	»
159	1948	498	1947	963	1948	1.581	1947	2.316	1948	3.188	»
173	1946	500	1946	969	1947	1.618	1946	2.318	»	3.191	»
175	1948	504	1948	971	»	1.620	»	2.319	»	3.193	1946
176	1947	505	1946	975	1946	1.621	»	2.321	»	3.194	1947
180	1944	508	1945	982	1948	1.626	»	2.327	»	3.196	»
195	1945	517	1947	983	»	1.635	»	2.329	»	3.198	1948
201	1947	520	1946	985	»	1.638	1947	2.330	1948	3.208	1946
203	»	521	1945	999	»	1.639	1946	2.356	»	3.211	1948
204	1945	529	1946	1.002	1946	1.642	1948	2.375	1947	3.219	1947
207	1947	530	1947	1.021	1948	1.666	1946	2.396	1946	3.222	»
210	1948	534	1946	1.042	1946	1.668	1948	2.476	1947	3.223	»
214	1945	535	»	1.043	»	1.696	1947	2.510	»	3.227	»
223	1948	538	1945	1.047	»	1.704	»	2.564	1948	3.236	1948
229	»	541	1946	1.049	1947	1.711	1948	2.568	1947	3.237	»
229	1947	542	1948	1.051	»	1.712	1946	2.570	1946	3.297	»
233	1948	545	»	1.060	»	1.720	1947	2.575	1948	3.307	»
236	1947	550	1947	1.073	1948	1.735	»	2.576	»	3.322	»
239	1948	553	1948	1.088	»	1.749	1948	2.577	»	3.339	»
240	1946	561	1947	1.141	1946	1.750	1947	2.578	1947	3.340	1946
245	1948	565	1948	1.146	1948	1.751	1946	2.601	»	3.346	1948
253	»	566	»	1.151	»	1.753	1947	2.602	1945	3.354	1946
257	»	567	1947	1.153	»	1.758	»	2.633	1948	3.356	»
259	»	581	»	1.172	1944	1.764	»	2.637	1947	3.374	1948
264	»	582	1948	1.184	1947	1.787	»	2.682	»	3.380	»
267	»	599	1947	1.188	1948	1.797	1944	2.683	1945	3.384	»
269	1946	600	1948	1.194	»	1.799	1948	2.690	1946	3.385	1947
274	1947	604	1947	1.199	»	1.826	1947	2.692	1947	3.388	1948
277	1948	608	1946	1.200	»	1.827	1948	2.711	1948	3.391	1946
278	1947	619	1947	1.202	1945	1.866	1947	2.712	»	3.395	1948
287	1946	623	1946	1.203	1948	1.880	1945	2.716	1947	3.399	»
288	1945	628	1947	1.204	1947	1.881	»	2.720	1946	3.408	1946
289	1948	632	1948	1.242	1948	1.882	»	2.733	1947	3.418	1948
290	1945	634	»	1.252	»	1.883	1946	2.736	»	3.423	1947
296	1947	645	1947	1.255	1947	1.885	1948	2.745	1944	3.424	1948
298	»	653	1946	1.256	1945	1.902	»	2.752	1947	3.458	1946
300	1948	672	1948	1.259	1948	1.909	»	2.753	1945	3.459	1947
301	»	687	»	1.286	1946	1.913	»	2.754	1946	3.481	1948
306	»	688	»	1.287	»	1.914	»	2.757	1945	3.483	»
311	»	690	1947	1.290	»	1.919	»	2.759	1947	3.499	»
317	1944	704	1948	1.291	1948	1.926	1947	2.760	1948	3.504	1947
319	1948	715	1947	1.295	1947	1.973	1948	2.762	1947	3.507	1945
320	»	723	»	1.303	»	2.000	1947	2.764	1948		
323	»	753	1948								

NUMÉROS	ANNÉES d'amortissement.	NUMÉROS	ANNÉES d'amortissement.	NUMÉROS	ANNÉES d'amortissement.	NUMÉROS	ANNÉES d'amortissement.	NUMÉROS	ANNÉES d'amortissement.	NUMÉROS	ANNÉES d'amortissement.
3.513	1948	4.120	1946	5.068	1947	5.715	1948	6.491	1948	7.042	1946
3.518	1943	4.124	1948	5.083	1946	5.716	»	6.492	1947	7.051	»
3.519	1947	4.161	»	5.084	1948	5.718	1947	6.493	1945	7.072	1948
3.549	1946	4.169	1945	5.086	1946	5.725	»	6.497	1948	7.073	»
3.552	1948	4.170	1947	5.087	1947	5.726	1946	6.503	»	7.078	1947
3.554	1945	4.171	1945	5.103	1945	5.727	1947	6.507	»	7.079	»
3.556	1946	4.172	»	5.104	»	5.731	1946	6.508	»	7.085	1946
3.559	1944	4.185	»	5.105	1946	5.733	1948	6.534	1948	7.088	1947
3.560	1948	4.187	1947	5.132	1947	5.737	1946	6.535	1947	7.100	1948
3.561	1947	4.311	1948	5.133	1946	5.740	1948	6.545	1948	7.191	»
3.563	1946	4.313	»	5.141	1947	5.741	1946	6.548	»	7.192	»
3.569	1945	4.321	»	5.144	»	5.746	1948	6.550	1947	7.193	»
3.574	1946	4.324	»	5.147	1948	5.750	1946	6.553	»	7.194	»
3.577	»	4.347	1947	5.163	1947	5.751	1948	6.583	1948	7.235	»
3.579	1947	4.369	»	5.171	»	5.772	1947	6.586	1947	7.245	1946
3.581	1946	4.374	1948	5.184	»	5.778	1946	6.589	1942	7.258	1945
3.582	»	4.375	»	5.186	1948	5.779	1947	6.591	1945	7.259	1946
3.585	1947	4.377	»	5.193	1946	5.785	1948	6.593	1947	7.260	1948
3.595	1943	4.473	»	5.209	»	5.802	1947	6.595	1946	7.261	1945
3.596	1946	4.475	»	5.212	1948	5.808	1945	6.596	1948	7.265	1947
3.599	1948	4.477	»	5.213	1947	5.812	1946	6.600	1945	7.383	1946
3.606	»	4.484	»	5.214	1945	5.816	»	6.607	1948	7.397	1948
3.617	»	4.485	»	5.224	1946	5.821	1945	6.611	»	7.398	1947
3.626	»	4.488	»	5.225	1943	5.889	1947	6.612	1944	7.400	1946
3.630	»	4.498	»	5.227	1946	5.892	1948	6.617	1946	7.402	1948
3.652	1945	4.516	1945	5.230	1947	5.898	1947	6.618	1944	7.404	»
3.656	1946	4.532	1948	5.233	1946	5.911	»	6.625	»	7.405	1945
3.671	1948	4.559	1944	5.236	1948	5.916	1948	6.629	1948	7.407	1946
3.691	»	4.570	1946	5.238	1947	5.929	1942	6.630	»	7.408	»
3.696	1947	4.583	1947	5.239	»	5.930	1947	6.634	1943	7.417	»
3.697	»	4.584	1946	5.240	»	5.932	1945	6.635	1944	7.423	»
3.705	1948	4.585	1948	5.312	»	5.933	1946	6.636	1943	7.431	»
3.706	1946	4.598	1947	5.316	1948	5.941	1948	6.638	1946	7.449	1946
3.711	»	4.618	»	5.318	1947	5.959	»	6.641	»	7.459	1947
3.712	1945	4.626	1948	5.326	1948	5.961	1947	6.643	1945	7.465	1946
3.714	1948	4.629	»	5.327	1947	5.977	»	6.696	1947	7.466	»
3.723	»	4.630	»	5.328	1946	5.979	1946	6.697	»	7.467	»
3.724	»	4.632	1947	5.329	1942	5.980	1948	6.699	1948	7.468	1947
3.726	1947	4.638	1948	5.330	1944	5.985	1947	6.700	1946	7.472	1946
3.733	1948	4.641	1946	5.334	1948	5.990	1948	6.701	1948	7.475	1948
3.748	»	4.642	1947	5.335	1946	5.991	1947	6.702	1947	7.481	»
3.749	»	4.670	1948	5.338	1947	5.993	1948	6.703	1946	7.482	»
3.758	»	4.673	1946	5.339	»	5.995	1947	6.705	1945	7.489	1947
3.766	»	4.679	1948	5.344	1946	6 054	»	6.709	1948	7.491	1946
3.779	1948	4.686	1947	5.352	1948	6.072	1948	6.754	»	7.493	»
3.783	»	4.688	1948	5.355	»	6.116	»	6.761	»	7.494	1948
3.799	»	4.690	»	5.363	»	6.139	1942	6.763	»	7.495	1947
3.802	1945	4.695	»	5.365	1947	6.146	1948	6.764	1947	7.499	1948
3.803	1944	4.753	1946	5.371	1941	6.150	1946	6.772	1946	7.503	»
3.807	1945	4.757	1948	5.410	1948	6.152	1945	6.776	1945	7.516	1947
3.809	1946	4.758	»	5.422	1947	6.153	1947	6.780	1948	7.523	1945
3.814	1945	4.797	1947	5.427	1945	6.155	1943	6.787	»	7.537	1948
3.816	1947	4.802	»	5.430	1947	6.158	1948	6.791	1945	7.543	1947
3.824	1946	4.803	1944	5.431	1948	6.171	1944	6.792	1948	7.555	»
3.828	»	4.805	1942	5.460	1946	6.180	1945	6.793	1946	7.590	1948
3.829	1948	4.806	1948	5.465	1948	6.182	1947	6.796	1944	7.610	1947
3.831	1947	4.809	1946	5.469	»	6.227	1945	6.798	1948	7.611	1948
3.833	1946	4.833	»	5.471	1946	6.228	1948	6.806	1944	7.613	1942
3.835	1948	4.837	»	5.477	1947	6.258	1947	6.807	1947	7.618	1948
3.837	1946	4.843	1948	5.480	1948	6.264	»	6.808	1948	7.624	1946
3.841	1947	4.849	1947	5.481	1946	6.306	1[illegible]	6.810	1945	7.626	1948
3.842	1948	4.850	1943	5.483	1947	6.307	1946	6.811	»	7.628	»
3.843	»	4.863	1945	5.490	1946	6.309	1948	6.814	1948	7.632	1946
3.848	»	4.864	»	5.494	1948	6.310	1945	6.818	1945	7.634	1943
3.849	1947	4.877	1946	5.503	»	6.316	1948	6.820	»	7.662	1948
3.852	»	4.878	1948	5.504	1946	6.332	1946	6.821	1948	7.663	1947
3.857	1948	4.934	»	5.505	1944	6.333	1948	6.824	1944	7.667	1946
3.860	1947	4.935	»	5.516	1947	6.341	»	6.825	1948	7.672	1947
3.866	1946	4.954	1947	5.524	1945	6.346	1947	6.865	1946	7.677	1948
3.875	1947	4.961	1946	5.529	1948	6.353	»	6.869	»	7.678	1947
3.878	1948	4.964	Op. cp. 47	5.534	»	6.354	1948	6.872	»	7.695	1948
3.879	»	4.964	1947	5.538	1947	6.358	»	6.873	1948	7.696	1947
3.883	1947	4.965	1948	5.542	1948	6.359	1946	6.876	1946	7.697	»
3.888	1948	4.966	»	5.561	1945	6.361	1945	6.880	1948	7.698	»
3.890	»	4.980	»	5.562	1948	6.362	1948	6.882	Op. c 47	7.701	1948
3.893	»	4.981	1946	5.626	1947	6.381	»	6.964	1948	7.702	»
3.896	1947	4.983	»	5.629	1948	6.386	1947	6.967	»	7.704	»
3.899	1948	4.984	1947	5.630	1947	6.387	»	6.968	»	7.747	1946
3.913	»	5.015	»	5.631	»	6.389	1948	6.969	»	7.755	1943
3.940	1946	5.028	»	5.632	»	6.393	1947	6.992	1944	7.768	1947
3.941	1947	5.029	1944	5.636	1946	6.395	948	6.997	1946	7.769	»
3.943	1946	5.030	1946	5.649	»	6.396	1947	6.999	»	7.775	1948
3.945	»	5.032	1948	5.652	»	6.415	1944	7.017	1948	7.776	1947
3.948	1947	5.036	1947	5.656	»	6.416	1948	7.023	»	7.804	
4.010	1948	5.038	1948	5.664	1948	6.421	»	7.024	»	7.826	»
4.011	1946	5.048	»	5.668	1947	6.422	»	7.025	»	7.879	1943
4.012	»	5.049	1947	5.675	»	6.423	1947	7.029	»	7.884	1947
4.091	1947	5.054	1948	5.701	1948	6.425	1948	7.031	1947	7.885	1948
4.093	1948	5.057	»	5.706	»	6.446	1946	7.038	»	7.887	»
4.096	»	5.058	1946	5.713	1947	6.447	1948	7.039	1945	7.889	»
4.097	»	5.062	1947	5.714	1946	6.476	1947	7.040	1948	7.890	1947
4.102	»					6.485	1948	7.041	1946		
4.104	»										
4.107	»										

NUMÉROS	ANNÉES d'amortissement.
7.892	1946
7.893	»
7.903	1947
7.905	1948
7.909	»
7.940	1946
7.941	1944
7.944	1946
7.945	1946
7.946	1948
7.947	1945
7.955	1946
7.957	»
7.975	1947
7.981	1945
7.982	1947
7.984	1948
7.999	1945
8.004	1948
8.005	»
8.019	»
8.022	1947
8.025	1948
8.032	»
8.033	1947
8.041	»
8.047	1948
8.060	1945
8.063	1947
8.064	1945
8.065	1947
8.089	1948
8.091	1947
8.114	1948
8.118	»
8.135	»
8.139	»
8.142	»
8.150	1942
8.154	1945
8.155	1948
8.174	1947
8.176	1946
8.187	1948
8.204	»
8.208	»
8.213	»
8.220	1944
8.267	1948
8.273	»
8.275	1947
8.282	1948
8.293	»
8.294	»
8.298	»
8.304	»
8.317	1945
8.318	»
8.323	»
8.324	»
8.325	1946
8.326	»
8.328	1945
8.341	1947
8.361	1946
8.365	»
8.370	1947
8.372	»
8.380	»
8.386	1948
8.387	»
8.389	1944
8.395	1946
8.401	1947
8.405	»
8.431	»
8.432	1944
8.434	»
8.435	1946
8.437	1948
8.438	»
8.439	1944
8.466	1946
8.467	1945
8.468	»
8.487	1947
8.489	»
8.493	»
8.496	1948
8.506	1947
8.507	1942
8.509	1946
8.513	1945
8.520	1948
8.522	»
8.524	1945
8.527	1948
8.530	»
8.533	»
8.534	1947
8.542	»
8.544	»
8.549	1945
8.555	1948
8.557	»
8.568	1948
8.572	1942
8.573	1943
8.575	1947
8.576	1942
8.578	1946
8.580	1947
8.583	1945
8.607	1948
8.641	1946
8.645	1947
8.709	»
8.710	1946
8.711	»
8.718	»
8.719	»
8.727	1948
8.729	»
8.734	1945
8.738	1947
8.739	»
8.740	1948
8.753	»
8.755	1946
8.757	1948
8.769	»
8.810	»
8.815	1945
8.825	1948
8.826	1945
8.828	1946
8.830	1947
8.839	1946
8.850	1948
8.857	1947
8.863	1948
8.908	»
8.909	1946
8.910	1945
8.955	1947
8.975	1948
8.977	1946
8.980	1947
8.991	»
8.994	1948
8.997	1947
8.998	1945
9.007	1948
9.008	»
9.014	»
9.033	»
9.051	»
9.084	1946
9.094	1945
9.095	1948
9.101	»
9.105	1946
9.126	1947
9.127	»
9.131	1948
9.136	»
9.138	»
9.148	1947
9.154	»
9.157	»
9.158	»
9.161	»
9.165	1946
9.166	»
9.180	1948
9.181	»
9.185	1947
9.207	»
9.208	»
9.211	1948
9.214	»
9.215	»
9.216	1947
9.217	1948
9.219	»
9.230	1947
9.236	1945
9.251	1946
9.258	»
9.262	1948
9.272	1945
9.273	1947
9.277	»
9.292	»
9.293	1948
9.294	1947
9.296	»
9.297	1948
9.306	»
9.310	1947
9.311	»
9.312	1948
9.313	»
9.315	1945
9.319	1946
9.321	1947
9.322	1948
9.327	1947
9.328	1948
9.335	»
9.337	1946
9.338	1948
9.340	1946
9.341	1948
9.352	1946
9.354	1948
9.357	1946
9.374	1947
9.375	1946
9.388	1948
9.393	1947
9.422	1948
9.424	1946
9.437	1948
9.441	»
9.443	»
9.444	»
9.452	1945
9.453	1947
9.456	»
9.462	»
9.464	1948
9.475	»
9.477	1946
9.479	1948
9.482	1946
9.484	1948
9.521	»
9.524	»
9.525	1947
9.526	»
9.541	1948
9.541	Op. cp. 47
9.542	»
9.543	»
9.544	»
9.547	1948
9.551	»
9.552	1947
9.553	1948
9.554	»
9.556	1945
9.557	1948
9.558	»
9.562	1945
9.573	1947
9.576	»
9.581	1948
9.586	1947
9.594	1948
9.595	1947
9.597	1948
9.601	»
9.605	1947
9.625	1948
9.655	1945
9.700	1946
9.710	1947
9.711	»
9.724	1946
9.725	1947
9.726	»
9.727	1946
9.731	1948
9.734	1946
9.738	1948
9.740	1946
9.741	1947
9.744	1948
9.745	1945
9.759	1947
9.760	»
9.762	1948
9.764	»
9.766	1947
9.767	1945
9.768	»
9.770	1942
9.801	1946
9.804	1942
9.812	1947
9.813	1946
9.816	1945
9.819	1948
9.827	»
9.870	1947
9.872	1946
9.875	1947
9.879	1948
9.880	1945
9.882	1947
9.884	1948
9.890	1945
9.896	1947
9.906	»
9.913	1948
9.942	1947
9.943	1945
9.946	1946
9.951	»
9.954	1943
9.955	1948
9.962	1946
9.964	»
9.965	1947
9.969	»
9.982	1948
10.004	1947
10.009	»
10.011	1946
10.012	1948
10.015	1945
10.036	1947
10.051	1948
10.070	1946
10.072	1948
10.074	»
10.076	»
10.077	1947
10.080	1946
10.093	1947
10.097	»
10.107	1948
10.114	1946
10.115	1947
10.122	1948
10.145	1945
10.148	1948
10.152	1947
10.154	»
10.180	»
10.181	»
10.182	»
10.186	1948
10.189	1946
10.191	1948
10.192	»
10.193	»
10.201	1945
10.219	1948
10.224	»
10.228	1947
10.232	»
10.241	1946
10.279	»
10.281	1947
10.286	1948
10.305	1944
10.319	1945
10.326	1946
10.327	1947
10.331	1948
10.336	1946
10.339	»
10.353	»
10.359	1947
10.368	1946
10.371	»
10.382	»
10.385	1947
10.386	1946
10.430	1947
10.434	1946
10.437	1947
10.477	»
10.483	1946
10.487	1947
10.488	»
10.489	1946
10.495	»
10.500	1948
10.502	1945
10.503	1948
10.507	»
10.529	»
10.530	1947
10.554	»
10.555	1946
10.561	1948
10.592	1941
10.595	1943
10.596	»
10.598	1947
10.599	1942
10.602	1947
10.605	1946
10.633	1947
10.634	1948
10.637	»
10.638	1945
10.639	1946
10.641	1948
10.648	1945
10.650	»
10.660	1948
10.673	»
10.683	»
10.688	»
10.689	»
10.693	»
10.703	»
10.706	1947
10.721	1948
10.723	1946
10.724	1948
10.727	1946
10.732	»
10.733	1948
10.741	1945
10.742	1947
10.769	1945
10.772	1941
10.773	1947
10.781	1945
10.794	Op. cp. 47
10.795	»
10.796	»
10.807	1948
10.810	1947
10.870	»
10.911	1946
10.920	1948
10.922	»
10.926	»
10.929	»
10.933	1946
10.960	1947
10.975	1948
10.976	»
10.978	1947
10.980	»
11.010	»
11.026	»
11.032	1948
11.040	»
11.043	»
11.057	1946
11.066	1947
11.067	»
11.070	1948
11.088	»
11.089	1947
11.090	1948
11.096	1947
11.098	1944
11.127	1946
11.150	1947
11.152	1945
11.155	1946
11.175	1948
11.179	1947
11.181	1946
11.199	1944
11.200	1948
11.201	1946
11.206	1946
11.208	1947
11.223	1946
11.224	»
11.247	1940
11.248	»
11.249	1946
11.251	1944
11.252	1946
11.253	1945
11.258	1947
11.260	»
11.261	1946
11.262	»
11.263	»
11.288	1946
11.289	1945
11.290	1948
11.319	1945
11.322	1947
11.364	1948
11.365	1947
11.402	1946
11.403	1948
11.407	1947
11.416	1944
11.417	1945
11.418	1947
11.419	1945
11.420	1948
11.422	1944
11.423	1947
11.424	1945
11.425	1943
11.426	1948
11.431	1947
11.438	»
11.471	1944
11.476	1948
11.477	1945
11.478	1944
11.480	1946
11.485	1948
11.488	1947
11.558	1948
11.576	1945
11.613	1947
11.680	1948
11.681	1945
11.685	1947
11.686	1948
11.692	1947
11.696	1948
11.698	1947
11.709	1945
11.710	1947
11.711	1945
11.725	1949
11.726	1946
11.727	1945
11.731	»
11.733	»
11.753	1948
11.762	»
11.768	1944
11.769	1947
11.783	1946
11.788	1947
11.792	1948
11.794	1947
11.815	1948
11.816	1947
11.826	»
11.835	»
11.839	1948
11.846	1946
11.847	1945
11.852	»
11.871	1947
11.876	1945
11.879	1948
11.881	»
11.885	1947
11.892	1945
11.893	1947
11.895	»
11.897	1946
11.902	»
11.904	1948
11.928	»
11.929	1947
11.934	1945
11.941	1948

NUMÉROS	ANNÉES d'amortissement.	NUMÉROS	ANNÉES d'amortissement.	NUMÉROS	ANNÉES d'amortissement.	NUMÉROS	ANNÉES d'amortissement.	NUMÉROS	ANNÉES d'amortissement.	NUMÉROS	ANNÉES d'amortissement.
11.967	1942	12.439	1948	13.254	1947	14.405	1945	15.174	1945	16.133	1946
11.969	1947	12.444	1946	13.319	»	14.416	1948	15.177	1948	16.136	1948
11.971	1946	12.487	1945	13.322	1948	14.422	»	15.187	»	16.142	»
11.975	1947	12.493	1947	13.327	1946	14.437	»	15.188	1946	16.206	1947
11.988	»	12.495	»	13.334	1948	14.438	»	15.194	1947	16.207	»
11.989	»	12.496	1948	13.337	1946	14.460	»	15.195	1945	16.210	»
12.000	1948	12.500	1947	13.338	1947	14.462	»	15.199	1947	16.247	1946
12.006	1945	12.534	»	13.340	1945	14.466	»	15.216	1948	16.250	1948
12.007	1948	12.535	1948	13.346	1947	14.471	»	15.226	»	16.251	1947
12.011	»	12.537	1946	13.372	»	14.474	»	15.229	»	16.252	1948
12.023	1946	12.538	1947	13.379	1948	14.483	»	15.235	1943	16.255	1946
12.024	1948	12.572	1945	13.385	»	14.508	»	15.236	1948	16.258	1947
12.025	1946	12.583	1948	13.386	1945	14.518	1947	15.237	1945	16.260	»
12.033	»	12.613	»	13.389	1948	14.526	1948	15.238	1942	16.262	1948
12.052	1945	12.623	»	13.390	1947	14.534	1947	15.243	1948	16.266	1946
12.053	1948	12.648	1947	13.400	»	14.539	1948	15.248	1947	16.279	1948
12.059	1947	12.650	1946	13.401	1946	14.557	1947	15.274	1942	16.281	1947
12.060	1945	12.656	1947	13.403	»	14.558	»	15.285	1948	16.282	»
12.063	»	12.658	1946	13.453	1948	14.571	»	15.286	1946	16.289	1946
12.069	1948	12.660	1947	13.457	»	14.572	1942	15.298	»	16.291	»
12.085	1946	12.662	1948	13.462	»	14.591	1947	15.347	»	16.292	1948
12.089	1947	12.665	1941	13.464	»	14.593	1948	15.362	1948	16.299	»
12.090	1948	12.669	1948	13.466	»	14.594	1946	15.364	1945	16.313	»
12.095	1945	12.670	1946	13.479	»	14.599	»	15.380	1947	16.342	1947
12.101	1948	12.673	1948	13.483	1946	14.600	1947	15.382	»	16.343	1948
12.102	1947	12.679	»	13.485	»	14.627	1948	15.383	1948	16.344	1947
12.105	1948	12.701	»	13.486	1948	14.654	»	15.384	»	16.346	1948
12.114	»	12.708	»	13.494	»	14.657	»	15.388	1946	16.348	1945
12.116	»	12.722	»	13.495	1945	14.659	1947	15.389	»	16.349	»
12.119	1946	12.723	»	13.550	1946	14.663	»	15.392	1945	16.353	1946
12.121	»	12.726	1947	13.564	1948	14.664	»	15.393	1947	16.358	1945
12.122	1948	12.741	1948	13.565	»	14.665	1945	15.395	1946	16.359	1947
12.123	1945	12.751	»	13.568	1947	14.669	1947	15.396	1945	16.362	1948
12.124	1947	12.765	»	13.613	»	14.673	1948	15.397	»	16.364	1946
12.125	1946	12.774	1947	13.662	»	14.676	1947	15.398	1948	16.368	1947
12.126	»	12.780	1948	13.663	1948	14.678	1946	15.399	1946	16.369	1945
12.130	1948	12.783	1947	13.718	1946	14.679	1948	15.400	1947	16.392	»
12.131	1946	12.784	1948	13.719	1948	14.698	1947	15.402	»	16.406	»
12.132	1948	12.801	»	13.754	»	14.706	1948	15.408	1946	16.409	1946
12.133	1945	12.815	»	13.759	»	14.735	1947	15.483	1945	16.410	1947
12.137	Op. p. 47	12.816	1947	13.766	1946	14.736	»	15.486	1948	16.420	1944
12.148	»	12.834	1948	13.786	1943	14.742	1948	15.490	1947	16.425	1948
12.149	»	12.877	1947	13.799	1946	14.747	»	15.491	»	16.434	1947
12.176	1947	12.889	»	13.809	»	14.751	1947	15.492	1948	16.435	»
12.177	1948	12.891	1945	13.811	1947	14.766	1948	15.506	1947	16.440	1946
12.194	»	12.892	1946	13.815	1946	14.777	»	15.524	1948	16.449	1947
12.201	1945	12.902	1948	13.863	»	14.783	1947	15.525	»	16.460	»
12.202	1948	12.919	»	13.875	1948	14.796	1948	15.533	1947	16.474	1948
12.208	1947	12.921	1947	13.881	»	14.797	»	15.585	1946	16.475	1947
12.221	1946	12.936	1947	13.886	»	14.811	1947	15.587	»	16.476	»
12.225	1947	12.940	1946	13.905	1944	14.815	»	15.595	»	16.477	»
12.233	1948	12.941	1948	13.906	»	14.816	1946	15.599	1948	16.479	»
12.234	»	12.942	1946	13.907	1945	14.825	»	15.605	1947	16.482	»
12.238	»	12.944	»	13.956	1944	14.826	1945	15.607	»	16.490	1948
12.241	1947	12.951	1944	13.958	1948	14.848	1946	15.609	1945	16.495	»
12.242	1948	12.975	1946	13.959	»	14.849	1945	15.613	1948	16.501	1946
12.252	»	12.978	1947	13.960	1947	14.894	1947	15.615	1947	16.512	1948
12.257	1947	12.979	1946	13.970	»	14.926	»	15.616	»	16.522	1945
12.258	1945	12.983	1944	13.971	»	14.953	1946	15.617	1944	16.528	1946
12.261	1946	12.990	1947	13.977	»	14.959	1945	15.618	1948	16.530	1947
12.263	»	13.034	1948	13.978	1945	14.963	1942	15.621	»	16.533	1948
12.265	1946	13.046	»	14.001	»	14.972	1948	15.635	1947	16.638	»
12.279	1945	13.048	»	14.002	1948	14.975	»	15.638	1948	16.639	1941
12.282	1946	13.049	1941	14.003	»	14.976	1947	15.659	»	16.645	1948
12.285	1947	13.064	1948	14.019	»	14.977	1942	15.671	1947	16.648	1947
12.290	»	13.066	1946	14.027	1947	14.979	1948	15.673	»	16.649	1948
12.293	1946	13.067	1948	14.030	1948	14.994	1946	15.688	1948	16.670	1944
12.295	»	13.070	1947	14.033	»	15.004	1947	15.706	»	16.682	1948
12.301	1948	13.072	1944	14.040	1947	15.017	»	15.767	»	16.683	»
12.307	»	13.079	1947	14.055	1948	15.024	1946	15.793	1945	16.694	»
12.310	1946	13.135	»	14.058	»	15.028	1947	15.823	1948	16.698	»
12.317	1947	13.136	1948	14.062	»	15.030	1948	15.834	1946	16.699	1946
12.323	1948	13.144	1944	14.064	1947	15.036	1947	15.855	1947	16.700	1945
12.327	1947	13.151	1946	14.166	1948	15.037	1948	15.869	»	16.705	1948
12.329	»	13.154	»	14.167	1947	15.042	»	15.871	1948	16.707	»
12.339	1946	13.170	»	14.168	1948	15.043	»	15.885	»	16.709	»
12.349	1948	13.171	1943	14.174	»	15.047	»	15.886	1946	16.710	1945
12.352	1947	13.175	1948	14.185	»	15.048	1943	15.888	1947	16.712	1947
12.367	1946	13.176	»	14.194	»	15.049	1947	15.891	1948	16.713	1945
12.388	1947	13.182	1947	14.208	»	15.050	1946	15.912	»	16.714	1948
12.389	1948	13.192	1946	14.224	»	15.057	1947	15.917	»	16.715	1947
12.397	Op. cp. 47	13.193	1945	14.225	»	15.100	»	15.918	»	16.717	1945
12.401	1948	13.204	1948	14.265	1947	15.101	1948	15.969	1947	16.732	»
12.402	1947	13.205	1947	14.266	1948	15.127	»	15.973	1948	16.735	1948
12.404	1948	13.206	1948	14.267	»	15.140	»	15.982	1947	16.752	»
12.405	»	13.215	1946	14.273	1947	15.144	»	16.004	1948	16.753	»
12.407	1945	13.217	1948	14.279	1948	15.151	1946	16.005	»	16.788	1947
12.413	1948	13.221	1945	14.305	»	15.152	1948	16.006	»	16.795	1948
12.414	»	13.222	1948	14.308	1947	15.157	1947	16.015	1946	16.907	1947
12.416	1946	13.228	1946	14.310	»	15.161	1948	16.016	1947	16.910	1946
12.418	1945	13.231	1947	14.341	1948	15.166	»	16.020	»	16.925	1948
12.419	1947	13.232	1948	14.353	»	15.168	1947	16.023	1946	16.928	»
12.420	1945	13.238	»	14.385	»	15.170	»	16.079	1948	16.947	»
12.431	1946	13.246	1947	14.398	»	15.172	1948	16.132	»		
12.435	1948	13.248	1948								

NUMÉROS	ANNÉES d'amortissement.	NUMÉROS	ANNÉES d'amortissement.	NUMÉROS	ANNÉES d'amortissement.	NUMÉROS	ANNÉES d'amortissement.	NUMÉROS	ANNÉES d'amortissement.	NUMÉROS	ANNÉES d'amortissement.
16.964	1948	17.677	1948	18.584	1947	19.279	1945	20.069	1946	21.044	1948
16.969	»	17.812	»	18.586	1948	19.292	»	20.082	1948	21.057	1946
16.972	1948	17.815	»	18.587	1944	19.313	1948	20.104	»	21.087	1947
16.974	»	17.816	»	18.588	1947	19.410	1947	20.105	»	21.089	1945
16.977	»	17.819	»	18.589	1944	19.439	1948	20.112	»	21.094	1946
16.989	»	17.820	»	18.590	1947	19.445	»	20.116	»	21.099	1948
16.997	»	17.823	1946	18.603	1946	19.446	»	20.122	1945	21.101	1947
17.003	1945	17.876	1948	18.605	»	19.476	»	20.160	1947	21.106	»
17.004	»	17.919	»	18.606	»	19.485	»	20.161	1948	21.110	»
17.006	»	17.940	1947	18.608	1948	19.491	»	20.167	1947	21.122	1948
17.007	1948	17.967	»	18.609	»	19.497	1947	20.168	1948	21.123	1946
17.009	1946	17.991	1948	18.610	»	19.501	1948	20.177	1946	21.125	1948
17.012	1943	18.021	»	18.612	1947	19.504	»	20.199	1947	21.133	»
17.045	1947	18.024	»	18.619	»	19.508	»	20.204	1948	21.135	»
17.055	»	18.058	»	18.621	1948	19.510	1947	20.207	1947	21.164	»
17.056	1946	18.061	»	18.636	»	19.528	1946	20.211	1948	21.169	»
17.057	1948	18.080	»	18.637	»	19.531	1948	20.225	1944	21.177	1946
17.058	»	18.084	»	18.638	1946	19.532	1947	20.227	1946	21.181	»
17.059	»	18.088	»	18.662	1945	19.538	1948	20.278	»	21.182	»
17.061	1946	18.123	1947	18.686	»	19.541	1946	20.280	1948	21.184	»
17.063	»	18.124	1946	18.693	1948	19.559	1948	20.281	1947	21.187	1947
17.069	1947	18.125	»	18.696	»	19.567	»	20.317	1946	21.190	1948
17.071	1948	18.135	1947	18.698	»	19.575	»	20.343	1947	21.193	1947
17.098	1946	18.136	1948	18.709	1947	19.583	1947	20.352	1948	21.197	»
17.099	1941	18.140	1947	18.729	1946	19.599	»	20.355	1946	21.198	»
17.126	1947	18.173	1946	18.748	1947	19.613	»	20.391	1948	21.200	1948
17.128	»	18.175	1948	18.765	1946	19.627	»	20.392	1946	21.204	»
17.130	1948	18.178	1947	18.767	»	19.629	»	20.394	1948	21.207	1946
17.160	1941	18.186	1948	18.771	1948	19.634	»	20.396	1947	21.222	1948
17.165	1948	18.189	1946	18.813	1947	19.634	Op. cp. 47	20.398	1948	21.236	1947
17.170	»	18.190	1948	18.821	1946	19.635	Op. cp. 47	20.406	»	21.239	1946
17.184	»	18.191	1947	18.838	»	19.652	1948	20.432	»	21.241	»
17.185	1947	18.192	1946	18.841	1947	19.679	1947	20.436	»	21.252	1948
17.187	1948	18.194	»	18.842	1948	19.681	»	20.450	»	21.255	»
17.188	»	18.195	»	18.860	1947	19.683	1946	20.451	1947	21.260	»
17.195	»	18.198	1945	18.866	1946	19.686	1948	20.492	1946	21.261	»
17.222	1946	18.200	1948	18.886	1948	19.687	1946	20.493	1942	21.265	»
17.225	1945	18.202	1947	18.894	»	19.699	1947	20.494	1944	21.274	»
17.226	1948	18.223	1948	18.900	»	19.707	1948	20.495	1947	21.276	»
17.242	1946	18.233	»	18.901	1945	19.713	»	20.498	1945	21.277	»
17.251	1945	18.244	»	18.908	1948	19.715	1944	20.515	1948	21.279	1947
17.253	»	18.246	»	18.913	1947	19.716	1948	20.528	»	21.292	1948
17.257	1948	18.247	1947	18.916	1948	19.723	»	20.551	1947	21.294	1946
17.269	»	18.248	»	18.951	1946	19.725	1943	20.552	»	21.299	Op. cp. 47
17.306	»	18.261	»	18.952	»	19.726	1947	20.558	1948	21.300	1948
17.320	»	18.266	1946	18.953	1947	19.727	»	20.562	»	21.300	Op. cp. 47
17.338	1946	18.279	»	18.955	1946	19.730	1948	20.574	1946	21.301	»
17.341	1948	18.283	»	18.967	1948	19.732	1946	20.576	1945	21.302	»
17.343	1947	18.318	1948	18.970	1946	19.733	»	20.578	1947	21.303	»
17.344	1948	18.343	1945	18.971	1948	19.740	1945	20.581	»	21.305	1946
17.347	»	18.345	1948	18.972	»	19.745	1947	20.589	1946	21.310	1947
17.348	1947	18.347	1946	19.016	»	19.747	1948	20.593	1947	21.315	»
17.353	1946	18.348	1947	19.021	»	19.750	1947	20.620	1948	21.318	1946
17.359	1947	18.352	»	19.022	»	19.751	»	20.625	»	21.322	1948
17.374	1948	18.357	»	19.023	1946	19.753	1948	20.642	»	21.323	»
17.378	1947	18.358	»	19.024	1941	19.759	»	20.644	»	21.324	1946
17.379	1948	18.361	1946	19.025	1947	19.767	1947	20.654	»	21.332	»
17.393	»	18.364	1948	19.026	1943	19.778	1948	20.662	»	21.335	1947
17.397	1947	18.365	»	19.029	1947	19.779	1946	20.753	»	21.357	1946
17.400	»	18.368	»	19.030	1941	19.781	1947	20.755	»	21.360	1948
17.402	1946	18.370	»	19.031	1948	19.788	1945	20.756	»	21.365	»
17.413	1947	18.372	1946	19.036	1941	19.795	1948	20.757	1947	21.379	»
17.416	1946	18.375	1948	19.037	1948	19.803	1947	20.765	»	21.381	»
17.444	1948	18.376	1946	19.039	»	19.804	1942	20.813	1945	21.385	»
17.451	»	18.379	1948	19.040	1941	19.806	1948	20.849	»	21.388	1946
17.469	»	18.381	1947	19.041	1942	19.815	1947	20.851	1946	21.393	»
17.471	1946	18.382	»	19.042	1947	19.816	1945	20.852	»	21.398	1948
17.472	1948	18.388	1945	19.043	1948	19.817	1947	20.853	1948	21.402	»
17.478	1945	18.393	1947	19.044	1942	19.818	1948	20.890	»	21.403	1948
17.481	1947	18.418	»	19.046	»	19.820	1946	20.906	1945	21.410	»
17.486	»	18.430	1948	19.047	1944	19.830	»	20.907	1948	21.419	1947
17.487	»	18.431	1945	19.068	1946	19.843	»	20.908	1946	21.420	1948
17.489	»	18.432	1947	19.069	»	19.844	1947	20.911	1945	21.422	»
17.494	»	18.435	1945	19.078	1947	19.847	1946	20.913	1946	21.459	»
17.499	1948	18.464	1948	19.091	1948	19.848	1945	20.917	1945	21.460	1945
17.504	»	18.479	»	19.092	1947	19.921	1944	20.918	1947	21.468	1946
17.543	»	18.483	»	19.093	»	19.922	1946	20.979	»	21.472	1944
17.555	»	18.502	1947	19.096	1946	19.923	1947	20.982	1946	21.476	1945
17.580	1947	18.503	1948	19.102	1947	19.938	»	20.984	»	21.480	1947
17.593	»	18.507	1946	19.103	»	19.942	»	20.990	1948	21.481	1948
17.602	»	18.514	1948	19.106	1948	19.966	1944	20.996	1946	21.482	»
17.607	1948	18.524	1942	19.109	1946	19.967	1947	21.000	1947	21.496	1946
17.611	1947	18.527	1945	19.117	1947	19.968	1944	21.001	1946	21.503	1947
17.615	1948	18.528	1946	19.118	1944	19.969	1946	21.003	1948	21.512	1945
17.619	»	18.529	»	19.119	1941	19.974	»	21.005	1945	21.515	1948
17.625	1946	18.531	1944	19.120	1948	19.983	1947	21.008	1944	21.524	1946
17.626	1948	18.532	1945	19.121	»	19.985	»	21.009	1947	21.543	1947
17.627	»	18.535	1946	19.131	»	19.986	1948	21.010	1948	21.546	1946
17.634	1946	18.537	1948	19.132	»	19.994	»	21.027	1945	21.550	»
17.635	1947	18.538	1945	19.134	1946	19.996	1945	21.030	1947	21.562	1944
17.636	»	18.571	1947	19.161	1947	19.998	1948	21.031	1948	21.564	1948
17.637	1948	18.575	1943	19.183	1945	20.004	»	21.032	1947	21.571	1946
17.646	»	18.576	1947	19.218	1948	20.007	»	21.035	»		
17.668	»	18.578	»	19.271	1947	20.013	»				

NUMÉROS	ANNÉES d'amortissement.
21.572	1946
21.611	1947
21.618	1944
21.623	1948
21.664	»
21.681	1947
21.686	1948
21.690	»
21.699	1947
21.703	1948
21.721	1947
21.724	»
21.725	1948
21.726	1947
21.728	»
21.747	»
21.748	»
21.757	»
21.760	»
21.775	1945
21.780	1946
21.819	»
21.838	1944
21.839	»
21.841	1948
21.844	1947
21.901	»
21.902	1948
21.903	1946
21.908	1948
21.928	1947
21.930	»
21.931	1945
21.932	1946
21.935	1945
21.937	1947
21.939	1946
21.943	1948
21.944	»
21.946	»
21.949	»
21.950	1946
21.953	1948
21.959	»
21.961	»
21.972	»
21.974	1946
21.976	1947
21.977	1946
21.978	1947
22.014	1945
22.015	1948
22.016	1943
22.028	1948
22.037	1945
22.039	1947
22.040	1948
22.062	1946
22.080	1948
22.082	1947
22.084	»
22.085	1948
22.088	»
22.089	»
22.106	»
22.107	1942
22.109	1944
22.110	1945
22.111	1948
22.112	»
22.126	1945
22.127	1948
22.138	1942
22.178	1948
22.208	1945
22.223	1946
22.224	»
22.226	1948
22.228	1946
22.235	1948
22.241	1945
22.242	»
22.243	1948
22.247	1946
22.278	»
22.279	1947
22.283	1948
22.293	»
22.312	1945
22.322	1948
22.355	1941
22.356	1948
22.436	1946
22.446	1948
22.448	»
22.451	»
22.452	1946
22.454	1948
22.481	1947
22.485	»
22.492	»
22.495	»
22.498	1948
22.531	1945
22.553	1948
22.561	1947
22.563	1948
22.567	»
22.569	»
22.577	1948
22.598	1947
22.599	1948
22.609	»
22.611	»
22.694	»
22.706	»
22.710	»
22.718	»
22.724	»
22.734	1947
22.742	1948
22.743	»
22.744	»
22.747	»
22.750	»
22.752	»
22.769	1945
22.770	1948
22.780	»
22.784	»
22.784	»
22.790	»
22.798	»
22.802	»
22.819	1946
22.820	1944
22.840	1948
22.845	1947
22.846	1948
22.855	1946
22.862	1948
22.865	1947
22.802	1948
22.896	»
22.898	»
22.914	»
22.916	»
22.921	1947
22.925	»
23.000	1946
23.002	1948
23.003	»
23.004	1947
23.005	1948
23.007	1947
23.070	1948
23.077	1947
23.084	1944
23.108	1948
23.136	»
23.137	»
23.143	»
23.145	»
23.153	1944
23.154	1945
23.155	1948
23.170	»
23.172	1946
23.183	1948
23.190	1946
23.191	1948
23.192	1945
23.194	1948
23.202	1947
23.204	1945
23.205	»
23.211	1947
23.212	1946
23.214	1947
23.218	1948
23.221	»
23.227	»
23.229	»
23.231	»
23.238	»
23.294	»
23.296	1945
23.300	1947
23.343	1948
23.369	»
23.372	»
23.376	»
23.388	»
23.390	»
23.428	1947
23.430	»
23.432	»
23.433	»
23.435	1948
23.452	1947
23.457	1948
23.458	1946
23.461	1944
23.477	1947
23.478	1948
23.480	»
23.499	1947
23.529	»
23.531	1948
23.589	1947
23.597	»
23.630	1948
23.631	»
23.651	1947
23.652	1948
23.655	»
23.660	»
23.661	»
23.670	1946
23.673	1948
23.698	»
23.699	1947
23.723	1948
23.725	»
23.790	1947
23.794	1946
23.821	»
23.822	1948
23.827	1946
23.898	1948
23.901	»
23.909	»
23.918	1947
23.933	1948
23.937	»
23.938	»
23.940	1947
23.944	1945
23.942	1942
23.944	1948
23.945	1947
23.947	1944
23.949	1942
23.950	1948
23.972	1946
23.975	1947
24.002	»
24.004	1948
24.005	1947
24.011	»
24.014	»
24.020	1948
24.022	1947
24.023	»
24.028	1946
24.029	»
24.030	1945
24.119	1947
24.122	1948
24.125	1945
24.128	1947
24.129	1948
24.130	»
24.140	1947
24.206	1948
24.228	1946
24.231	1947
24.233	1948
24.237	1946
24.240	»
24.242	1948
24.247	»
24.261	»
24.279	»
24.284	1947
24.289	1948
24.291	1947
24.299	1948
24.300	»
24.306	1948
24.350	1944
24.351	1946
24.354	1944
24.355	1946
24.357	1948
24.362	1947
24.363	1948
24.364	1944
24.365	1948
24.372	»
24.377	1947
24.378	1946
24.380	1948
24.385	»
24.407	»
24.409	»
24.434	»
24.459	»
24.460	»
24.462	1946
24.469	1948
24.492	1946
24.496	1948
24.515	»
24.517	»
24.518	»
24.519	1947
24.524	»
24.538	1948
24.597	»
24.611	»
24.612	1946
24.615	1947
24.651	1945
24.654	1946
24.655	1948
24.697	»
24.709	»
24.714	1944
24.715	1945
24.716	1946
24.720	1948
24.736	1947
24.762	1945
24.797	1948
24.799	»
24.834	»
24.860	»
24.866	»
24.867	»
24.871	»
24.873	»
24.882	»
24.903	1947
24.939	1948
24.948	1945
24.954	1947
24.982	1946
24.983	»
24.986	1947
25.009	1948
25.042	1946
25.055	1948
25.059	1945
25.065	1947
25.070	»
25.079	»
25.084	1948
25.098	»
25.105	1947
25.108	1948
25.111	1947
25.112	»
25.114	1946
25.116	1948
25.122	1945
25.175	1947
25.179	1948
25.183	»
25.188	1948
25.192	1946
25.193	1948
25.196	1946
25.202	1945
25.209	1946
25.210	1948
25.213	»
25.216	1945
25.226	1943
25.227	1941
25.229	1942
25.230	1947
25.253	1946
25.276	1948
25.298	1946
25.309	1947
25.310	1946
25.319	1948
25.336	1947
25.338	»
25.340	»
25.341	1941
25.363	1946
25.386	1948
25.389	»
25.391	1946
25.393	1947
25.395	1948
25.408	1943
25.409	1948
25.441	1944
25.446	1947
25.448	»
25.442	1948
25.452	»
25.453	1947
25.454	»
25.455	1945
25.456	1944
25.460	1948
25.463	1946
25.467	1948
25.469	1946
25.470	»
25.479	1948
25.480	1946
25.482	»
25.484	1947
25.486	1948
25.488	1947
25.510	»
25.532	1946
25.536	1947
25.540	1948
25.541	»
25.552	1946
25.569	»
25.583	»
25.587	»
25.592	1948
25.630	1946
25.637	1947
25.678	»
25.680	1948
25.681	1947
25.683	»
25.690	1945
25.711	1946
25.712	1945
25.714	1944
25.715	1947
25.743	1945
25.744	1946
25.745	1945
25.748	1947
25.749	1948
25.756	1946
25.761	1948
25.805	»
25.816	»
25.818	»
25.823	»
25.831	»
25.832	»
25.837	1946
25.855	1947
25.860	»
25.861	»
25.869	1948
25.875	1945
25.877	»
25.878	1946
25.879	1948
25.880	1947
25.881	»
25.950	1948
25.960	1947
25.964	»
25.967	»
25.971	»
25.978	1948
25.981	»
25.982	1947
25.984	»
25.986	»
25.988	1948
25.990	1948
25.993	»
25.996	»
26.000	1947
26.009	1948
26.010	1948
26.016	1947
26.039	1948
26.049	»
26.059	»
26.063	»
26.081	»
26.080	»
26.082	»
26.094	»
26.096	»
26.101	»
26.107	»
26.113	»
26.123	»
26.131	»
26.136	1944
26.139	»
26.153	1947
26.157	»
26.161	1948
26.166	1946
26.168	1947
26.172	1948
26.176	1947
26.177	1946
26.196	1948
26.197	»
26.219	»
26.221	1945
26.222	»
26.225	»
26.253	1948
26.257	»
26.259	»
26.282	»
26.285	»
26.326	1947
26.329	1945
26.371	1947
26.372	1946
26.373	1947
26.389	1948
26.395	»
26.397	1946
26.417	1948
26.422	1946
26.423	»
26.425	1948
26.433	1944
26.434	1945
26.435	1948
26.450	1946
26.459	1948
26.457	1947
26.469	»
26.470	1948
26.471	1947
26.472	»
26.481	1948
26.482	1947
26.483	»
26.508	»
26.515	»
26.517	1948
26.521	1947
26.529	1948
26.536	»
26.545	1947
26.553	»
26.568	»
26.590	1946
26.604	»
26.630	1945
26.640	1947
26.660	1948
26.661	1947
26.693	1948
26.702	»
26.711	»
26.713	»
26.716	»
26.733	»
26.744	1947
26.745	1945
26.746	»
26.749	1947
26.750	1948

NUMÉROS	ANNÉES d'amortissement.	NUMÉROS	ANNÉES d'amortissement.	NUMÉROS	ANNÉES d'amortissement.	NUMÉROS	ANNÉES d'amortissement.	NUMÉROS	ANNÉES d'amortissement.	NUMÉROS	ANNÉES d'amortissement.
26.[illegible]	1948	27.377	1948	27.772	1948	28.488	1948	29.011	1947	29.442	1947
26.796	»	27.378	1946	27.792	»	28.489	1945	29.035	»	29.446	1948
26.797	»	27.379	»	27.802	»	28.492	1948	29.038	1948	29.453	1947
26.799	1946	27.389	1948	27.804	»	28.499	»	29.039	1947	29.464	1948
26.849	1947	27.435	1942	27.805	1946	28.516	1947	29.052	1946	29.466	»
26.851	1946	27.436	1943	27.810	1947	28.549	1946	29.070	1947	29.467	1946
26.853	1948	27.437	1945	27.816	1948	28.550	»	29.071	»	29.468	1947
26.875	»	27.438	1947	27.821	»	28.563	»	29.072	1946	29.470	1945
26.877	»	27.439	1946	27.823	1947	28.568	»	29.073	»	29.473	1944
26.888	»	27.442	»	27.829	1948	28.570	1948	29.074	1947	29.491	1946
26.897	1947	27.443	1945	27.830	»	28.572	1947	29.075	1948	29.493	1947
26.903	1948	27.444	»	27.833	»	28.573	»	29.081	1946	29.494	1948
26.911	»	27.447	1943	27.837	»	28.575	1948	29.082	»	29.495	1946
26.920	1947	27.448	1944	27.838	1946	28.582	»	29.085	»	29.498	1945
26.930	1948	27.449	1945	27.839	1947	28.583	»	29.086	1948	29.518	1948
26.934	»	27.450	1946	27.889	1948	28.590	1947	29.093	1946	29.526	1946
26.936	1947.	27.452	1948	27.895	1947	28.592	1946	29.097	1948	29.527	1948
26.939	1948	27.454	1946	27.909	1948	28.602	1948	29.105	1947	29.533	»
26.947	1947	27.487	1948	27.910	1941	28.640	1947	29.112	1948	29.534	»
26.948	»	27.506	1946	27.922	1947	28.643	1946	29.118	1946	29.537	1947
26.951	1946	27.507	1944	27.942	»	28.645	1945	29.131	1948	29.548	1943
26.952	1947	27.508	1943	27.946	1941	28.686	1948	29.132	1944	29.576	1945
26.955	1946	27.513	1946	27.949	1948	28.691	1947	29.140	1947	29.579	1948
26.957	1948	27.516	1945	27.997	»	28.693	»	29.152	»	29.581	1945
26.959	1947	27.517	»	28.058	1945	28.694	1948	29.175	»	29.590	1946
26.966	»	27.519	»	28.059	1947	28.697	»	29.180	1948	29.594	1948
26.967	1944	27.521	1947	28.109	1948	28.711	»	29.182	1947	29.600	1946
26.968	1947	27.523	1945	28.111	»	28.712	1946	29.185	1948	29.609	1948
26.992	»	27.526	1947	28.116	1947	28.715	1948	29.187	1946	29.613	1947
26.993	1948	27.530	1945	28.133	1948	28.735	1947	29.190	1947	29.615	1948
26.995	»	27.531	1947	28.158	1946	28.783	1946	29.192	1948	29.643	1945
27.000	»	27.534	1942	28.159	1948	28.784	1945	29.200	»	29.648	1946
27.001	1947	27.536	1946	28.160	1947	28.793	1948	29.201	»	29.651	»
27.008	1948	27.537	1944	28.162	1946	28.794	1947	29.203	»	29.652	1946
27.019	1946	27.539	»	28.164	»	28.799	1948	29.209	1946	29.654	1945
27.021	»	27.550	1946	28.174	»	28.818	»	29.214	1942	29.665	1946
27.038	1948	27.551	1948	28.175	1948	28.834	»	29.229	1948	29.666	1948
27.053	1947	27.554	»	28.179	1947	28.834	Op. cp. 50	29.231	1947	29.706	»
27.061	»	27.569	1946	28.181	»	28.835	1948	29.239	1945	29.707	1946
27.062	1946	27.571	1947	28.191	1948	28.835	Op. cp. 50	29.240	1946	29.710	»
27.105	1948	27.573	»	28.192	1946	28.837	1948	29.262	1947	29.715	1947
27.112	»	27.574	1946	28.193	1947	28.840	1945	29.263	1946	29.723	1946
27.113	»	27.588	1945	28.208	1945	28.845	1948	29.266	1947	29.763	1948
27.118	1945	27.591	1947	28.211	»	28.846	»	29.279	1946	29.765	»
27.149	1948	27.592	»	28.212	»	28.849	1945	29.281	1948	29.766	1947
27.156	»	27.593	1943	28.219	1948	28.873	»	29.286	»	29.784	1948
27.157	»	27.594	1946	28.229	»	28.903	1948	29.287	1946	29.786	»
27.180	1947	27.610	»	28.231	»	28.910	»	29.288	»	29.788	1945
27.194	1948	27.614	1948	28.241	1947	28.911	1947	29.294	1948	29.790	»
27.197	»	27.617	1947	28.350	»	28.923	1948	29.295	1946	29.791	1946
27.209	1947	27.622	1946	28.353	1946	28.924	1946	29.296	»	29.796	1945
27.214	»	27.627	1944	28.354	1941	28.925	1948	29.340	1948	29.822	1946
27.216	»	27.629	»	28.355	»	28.926	»	29.341	1947	29.839	1947
27.217	»	27.640	1948	28.357	1943	28.931	1945	29.345	1946	29.841	1946
27.220	1946	27.656	1946	28.358	1946	28.933	1948	29.347	1948	29.842	1948
27.228	1945	27.660	1947	28.359	1945	28.934	1945	29.353	1947	29.844	1946
27.240	1948	27.675	1948	28.361	1942	28.935	1948	29.378	1948	29.845	1946
27.241	1947	27.686	1947	28.365	1948	28.938	1946	29.379	1945	29.864	1942
27.257	1948	27.687	»	28.371	1947	28.943	1948	29.401	1948	29.867	1947
27.269	»	27.689	1945	28.376	1942	28.946	»	29.402	1944	29.870	1946
27.298	1947	27.690	»	28.393	1948	28.949	1947	29.403	1946	29.873	1948
27.299	1946	27.691	1948	28.395	»	28.951	1948	29.407	1945	29.903	1944
27.303	1948	27.693	»	28.420	»	28.975	1945	29.408	1948	29.907	1947
27.304	1947	27.744	»	28.429	»	28.981	»	29.414	1946	29.913	1948
27.305	»	27.746	1947	28.433	»	28.998	1943	29.422	1948	29.936	»
27.310	1948	27.747	1948	28.444	»	28.999	»	29.424	1945	29.961	1947
27.324	»	27.754	»	28.482	1946	29.001	1944	29.427	1948	29.963	1948
27.349	»	27.756	1947	28.483	1945	29.004	1945	29.441	»	29.966	»
27.369	»	27.763	»	28.485	»	29.006	1946				

Les obligations sorties au tirage du 25 mai 1948 sont remboursables à partir du 1er juillet 1948.

Société des Verreries à Bouteilles du Nord

Société anonyme au capital de 65.245.000 F

Siège social: 4, rue Cambacérès, à PARIS

Registre du commerce: Seine 72766.

Obligations 4 1/4 0/0 1946.

Premier amortissement.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, la société a racheté en Bourse les 123 obligations dont l'amortissement était prévu pour le 1er juillet 1948. En conséquence, il n'a pas été effectué de tirage au sort.

(Le tableau d'amortissement a été publié au Journal officiel du 21 septembre 1946.)

L'ETOILE DE L'OUEST

Société anonyme

au capital de quatre millions de francs

Siège social: THUOUARS (Deux-Sèvres)

R. C.: Bressuire 2912123

Obligations 4 0/0 1946 de 5.000 F.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée au moment de l'émission, L'Etoile de l'Ouest a procédé au rachat en Bourse de 34 obligations dont l'amortissement est prévu pour le premier juillet 1948.

En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort et les 34 obligations achetées seront annulées.

(Le tableau d'amortissement a été publié au Journal officiel du 1er août 1946.)

Produits Chimiques LION NOIR

Produits d'entretien « Lion Noir - Eclipse ».

Société anonyme au capital de 123.300.000 F

Siège social: 43, rue de Liège, PARIS (8e)

Registre du commerce: Seine no 100739.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée au moment de l'émission, la société Produits chimiques « Lion Noir » a procédé au rachat des 120 obligations 3 3/4 0/0 1945 de 5.000 F dont l'amortissement est prévu pour le 1er août 1948.

En conséquence, il n'a pas été effectué de tirage le 1er juillet 1948.

Les amortissements précédents ont également été réalisés par voie de rachats en Bourse.

L'Immobilière Rambuteau

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 3.500.000 F
SIÈGE SOCIAL : 22, RUE DE METZ, NANCY
R. C. : Nancy 18222.

TABLEAU D'AMORTISSEMENT

des 1.900 obligations de 1.000 F 4 0/0 émises en 1925, amortissables en 25 annuités.

Date de remboursement et nombre de titres à amortir.

1er août 1948....	46	1er août 1962....	79
— 1949....	48	— 1963....	82
— 1950....	50	— 1964....	85
— 1951....	52	— 1965....	89
— 1952....	54	— 1966....	92
— 1953....	56	— 1967....	96
— 1954....	58	— 1968....	100
— 1955....	60	— 1969....	104
— 1956....	63	— 1970....	107
— 1957....	65	— 1971....	111
— 1958....	68	— 1972....	116
— 1959....	70		
— 1960....	73		1.900
— 1961....	76		

Emprunt hongrois 6 1/2 % 1924

La société civile des porteurs d'obligations 6 1/2 0/0 de l'Etat hongrois 1924 fait connaître qu'à la suite des négociations économiques franco-hongroises qui ont eu lieu à Budapest en octobre- novembre 1947 et à Paris en janvier-février 1948, il a été convenu qu'une fraction des disponibilités réservées au règlement des créances financières françaises sur la Hongrie, pour la période du 1er novembre 1947 au 31 octobre 1948, serait affectée à l'amortissement, par voie de rachat, des obligations 6 1/2 0/0 1924 de l'Etat hongrois.

Le prix maximum de rachat de ces titres a été fixé, jusqu'à nouvel ordre, à 50 F par coupure unitaire de 100 F nominal.

Les rachats seront exécutés dans l'ordre de la réception des lettres d'acceptation par les établissements domiciliataires. Ils seront suspendus, sans préavis, lorsque les disponibilités limitées, affectées aux opérations, seront épuisées et ne reprendront qu'après remise d'une nouvelle provision.

L'impôt français sur les titres funding sera déduit du prix de rachat des obligations 6 1/2 0/0 1924, soumises à cet impôt et qui ne l'ont pas acquitté jusqu'ici.

Les porteurs qui désirent présenter leurs titres au rachat sont invités à les déposer à cet effet, munis de tous les coupons échus de 1932 à 1938 (coupons nos 18 inclus à 27 inclus) et accompagnés d'une lettre d'adhésion à l'offre d'achat, à partir du 15 juillet 1948, auprès de l'un des établissements financiers suivants :

Banque de Paris et des Pays-Bas ;
Comptoir national d'escompte de Paris ;
Crédit lyonnais ;
Société générale.

Le règlement des coupons nos 28 à 41, mis en payement de 1938 à 1944 inclus sera repris, à cette occasion, jusqu'au 31 octobre 1948.

Société des Galeries Toulousaines

Rectificatif au *Journal officiel* du 30 juin 1948 : page 6332, 2e colonne ; obligations 4 1/2 0/0 1912-1913 sorties aux tirages antérieurs, année 1947, 3e ligne, au lieu de : « 899 », *lire* : « 889 ».

BILANS DE SOCIÉTÉS

CREDIT NATIONAL

POUR FACILITER LA RÉPARATION DES DOMMAGES CAUSÉS PAR LA GUERRE

Société anonyme au capital de 262.500.000 francs

Siège social : 45, rue Saint-Dominique, 45 — PARIS

(R. C. : Seine 28531.)

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1947

ACTIF

Espèces en caisse, au Trésor et à la Banque de France		1.775.534.460 86
Avoirs dans les banques et chez les correspondants		116.823.219 70
Valeurs du Trésor ou garanties par l'Etat		2.804.201.814 25
Titres divers en portefeuille		70.336.290 99
Immeubles		179.901.508 52
Escomptes et pensions d'effets représentatifs de crédits à moyen terme (art. 58 des statuts)		2.593.588.398 61
Avances à moyen terme :		
Sur ressources diverses de la société	6.793.859.549 61	
Sur le produit d'emprunts gagés par annuités de l'Etat (conventions des 7 juillet 1919, 10 décembre 1937 et 11 février 1944)	61.907.940 13	6.855.767.489 77
Fonds d'emprunts gagés déposés au Trésor pour de nouvelles avances à moyen terme (conventions des 7 juillet 1919, 10 décembre 1937 et 11 février 1944)		1.438.092.059 87
Engagements de l'Etat au titre d'opérations effectuées pour son compte (conventions des 7 juillet 1919, 12 février 1931, 30 août 1937 et 6 mai 1941)		100.797.368.195 18
Débiteurs divers		34.863.738 27
Crédits d'acceptation de traites pour le compte de l'Etat (convention du 4 décembre 1940)		151.610.814.450 »
Comptes d'ordre et divers		158.088.502 »
		268.435.380.128 05

PASSIF

Capital social		262.500.000 »
Réserves :		
Légale		10.500.000 »
Générale		225.000.000 »
Immobilière		10.000.000 »
Provision pour risques de mobilisation de crédits à moyen terme		100.000.000 »
Provision spéciale pour risques d'avances à moyen terme (convention du 7 juillet 1919)		333.792.229 26
Bons et obligations en circulation :		
Bons et obligations non gagés par annuités de l'Etat (valeur d'émission)	4.434.360.000 »	
A ajouter : primes de remboursement courues	1.504.623 19	4.435.864.623 19
Obligations gagées par annuités de l'Etat (valeur d'émission)	102.020.795.000 »	
A ajouter : primes de remboursement courues	286.573.195 18	102.307.368.195 18
Bons et obligations amortis et coupons échus non présentés		1.444.821.241 80
Créditeurs divers		326.132.556 29
Fonds en compte avec l'Etat et les trésoriers-payeurs généraux		1.755.808.348 42
Provisions de l'Etat pour le service des emprunts gagés et le règlement des traites		5.386.728.082 70
Acceptations de traites émises en règlement de dépenses publiques (convention du 4 décembre 1940)		151.610.814.450 »
Comptes d'ordre et divers		481.137.966 82
Profits et pertes :		
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	8.362.384 74	
Bénéfice net de l'exercice 1947	66.550.079 65	74.912.464 39
		268.435.380.128 05

HORS BILAN

Engagements de mobilisation d'effets représentatifs de crédits à moyen terme (art. 58 des statuts)	45.581.887.196 »
Effets représentatifs de crédits à moyen terme circulant sous endos du Crédit national (art. 58 des statuts)	»

Le directeur général
BAUMGARTNER.

LA POPULAIRE

COMPAGNIE ANONYME FRANÇAISE D'ASSURANCES SUR LA VIE

ENTREPRISE PRIVÉE RÉGIE PAR LE DÉCRET-LOI DU 14 JUIN 1938

CAPITAL SOCIAL: 60 MILLIONS DE FRANCS, ENTIEREMENT VERSES

Siège social : 128, rue de Rennes, Paris (6e)

Registre du commerce: Seine 78288.

ETAT A-1. **Bilan au 31 décembre 1947.**

ACTIF		PASSIF	
Placements:		Capital social: actions entièrement libérées	60.000.000 »
III. — Valeurs n'ayant reçu aucune affectation spéciale:		**Réserves et engagements réglementés:**	
a) Valeurs représentant la couverture des engagements pris envers les assurés et bénéficiaires de contrats	1.958.512.268 68	I. — Réserves diverses:	
b) Autres valeurs sans affectation spéciale (art. 163 du décret)	158.013.265 »	Réserve d'amortissement des immeubles	712.593 »
V. — Valeurs grevées d'hypothèques ou remises par la société en garantie d'opérations autres que les acceptations en réassurances:		Réserve spéciale de réévaluation:	9.646.286 55
1. Valeurs de l'article 153, admises en représentation des engagements pris envers les assurés et bénéficiaires de contrats (nettes de dette gagée; dette gagée nulle)	10.080.492 »	Réserve de garantie	16.124.067 »
Créances et espèces:		II. — Engagements de la société envers les assurés ou bénéficiaires de contrats (réserves techniques, art. 149, 1°, du décret du 30 décembre 1938):	
Créances pour dépôts de garantie effectués par la société	71.926 »	Réserves mathématiques, affaires directes, réassurances non déduites:	
Espèces en caisse au siège social	277.445 50	Pour risques en cours	1.982.167.916 »
Banques, chèques postaux	49.555.673 75	Pour sinistres à payer	15.703.435 12
Quittances de primes à recevoir et créances sur les agents et courtiers:		Pour capitaux échus et non payés	6.760.401 90
a) Espèces en caisse dans les agences	944.548 10	Pour rachats à payer	238.715 »
c) Primes à recevoir: quittances de moins de trois mois de date (art. 159 du décret du 30 décembre 1938)	10.583.589 60	Réserves pour bénéfices non distribués annuellement aux assurés:	
d) Primes à recevoir: quittances de plus de trois mois de date	4.223.019 22	Participations dues à payer aux assurés	4.827.770 »
Créances en compte courant sur les cessionnaires	19.163.799 23	Comptes de bénéfices en faveur des assurés	12.839.658 05
Réserves techniques:		Réserve de capitalisation	11.190.297 »
Réserves mathématiques à la charge des cessionnaires	616.589.351 12	III. — Autres dettes privilégiées et dettes immédiatement exigibles:	
Autres réserves techniques à la charge des cessionnaires	19.400 »	Dettes fiscales et autres dettes privilégiées	31.065.425 50
Divers:		Dettes immédiatement exigibles (autres que celles prévues explicitement ci-après)	22.040.735 40
Créances diverses (débiteurs divers)	14.020.956 05	IV. — Dettes pour dépôts de garantie des agents, des assurés et des tiers autres que les cessionnaires (art. 149, 3°, du décret):	
Intérêts échus et non recouvrés	2.290.302 66	Provisions de primes et autres dépôts de garantie en espèces	10.138.891 45
Loyers échus et non recouvrés	69.912 95	**Dettes et provisions diverses:**	
Intérêts courus et non recouvrés (sur placements figurant à l'actif pour leur valeur en capital)	33.377.877 02	Dettes envers les agents et courtiers	53.290.167 24
Loyers courus et non recouvrés	570.027 »	Dettes pour valeurs ou espèces remises par les cessionnaires et rétrocessionnaires en représentation des engagements techniques de réassurances cédées:	
Mobilier, matériel et agencement	1 »	Espèces	611.770.119 »
Total	2.881.363.854 88	Dettes en compte courant envers les cessionnaires et rétrocessionnaires	2.451.091 »
		Loyers et revenus perçus d'avance	422.422 25
		Autres provisions pour annulation éventuelle de créances et pour variation éventuelle de la valeur des postes d'actif:	
		Provision destinée à faire face aux moins-values des valeurs mobilières	280.438 »
		Provision pour pertes éventuelles sur prêts hypothécaires	190.000 »
		Provision pour annulation de primes à recevoir	1.781.000 »
		Provision pour travaux de réparation et d'entretien des immeubles	1.750.000 »
		Provisions diverses	291.000 »
		Autres éléments du passif:	
		Réserve extraordinaire	4.350.000 »
		Résultats:	
		Excédents de recettes reportés des exercices antérieurs	34.833 69
		Excédent de recettes de l'exercice	20.685.722 74
		Total	2.881.363.854 88

ETAT A-2. **Etat détaillé de profits et pertes (exercice 1947).**

DEBIT			CREDIT		
1re partie. — Résultats des opérations d'assurances.			*1re partie. — Résultats des opérations d'assurances.*		
Sinistres survenus:			Primes émises et accessoires de primes nets d'impôts et nets d'annulations:		
a) Assurances vie et décès	40.120.653 »		b) Primes mensuelles	960.450.038 10	
b) Assurances complémentaires, invalidité	8.008.331 95		d) Surprimes d'assurances complémentaires, invalidité	79.141.372 15	
		48.128.984 95			1.039.591.410 25
Capitaux et arrérages échus		14.993.655 »	Coûts de polices, nets d'annulation		5.181.067 »
Rachats effectués		1.242.703 »	Part des réassureurs:		
Commissions payées et à payer		262.892.303 35	a) Dans les sinistres survenus:		
Primes cédées en réassurance et rétrocédées		314.550.119 36	1. — Assurance vie et décès		13.546.721 25
Réserves techniques au 31 décembre de l'exercice (réassurances non déduites):			2. — Invalidité (sinistres à la charge de l'assurance complémentaire)		12.583 »
a) Réserves mathématiques pour risques en cours (valeur actuelle des engagements de la société envers les assurés et les rentiers):			b) Dans les capitaux et arrérages échus		1.499.365 50
Assurances principales et complémentaires.		1.982.167.916 »	c) Dans les rachats effectués		287.932 70
Réserves techniques au 31 décembre de l'exercice précédent afférentes à la partie du portefeuille réassurée		603.047.538 90	Réserves techniques afférentes à la partie du portefeuille réassurée au 31 décembre de l'exercice		616.608.751 12
Autres éléments de débit imputables aux catégories.		19.153.815 81	Réserves techniques au 31 décembre de l'exercice précédent (réassurances non déduites):		
Frais généraux et impôts à la charge de la société		178.972.217 »	a) Réserves mathématiques pour risques en cours (valeur actuelle des engagements de la société envers les assurés et les rentiers). Assurances principales et complémentaires		1.367.673.140 »
2e partie. — Gestion générale.			Autres éléments de crédit imputables aux catégories		335.208.341 54
Pertes sur réalisation de valeurs mobilières		6.330 80	*2e partie. — Gestion générale.*		
Moins-values par estimation de valeurs		5.231.878 »	Revenus des valeurs mobilières		59.270.731 24
Pertes diverses		1.063.693 58	Revenus des immeubles		803.701 60
Amortissement réglementaire des immeubles (art. 172 du décret du 30 décembre 1938		360.540 »	Revenus des prêts hypothécaires		847.540 53
Réserves ou provisions au 31 décembre:			Revenus des autres valeurs		7.246.376 02
Réserve de capitalisation		11.190.297 »	Bénéfices sur réalisation de valeurs mobilières et immobilières		2.331.912 »
Réserve de garantie		16.124.067 »	Plus-value par estimation de valeurs		5.699.508 »
Provision destinée à faire face aux moins-values mobilières		280.488 »	Revenus, intérêts et bénéfices divers		3.790.461 62
Provision pour pertes éventuelles sur prêts hypothécaires		190.000 »	Report des réserves ou provisions au 31 décembre de l'exercice précédent:		
Provision pour annulation de primes à recevoir		1.781.000 »	Réserve de capitalisation		9.333.012 »
Provision pour travaux de réparation et d'entretien immeubles		1.750.000 »	Réserve de garantie		10.943.604 »
Provisions diverses		291.000 »	Provision destinée à faire face aux moins-values mobilières		500.000 »
Autres éléments de débit		620.161 15	Provision pour pertes éventuelles sur prêts hypothécaires		211.236 89
Solde créditeur:			Provision pour annulation de primes à recevoir		1.426.000 »
Solde des opérations de l'exercice	20.685.722 71		Provision pour travaux de réparation et d'entretien des immeubles		2.000.000 »
Reliquat des exercices antérieurs	34.833 69		Provisions diverses		710.734 92
		20.720.556 40	Report du reliquat des bénéfices des exercices antérieurs		34.833 69
Total général		3.484.759.264 80	Total général		3.484.759.264 80

REPARTITION DU SOLDE CREDITEUR

Au compte de bénéfices des assurés participants	14.500.000 »
A la disposition du conseil d'administration	522.055 64
Aux actionnaires, à titre de dividende	3.500.000 »
A la réserve extraordinaire	2.198.500 76
Total	20.720.556 40

ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

SEQUESTRES

Par ordonnance en date du 12 juin 1948, le président du tribunal civil de la Seine a donné mainlevée du séquestre dont font l'objet les biens de la Société française d'entreprises commerciales et industrielles et de travaux (F. E. C. I. T.), 37, avenue Montaigne, à Paris, (ordonnance de mise sous séquestre du 29 septembre 1945).

Par ordonnance en date du 10 juin 1948, le président du tribunal civil de Thionville a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant à Fank (Nicolas), de nationalité allemande, ayant demeuré à Ottange, 8, rue du Château, et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département de la Moselle, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 10 juin 1948, le président du tribunal civil de Thionville a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant à Fitzeck (François), de nationalité allemande, ayant demeuré à Ottange, cités Monceau, et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département de la Moselle, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 10 juin 1948, le président du tribunal civil de Thionville a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant au sieur Ganther (Heinrich), de nationalité allemande, ayant demeuré à Ottange, 4, cités Saint-Félix, et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département de la Moselle, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 10 juin 1948, le président du tribunal civil de Thionville a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant à la dame veuve Haupert, née Carl (Cécile), de nationalité allemande, ayant demeuré à Ottange, 91, rue du Moulin, et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département de la Moselle, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

AVIS DIVERS

Emprunts hongrois libellés en francs

Obligations 6 1/2 0/0 1924 de l'Etat hongrois. — Bons du Trésor hongrois 6 0/0 1925. — Obligations 4 0/0 1911 de la ville de Budapest. — Obligations 3 1/2 0/0 1899 et 4 0/0 1910-1912 du Crédit foncier de Hongrie. — Obligations 3 1/2 0/0 1903 et 4 0/0 1911 de la Banque commerciale hongroise de Pest.

Comme suite à son avis du 21 février 1948, l'association nationale des porteurs français de valeurs mobilières fait connaître qu'une première provision a été constituée en vue du rachat facultatif, aux prix forfaitaires indiqués ci-après, des titres d'emprunts hongrois libellés en francs.

Les titres présentés au rachat devront, en principe, être munis de tous les coupons non mis en payement en France et, dans le cas particulier, des obligations non estampillées de la Banque commerciale hongroise de Pest, de tous les coupons échus depuis le 1er août 1914.

Les porteurs qui désirent adhérer à l'offre de rachat sont invités à déposer leurs titres à cet effet, accompagnés d'une lettre d'acceptation de cette offre, *à partir du 15 juillet* 1948, aux guichets des établissements domiciliataires.

Bons du Trésor hongrois 6 0/0 1925, coupons n° 38 et suivants attachés.

Prix de rachat: 50 F par coupure unitaire de 100 F.

Etablissement domiciliataire: Crédit lyonnais.

Obligations 6 1/2 0/0 1924 *de l'Etat hongrois*, coupons nos 18 à 27 et nos 42 et suivants attachés.

Prix de rachat: 50 F par coupure unitaire de 100 F.

Etablissements domiciliataires: Banque de Paris et des Pays-Bas, Comptoir national d'escompte de Paris, Crédit lyonnais, Société générale.

Obligations 3 1/2 0/0 1899 *du Crédit foncier* coupons nos 43 à 49, nos 51 à 53 et nos 68 et suivants attachés.

Prix de rachat: 200 F par obligation.

Etablissements domiciliataires: Banque de Paris et des Pays-Bas, Comptoir national d'escompte de Paris, Crédit lyonnais, Société générale.

Obligations 3 1/2 0/0 1899 *du Crédit foncier de Hongrie*, coupons nos 8 à 13 et nos 20 et suivants attachés.

Prix de rachat: 75 F par obligation.

Etablissements domiciliataires: Banque de Paris et des Pays-Bas, Société générale.

Obligations 4 0/0 1910-1912 *du Crédit foncier de Hongrie*, coupons nos 8 à 13 et nos 20 et suivants attachés.

Prix de rachat: 75 F par obligation.

Etablissement domiciliataire : Banque de Paris et des Pays-Bas.

Obligations 3 1/2 0/0 1903 *de la Banque commerciale hongroise de Pest*, coupons nos 22 et suivants attachés (pour les obligations non estampillées); nos 10 à 15 et nos 23 et suivants attachés (pour les obligations estampillées).

Prix de rachat: 250 F par obligations non estampillées, 125 F par obligation estampillée de l'option « A » et 170 F par obligation estampillée de l'option « B ».

Etablissement domiciliataire: Comptoir national d'escompte de Paris.

Obligations 4 0/0 1911 *de la Banque commerciale hongroise de Pest*, coupons nos 7 et suivants attachés (pour les obligations non estampillées), coupons nos 10 à 15 et coupons nos 23 et suivants (pour les obligations estampillées).

Prix de rachat: 250 F par obligation non estampillée, 125 F par obligation estampillée de l'option « A », 170 F par obligation estampillée de l'option « B ».

Etablissement domiciliataire: Crédit lyonnais.

Les rachats seront exécutés dans l'ordre de la réception des lettres d'acceptation par les établissements domiciliataires. Ils seront suspendus, sans préavis, lorsque les disponibilités limitées, affectées aux opérations, seront épuisées, et ne reprendront qu'après remise d'une nouvelle provision.

L'impôt français sur le revenu auquel sont assujettis les emprunts funding sera déduit du prix de rachat des obligations 6 1/2 0/0 1924 de l'Etat hongrois et des bons du Trésor hongrois 6 0/0 1925, en ce qui concerne ceux de ces titres soumis à l'impôt qui ne l'ont pas acquitté jusqu'ici.

Demandes de changement de nom

M. Roger Samuel, né à Paris le 2 janvier 1901, demeurant à Paris, 14, square Alfred-Dehodencq, sollicite du garde des sceaux, pour lui, ses enfants mineurs: Michèle-Hélène, née à Paris le 11 mars 1931, et François, né à Paris le 13 juin 1933, et ses enfants à naître, l'autorisation de changer son nom patronymique en celui de Delhaye et de s'appeler désormais Roger Delahaye.

M. Daniel Matchkine, né à Rouen (Seine-Inférieure) le 18 septembre 1915, demeurant à Buis-les-Baronnies (Drôme), agissant tant en son nom qu'en celui de sa femme et de son enfant mineur, Gérard-Roland, né à Buis le 27 juin 1948, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de Mathias.

DÉCLARATIONS D'ASSOCIATIONS

Prix des insertions des déclarations d'associations : 75 fr. la ligne
(Décret du 16 avril 1948, art. 1er.)

ASSOCIATIONS FRANÇAISES
(Décret du 16 août 1901.)

21 mai 1948. Déclaration à la préfecture de police. La Ligue parisienne d'athlétisme change son titre et devient Ligue de l'Ile-de-France d'athlétisme 1948. Siège social: 47, rue Richer, Paris.

13 juin 1948. Déclaration à la préfecture de Laval. Association d'éducation populaire de l'école catholique de Jublains. But: organisation, fonctionnement matériel, rémunération des maîtres des écoles libres et spécialement de l'école de Jublains. Siège social: M. Chevalier, au Vieux-Moulin, Jublains.

14 juin 1948. Déclaration à la sous-préfecture d'Aix-en-Provence. Le Tréteau provençal. But: tout en pratiquant l'art théâtral, venir en aide aux œuvres de bienfaisance qui feront appel au groupement sans tenir compte des nuances politiques des organisations patronnant ces œuvres. Siège social: chez M. Dottin, brasserie de la Paix, à Istres.

15 juin 1948. Déclaration à la préfecture du Rhône. Association sportive des sapeurs-pompiers. But: pratique de tous les sports, éducation physique, gymnastique, athlétisme, basket-ball, volley-ball, poids, haltères, lutte, natation, et entretenir entre ses membres des relations d'amitié et de bonne camaraderie. Siège social: mairie de Saint-Laurent-de-Chamousset.

15 juin 1948. Déclaration à la préfecture de la Dordogne. L'Association L'Amicale des anciens du camp Héric. But: maintenir les liens de camaraderie et de solidarité. Siège social: salle Jardin, place de l'Eglise, Celles.

15 juin 1948. Déclaration à la préfecture de police. Amicale des anciens élèves et des parents d'élèves de l'école Pierre-Curie. But: grouper les amis de l'école; occuper leurs loisirs. Siège social: école de garçons, 152, rue Gabriel-Péri, Gentilly.

16 juin 1948. Déclaration à la préfecture de police Chorale Clotaire-Barthélemy. But: étude et exécution d'œuvres musicales. Siège social: 4, rue Delbet, Paris.

16 juin 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Toulon. Club nautique londais. But: défendre les intérêts des plaisanciers, encourager la jeunesse à la pratique de tous les sports nautiques et créer entre ses membres tous liens d'amitié et de bonne camaraderie. Siège social: salle des fêtes des Bormettes, à la Londe-les-Maures.

16 juin 1948. Déclaration à la sous-préfecture d'Abbeville. Hot-Club d'Abbeville. But: faire connaître et apprécier la musique de jazz et défendre ses intérêts. Siège social: relais Vauban, 1, boulevard Vauban, à Abbeville.

16 juin 1948. Déclaration à la préfecture d'Oran. Ring-Club Fontanelle. But: pratique de l'éducation et culture physique, boxe. Siège social: 33, rue Nobel, Gambetta.

16 juin 1948. Déclaration à la préfecture de police. Association des consommateurs et usagers du 8e arrondissement de Paris. But: intérêts matériels et moraux des consommateurs. Siège social: 10, rue de Florence, Paris.

16 juin 1948. Déclaration à la préfecture de police. Association stannoise de consommateurs et usagers. But: intérêts matériels et moraux des consommateurs. Siège social: 47, rue Jean-Jaurès, à Stains.

16 juin 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Corte. Cercle du Centre. But: faciliter la réunion de ses membres pour resserrer les liens d'amitié. Siège social: maison Colombani (Angeline) (1er étage), Ayola.

16 juin 1948. Déclaration à la préfecture d'Oran. Société cultuelle israélite Hebrat Jacob Abihssira. But: assurer le fonctionnement du culte israélite, particulièrement celui dont les observances appartiennent au rite marocain. Siège social: 13, rue de Ratisbonne, Oran.

17 juin 1948. Déclaration à la préfecture de Quimper. Amicale des anciens élèves et amis des écoles publiques de l'Ile Tudy. But: maintenir et resserrer les liens de camaraderie établis sur les bancs de l'école; entretenir les relations amicales entre les jeunes et développer leurs forces physiques par la pratique de l'éducation physique; développer leurs facultés intellectuelles par la lecture de livres choisis, délasser leur esprit par la pratique de jeux sains, organiser des réunions, fêtes, promenades ayant un caractère instructif, récréatif et sportif. Siège social: école des garçons, Ile Tudy.

17 juin 1948. Déclaration à la préfecture des Hautes-Alpes. Etoile sportive ribiéroise. But: pratique du football et du basket-ball Siège social: mairie de Ribiers.

17 juin 1948. Déclaration à la préfecture du Calvados. Syndicat de défense des habitants de la cité Victor-Forestier, à Hérouville. But: défense des intérêts sociaux des habitants de la cité. Siège social: chez le président, M. Forestier, à Hérouville.

17 juin 1948. Déclaration à la préfecture de police. Association Champerret. But: assurer, au point de vue matériel et moral, l'étude et la défense des intérêts généraux des familles. Siège social : 22, rue Debucourt, Paris.

17 juin 1948. Déclaration à la préfecture de l'Ardèche. Association d'éducation populaire de Saint-Martial. But: éducation populaire sous toutes ses formes. Siège social: à Chamauri, Saint-Martial.

17 juin 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Soissons. Centre d'études techniques agricoles du Soissonnais. But: amélioration des méthodes culturales agricoles. Siège social : bourse agricole et commerciale, 75, boulevard Jeanne-d'Arc, à Soissons.

17 juin 1948. Déclaration à la préfecture de l'Aube. Amicale scolaire de Mesnil-Saint-Père. But: pratique des sports et notamment du football, basket-ball, athlétisme. Siège social : école de garçons, Mesnil-Saint-Père.

17 juin 1948. Déclaration à la préfecture de Seine-et-Marne. Le Réveil des pompiers vernouzien. But: création d'une société de tambours et clairons. Siège social: 7, rue Maison-Blanche, à Vernou-sur-Seine.

17 juin 1948. Déclaration à la sous-préfecture d'Issoudun. Groupe artistique de Sainte-Lizaigne. But: distraire sainement la jeunesse, la cultiver, développer son sens artistique et sa sensibilité; aider les œuvres qui gravitent autour de l'école et les œuvres d'entr'aide sociale. Siège social: école des garçons, Sainte-Lizaigne.

17 juin 1948. Déclaration à la sous-préfecture du Havre. Comité de défense des intérêts des locataires de la cité Hôpital, à Bolbec. But: défendre les intérêts des locataires auprès des pouvoirs publics ou privés. Siège social: 100, rue de la Cité-de-l'Hôpital, Bolbec.

17 juin 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Carpentras. Union sportive athlétique vaisonnaise. But: développement du basket-ball et de la culture physique. Siège social: café du Commerce, place Montfort, Vaison.

17 juin 1948. Déclaration à la sous-préfecture d'Abbeville. Union sportive de Ponthoile. But: pratique du football et éventuellement du basket-ball et de l'athlétisme. Siège social: domicile du président, M. Marchand (Jean), Ponthoile.

18 juin 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Narbonne. Amicale laïque de Leucate. But: grouper tous les amis de l'école laïque, établir entre eux un lien étroit de solidarité en favorisant, sous toutes leurs formes, les œuvres d'éducation scolaire et postscolaire. Siège social: foyer des Campagnes, à Leucate.

18 juin 1948. Déclaration à la préfecture de Perpignan. L'Escadrille de l'Aéro-Club du Roussillon prend la dénomination d'Escadrille du Roussillon. But: favoriser, développer l'aviation privée en accord avec l'Aéro-Club du Roussillon. Siège social: aérodrome de Llabanère, Perpignan.

18 juin 1948. Déclaration à la préfecture du Rhône. Association La Pédale joyeuse. But: pratiquer tous sports, le cyclisme en particulier. Siège social: bar du Ciné, 6, rue Nouvelle, Lyon.

18 juin 1948. Déclaration à la préfecture d'Eure-et-Loir. La Société des pêcheurs a la ligne. But: lutte contre le braconnage et repeuplement des rivières. Siège social: chez M. Herbert, à Mon-Idée, commune de Fontenay-sur-Eure.

18 juin 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Cognac. Union sportive richemontaise. But: pratique de l'éducation physique et des sports en particulier. Siège social: chez M. Gaillard, à Richemont, près Cognac

18 juin 1948. Déclaration à la préfecture de Laval. Association d'éducation populaire des écoles catholiques de Lignères-la-Doucelle. But: organisation, fonctionnement matériel, rémunération des maîtres des écoles libres et spécialement des écoles catholiques de Lignères-la-Doucelle. Siège social: rue Couptrain, à Lignères.

18 juin 1948. Déclaration à la préfecture de police. Les Amis de Musique pour tous. But: grouper les musiciens amateurs et futurs professionnels en vue de l'aide qu'ils peuvent s'apporter mutuellement. Siège social: 16, avenue de Wagram, Paris.

18 juin 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Montbéliard. Amicale du personnel employé des forges d'Audincourt. But: resserrer les liens d'amitié entre le personnel employé. Siège social: les Forges, à Audincourt.

19 juin 1948. Déclaration à la préfecture de Carcassonne. Syndicat de chasse de Salles-sur-l'Hers. But: protection des récoltes et du gibier. Siège social: mairie de Salles-sur-l'Hers.

19 juin 1948. Déclaration à la préfecture de la Drôme. Association communale de chasse d'Upie. But: réglementation de la chasse, répression du braconnage. Siège social: mairie d'Upie.

19 juin 1948. Déclaration à la préfecture des Landes. Coopérative scolaire de l'école normale d'institutrices de Mont-de-Marsan. But: rendre l'école normale agréable, organiser les fêtes scolaires et sportives et les voyages de fin d'études. Siège social: école normale, rue Saint-Pierre, Mont-de-Marsan.

19 juin 1948. Déclaration à la préfecture de police. Les Gars des Tanneries. But: promouvoir, soutenir, favoriser les œuvres d'éducation populaire. Siège social: 20, rue des Tanneries, à Paris.

20 juin 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Narbonne. Syndicat des chasseurs de Mirepeisset. But: réprimer le braconnage, favoriser la destruction des animaux nuisibles, assurer, dans la mesure du possible, la protection du gibier pendant la période de reproduction. Siège social: à la mairie de Mirepeisset.

20 juin 1948. Déclaration à la préfecture de police. Les Amitiés médicales internationales. But: réunion des médecins français et étrangers. Siège social: 1, place d'Iéna, Paris.

20 juin 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Senlis. Groupe sportif Pulsa. But: développer entre ses membres la pratique de tous les sports d'équipe et athlétiques et resserrer par toute propagande appropriée, réunions, tant sportives qu'artistiques, les liens de camaraderie et de solidarité effective entre tous ses adhérents. Siège social: 59, rue Nationale, à Chantilly.

21 juin 1948. Déclaration à la préfecture de Niort. La Clairejoie briouxaise. But: aménagement de la salle, favoriser les œuvres d'éducation populaire, organiser conférences et toutes séances théâtrales et cinématographiques. Siège social: salle de La Clairejoie, à Brioux.

21 juin 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Montbéliard. Union des familles de Montbéliard. But: défendre les intérêts matériels et moraux de toutes les familles de Montbéliard. Siège social: 31, rue Clemenceau, à Montbéliard.

21 juin 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Châtellerault. La Prévoyance de Coussay-les-Mirebeau. But: pratique du jeu de boules. Siège social: mairie de Coussay.

21 juin 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Charolles. La Jeunesse auxiliaire agricole. But: favoriser le placement des enfants (filles ou garçons) des familles ouvrières à la campagne. Siège social: 18, rue de la Visitation, Paray-le-Monial.

21 juin 1948. Déclaration à la préfecture de Perpignan. Fédération des immigrés espagnols résidant en France (comité départemental des Pyrénées-Orientales). But: entr'aide, défense des intérêts et relations fraternelles entre immigrés espagnols résidant en France. Siège social: 4, rue Frédéric-Escanyé, Perpignan.

21 juin 1948. Déclaration à la préfecture des Vosges. Association populaire de l'aide familiale d'Epinal. But: soutenir matériellement et moralement la mère de famille du milieu populaire dans sa tâche au foyer, préparer les jeunes filles à leur tâche future et leur assurer un travail familial et social. Siège social: 20, rue de la Chandeleur, Epinal.

21 juin 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Nazaire. Association familiale rurale de la Bernerie. But: grouper et défendre les familles. Siège social: mairie de la Bernerie.

21 juin 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Béthune. Association des familles de Dourges. But: défense de la famille, aide aux futures mères et aux familles nombreuses, soutien matériel et moral. Siège social: salle des fêtes, mairie de Dourges.

21 juin 1948. Déclaration à la préfecture de la Mayenne. Association d'éducation populaire des écoles catholiques d'Astillé. But: organisation, fonctionnement matériel, rémunération des maîtres des écoles libres et spécialement des écoles catholiques d'Astillé. Siège social: école libre des garçons d'Astillé.

22 juin 1948. Déclaration à la préfecture d'Oran. Vélo-Club ohanais. But: pratique du sport cycliste. Siège social: 17, boulevard Georges-Clemenceau, à Oran.

22 juin 1948. Déclaration à la sous-préfecture de la Mayenne. Société des fêtes d'Ambrières-le-Grand. But: organisation des fêtes publiques. Siège social: mairie d'Ambrières-le-Grand.

22 juin 1948. Déclaration à la préfecture de Lille. Entente textile du Nord. But: procurer à ses sociétaires les tissus et marchandises qui leur sont nécessaires et faciliter les moyens de transport de ces marchandises. Siège social: 21, rue de la Fosse-aux-Chênes, Roubaix.

22 juin 1948. Déclaration à la préfecture de l'Indre. Association amicale des coiffeurs brevetés par l'Etat. But: groupement des coiffeurs brevetés pour la défense de la profession et élévation du niveau social. Siège social: 35, place Voltaire, Châtearoux.

22 juin 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Muret. Société civile de chasse du Cap-del-Bosc. But: interdiction de la chasse aux étrangers de la commune. Siège social: propriété Cap-del-Bosc, commune de Labastide-Clermont.

22 juin 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Châteaubriant. Comité des fêtes de Nort-sur-Erdre. But: créer des fêtes qui contribueront au bon renom de la cité. Siège social: mairie de Nort-sur-Erdre.

22 juin 1948. Déclaration à la préfecture de l'Hérault. Racing-Club de Beaulieu. But: pratique du football. Siège social: café du Progrès, à Beaulieu.

22 juin 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Vire. Foyer rural de la Graverie. But: achat d'immeubles, de terrains, de matériel pouvant permettre l'éducation, l'information technique et l'émancipation intellectuelle et sociale de ses membres. Siège social: école de garçons, la Graverie.

23 juin 1948. Déclaration à la préfecture de Nancy. Association amicale des directeurs commerciaux de France, région de Nancy. But: resserrer les liens confraternels et de camaraderie, permettre à ses membres (directeurs commerciaux) de se connaître et de s'entr'aider. Siège social: 3, place André-Maginot, Nancy.

23 juin 1948. Déclaration à la préfecture de Niort. Syndicat des chasseurs La Saint-Hubert de Scillé. But: favoriser les petits chasseurs, protéger et repeupler le gibier, respecter les propriétés, réprimer le braconnage. Siège social: mairie de Scillé.

23 juin 1948. Déclaration à la préfecture de l'Aube. Comité départemental de l'Aube de la Fédération nationale des malades. But: défendre les intérêts des malades de longue durée. Siège social: 17, boulevard du 14-Juillet, Troyes.

23 juin 1948. Déclaration à la préfecture de police. Association Dispensaire Saint-Christophe. But: assurer le fonctionnement du dispensaire Saint-Christophe. Siège social: 8, rue Saint-Christophe, Paris (15e).

23 juin 1948. Déclaration à la préfecture de police. Association sportive Walrand. But: football, camping. Siège social: 153, route Stratégique, Malakoff.

23 juin 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Châteaulin. Société des fêtes et des courses de chevaux de Poullaouen. But: organisation des fêtes locales et en particulier des courses de chevaux. Siège social: mairie de Poullaouen.

23 juin 1948. Déclaration à la préfecture du Calvados. Garden-Tennis-Club de Cabourg. But: prorogation du tennis en favorisant la pratique de ce jeu durant la saison estivale. Siège social: route du Home, à Cabourg.

23 juin 1948. Déclaration à la préfecture de la Vendée. Section régionale de l'Ouest des aveugles de guerre. But: faciliter les rapports entre les membres de l'Union des aveugles de guerre, les représenter auprès des administrations et, en général, leur venir en aide moralement et matériellement. Siège social: 46, rue de la République, la Roche-sur-Yon.

23 juin 1948. Déclaration à la sous-préfecture d'Argentan. Société des chasseurs d'Aubry-en-Exmes. But: protection du gibier, répression du braconnage et destruction des animaux nuisibles. Siège social: mairie d'Aubry-en-Exmes.

23 juin 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Béthune. Racing-Club de Labourse. But: football. Siège social: estaminet Machut (Paul), rue des Francs-Tireurs-Partisans, à Labourse.

24 juin 1948. Déclaration à la préfecture de la Charente. Etoile sportive de Coulgens. But: pratique de tous les sports en général. Siège social: café des Sports, à Coulgens.

24 juin 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Valenciennes. Onnaing-Cuvinot-Sport. But: pratique des sports. Siège social: école des garçons de Cuvinot.

24 juin 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Sainte-Menehould. Boxing-Club de l'Argonne. But: pratique de la boxe et de l'éducation physique. Siège social: chez le président, M. Jauniaux, 31, avenue Victor-Hugo, à Sainte-Menehould.

24 juin 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Beaune. Amis des musées de Beaune. But: enrichir les collections des musées de Beaune; sauvegarder les richesses artistiques de la région bourguignonne. Siège social: hôtel de ville de Beaune.

24 juin 1948. Déclaration à la préfecture de l'Indre. Société philanthropique de la commune libre du Palan. But: organisation d'une fête annuelle; excursions et sorties champêtres; aide aux personnes nécessiteuses de la commune libre. Siège social: 6, rue du Père-Adam, Châteauroux.

25 juin 1948. Déclaration à la préfecture de police. Fédération des sociétés d'écrivains du Nord et de l'Est. But: grouper les sociétés littéraires et savantes du Nord et de l'Est. Siège social: 7, rue Louis-Boilly, Paris.

25 juin 1948. Déclaration à la préfecture de la Seine-Inférieure. Comité permanent des fêtes de la libération. But: organiser les fêtes de la libération de Rouen. Siège social: 2, boulevard de la Marne, Rouen.

25 juin 1948. Déclaration à la préfecture de Vannes. Cantine des réfugiés sinistrés et fonctionnaires. But: aide matérielle aux adhérents. Siège social: rue de la Loi, Vannes.

25 juin 1948. Déclaration à la préfecture de Maine-et-Loire. Société de Bel-Air. But: permettre à ses membres de se réunir pour pratiquer les jeux permis d'agrément, et en particulier celui de la boule de fort. Siège social: chez le président, aux Ponts-de-Cé, au lieudit Bel-Air ou Champs-Fleuris.

25 juin 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Guingamp. Association La Pélemoise. But: pratique de la chasse sur des terres dont le droit de chasse est loué ou apporté à la société. Siège social: mairie de Saint-Nicolas du-Pélem.

25 juin 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Thonon. Saint-Hubert de Montriond. But: préservation du gibier. Siège social: mairie de Montriond.

25 juin 1948. Déclaration à la préfecture du Cantal. Etoile sportive saint-santenoise. But: pratique des sports. Siège social: hôtel Clermont, Saint-Santin.

25 juin 1948. Déclaration à la préfecture de police. La Confédération générale des mutilés et invalides civils change son titre et devient Centre général des mutilés et invalides civils. Siège social: 72, quai de la Rapée, Paris.

25 juin 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Corbeil. Les Amis de Raimond Ghil. But: perpétuer le souvenir de l'écrivain disparu. Siège social: M. Michel Esserent, chez M. Parriaux, 30, rue Georges-Picot, Boissy-Saint-Léger.

25 juin 1948. Déclaration à la préfecture de la Côte-d'Or. Société amicale des sapeurs-pompiers d'Avot. But: instruction du corps. Siège social: M. Gouget (Georges), mairie d'Avot.

25 juin 1948. Déclaration à la sous-préfecture de la Tour-du-Pin. Société de chasse La Diane. But: repeuplement et protection du gibier; répression du braconnage. Siège social: mairie de Saint-Clair-de-la-Tour.

25 juin 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Montargis. Comice agricole et Société d'encouragement a l'agriculture de l'arrondissement de Gien réunis. But: propagation par les conseils et surtout par l'exemple des meilleures méthodes de culture; récompenser la bonne conduite et les longs services des personnes employées au service de l'agriculture. Siège social: 100, avenue de la République, à Gien.

26 juin 1948. Déclaration à la préfecture de Laval. Association d'éducation populaire des écoles catholiques d'Ahuillé. But: organisation, fonctionnement matériel, rémunération des maîtres des écoles catholiques d'Ahuillé. Siège social: école libre des filles, à Ahuillé.

26 juin 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Mayenne. Association d'éducation populaire de l'école catholique de Landivy. But: fonctionnement matériel de l'école catholique de Landivy. Siège social: chez M. René Rebillard, à Landivy.

26 juin 1948. Déclaration à la préfecture de police. Amicale des anciens combattants du 40e régiment d'artillerie nord-africaine (campagne 1944-1945). But: information technique et entr'aide sociale. Siège social: 118, rue de Grenelle, Paris.

26 juin 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Mamers. Union sportive Beillé. But: pratique de l'athlétisme, football, basket-ball, éducation physique et tir. Siège social: hôtel de la Gare, Connerré-Beillé.

26 juin 1948. Déclaration à la préfecture de police. Association municipale des sports du 12e arrondissement. But: coordination et pratique de tous les sports par les sociétés. Siège social: mairie du 12e arrondissement, Paris.

27 juin 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Montargis. Union de la jeunesse républicaine de France. But: appeler tous les jeunes gens à s'unir et à combattre pour la défense de leurs droits et l'aboutissement de leurs revendications. Siège social: mairie de Bonny-sur-Loire.

28 juin 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Amand. Amicale cycliste de Sancoins. But: favoriser le développement du cyclisme dans la région par l'organisation de courses et promenades. Siège social: café du Commerce, à Sancoins.

28 juin 1948. Déclaration à la préfecture de Vannes. Association familiale ouvrière de Lorient. But: défense et représentation des intérêts généraux de la famille ouvrière. Siège social: 8, rue Bourke, Lorient.

28 juin 1948. Déclaration à la préfecture de Marseille. Association d'action sociale du Rassemblement du peuple français, 1er arrondissement. But: venir en aide aux nécessiteux de l'association. Siège social: 156, la Canebière, Marseille.

28 juin 1948. Déclaration à la sous-préfecture d'Oran. Foyer rural de Saint-Leu. But: organiser les loisirs de la collectivité par la création et l'usage de bibliothèques, par des réunions amicales, des manifestations artistiques (théâtre, cinéma, concerts, etc.); faciliter l'éducation physique et sportive de la jeunesse. Siège social: chez le président, Saint-Leu.

28 juin 1948. Déclaration à la préfecture de police. L'Association Saint-Louis modifie ses statuts et change son titre qui devient Association familiale d'éducation populaire des Lilas. Siège social: 7, rue Henri-Barbusse, les Lilas.

28 juin 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Lannion. Association familiale rurale de Plouzelambre et Trédudeb. But: étude et défense des droits et intérêts moraux et matériels des familles rurales. Siège social: mairie de Plouzélambre.

28 juin 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Cambrai. Jeunesse rurale du Cambrésis. But: aider ses adhérents à résoudre les problèmes qui se posent dans le milieu rural, à assurer leur formation humaine professionnelle et sociale et, ainsi, contribuer à l'épanouissement du milieu rural. Siège social: 5, rue du Grand-Séminaire, Cambrai.

28 juin 1948. Déclaration à la préfecture des Côtes-du-Nord. Association locale des aides familiales rurales de Plourhan. But: venir en aide aux mères de famille du milieu rural. Siège social: mairie de Plourhan.

28 juin 1948. Déclaration à la préfecture d'Oran. Association familiale de l'arrondissement d'Oran Association Leclerc. But: assurer, au point de vue matériel et moral, l'étude et la défense des intérêts généraux des familles, etc. Siège social: 1, rue Manégat, Oran.

28 juin 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Dôle. Société régionale de tir d'Orchamps. But: développement de la jeunesse française. Siège social: café Bruandet, Orchamps.

28 juin 1948. Déclaration à la sous-préfecture d'Alès. Comité d'érection du monument aux morts des deux guerres. But: érection d'un monument aux morts. Siège social: mairie de Cendras.

28 juin 1948. Déclaration à la préfecture du Cantal. Association familiale rurale de Leucamp. But: étude et défense des intérêts des familles rurales. Siège social: mairie de Leucamp.

28 juin 1948. Déclaration à la préfecture du Cantal. Association familiale de Saint-Cernin. But: étude et défense des intérêts des familles. Siège social: mairie de Saint-Cernin.

28 juin 1948. Déclaration à la préfecture de police. Union locale des associations des combattants, combattants de la libération et victimes des deux guerres de Saint-Maur-des-Fossés. But: coordination de l'action et des moyens des différents groupements. Siège social: mairie de Saint-Maur.

28 juin 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Valenciennes. Association des combattants et mobilisés de 1939-1940 de Valenciennes et de l'arrondissement. But: grouper tous les militaires de la campagne 1939-1940 contre l'Allemagne et l'Italie. Siège social: 18, rue du Profond-Sens, Valenciennes.

29 juin 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Nazaire. Le Vélo-Club Bernerien. But: développer, par l'emploi rationnel du cyclisme et des sports, les forces physiques et morales des jeunes gens; préparer au pays des hommes sains et robustes et créer entre tous les membres des liens de solidarité et d'amitié. Siège social: hôtel de Nantes, à la Bernerie.

29 juin 1948. Déclaration à la préfecture de Vannes. Association familiale de Limerzel. But: étude et défense des droits et intérêts moraux et matériels de toutes les familles. Siège social: chez M. Juhel (Julien), à Limerzel.

29 juin 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Thonon-les-Bains. Comité des fêtes d'Evian-les-Bains. But: organisation de fêtes et manifestations artistiques, touristiques, sportives, folkloriques et d'intérêt culturel à Evian-les-Bains; favoriser et soutenir toutes les initiatives de nature à faire connaître davantage, apprécier et aimer la ville d'Evian-les-Bains. Siège social: hôtel de ville d'Evian-les-Bains.

29 juin 1948. Déclaration à la préfecture du Cantal. Association familiale intercommunale de Salers. But: défense des droits et intérêts des familles des communes de Salers, Saint-Paul, Saint-Bonnet et Fontanges. Siège social: mairie de Salers.

29 juin 1948. Déclaration à la préfecture de Laval. Association d'éducation populaire de Chailland. But: organisation, fonctionnement matériel, rémunération des maîtres des écoles libres et spécialement des écoles catholiques de Chailland. Siège social: école catholique de Chailland.

29 juin 1948. Déclaration à la préfecture de la Gironde. L'association Stade mérignacais prend désormais le nom de Stade amical meignacais. Siège social: mairie de Mérignac.

29 juin 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Thonon-les-Bains. Association Chambre commerciale et industrielle du canton d'Evian-les-Bains. But: établir entre ses membres des rapports plus étroits et plus fréquents; étudier toutes questions professionnelles pouvant intéresser ses membres; centraliser la documentation et les renseignements utiles à l'action commerciale et industrielle de ses membres; développer leur action pour assurer la défense et la prospérité de leurs intérêts professionnels; favoriser et susciter au besoin toutes institutions, toutes études et tous travaux susceptibles de développer et faciliter les moyens d'exécution du but poursuivi; encourager et poursuivre toute action ayant comme but le développement et la prospérité du canton d'Evian-les-Bains; agir seul ou en concours avec toutes organisations auprès du Gouvernement, du Parlement, de toutes autorités compétentes et de toutes organisations pour proposer et faire décider toutes mesures et toutes réformes aux lois et règlements pouvant être utiles au développement des affaires et à l'intérêt général des adhérents. Siège social: hôtel de ville d'Evian-les-Bains.

29 juin 1948. Déclaration à la sous-préfecture d'Argelès-Gazost. Association sportive du centre de formation professionnelle de Saint-Pé-de-Bigorre. But: organisation et pratique des sports par les élèves de l'établissement. Siège social: centre de formation professionnelle, Saint-Pé-de-Bigorre.

29 juin 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Pontivy. Association d'enseignement d'éducation populaire pour la population de Saint-Aubin en Plumelec. But: promouvoir, soutenir, développer, protéger les œuvres d'enseignement et d'éducation populaire de Saint-Aubin, commune de Plumelec, avec toutes œuvres s'y rattachant. Siège social: au presbytère de Saint-Aubin, commune de Plumelec.

30 juin 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Béthune. Lens-Ciné-Club. But: culture cinématographique. Siège social: café de la Cantinière, Lens.

30 juin 1948. Déclaration à la préfecture d'Oran. Association départementale des vétérans 1914-1918. But: grouper les anciens combattants 1914-1918 ayant cinquante ans d'âge; défendre leurs intérêts. Siège social: 48, rue Général-Leclerc, Oran.

30 juin 1948. Déclaration à la préfecture de la Mayenne. Association d'éducation populaire des écoles catholiques de Montsurs. But: organisation, fonctionnement matériel, rémunération des maîtres des écoles libres et spécialement des écoles catholiques de Montsurs. Siège social: rue du Marchis, à Montsurs.

30 juin 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Douai. Association des familles de Waziers. But: défense des intérêts matériels et moraux des familles. Siège social; 5, rue Gambetta, Waziers.

30 juin 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Douai. Association des familles nombreuses de Flers-en-Escrebieux. But: défense des intérêts matériels et moraux des familles. Siège social: 85, Grand'Rue, Flers-en-Escrebieux.

30 juin 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Douai. Association des familles nombreuses de Dechy. But: défense des intérêts matériels et moraux des familles. Siège social: 14, rue Victor-Hugo, Dechy.

30 juin 1948. Déclaration à la préfecture de police. Association amicale des anciens des promotions ouvrières d'Electricité de France et de Gaz de France. But: apporter à ses membres une aide dans leur activité professionnelle et sociale. Siège social: 34, avenue Pierre-Grenier, Billancourt.

30 juin 1948. Déclaration à la préfecture de Marseille. Commune libre et philanthropique de Tiboulen. But: venir en aide aux enfants du quartier de Saint-Mauront. Siège social: 40, rue Félix-Pyat, à Marseille.

30 juin 1948. Déclaration à la préfecture de Niort. Société d'éducation populaire Les Jeunes amis du rire. But: étude du chant, organisation de représentations théâtrales et de toutes distractions musicales, artistiques et touristiques. Siège social: école de garçons, à Champdeniers.

30 juin 1948. Déclaration à la préfecture de la Sarthe. Association familiale rurale de Thorigné-sur-Dué. But: défense, représentation et protection des familles de la commune. Siège social: mairie de Thorigné-sur-Dué.

30 juin 1948. Déclaration à la préfecture de la Sarthe. Association familiale rurale de Ruaudin. But: défense, représentation et protection des familles de la commune. Siège social: mairie de Ruaudin.

30 juin 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Bonneville. Association Société chamoniarde de secours en montagne. But: assurer dans les meilleures conditions possibles la recherche ou le sauvetage des personnes égarées ou victimes d'un accident de montagne, principalement dans la chaîne du Mont-Blanc, la chaîne des Aiguilles-Rouges, le Buet, les Fiz, et éventuellement, en dehors de cette zone, sur demande. Elle intervient soit à la demande des parents ou amis des personnes en danger, soit sur les renseignements qui lui sont donnés établissant que des personnes en danger ont besoin de secours. Siège social: office du tourisme, Chamonix.

30 juin 1948. Déclaration à la sous-préfecture de la Tour-du-Pin. Amical-Tennis de Pourcoin. But: pratique du tennis. Siège social: buvette du parc des sports, Jallieu.

1er juillet 1948. Déclaration à la sous-préfecture du Havre. Union commerciale de Saint-Romain-de-Colbosc. But: grouper les commerçants et artisans; favoriser toute activité commerciale ou libérale; défendre les intérêts et droits des adhérents en patronnant ou en organisant des fêtes locales et prendre toutes initiatives susceptibles de favoriser l'ensemble de ses membres. Siège social: mairie de Saint-Romain-de-Colbosc.

1er juillet 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Montluçon. Les Amis des arts. But: réunir les personnes pratiquant ou s'intéressant à la peinture, aquarelle, dessin, gravure, sculpture, etc., et faciliter les manifestations de leur activité. Siège social: Vieux-Château, à Montluçon.

1er juillet 1948. Déclaration à la préfecture des Alpes-Maritimes. Quat'z'arts-Club change son titre et devient Pavillon d'or. Siège social: 17, rue Pertinax, Nice.

1er juillet 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Béthune. Amicale des anciens élèves de l'institution Notre-Dame de Lillers. But: entretenir les connaissances acquises; maintien des liens de solidarité, entr'aide, intérêt, recrutement, prospérité; pensionnat, externat. Siège social: 5, place de l'Eglise, Lillers.

1er juillet 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Tournon. Association d'éducation populaire de Colombier-le-Vieux. But: aider et soutenir l'école libre de la paroisse et toutes œuvres postscolaires, sportives, d'éducation populaire, d'action sociale, religieuse et morale. Siège social: école libre de Colombier-le-Vieux.

1er juillet 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Tournon. Association d'éducation populaire de Pailharès. But: aider et soutenir l'école libre de la paroisse et toutes œuvres postscolaires, sportives, d'éducation populaire, d'action sociale, religieuse et morale. Siège social: ancienne vicairie, Pailharès.

1er juillet 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Tournon. Association d'éducation populaire d'Arlebosc. But: aider et soutenir l'école libre de la paroisse et toutes œuvres postscolaires, sportives, d'éducation populaire, d'action sociale, religieuse et morale. Siège social: école libre, Arlebosc.

2 juillet 1948. Déclaration à la préfecture de la Charente-Maritime. Amicale des facteurs de la Rochelle. But: favoriser et secourir ses membres. Siège social: distribution postale, la Rochelle.

2 juillet 1948. Déclaration à la préfecture de l'Isère. Union sportive Abbaye. But: entraînement et développement de tous sports. Siège social: 64, avenue Jeanne-d'Arc, Grenoble.

2 juillet 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Nazaire. Les Chasseurs de Brière. But: destruction rationnelle et modérée du gibier, protection des oiseaux utiles à l'agriculture, répression du braconnage sous toutes ses formes, divagation des chiens. Siège social: chez M. Jallais, président, à Bert en Trignac.

2 juillet 1948. Déclaration à la préfecture de l'Aube. Troyes-Olympique-Natation. But: pratique des sports en général, de la natation en particulier. Siège social: bains des Charmilles, mail des Charmilles.

2 juillet 1948. Déclaration à la préfecture d'Indre-et-Loire. Les Bois-Tordus des ateliers de Saint-Pierre-des-Corps S. N. C. F. But: créer des relations amicales entre ses membres et les réunir une fois par an en un banquet fraternel. Siège social: Le Bec (François), 59, rue du Canal, Tours.

2 juillet 1948. Déclaration à la préfecture d'Angers. Association amicale des mobilisés 1939-1945 de Montigné-les-Rairies. But: fondation d'œuvres d'entr'aide. Siège social: mairie de Montigné-lès-Rairies.

2 juillet 1948. Déclaration à la préfecture de la Seine-Inférieure. Les Cœurs vaillants de la paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes. But: éducation scolaire et postscolaire. Siège social: 35, rue du Madrillet, Sotteville-lès-Rouen.

2 juillet 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Villefranche-de-Rouergue. Comité permanent des fêtes de Capdenac. But: organisation de réjouissances publiques, payantes ou gratuites, et coordination de l'activité des différentes sociétés sportives, artistiques ou littéraires de la ville. Siège social: salle des fêtes de la mairie, 2, rue Paul-Bert, Capdenac.

3 juillet 1948. Déclaration à la préfecture de la Vienne. Union sportive de Béruges. But: pratique de tous les sports. Siège social: hôtel de la Place, Béruges.

3 juillet 1948. Déclaration à la préfecture de Maine-et-Loire. Association Union sportive de Pigneroles. But: pratique des sports. Siège social: à l'Orangerie-de-Pigneroles, à Saint-Barthélemy.

3 juillet 1948. Déclaration à la préfecture des Basses-Pyrénées. Angais-Sports. But: pratique du sport. Siège social: café Arrède, à Angais.

5 juillet 1948. Déclaration à la préfecture de la Loire. CENTRE LAÏQUE DES AUBERGES DE LA JEUNESSE ET RELAIS. But: développement en faveur du mouvement des auberges de la jeunesse. Siège social: chez M. Piolet, 13, rue Brossard, Saint-Etienne.

5 juillet 1948. Déclaration à la préfecture de Marseille. FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS DE PÊCHE A LA NAGE ET D'ÉTUDES SOUS-MARINES. But: pratique de la pêche sous-marine. Siège social: pavillon flottant de la Société nautique, quai de Rive-Neuve, Marseille.

5 juillet 1948. Déclaration à la préfecture d'Indre-et-Loire. SECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES CHEMINOTS ANCIENS COMBATTANTS, PRISONNIERS ET VICTIMES DE LA GUERRE. But: défendre les intérêts de ses adhérents. Siège social: foyer du cheminot, 11, rue Blaise-Pascal, à Tours.

5 juillet 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Thonon. CLUB SPORTIF DE VONGY. But: football. Siège social: café Delerce, à Vongy.

5 juillet 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Montargis. SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE DÉFENSE DES CULTURES DE CÉPOY. But: lutte contre les animaux et végétaux des cultures. Siège social: mairie de Cépoy.

6 juillet 1948. Déclaration à la préfecture de Seine-et-Marne. COMITÉ DES FÊTES DE CESSON. But: organisation de fêtes, bals, concerts ou autres divertissements. Siège social: mairie de Cesson.

6 juillet 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Cholet. ASSOCIATION D'ÉDUCATION POPULAIRE DE CHAUDRON-EN-MAUGES. But: créer, développer et entretenir des œuvres d'éducation populaire. Siège social: école libre de Chaudron-en-Mauges.

6 juillet 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Cholet. ASSOCIATION DES FAMILLES DE MONTFAUCON-SUR-MOINE. But: défense des intérêts des familles. Siège social: mairie de Montfaucon-sur-Moine.

6 juillet 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Cholet. ASSOCIATION DES FAMILLES DE GESTÉ. But: défense des intérêts des familles. Siège social: mairie de Gesté.

6 juillet 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Grasse. L'Assistance franco-américaine aux orphelins en danger de tuberculose prend le nom d'ASSISTANCE FRANCO-AMÉRICAINE A L'ENFANCE ET A LA JEUNESSE NÉCESSITEUSES. But: assistance à l'enfance en danger moral et à la jeunesse nécessiteuse. Siège social: maison Notre-Montagne, les Hautes-Ribes, à Grasse.

6 juillet 1948. Déclaration à la préfecture d'Alger. BILLARD-CLUB DE MUSTAPHA. But: resserrer les liens d'amitié entre les adhérents et autres groupes du même sport. Siège social: brasserie Lyonnaise, 2, rue de Lyon, Alger.

6 juillet 1948. Déclaration à la préfecture de Versailles. CLUB ATHLÉTIQUE VILLENNES-MÉDAN. But: basket. Siège social: 1, rue Neauphles, Villennes-sur-Seine.

6 juillet 1948. Déclaration à la préfecture de Versailles. EGLISE ÉVANGÉLIQUE D'ARGENTEUIL. But: assurer la célébration du culte évangélique, maintenir et propager les doctrines énoncées dans sa confession de foi. Siège social: 157, rue Paul-Vaillant-Couturier, Argenteuil.

7 juillet 1948. Déclaration à la sous-préfecture d'Avesnes. COMITÉ FAMILIAL SCOLAIRE DE L'ÉCOLE LIBRE SAINTE-THÉRÈSE. But: gestion, administration et contrôle de l'école libre des filles Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus et de toute œuvre susceptible d'instruire et d'éduquer les enfants la fréquentant. Siège social: chez le président, le Quesnoy.

8 juillet 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Castres. ASSOCIATION D'ÉDUCATION POPULAIRE DE ROQUECOURBE SAINT-FRANÇOIS. But: engager par tous les moyens appropriés le fonctionnement matériel des écoles libres, et notamment de l'école catholique de Roquecourbe. Siège social: chez le président, à Garrot, par Roquecourbe.

8 juillet 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Castres. ASSOCIATION DES AMPUTÉS DE GUERRE TARNAIS. But: réunir les amputés de guerre du département pour défendre leurs droits et développer entre eux la camaraderie contractée pendant les jours de souffrance. Siège social: arcades de la ville, à Castres.

8 juillet 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Castres. SOCIÉTÉ CANINE DE CASTRES. But: améliorer la race canine. Siège social: café Palmarium, Castres.

8 juillet 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Segré. GROUPEMENT D'ENTR'AIDE DES FEUILLES, commune de Brain-sur-Longuenée. But: utilisation en commun de matériel agricole. Siège social: mairie de Brain-sur-Longuenée.

8 juillet 1948. Déclaration à la préfecture de la Drôme. Association LE FOYER POPULAIRE D'HAUTERIVES. But: éducation populaire de toute nature et organisation des loisirs. Siège social: place de l'Eglise, à Hauterives.

8 juillet 1948. Déclaration à la préfecture des Vosges. ASSOCIATION SPORTIVE DU FOYER RURAL DES GRANGES-DE-PLOMBIÈRES. But: pratique des exercices physiques, notamment du football. Siège social: foyer rural des Granges-de-Plombières.

9 juillet 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Louhans. COMITÉ DES FÊTES DE BIENFAISANCE DU QUARTIER DE CHATEAURENARD, à Louhans. But: organisation de fêtes au bénéfice des déshérités du quartier et des œuvres de bienfaisance de la ville. Siège social: café du Jura, Louhans.

9 juillet 1948. Déclaration à la préfecture du Cher. AMICALE RÉGIONALE DES RÉSISTANTS ET PATRIOTES 1914-1945. But: maintenir l'idéal du service patriotique qui anima tous les combattants depuis 1914 jusqu'en 1945; resserrer les liens des soldats de la résistance française et servir les intérêts moraux et matériels de tous les patriotes et de leurs familles. Siège social: mairie d'Aubigny-sur-Nère.

10 juillet 1948. Déclaration à la préfecture de Lille. LES JEUNES DU FONTENOY. But: favoriser les œuvres d'éducation populaire. Siège social: 59, rue Emile-Moreau, Roubaix.

10 juillet 1948. Déclaration à la préfecture de Lille. L'association Status-Sports Eugène-Constant change son titre et devient GROUPE TEXTILE EUGÈNE-CONSTANT, Lille. Siège social: 219, rue du Faubourg-de-Roubaix, Lille.

Rectificatif au *Journal officiel* du 27 mai 1948: page 5103, 2e colonne, 12e insertion, Association sportive de l'air, au lieu de: « Siège social: 4, rue de la Porte-d'Ivry », lire: « 4, rue de la Porte-d'Issy ».

ASSOCIATIONS ÉTRANGÈRES

(Décret du 16 août 1901.)
(Décret-loi du 12 avril 1939.)

22 mars 1948. Arrêté du ministre de l'intérieur. (Autorisation enregistrée à la préfecture de police le 28 juin 1946.) ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DOCUMENTATION DU COMMERCE EN GROS DES VIANDES. But: recherche, documentation et études internationales en vue du perfectionnement des courants commerciaux. Siège social: 55, rue Saint-Lazare, Paris.

3 mai 1948. Arrêté du ministre de l'intérieur. (Autorisation enregistrée à la préfecture de police le 14 juin 1948.) UNION CHORALE SUISSE. But: réunion des compatriotes résidant dans la région parisienne en vue de l'étude et du développement du chant populaire et artistique. Siège social: 10, rue des Messageries, Paris.

5 juin 1948. Arrêté du ministre de l'intérieur. (Autorisation enregistrée à la préfecture des Alpes-Maritimes le 21 juin 1948.) ASSOCIATION AMÉRICAINE DE LA CÔTE-D'AZUR. But: fournir secours et assistance aux personnes dans le besoin et particulièrement aux Américains nécessiteux. Siège social: 2, rue du Congrès, à Nice.

8 juin 1948. Arrêté du ministre de l'intérieur. (Autorisation enregistrée à la préfecture des Alpes-Maritimes le 29 juin 1948.) AMICALE DES ANCIENS ENGAGÉS VOLONTAIRES ÉTRANGERS ET DE LA LÉGION ÉTRANGÈRE DES ALPES-MARITIMES. But: conserver et renforcer les liens d'amitié et de camaraderie qui unissent les anciens volontaires. Siège social: 6, rue d'Alger, Nice.

9 juin 1948. Arrêté du ministre de l'intérieur. (Autorisation enregistrée à la préfecture de police le 28 juin 1948.) ASSOCIATION MAROCAINE DE BIENFAISANCE. But: création, développement et propagation d'œuvres en faveur des Marocains qui résident temporairement ou définitivement en France. Siège social: 20, rue Brenu, Gennevilliers.

A Messieurs les Maires de France

N'attendez pas l'invasion massive des insectes qui détruisent en quelques jours les récoltes de votre commune.

Ayez sous la main des **Bombes LACA**

Comme une **bombe atomique** les **Bombes LACA détruisent** la plupart des ennemis de l'arbre fruitier, du jardin, de vos cultures.

Les Bombes LACA au **BRACONYL** pour le verger,
CLORANE 48 pour les champs,
DITOX pour les serres et les locaux.

Le colis d'essai de 6 bombes assorties **1.100 F.**

ROLOR diffusion, 35, rue de Maubeuge, PARIS (9e) — *Documentation gratuite.*

Vient de paraître LA 2e ÉDITION du

GUIDE DU TRAVAIL
TOUTE LA LÉGISLATION DU TRAVAIL
RENDUE PRATIQUEMENT utilisable
(AVEC MISE À JOUR GRATUITE JUSQU'À LA FIN DE L'ANNÉE 1948)
CHEZ L'ÉDITEUR ET TOUS LES BONS LIBRAIRES
1900 fr. (franco 1960 fr.)

aux
esf
7 rue Jadin
PARIS 17e
C. c. p. 778-83

Paris. — Imprimerie des *Journaux officiels*, 31, quai Voltaire.